# MADAME DE GIVRÉ

DEUXIÈME PARTIE (1).

## V.

Alice et Raymond furent mariés vers la fin de l'automne, et Pierre ayant accepté enfin les propositions de M. de Vercillac, il avait été convenu que le jeune homme procéderait à son installation dans le courant de l'hiver. Bien entendu, il avait fait en sorte que les voyages nécessités par le règlement de ses affaires coïncidassent avec l'époque du mariage. Au surplus, le comte et la comtesse de Givré devaient, après la petite fugue obligatoire, venir prendre à Paris leurs quartiers d'hiver.

Les craintes et les scrupules de la marquise avaient facilement cédé devant l'entrain d'Alice, les professions de foi de Raymond, et surtout l'attitude de ce dernier, qui s'était montré, en même temps que fort épris de sa cousine, très simple, très franc, très affectueux envers sa future belle-mère. D'ailleurs, la marquise, ainsi qu'elle l'avait avoué à son mari, eût été fort empêchée de découvrir dans le cercle de leurs relations un candidat plus digne d'être agréé par elle; or, en matière de mariage comme en toute autre matière, la suprématie des borgnes sur les aveugles est un fait que l'on subit sans même avoir à le discuter. Peut-être M$^{me}$ de Vercillac, il est vrai, connaissait-elle quelqu'un qui lui eût semblé, plus

(1) Voyez la *Revue* du 1$^{er}$ octobre.

que le comte de Givré, apte au bonheur d'Alice ; mais cet élu, s'il existait, ne figurait sans doute pas parmi les éligibles, car il n'en fut jamais question.

Quant à Pierre, il sut se faire un visage et une contenance à défier toutes les investigations dont ses sentimens intimes et ses secrètes pensées pouvaient devenir l'objet. C'était un homme de forte volonté, non pas de cette volonté impeccable et insensible qui ne fléchit jamais, fût-ce en présence d'une catastrophe imprévue, d'une surprise, ou d'un guet-apens, mais de cette volonté bien humaine et vraiment méritoire qui s'aguerrit au danger, se fortifie graduellement dans l'épreuve, et, même vaincue, sort vaillante du combat, prête aux glorieuses revanches ou aux fécondes batailles. Le lendemain du jour où il avait eu avec Alice l'entretien qui devait décider de sa vie en le fixant à Bourville, il n'y avait plus en lui aucun vestige apparent des émotions et des tristesses qui avaient assailli son retour parmi sa famille d'adoption.

Les premières semaines de l'union du comte et de la comtesse de Givré ne furent pas absolument ce que sont d'ordinaire, pour des jeunes gens que l'on n'a pas mariés le couteau sur la gorge, ces débuts dans la carrière matrimoniale. Ce ne fut pas un doux printemps d'amour, un bref et radieux enchantement, une promenade enivrante sur des jonchées de fleurs; ce ne fut pas non plus, il est vrai, un prélude d'orage, un commencement de zizanie conjugale; ce fut un préambule un peu froid, un peu contraint, un peu maniéré, qui n'annonçait ni félicités paradisiaques, ni sinistres catastrophes : une introduction à la vie correcte. Pourquoi?

Certes, Alice et Raymond s'aimaient. Seulement, la femme étant supérieure au mari, et le mari ayant assez d'intelligence pour le reconnaître *in petto,* le besoin instinctif d'affirmer sa supériorité, d'une part, et l'humiliation plus ou moins pénible résultant d'une infériorité sentie, d'autre part, engendrèrent, dès le principe, des rapports plus cérémonieux que tendres, plus diplomatiques que conjugaux. Raymond surtout, préoccupé de ne commettre ni faute ni maladresse, en un temps où il convient de s'assurer pour jamais la personne de sa femme, se montrait prudent et incertain. D'ailleurs, la beauté merveilleuse et glaciale de la jeune comtesse l'intimidait; il ne voulait pas parler en maître, il ne sut pas parler en amant, et se contenta d'être un mari discret. C'est dire qu'il s'apprêtait à jouer, par la suite, un bien sot personnage. Il ne fut ni craint ni adoré : on continua de l'aimer tout simplement, et ce n'était pas assez pour l'avenir, si cela suffisait dans le présent.

Quoi qu'il en dût être, l'hiver passa sans mauvais présages. Raymond aimait sa femme d'autant plus qu'il se sentait moins capable de la dominer. Sa tendresse, à l'origine, assez vulgaire dans sa source,

puisqu'il avait pu la mettre en balance avec le sentiment banal que lui avait inspiré une maîtresse agréable, s'était étrangement épurée au contact de celle qui l'avait allumée et fomentée dans son âme. Et puis, il sentait Alice si indépendante de lui, et, jusque entre ses bras, à ce point fuyante, qu'il pensait, non sans raison, ne l'avoir jamais eue tout entière, et que son désir, qui devait toujours ignorer la satiété, parce qu'il ne devait jamais connaître la possession, en était encore à chercher la femme parmi les soumissions de l'épouse. Au surplus, il se jugeait lui-même, en son for intérieur, avec quelque sévérité; car ce serait une erreur de croire que tous les jeunes gens dont l'unique préoccupation paraît être de régler la longueur de leurs paletots sur l'étiage de la mode soient hors d'état de se rendre justice à eux-mêmes. Il en est parmi eux, — Raymond était du nombre, — qui n'ont pas, à beaucoup près, toute la sottise que comporte leur emploi; ils sont bêtes par genre et par habitude, ils ne le sont point par essence; vienne une circonstance qui, les faisant sortir de leur milieu, mette en relief leur ridicule, ils sont très capables d'en rougir et même de s'amender. Or, c'était à cela que travaillait Raymond le plus consciencieusement du monde, s'étudiant à ne parler que le moins possible de chevaux, de chasse, de club, — ce qui n'allait pas sans de constans efforts sur lui-même, tant ont d'attraits, pour la plupart des jeunes gens riches, ces éternels radotages qui sont comme l'impitoyable écho des niaiseries de leur existence! Et, il faut le dire, ces efforts, quelque méritoires qu'ils fussent, lui faisaient perdre une partie de ses avantages, parce qu'ils lui enlevaient le plus clair de son aplomb. Alice lui savait gré de son application; mais, plus elle avait lieu d'être satisfaite, plus elle s'apercevait que son mari n'arriverait pas sans peine à son niveau, de sorte que, toutes les fois que l'infortuné gravissait un échelon, il se trouvait baisser un peu dans l'estime de sa femme, et la distance restait la même, — du moins dans l'opinion de celle-ci.

Si la lune de miel fut un peu terne, encore ne fut-elle suivie d'aucune déception violente de la part d'Alice, qui passa, sans désenchantement et sans heurt, de la période d'initiation à la période d'habitude; et, lorsque ces époux, dont les légitimes amours dataient de plusieurs mois déjà, quittèrent leur appartement de l'avenue Gabriel pour le château de Givré, ils étaient tout aussi parfaits l'un pour l'autre qu'au lendemain même de leur mariage, — ni plus ni moins.

Givré est une grande et belle terre, sise à quelques lieues de Vouziers et à cinq kilomètres de Bourville. La chasse y est abondante autant que variée, et les promenades y sont nombreuses et faciles. Mais le château, à peu près inhabité depuis la mort du feu

comte de Givré, avait grand besoin qu'on songeât à sa toilette, quand le comte et la comtesse vinrent s'y établir à la fin du printemps. La direction des travaux d'appropriation et d'aménagement absorba d'abord Mme de Givré tout autant que son mari, et les jeunes gens franchirent un peu moins souvent qu'on ne l'avait espéré à Bourville les cinq modestes kilomètres qui les séparaient des parens d'Alice. Toutefois, M. et Mme de Vercillac retrouvèrent leur fille telle qu'ils l'avaient toujours connue, caressante pour eux seuls, quoique suffisamment aimante pour son mari. Avec tous autres, sauf avec Pierre, à qui elle témoigna, dès le premier jour, une affectueuse familiarité, elle restait la froide et superbe Alice.

Pierre, installé dans le petit pavillon situé à l'entrée de l'usine et qu'avait toujours occupé l'ingénieur-directeur, venait de prendre en main le gouvernement de la verrerie. Ses prédécesseurs avaient fait beaucoup déjà pour la prospérité de ces verreries de Bourville, qui, à l'origine, paraissaient condamnées, par suite des désavantages de leur situation, ou à une fin prématurée, ou à une difficile existence. Depuis plusieurs années, la vie leur était assurée, mais c'était tout. Le nouvel ingénieur apportait à l'industrie qu'il allait diriger, outre un savoir étendu, — bagage plus encombrant qu'utile dans la gestion des entreprises qui relèvent surtout de la main-d'œuvre, — une connaissance approfondie des rouages matériels et humains au bon fonctionnement desquels est subordonné le succès de tout établissement du genre de celui qu'il était appelé à régir. Enfant, il avait fréquenté l'usine, y voyant une sorte d'école d'apprentissage dont les portes lui étaient ouvertes; jeune homme, il avait bien souvent, à l'époque des vacances, passé des jours et des nuits dans ces halles embrasées, où le verre, encore liquide, au sortir des vastes creusets enfournés, était soufflé, moulé, étiré ou aplati par des ouvriers ruisselans et rouges sous l'haleine de feu des grands fours.

Au bout de quelques semaines, Pierre Lefort, grâce à l'équité et à la bienveillance de son caractère, grâce surtout à sa compétence pratique, vite reconnue, tint dans sa main les trois cents ouvriers de la manufacture; il put donc, sans autre délai, mettre à l'étude certains procédés nouveaux et certains projets de perfectionnement ou de réforme.

Les conférences que nécessitaient entre Pierre et le marquis toutes ces études et tous ces plans avaient assez généralement lieu au château, après le repas du soir, auquel le jeune homme avait été convié une fois pour toutes. Les travaux de Givré s'achevant, Alice et son mari vinrent plus souvent dîner à Bourville. Raymond semblait avoir moins d'entrain que par le passé, et les soirées étaient longues parfois. La jeune femme, lorsqu'elle ne causait pas

avec sa mère ou sa tante, écoutait d'une oreille distraite les explications scientifiques ou pratiques que l'ingénieur donnait au marquis. Bientôt, ces entretiens, d'abord exclusivement techniques, devinrent moins arides et moins spéciaux, si bien que l'oreille de la comtesse de Givré se laissa peu à peu conquérir.

Il était souvent question de la condition des ouvriers. Le marquis, homme excellent et d'une bonne volonté que lui pourraient envier la plupart de ses pareils, avait pris surtout au sérieux, dans son rôle de chef d'industrie, le côté moralisateur et social : il était féru de la noble ambition de contribuer à établir (il prononçait *rétablir*) l'équilibre et l'harmonie dans les rapports sociaux. Et, pour ce faire, il avait commencé par lire consciencieusement tous les théoriciens de la réforme sociale, s'éprenant par-dessus tout des idées de l'honnête et savant Le Play; d'où certaines vues, certaines doctrines sur le patronage, quelques-unes fort généreuses, quelques autres très arriérées, la plupart inapplicables, qui lui tenaient tout particulièrement au cœur. Le retour pur et simple aux institutions du moyen âge, — institutions calomniées, selon lui et ses auteurs, — lui semblait le dernier mot des réformes utiles. Quelques essais malencontreux d'ingérence autoritaire et paternelle dans le règlement de certaines questions relatives à des caisses de secours et à d'autres institutions de prévoyance, lui avaient bien enlevé un peu de la sympathie latente que sa générosité et sa bonté avaient laissée, bon gré mal gré, dans le cœur de ses ouvriers, mais sans le décourager ni le convertir. Pierre entreprenait de lui démontrer que tout n'avait pas été calomnie dans le procès intenté par l'esprit moderne aux doctrines sociales du moyen âge, et que, si ces doctrines n'avaient pas enfanté partout les iniquités dont elles étaient grosses, l'honneur n'en revenait point à elles, mais à quelques honnêtes gens de cette époque assez justement noircie, qui avaient bien voulu émousser, avant de s'en servir, l'autorité despotique dont ils étaient nantis. Il essayait de lui faire toucher du doigt le grand bienfait des idées de ce temps-ci : l'agonie du fétichisme, grâce à laquelle il est de moins en moins permis de croire que certaines vertus soient inhérentes à certains titres, à certaines dignités, et que l'on endosse avec tel ou tel habit les qualités voulues pour le bien porter. D'ailleurs, Pierre restait constamment fidèle à cette sage et belle devise : « Prendre pour point de départ et pour point d'appui de tout progrès le devoir du riche plutôt que le droit du pauvre. » De sorte que l'accord eût pu se faire entre les deux adversaires à l'aide de quelques concessions, en somme assez peu douloureuses.

La discussion parfois s'animait, malgré le tact et la modération du jeune homme, le marquis tenant à honneur de plaider jusqu'au bout une cause perdue d'avance : celle du progrès à reculons. Au

fond, il n'était peut-être pas bien éloigné de reconnaître que le moindre défaut des théories réformatrices qui s'orientent vers le passé est d'être irréalisables; seulement, il avait un drapeau, il fallait le défendre. Mais, s'il ne s'avouait pas volontiers vaincu dans ses discours, il cédait assez facilement sur le terrain des faits, et finissait presque toujours par suivre les avis de son adversaire, qui était, en même temps, son allié le plus intelligent et le plus sûr pour toutes les besognes généreuses et utiles à accomplir autour de lui. Pierre, au reste, parvenait à se faire pardonner ses élans vers l'avenir, grâce à certains hommages qu'il savait rendre au passé, ayant coutume de dire: « Les nids ne se construisent pas uniquement avec des matériaux neufs; les oiseaux y emploient aussi des épaves et des débris. »

Donc, Alice avait fini par suivre avec un réel intérêt ces disputes oratoires, qui se faisaient souvent ardentes, sans cesser jamais d'être courtoises. Elle n'était pas seule, d'ailleurs, à s'y intéresser; M^me^ de Vercillac et M^lle^ Herminie elle-même (celle-ci non sans déplorer qu'un homme si bien disant fût un simple mécréant) écoutaient Pierre avec un évident plaisir, se laissant prendre volontiers au charme puissant de cette parole vraiment éloquente qui leur chantait à l'oreille de jeunes vérités.

Un soir, la comtesse de Givré vint seule, vers neuf heures.

— Toute seule! lui dit M^me^ de Vercillac. Pourquoi n'es-tu pas venue dîner?

— J'ai su trop tard que Raymond partait.

— Une affaire? demanda la marquise.

— Oui, pressante, à ce qu'il paraît, dit Alice d'un ton bref.

M^me^ de Vercillac regarda sa fille avec une inquiétude mal dissimulée; puis, elle eut, à l'adresse de son mari, un coup d'œil que celui-ci pouvait traduire sans peine. « Hélas! ne commencez-vous pas à craindre que les faits ne donnent raison à mes premières impressions, à mes premiers soucis? » Tel était évidemment le sens de cette sorte d'invocation muette. — Il n'y eut pas, ce soir-là, de conversation plus intime entre la mère et la fille, et, les jours suivans, Alice ne répondit que d'une manière évasive et contrainte aux questions affectueuses, mais d'ailleurs assez réservées, que lui adressa la marquise.

Ce pénible régime de dissimulation ou de circonspection se prolongea pendant toute une semaine et prit fin, ou du moins changea de phase brusquement. Huit jours après le départ de Raymond, Alice, en entrant, quelques instans avant l'heure du dîner, dans la pièce où son père et sa mère causaient avec Pierre, annonça d'une voix un peu émue et troublée que l'absence de son mari devant être de plus longue durée qu'elle ne l'avait supposé tout

d'abord, elle viendrait reprendre à Bourville sa chambre de jeune fille, ne pouvant rester seule dans ce grand château de Givré, où le silence, qui y régnait en maître, la glaçait d'effroi et d'ennui.

M. et M^me de Vercillac voulurent, à cause de la présence de Pierre, feindre la joie; mais ils n'y réussirent que très imparfaitement, et, si les faits n'eussent parlé d'eux-mêmes, le jeune homme eût pu bien aisément lire sur ces visages consternés, en dépit du sourire qu'on s'efforçait d'y maintenir, l'interprétation qu'il convenait de donner à l'isolement d'Alice. — Ainsi, il avait suffi de quelques mois pour faire de cette union ce que font de la plupart des unions mondaines la lassitude et les années ! Décidément, et quoi que prétende à cet égard l'opinion commune, guidée sans doute par les intéressés, une *jeunesse orageuse* n'est pas la meilleure préparation aux félicités austères de la vie conjugale, et la conversion d'un pécheur cause plus de joie au ciel qu'elle n'engendre de bonheur sur la terre. — Cette réflexion, paraît-il, naquit en même temps dans l'esprit de la marquise et dans celui de Pierre, car il y eut échange entre eux d'un regard involontaire. Ce regard, d'ailleurs, était douloureux de part et d'autre, ce qui prouve que l'amour du jeune homme était bien endormi, car il n'y a pas de saint, il n'y a pas d'ange à figure humaine qui puisse ne pas se réjouir des infortunes conjugales d'une femme qu'il aime et dont il a cru longtemps devoir faire son deuil. Quant au marquis, il était très sincèrement affligé, doublement déconfit comme père et comme philosophe. Voyant sa fille malheureuse et ses théories en défaut, il éprouvait le besoin de se prendre lui-même à témoin du bien fondé de ses principes. N'avait-il pas toujours été un mari convenable, nonobstant toutes les joyeusetés de ses jeunes années et des suivantes ? Que diable ! quand on a des restes de gourme à jeter après son mariage, ce qui arrive à bien des gens, ce qui lui était arrivé à lui-même, ce qui lui arrivait encore, on s'y prend avec plus d'adresse et de décence.

Pierre, assez mal à l'aise dans cette atmosphère de tristesses intimes, se retira de bonne heure. M^me de Vercillac se mit alors à questionner sa fille avec plus d'insistance qu'elle n'en avait montré quelques jours auparavant, sans toutefois pousser bien loin sa douloureuse enquête : il semblait qu'elle eût peur d'en trop apprendre. Alice lui répondit avec plus d'embarras que de chagrin, affectant de trouver la chose après tout naturelle, disant que le séjour de la campagne pèse à tous les hommes pour peu qu'il se prolonge et que, au surplus, les ménages qui ont le bon esprit de se dédoubler de temps en temps ont plus de durée que les autres, les occasions de chocs et de dissentimens y devenant ainsi plus rares.

— Et où prenez-vous, chère maman, ajouta-t-elle, le ménage

modèle où se rencontre la parité absolue des goûts, des penchans, des idées?

A dater de ce jour, Alice reprit sa vie de jeune fille, à cette différence près qu'elle sortait moins souvent seule, demandant presque toujours à son père de l'accompagner. Et le marquis, avec cette tendresse égoïste qui fleurit chez tous les hommes capables de tendresse, mais qui s'épanouit tout spécialement dans les cœurs de pères, finit par être très heureux, sans se l'avouer, d'avoir ainsi marié sa fille pour son plus grand bonheur à lui. Cette habitude de sortir avec son père, au lieu de chevaucher en indépendante sous l'escorte d'un valet, ne fut pas longtemps la seule innovation apportée par la jeune femme à son train de vie d'autrefois, qu'il lui avait plu de reprendre. La verrerie, qui jadis ne l'intéressait que fort médiocrement et où elle n'avait guère remis les pieds depuis les deux ou trois séances d'explications et d'expériences qu'on lui avait offertes pour l'instruire en l'amusant (conformément à un sage et inapplicable précepte), la verrerie reçut assez fréquemment sa visite. Elle parut s'éprendre subitement d'une belle passion pour l'industrie en général et pour la fabrication du verre en particulier. Elle venait à l'usine, en compagnie du marquis, trois ou quatre fois par semaine, prenant plaisir à contempler le travail des ouvriers, qu'elle avait prié Pierre de lui expliquer en détail, lors de ses premières incursions. Pendant que son père causait, discutait, vérifiait dans les bureaux de l'usine, où il s'enfermait avec l'ingénieur, elle se promenait lentement à travers les halles, s'intéressant à toutes les phases, à toutes les péripéties, à tous les accidens du travail, mais témoignant une sollicitude particulière à un four nouvellement construit d'après les plans et sous la surveillance de Pierre, et qui, sans être absolument de l'invention du jeune homme, réalisait des perfectionnemens d'une haute importance, en abrégeant d'une façon notable la durée de la *fonte*. Ç'avait été pour les ouvriers et pour Pierre un sujet de grande surprise que ce soudain entraînement vers les choses de la verrerie, d'autant plus que cet entraînement n'avait rien changé aux allures de la jeune femme, toujours empreintes de la même majesté tranquille, toujours fières de la même fierté froide et sans morgue. Le marquis, lui, ne voyait là qu'une conséquence de l'oisiveté de sa fille; peut-être y voyait-il aussi le résultat de l'affection qu'elle lui portait, laquelle affection se traduisait maintenant, sans doute, par un intérêt plus vif accordé à l'une des choses qui lui tenaient le plus au cœur.

Un matin, Pierre, qui devait déjeuner au château, par exception, car habituellement ses occupations le retenaient à l'usine jusque vers le soir, Pierre, en pénétrant dans la *poterie* (atelier où se fabriquent les creusets de verrerie), fut profondément étonné d'apercе-

voir, à l'extrémité de l'immense salle chauffée où séchaient les pièces nouvellement fabriquées, la comtesse de Givré causant avec le maître potier, qui, les manches retroussées et les mains enduites d'argile, paraissait lancé dans une dissertation à perdre haleine sur la qualité de trois creusets encore humides et à peine achevés, autour desquels il tournait sans cesse avec admiration.

Alice, en voyant entrer Pierre, eut un mouvement de contrariété ou de confusion. Tandis que le jeune homme approchait, il la voyait distinctement rougir; or, il ne se souvenait pas que pareille chose fût advenue jamais en sa présence.

— Vous, madame! dit-il en saluant Alice, qui oublia de lui tendre la main, comme elle avait l'habitude de le faire, ici, dans la poterie, dans le sanctuaire de Jérôme!

— J'ai fini les trois pots, monsieur, dit le potier, avec la terre que vous m'avez envoyée de vos nouvelles carrières. M'est idée que cette terre-là est fameuse. C'est ce que j'étais en train de dire à madame. Mais faudra voir ça au feu.

— Mais il n'y a rien ici qui soit digne de votre curiosité, reprit Pierre en regardant Alice. De grands pots de terre, qui ont une forme des plus disgracieuses! Cela ne peut intéresser qu'un homme du métier, un verrier sachant toute l'importance de ces laids ustensiles et de leur durée dans notre industrie.

— Que voulez-vous? dit Alice, chez qui toute trace d'embarras avait disparu, vous sembliez, l'autre soir, si prodigieusement inquiet du sort de vos creusets, de ces creusets fabriqués avec la terre extraite des carrières que vous avez tout récemment mises en exploitation, enfin vous avez tant parlé pots et poterie que j'ai eu le désir de pénétrer dans le sanctuaire, comme vous dites... Vous déjeunez avec nous, je crois? Mon père vous emmène à Vouziers?

— Oui, répondit Pierre, et, si vous le permettez, je vais vous accompagner au château.

Octobre jetait sur la campagne le charme poignant de ses teintes morbides, charme tout-puissant sur les natures rêveuses, affectives ou passionnées, parce qu'il exprime un adieu sans gage visible de retour, et qu'il semble inviter les êtres à jouir promptement de tout ce qui est beau, et qui passe, et qui vit sans lendemain promis.

Le chemin conduisant des verreries au château traverse le village, après avoir longé des champs parsemés de petits bouquets de bois, que l'on dirait avoir été plantés de distance en distance tout exprès pour abriter des bergers ou pour reposer la vue des passans. C'est un paysage aimable, mais surtout paisible, qui, par les belles journées d'automne, avec les grands arbres des forêts roussies formant son horizon, revêt un caractère de pénétrante poésie et de mélancolique grandeur.

Pierre marchait à côté d'Alice, parlant très peu, méditant malgré lui sur la conduite de la jeune femme, se demandant ce qui s'était passé dans cette vie à peine commençante et, en apparence, déjà brisée, se demandant surtout ce qui se passait dans cette âme qu'il ne connaissait pas, mais qu'il avait devinée dès longtemps inquiète, ardente, fantasque, presque terrible sous l'étrange frigidité de son impassible enveloppe. Et il sondait aussi les replis de son âme à lui pour s'assurer que les sentimens qui y avaient trouvé jadis, qui y trouvaient encore naguère un trop complaisant asile, en étaient absens désormais, bannis sans recours possible, condamnés sans grâce à attendre. Il fut heureux de constater que le mariage d'Alice avait balayé les dernières cendres de ce triste amour, qui avait été si prompt à naître, si lent à mourir, qui n'avait jamais connu l'espoir, qui avait vécu caché et ne s'était révélé que sur le point de s'éteindre. De tout ce passé intime, de ce long drame secret, il ne lui restait au cœur que le parfum mélancolique et doux des passions défuntes.

Mais ce n'était pas seulement cet examen de son âme, ce coup d'œil à jeter dans son propre cœur qui le maintenait ainsi absorbé et silencieux : il cherchait par-dessus tout à se rendre compte de certaines bizarreries d'allures, de certaines anomalies de conduite sans signification précise, sans cause évidente, qui témoignaient, chez la comtesse de Givré, d'une métamorphose intérieure, encore inconsciente peut-être, sans aucun doute profonde et grave. L'attitude, il est vrai, dans son ensemble, était, à peu de chose près restée la même; il n'y avait ni plus de fougue ni plus d'abandon que par le passé dans la manière d'être habituelle de la jeune femme; on n'y pouvait relever, en fait de trait nouveau, qu'une familiarité plus grande, un laisser-aller plus amical à l'égard de Pierre. Encore celui-ci ne pouvait-il s'étonner, après l'aveu qui lui était échappé, qu'on se montrât clémente, et charitable, et douce envers lui, dont on connaissait la blessure et qu'on pouvait croire malheureux. Mais ce qui attestait un changement dans l'état d'esprit de la comtesse, c'était l'attention qu'elle prêtait à des choses qui, jusqu'alors, l'avaient laissée dans l'indifférence la plus complète, à des choses qui, par elles-mêmes, ne pouvaient provoquer chez une femme qu'une curiosité passagère, et dont elle semblait faire, à présent, sinon le souci, du moins l'amusement de sa vie. Et puis, pourquoi cet empressement à écouter des conversations semi-philosophiques, semi-industrielles, qui eussent fait bâiller un bas-bleu de profession? Et puis encore, pourquoi cette rougeur soudaine, ce furtif embarras, de la part d'une aussi fière et aussi vaillante personne?

Si le jeune homme avait trop à faire avec les réflexions qui l'assaillaient de toutes parts pour se montrer prolixe, la jeune femme

ne paraissait pas non plus bien désireuse de causer longuement. Ils passaient devant l'église.

— Vous n'entrez pas comme autrefois? demanda Pierre pour dire quelque chose.

— Non, répondit Alice. Car je suis à pied, et vous n'auriez pas, comme autrefois, pour rester dehors, le prétexte de tenir mon cheval. Or, c'est bien assez de la messe du dimanche, que vous vous infligez consciencieusement; je ne voudrais pas vous induire en dévotion.

— Bah! fit Pierre avec un sourire, on n'en meurt pas. D'ailleurs, si je ne prie pas, j'aime à voir prier, surtout les femmes : la prière est un acte touchant, dont vous savez faire un acte gracieux. Entrons, voulez-vous?

Il se dirigea vers la porte.

— Non, dit Alice sérieusement. J'ai le temps de prier quand je suis seule.

Ils se remirent à marcher vers le château. Après deux secondes de silence, la jeune comtesse reprit :

— Vous ne croyez à rien?

— A rien! s'écria Pierre en riant; ce serait bien peu.

— Enfin, à quoi croyez-vous?

— Mais probablement aux mêmes choses qui font l'objet de votre foi, de la foi de toutes les créatures humaines, de toutes celles du moins qui ont assez de temps, assez d'intelligence et assez de cœur pour sentir le besoin d'une croyance et pour s'en faire une.

— Mais vous n'avez pas de religion!

— La religion est un vêtement dont on drape la vérité, et il y a beaucoup de gens qui la préfèrent nue. Je suis de ceux-là. La diversité des croyances n'existe que dans le détail; elle est même plus apparente que réelle. Tous les êtres qui croient croient aux mêmes choses, ou bien peu s'en faut; seulement, ils y croient avec plus ou moins de solennité, d'appareil, d'enfantillage, de superstition,.. ou de formules et de systèmes, ces enfantillages et ces superstitions de la philosophie. Je rejette la solennité, l'appareil, l'enfantillage, la superstition, les formules et les systèmes, et je crois en Dieu. sans ergoter sur ses attributs probables, ni ratiociner sur son essence inconnue.

— Hum! fit Alice. Ce n'est pas très clair pour ma faible intelligence de femme. Il faudra que je vous demande, quelque jour, de me faire l'honneur de m'expliquer cela, non pour me catéchiser à rebours, mais tout simplement pour m'instruire.

Elle dit ces mots avec enjouement, paraissant toute prête, dès le moment présent, à s'embarquer dans une causerie prolongée. Son teint s'était animé, grâce à la marche et à une petite bise d'automne

insuffisamment tempérée par un soleil pâle, que de légers et rapides nuages blancs voilaient de temps à autre; ses yeux semblaient avivés par la fraîcheur et l'enchantement de cette courte promenade, — à moins que ce ne fût par quelque intime pensée; son pas, à mesure qu'elle approchait du château, devenait plus lent, moins souple, presque traînant, et ses mains long-gantées jouaient avec les pompons bleus et rouges de son ombrelle inutile.

— Bah! dit Pierre, qui la regardait avec plus d'étonnement encore que d'admiration; il faudra que je monte en chaire et que je vous démontre *ex-professo* qu'un lien étroit unit entre elles toutes les religions et toutes les philosophies.

— Oui,.. à moins que vous ne professiez tout aussi bien en plein vent. D'ailleurs, je ne vous en demande pas tant. Tout mon désir, toute ma curiosité est de savoir ce qu'ont ou ce que peuvent avoir de croyances les hommes intelligens, instruits et honnêtes. Vous êtes de ces hommes-là; dites-moi votre philosophie : je me tiendrai pour satisfaite.

— Va pour le plein vent! dit Pierre. Et ce ne sera pas long! Avant que nous soyons à la grille, j'aurai fini mon exposé.

Il affectait de prendre la chose en riant; mais il était, au fond, très intrigué et fort ému de ce nouveau caprice de la comtesse, et il ne pouvait s'empêcher de songer que, quand une femme jeune, belle, élégante, fût-elle, en outre, sérieuse, se montre à ce point avide de philosophie, c'est qu'elle s'intéresse à un philosophe.

— Eh bien! reprit-il après une courte pause et en gardant son sourire, voici mon *Credo*, ou, si vous voulez, mon évangile, selon la science et la raison. Tout homme doit faire deux parts de sa vie : donner l'une aux choses accessibles, l'autre aux choses cachées, mais sans jamais se tromper d'heure, sans mêler jamais les rêves mystiques aux études scientifiques, les poèmes de l'esprit et les mélodies de l'âme aux austérités du labeur. Dieu, l'âme, l'immortalité, ne sont pas des sujets d'étude, mais peuvent devenir l'objet d'une pieuse rêverie, d'une sorte de prière au sens élevé du mot, c'est-à-dire d'une contemplation idéale. C'est vers ces consolantes pensées que l'on se réfugie aux heures de lassitude ou de défaillance; c'est de ce côté-là qu'on regarde, quand on est fatigué de regarder la terre, comme on regarde par-dessus l'horizon, quand il vous gêne... Vous le voyez, j'ai tenu parole : nous n'avons pas encore atteint la grille et j'ai fini.

— C'est tout? fit Alice avec une moue de désappointement. Et, c'est là-dessus, c'est sur cette base idéale, flottante, vaporeuse, impalpable que vous essayez d'asseoir la vertu, le devoir et l'honneur?.. Eh bien! moi, toute femme que je suis, je me pique de plus de logique, et, si j'en venais à rejeter la foi religieuse, toutes

ces sornettes philosophiques auraient peu de prix à mes yeux... Et, tenez, — ajouta-t-elle, en mettant dans sa voix, si facilement railleuse, quelque chose de sardonique, — vous tous, messieurs les philosophes, qui vous prétendez libres de tous les jougs, mais qui avez gardé, par habitude ou par oubli, quelques croyances au fond du cœur, vous n'êtes que d'imparfaits affranchis portant encore rivés aux chevilles et aux poignets les tronçons de vos chaînes d'enfance; votre morale n'a pas plus d'indépendance vraie à l'égard de la religion que n'en a le reflet par rapport à la lumière; et le jour où, brusquement jetés à l'étreinte d'une passion violente qui essaie de vous arracher au devoir, vous cherchez dans les débris de votre foi un point d'appui pour votre résistance, tout cela fuit et se dérobe sous votre main, le devoir est vaincu, la passion vous emporte, et il ne reste plus dans votre âme que la croyance au néant...

Elle se tut subitement, puis se mit à rire d'un rire charmant, musical, perlé, où il eût été bien impossible de découvrir une fausse note.

— J'ai parlé plus longtemps que vous, dit-elle. Je dois donc avoir raison... Ce n'est pas, du reste, que je tienne à vous convertir : cela regarde ma tante Herminie. Mais je n'aime pas à perdre mes procès.

Ils gravissaient le perron du château.

— Nous causerons encore, n'est-ce pas? Et vous me traiterez... comme un homme, dit-elle sans apparente coquetterie. Non-seulement les conversations sérieuses ne me font pas peur, mais j'en ai cruellement besoin.

Sa voix fléchit.

— Je m'ennuie tant! et d'un ennui sur lequel la gaîté a si peu de prise, si peu d'action!.. Oh! vous verrez, je suis horriblement instruite... A tout à l'heure!

Pierre demeura un instant au milieu du vestibule, à la place même où Alice venait de le quitter. On l'eût dit désorienté, hésitant. Il était surtout méditatif. Que M[me] de Givré souffrît, qu'elle fût malheureuse, il n'avait pas à en douter : tout le monde, à Bourville, le savait maintenant; mais qu'elle souffrît comme souffrent les femmes abandonnées par leurs maris, qu'elle fût malheureuse comme le sont les Arianes de toutes les classes et de tous les âges, de cela il n'était plus très sûr. Ce qu'il ne pouvait deviner, c'était donc la véritable origine de ces maux dont il était témoin; ce qu'il avait peur de comprendre, c'était la direction nouvelle qu'avaient prise les rêves et les soucis de cette âme souffrante.

## V.

Un mois s'était écoulé, pendant lequel la vie des habitans du château s'était comme resserrée sous les premières rigueurs d'un pré-

coce hiver. On sortait de moins en moins; Alice surtout affichait des goûts casaniers qu'on ne lui connaissait guère. Elle n'allait plus aux verreries, elle ne montait plus à cheval; elle lisait tout le jour, à moins qu'elle ne tricotât pour les pauvres, et, le soir venu, elle se mettait à causer avec une tranquillité, une bonne grâce exempte d'effort, qui pouvaient faire croire que l'indifférence, ce sommeil de l'âme, avait engourdi en elle la sensibilité et jusqu'à la mémoire. Elle ne rechercha jamais, pendant cette période de calme absolu, l'occasion d'un de ces entretiens sérieux qu'elle avait paru solliciter, en un court instant de faiblesse et d'effusion, comme devant la distraire ou la consoler. Il est vrai de dire que Pierre n'eut même pas l'air de se souvenir qu'il eût été question de ces intéressantes et dangereuses diversions. Il arrivait à sept heures pour se mettre à table, prenait part à la conversation avec son aisance et sa supériorité habituelles, toujours égal à lui-même, comme un homme en qui la double activité du corps et de l'esprit maintient l'équilibre des facultés, et qui ne se croit pas le droit de négliger les petits devoirs que la sociabilité lui impose, sous prétexte que de graves occupations l'absorbent. Avant dix heures, il se retirait et retournait à son pavillon, aux fenêtres duquel il n'était pas rare de voir briller la lumière de sa lampe jusqu'au milieu de la nuit, car, pour certains travaux scientifiques qu'il avait entrepris, il empruntait au sommeil les heures qu'il ne pouvait ni ne voulait dérober à sa tâche quotidienne.

Les seuls visiteurs qui vinssent au château avec quelque régularité étaient, hors M^lle^ Herminie, la vicomtesse de Rivemont et le baron Levallet. Ce dernier, en dépit de l'accueil un peu froid dont il était l'objet, semblait avoir à cœur de montrer, par la fréquence de ses visites, qu'il était au-dessus des vaines susceptibilités de l'amour-propre. Son empressement respectueux auprès de la comtesse de Givré suffisait, d'ailleurs, à révéler le genre d'attrait qu'avait pour lui le salon de Bourville, bien que la contenance d'Alice n'eût rien qui pût bercer d'enivrantes espérances le cœur d'un amoureux.

Par un temps de gel et de neige, Alice sortit un jour en voiture, pour aller, à quelques kilomètres de Bourville, visiter une vieille femme infirme et pauvre à laquelle elle s'intéressait. Son père, puis sa mère lui offrirent de l'accompagner, surpris d'abord qu'elle choisît cette froide et triste journée pour rompre avec ses nouvelles habitudes de quasi-claustration. Mais elle refusa les offres de ses parens, et ceux-ci, se rappelant que le calendrier marquait, ce jour-là, une date douloureuse pour leur fille, ne voulurent pas insister. On la laissa donc aller seule. — Dans l'après-midi, la neige, qui avait fait trêve depuis le matin, se remit à tomber, et en flocons si drus et si denses qu'on eût dit un épais voile blanc, plein

d'ondulations et de frissons, descendant sans cesse du ciel à la terre et étendant à perte de vue sur la campagne ses interminables plis, dont quelques-uns, déchirés et retenus par les arbres, restaient accrochés aux branches, lambeaux immaculés.

— Cinq heures! dit Mme de Vercillac en quittant son piano. Je suis tentée d'être inquiète.

— Bah! fit Mlle Herminie, en fermant un petit livre à reliure noire, tout bourré d'images pieuses, et qu'elle entoura d'un large ruban, je suis sûre que, se trouvant à deux pas du Val, elle aura voulu visiter les constructions de cette cité ouvrière que mon frère s'est mis en tête de faire bâtir d'après les indications et, sans aucun doute, selon les conseils de M. Lefort; on nous en rebat les oreilles depuis des semaines, et Alice avait négligé jusqu'ici d'entreprendre ce pèlerinage.

— C'est juste, dit la marquise. Et, avec cette neige, le retour doit être pénible.

— Pauvre Alice! reprit Mlle Herminie avec un soupir. C'est aujourd'hui l'anniversaire de son mariage.

— Hélas! fit la marquise.

— Et dire que, si bien préparée pour la résistance, vous avez cédé, ma chère!

— Pouvais-je m'obstiner? Si j'avais trouvé dans l'indifférence d'Alice à l'endroit de Raymond un point d'appui pour mes objections... Mais non! elle paraissait désireuse d'épouser son cousin, plus désireuse que je ne l'aurais cru. Très forte contre mon mari pour défendre le bonheur de ma fille, j'étais sans armes et sans courage pour accomplir cette besogne contre elle-même.

— Il est encore heureux, dit la vieille fille, que Raymond coure le monde et n'impose pas à sa femme l'odieux de sa présence.

— Oui, dit tristement Mme de Vercillac. C'est ce qu'on appelle être mariés sous le régime de la séparation de corps!

— Le meilleur des régimes après le célibat, articula doctoralement Mlle Herminie.

Mme de Vercillac eût pu demander à sa belle-sœur où elle avait puisé les élémens d'une si forte conviction; mais elle n'était pas d'humeur à plaisanter.

— Il y a pourtant, dit-elle avec amertume, des ménages où l'on trouve moyen de vivre en bonne intelligence sous le même toit, sans illusions, mais sans querelles. J'en suis venue à regretter pour Alice ce triste pis-aller.

— Des concessions et deux chambres! dit en raillant Mlle de Vercillac. Cela, c'est le régime parlementaire.

Si bonne que soit une vieille fille, il y a toujours en elle un peu de fiel qui ne demande qu'à se répandre sur les gens mariés, et

(chose curieuse) il en est ainsi alors même que son éternelle virginité n'est nullement imputable à une disette de prétendans. Mlle de Vercillac eût pu très aisément, et jusque dans son arrière-jeunesse, trouver un mari ; ses moyens lui eussent même permis de le choisir. Elle était donc vieille fille par vocation ; néanmoins, et quelque incapable qu'elle fût d'une méchanceté réfléchie, elle savait rarement se défendre du plaisir de dauber le mariage, ainsi que les victimes de cette institution, dont l'utilité semblait lui échapper. Elle aimait sa nièce, elle l'avait plainte avec sincérité ; la sachant malheureuse, elle la plaignait encore ; mais elle voyait en elle, comme en toute femme mariée, un adversaire de ses doctrines en même temps qu'une victime volontaire, et sa compassion prenait tout doucement un tour de raillerie. — D'ailleurs, il convient d'ajouter que, chérissant le marquis d'une tendresse exclusive, passionnée et bâtarde, comme en ont ces pauvres femmes qui ne sont ni épouses ni mères, elle nourrissait au fin fond de son être, dans quelqu'un de ces replis que l'œil même de la conscience a peur d'explorer, un peu de rancune à l'égard de la marquise, laquelle lui avait ravi jadis une bonne moitié du cœur de son frère, lui prenant, en outre, sa place à Bourville. Et, par suite de cette petite vilenie cachée de son âme, il lui était arrivé quelquefois de juger avec indulgence les écarts de conduite de M. de Vercillac. — Il y a de ces jalousies bizarres chez les meilleures de ces créatures qui, privées du mariage et de la maternité, ou les ayant rejetés comme de redoutables fardeaux, se cramponnent désespérément aux épaves de tendresse que le sort, en sa clémence, a laissées flotter sous leurs mains.

— Enfin, reprit-elle, de vous à moi, avez-vous jamais su exactement ce qui s'est passé entre Alice et son mari ?

— Non, dit la marquise. Alice a répondu à mes questions comme on répond quand on ne veut pas tout dire. Mais qu'importe ? Il n'est pas, hélas ! bien difficile de suppléer à ce manque de renseignemens. La nostalgie du plaisir après le vague besoin de sacrifier à l'usage en se mariant, n'est-ce pas toujours ainsi que cela finit... quand cela finit mal ? Seulement, ici, les choses se sont sans doute compliquées de la fierté d'Alice. Quoi qu'il en soit, en trois mois, elle n'a pas reçu la moindre lettre de Raymond, je m'en suis informée. Il faut donc que ce soit grave ; je crains même que ce ne soit définitif.

— Et où est-il, ce monsieur ? demanda Mlle de Vercillac.

— Tenez ! fit la marquise, en tendant à sa belle-sœur un journal qu'elle venait de prendre sur une table, si vous êtes curieuse de le savoir, lisez :

— « Superbe chambrée, l'autre soir, au théâtre de Nice, lut Mlle de Vercillac, pour la dernière représentation de Clara Frémont :

LL. AA. le duc et la duchesse de Courlande, la comtesse Vornef, le duc et la duchesse de Cœuvres, le prince Palmiero, le comte de Givré, etc. » Fort bien! voilà qui est parfait, et il n'y a vraiment rien de tel que les journaux pour avoir des nouvelles d'un mari! S'il venait à Alice cette fantaisie singulière de correspondre avec le sien, elle saurait maintenant où le prendre. Mais, heureusement, elle n'y paraît guère songer. Quand on n'a pas gagné le bonheur à ce vilain jeu du mariage, c'est bien le moins qu'on essaie de sauver sa mise, autrement dit son indépendance.

— Si toutes les femmes pensaient comme vous, ma chère sœur, répliqua la marquise, c'en serait bientôt fait et du mariage et de la famille. La résignation, voyez-vous, c'est une partie de notre apport, la plus solide même : cela ne se mange pas comme la dot.

— Cela ne se mange pas, mais cela vous ronge...

Heureusement pour M[lle] de Vercillac, dont les théories générales allaient se montrer en contradiction flagrante avec les vues particulières qu'elle appliquait au ménage de son frère, — car elle trouvait la résignation de sa belle-sœur chose toute naturelle et toute simple, — le bruit d'une voiture se fit entendre dans la cour et rompit l'entretien.

Quelques secondes plus tard, la porte du salon s'ouvrit pour donner passage à Alice, suivie de Pierre et du marquis, lequel, voyant rentrer la voiture qui ramenait sa fille, était descendu pour aller recevoir la jeune femme.

— Me voilà ! s'écria gaîment Alice en levant son voile. Sauvée des neiges ! sauvée par Pierre !..

Elle s'arrêta, comme étonnée d'entendre ce prénom, dit par elle d'un ton joyeux et familier, ainsi qu'aux jours de son enfance, lorsqu'elle revenait d'une promenade ou d'une excursion faite en compagnie du jeune homme. C'était, en effet, la première fois, depuis ces jours lointains, qu'elle l'appelait ou le désignait de la sorte. Il y eut une nuance d'embarras dans l'expression que revêtirent un instant ses traits et dans le ton qu'elle prit pour narrer le début de sa petite aventure; mais cela n'eut guère plus de durée qu'une ombre d'oiseau qui passe entre le soleil et l'eau d'un lac.

— En revenant, reprit-elle, désireuse que j'étais de visiter cette cité embryonnaire, dont les constructions, à peine sorties de terre, sont arrêtées par la gelée, j'ai dit à Will de passer par le Val. Il ne neigeait pas à ce moment-là, mais les chevaux tenaient à peine debout, à cause d'un petit verglas perfide datant de la matinée. J'étais dans des transes effroyables, craignant, à chaque instant, qu'un cheval ne s'abattît, d'autant plus qu'avec des cochers de vingt ans, même Anglais, comme vous les aimez, papa... Enfin, pour

mieux surveiller les chevaux et le cocher, je descendis, préférant marcher à côté de la voiture. Mon zèle ne fut pas récompensé : à dix pas de l'endroit où j'avais mis pied à terre, l'un des chevaux, Major, fit une glissade oblique et s'étala sur le côté... Oh ! rien aux jambes... Voilà Will fort empêtré, tandis que j'étais, moi, fort anxieuse en voyant que l'autre cheval avait toutes les peines du monde à se maintenir en équilibre, et que ce nigaud de Will s'entêtait à vouloir le faire reculer, à grand renfort de jurons anglo-français, pour détendre les traits et dégager le pauvre Major. Pour comble d'infortune, la neige se remit à tomber juste au plus beau de notre embarras, et je vous assure qu'il y avait là un croquis à prendre, sauf à mettre dessous une légende à la Töpffer, car nous formions un groupe aussi piteux que pittoresque. Sur ces entrefaites, et comme je jetais autour de moi, à travers les flocons pressés qui s'abattaient sur nous, un regard désespéré, je crus apercevoir, parmi les blancheurs navrantes du paysage, une noire silhouette masculine, que surmontait un vaste champignon blanc. Le vaste champignon blanc, c'était un parapluie ; la noire silhouette masculine, c'était Pierre...

Elle fit une pause, mais nullement, cette fois, pour se remettre d'un trouble quelconque ; elle ne s'était arrêtée que pour souffler, s'étant animée par degrés, plus loquace qu'à l'ordinaire, devenue la proie d'un de ces entrains verbeux qui, presque toujours, sont le témoignage indirect, mais très clairement délateur des grandes joies intérieures. De sa tristesse du matin il n'y avait pas plus de traces en sa personne que, sur sa longue redingote de loutre et sur ses fourrures noires, il ne restait de vestiges des gros flocons blancs qui s'y étaient abattus naguère, et qui si vite avaient fondu dans la chaude atmosphère de la voiture. N'ayant pas satisfait encore le besoin de parler qui s'était emparé d'elle, elle se hâta de continuer son récit :

— On prétend que les voyageurs originaux, excentriques, les amateurs d'invraisemblables excursions et de fantasques équipées, finissent toujours par se rencontrer, en quelque lieu bizarre que leur caprice les mène, quelques intempéries et quelques dangers qu'ils aient affrontés pour donner du lustre à leur nom, ou tout simplement par amour de la solitude. Mais, si ces rencontres inattendues mettent au désespoir les explorateurs de terres vierges et les ascensionnistes anglais, je fus, moi, tout à fait enchantée de rencontrer sur mon chemin quelqu'un qui, ayant eu, comme moi-même, l'idée philanthropique et biscornue d'aller, par un temps de neige, visiter les travaux inachevés d'une cité ouvrière en voie d'éclosion, se trouva là fort à point pour me tirer d'affaire, en relevant le cheval tombé, et pour m'offrir son bras, ainsi que quelques explica-

tions des plus intéressantes sur l'objet même de ma petite excursion polaire... Ah! à propos, une merveille, cette cité! Et quelle heureuse pensée de l'avoir assise en pleine campagne, au revers d'un coteau, sur la lisière d'un bois, à deux ou trois kilomètres de l'usine, dont on ne voit même pas les cheminées! Rien qui y rappelle le labeur, la dépendance, le joug : ce sera la trêve, une trêve de Dieu, après la dîme des hommes, un relâche complet, au grand air pur qui apaise et sous un ciel que ne salit aucune fumée, après le travail qui vous brûle entre des murs noircis; ce sera la paix et le repos du soir dans une solitude champêtre, mais sans isolement, puisqu'il s'agit d'une ville en miniature, et sans abandon, puisque ceux qui y vivront resteront nos voisins... Imaginez des bijoux de maisons, très confortables, indépendantes, quoique voisines et sœurs les unes des autres, et qui seront entourées d'un semblant de jardin, comme en ont les habitations pseudo-rustiques des petits bourgeois parisiens qui font de la villégiature à l'ombre des fortifications. On louera cela quatre-vingt-dix, cent, cent cinquante et deux cents francs par an! Et, après un certain laps de temps, moyennant une redevance à peine plus élevée, de locataire on deviendra propriétaire. Des nids à bonheur à prix réduit pour les pauvres diables qui n'ont pas les moyens de dorer leurs joies sur tranche. Puis, plus tard, il y aura des écoles, une bibliothèque, peut-être un théâtre, que sais-je? Et tout cela sans autre aumône qu'une avance de fonds faite par mon père, chacun payant sa part, et aussi sans aucune condition imposée, sous un régime d'absolue liberté. Voilà donc enfin le bienfait qui ne guette pas son salaire!

Sur ces mots, et avec un mouvement d'une vivacité pleine de tendresse et de grâce, Alice alla vers son père et l'embrassa.

— Vos électeurs vous ont méconnu, papa. Je casse leur verdict.

— Oh! dit le marquis, pour ce qui est de l'absolue liberté, c'est une invention de Pierre; et je n'ai pas dit mon dernier mot là-dessus. J'aimerais bien qu'il y eût quelques conditions...

— Chut! interrompit Alice en mettant son manchon sur la bouche de son père. Ne gâtons rien.

Elle était radieuse de gaîté, d'entrain, belle à miracle sous les couleurs fraîches et fugitives que la bise glaciale avait déposées sur la pâleur de son teint. Son étroite et longue pelisse miroitante, que bordait une large bande de fourrure sombre, accusait les lignes souples et onduleuses d'un corps vraiment superbe, en dépit de la gracilité de certains contours, et si fier, si imposant toujours, si royal, si divin jusque dans les attitudes assouplies et caressantes que lui infligeait le laisser-aller du moment, qu'il semblait réellement que tout désir d'homme dût, en s'y posant, se purifier ou s'éteindre, se transformer en hommage ou se figer de honte.

Elle se taisait maintenant, ayant épuisé sans doute cette verve bavarde, qui chez elle n'était qu'un accident, ou songeant peut-être à cette étrange promenade qu'elle avait faite au bras de Pierre, sous la neige, parmi des moellons amoncelés et des constructions naissantes qui ressemblaient à des ruines dans un paysage désolé. Car, si elle avait pu se montrer prodigue de détails sur la future cité, c'est qu'elle avait pris largement son temps pour questionner le jeune homme, et que, complaisamment appuyée sur lui, elle l'avait mis à même, malgré l'inclémence du ciel, de faire bonne mesure à sa curiosité. Il est vrai que, dans son récit, elle n'avait pas insisté sur cet aspect de son expédition, glissant rapidement sur l'intervention et le concours de Pierre; mais, si, comme on le prétend, les femmes ont vraiment coutume de réserver pour le *post-scriptum* les points intéressans de leur correspondance, pourquoi ne serait-on pas en droit de chercher dans les parties les plus succinctes de leurs plus abondantes narrations le secret des émotions joyeuses qui font leur langue agile et leurs récits diffus?

— A la prochaine occasion, madame, dit Pierre en souriant, les électeurs feront comme vous : ils casseront leur propre sentence.

— Oh! moi, dit M. de Vercillac avec une moue dégoûtée, je suis au bout de ma carrière, et je n'ai nulle envie de rentrer en lice. J'ai fondé les verreries de Bourville pour jouer à l'homme utile; c'était le jeu à la mode alors, et j'aimais encore mieux cela que de mettre mon nom sur ces affiches de couleur tendre où l'on a l'air d'étaler ses quartiers de noblesse pour engluer les écus des badauds. La chose ne m'a guère réussi, d'ailleurs. Dans le monde et parmi les miens, où beaucoup de gens pourtant ne se font pas scrupule de siéger et d'émarger en maint conseil d'administration, on a crié à la dérogeance, malgré ma précaution d'adopter une des rares industries qui jadis ne fissent point déchoir; et, pour ce qui est de mes ouvriers, ils commencent à me vouloir mal de mort, ainsi que le commande la logique humaine, pour le bien que je me suis efforcé de leur faire et pour celui qu'ils me croient encore capable de tenter en leur faveur...

— Que vous exagérez, cher monsieur! interrompit Pierre. Personne, parmi ces gens-là, ne vous hait; et, croyez-moi, dans le désarroi social où nous vivons, c'est un beau triomphe, qui suffit à attester tout ce que vous avez fait, tout ce que vous pouvez faire encore.

— Bah! mon cher enfant, dit le marquis avec un geste d'indifférence et de lassitude, cela vous plaît à dire. Vous êtes jeune, vous êtes de ce temps-ci; vous nourrissez une foule de chimères très généreuses, que votre éloquence me fait prendre, de loin en loin, pour des vérités pratiques; vous ne croyez pas que l'antagonisme des

classes soit sans remède; vous comptez sur l'avenir pour triompher des rancunes populaires comme de l'inertie et de l'ineptie du clan social auquel j'appartiens. Mais moi qui vieillis, moi qui m'appelle Vercillac, moi qui suis du passé par naissance, par tradition, par instinct, et qui en suis presque par mon âge, moi qui ne puis, comme vous, saupoudrer de républicanisme mes théories sociales, — quoiqu'il ne me soit plus guère permis de croire à la possibilité d'une réaction durable, d'une réaction qui ne soit pas une éphémère protestation contre des excès jacobins,— je me sens chaque jour plus dépaysé, plus las dans la voie déserte où je me suis engagé. Pour continuer ma route sans risque de défaillir, après toutes les expériences que j'ai faites à mon dam, il me faudrait évoluer franchement vers les idées nouvelles; or, c'est précisément ce que je ne saurais faire. Et, d'ailleurs, à mon âge, de pareilles évolutions, quelque sincérité ou quelque désinvolture qu'on y mette, ressemblent toujours à des pantalonnades ou à des apostasies. Aux idées jeunes il faut de jeunes champions, et les invalides des campagnes d'hier seraient de pauvres soldats pour les batailles de demain... Et, parbleu! mon cher Pierre, vous qui m'endoctrinez si bien, pourquoi diable ne brigueriez-vous pas ma succession dans l'ordre politique? Vous êtes aimé ici, vous seriez vite connu et apprécié dans tout le canton et dans tout l'arrondissement, sans compter que vos opinions sont sensiblement moins éloignées que les miennes des idées du jour. Je vous invite à vous asseoir sur le siège de député que j'ai perdu et sur celui de conseiller général que je possède encore. Si l'on est vraiment en train de rompre les dernières lances dans le champ clos des partis, j'aime autant mettre bas les armes tout de suite... Voulez-vous la mairie de Bourville par-dessus le marché? Vous me rendrez un joli service en m'en débarrassant.

Pierre secoua la tête en riant.

— Non, non! dit-il. Je n'ai ni rang à sacrifier, ni fortune à bien employer. Ne pouvant prêcher d'exemple, je serais un mauvais apôtre, et l'on aurait trop beau jeu vraiment à me dire qu'il ne m'en coûte rien d'évangéliser les riches. Ne voulant pas aller m'enrôler parmi les violens, je serais condamné à prendre rang parmi les bavards; discoureur impuissant et inutile dans un milieu où il n'y a que des discoureurs, nouveau Tyrtée dans une armée où il n'y a que des Tyrtées. Belle recrue, en vérité! Non; ceux qu'on menace aujourd'hui, et qui, se regardant avec inquiétude, commencent à paraphraser sur tous les tons le : « Seigneur, nous périssons! » de l'Écriture, ne peuvent être sauvés que par eux-mêmes. Qu'ils soient la pierre angulaire de l'édifice, au lieu d'en être l'ornement plus ou moins brillant, plus ou moins discutable, plus ou moins onéreux : on ne songera plus à les supprimer... Oh! je sais, l'ingratitude

humaine! Eh bien! non. Les hommes individuellement sont ingrats; la société ne l'est pas, parce que sa loi suprême est de vivre en progressant : elle marche toujours d'accord avec ceux qui lui assurent ou lui promettent cette vie de progrès, la reconnaissance étant pour elle une vertu nécessaire, comme l'est pour les commerçans le respect des engagemens, qu'il ne faut pas confondre avec la probité, et elle ne dénonce le pacte d'alliance que quand elle se sent menacée ou se croit trahie... Les faits produisent toujours leurs conséquences logiques, quand ils sont appelés à opérer sur l'humanité entière ou sur une grande masse d'hommes, parce que les circonstances spéciales et les anomalies individuelles se trouvent alors neutralisées et comme noyées dans l'ensemble. Il y a des plantes et des terrains rebelles à la culture; est-ce à dire pour cela que la terre en général ne soit pas cultivable, qu'elle ne soit pas féconde?.. Vous demeurerez donc sur la brèche, cher monsieur; votre présence y est à elle seule un grand enseignement et un grand exemple. Vous avez bien voulu me prendre pour aide-de-camp : je ne sollicite pas d'autre honneur, ni ne rêve d'autre fortune...

On en resta là. Mais, dans la soirée, Alice vint s'asseoir tout près de Pierre, dans le second salon, où, depuis un instant, le jeune homme s'était mis à crayonner machinalement sur la marge d'un journal. — Ce second salon, que séparait du premier une cloison dont le panneau central était occupé par une glace sans tain et dont les panneaux extrêmes étaient percés, chacun, d'une large porte toujours ouverte, ne servait guère qu'à compléter, pour la régularité de la distribution et la satisfaction des yeux, les appartemens du rez-de-chaussée. Bien que ce fût une pièce de dimensions beaucoup plus restreintes que celle qui la précédait, et que l'intimité frileuse des longues soirées d'hiver y parût devoir trouver un asile plus gai, plus aimable, plus chaud que partout ailleurs, la marquise préférait aux chinoiseries qui l'encombraient les boiseries blanches, ornées de portraits, et les tapisseries d'Aubusson de son grand salon; ce n'était donc, en quelque sorte, qu'un passage reliant ce grand salon à la salle de billard, mais un passage habitable et même fort agréable à habiter, grâce à toutes les petites choses rares et curieuses qui le décoraient. Ce soir-là, plus que jamais, on pouvait être assuré d'y trouver la solitude, car le marquis était remonté chez lui de très bonne heure, et M^lle^ Herminie, qui, par suite du mauvais temps, ne pouvait songer à regagner ses lares avant le lendemain matin, travaillait avec recueillement, en compagnie de la marquise et dans l'enclos que formait, au coin de la cheminée de la grande pièce, un immense paravent, à la confection de petits bonnets de tricot destinés aux jeunes têtes de la commune.

— Encore quelque plan nouveau? dit Alice en s'asseyant.

Pierre eut un tressaillement, où se pouvait deviner autre chose que la brusque sensation d'un rêveur qu'on dérange. Cette voix qui se faisait entendre tout à coup près de lui, au moment même où, plein des souvenirs de la journée, ému, troublé, inquiet, il recommençait à s'interroger, à sonder son cœur, à scruter sa conscience, cette voix qu'il s'était accoutumé pourtant à écouter sans ivresse et sans terreur, cette voix venait de le remuer jusque dans l'âme. C'est que la rencontre qu'il avait faite dans l'après-midi et la promenade à deux qui avait été la conséquence de cette rencontre étaient devenues pour lui, grâce à l'attitude et à la conduite d'Alice, tout autre chose qu'un banal incident de la vie champêtre. La jeune femme avait pris et gardé le bras de Pierre avec trop de complaisance et d'abandon, elle lui avait parlé de la tristesse de sa vie présente avec trop d'insistance et d'épanchement, elle avait surtout trop prolongé cette scène d'intimité, paraissant même vouloir la continuer au retour, dans la voiture, pour que Pierre ne ressentît qu'une mélancolie plus ou moins vague et n'eût conservé de tout cela, de ce long contact, de cette causerie d'apparence confidentielle, de ce tête-à-tête en plein vent, auquel la rigueur du temps avait assuré l'isolement et le secret, qu'une impression de molle souvenance et de poétique langueur. — L'amour le plus profond, le plus sincère, le plus exalté même, peut s'éteindre, lorsqu'il manque de cet aliment inconsistant, mais pour lui vital, qu'on appelle l'espoir, et le nombre est fort restreint des grandes passions qui se nourrissent de leur propre essence; encore ne faut-il voir en celles-là que des variétés de cette sorte de délire mystique qui porte certains hommes à diviniser leurs sentimens et jusqu'à leurs besoins, l'amour devenant alors pour eux un culte comme un autre. En règle générale, il faut tuer sa passion ou la nourrir, au moins d'espérance; faute de quoi, c'est elle qui vous tue. Or, Pierre n'était pas mort et Alice était mariée; il fallait donc bien que ce fût l'amour de Pierre pour Alice qui eût succombé. — Le jeune homme, en effet, quelque idéaliste et rêveur qu'on le suppose, ne pouvait s'être laissé aller à croire qu'une fatalité bienveillante se réservât de mettre à néant tous les obstacles, vivans et autres, qui le séparaient de la comtesse de Givré; il devait savoir que la vie réelle ne nous réserve que bien peu de ces surprises, de ces coups de théâtre agréables qui font sortir le bonheur d'une trappe complaisante, juste à point pour le dénoûment; il n'y a que des poètes et des philosophes, des imposteurs, en un mot, pour prétendre que deux âmes, ou deux corps (car certaines gens n'excluent pas les corps du bénéfice de ce soi-disant décret de la nature) sont assurés d'être unis, même en ce monde, pourvu qu'il y ait entre eux de suffisantes affinités. Mais il avait compté sans la précoce dislocation du ménage d'Alice, et surtout sans les disposi-

tions imprévues dont celle-ci paraissait animée. De plus, il ne savait pas assez que l'amour est ici-bas le vrai, le seul phénix, plus prompt encore à renaître qu'à se consumer, et qui ne se livre à son bûcher que pour se rajeunir. Qu'il revive semblable à lui-même ou transformé, qu'il s'engage en de nouveaux liens ou qu'il reprenne ceux dont la mort l'avait affranchi, qu'importe! C'est affaire aux circonstances d'en décider. Ce qui est inévitable, c'est sa résurrection. Voilà pourquoi Pierre avait tressailli de tout son être en entendant la voix d'Alice si près de son oreille.

— Savez-vous, reprit la jeune femme d'une voix qu'elle s'appliquait à rendre sourde, que vous soulageriez d'un grand poids ma conscience en faisant ce que mon père vous conseillait tout à l'heure, en briguant sa succession politique? C'est qu'il me souvient d'avoir un peu pesé sur vous pour vous déterminer à vous fixer ici, et que je ne puis sans remords accepter l'idée d'avoir contribué à cette immolation que vous avez faite en vous-même de tout rêve glorieux, de toute ambitieuse visée.

— Je n'ai, je vous le jure, madame, répondit Pierre d'un ton mal assuré, aucun regret; et je ne sais, sur l'honneur, ni de quels sacrifices, ni de quels rêves, ni de quelle gloire, ni de quelle ambition vous parlez.

— Il est impossible, dit Alice, que vous n'ayez pas, étant ce que vous êtes, quelque regret au cœur en songeant que votre jeunesse va s'écouler tout entière parmi des occupations subalternes, dans un village perdu, se dépenser et s'user à des soins infimes, alors qu'il lui était permis d'aspirer à tous les sommets, et...

— Permis en vertu de quoi, chère madame? interrompit Pierre d'un ton redevenu tranquille.

— Mais... en vertu de votre intelligence, de vos talens...

— Quel était mon dessein avant d'avoir compris ce qu'était mon devoir? M'enrichir pour être utile. Je suis utile ici; comment regretterais-je de ne pouvoir aller faire fortune ailleurs?.. Non, non, chère madame,— ajouta le jeune homme en souriant doucement,— il ne faut pas me plaindre; il n'y a rien dans mon sort qui mérite la pitié.

— Alors, vous êtes heureux, tout à fait heureux?

— Tout à fait calme, répondit Pierre en se levant, ce qui est ma manière d'être heureux.

Comme il cherchait une transition pour passer à un sujet de conversation moins intime et moins brûlant, en proie, d'ailleurs, à une véritable gêne sous le regard étrange et en présence de l'agitation nerveuse de la comtesse, un domestique portant une lettre vint à M^me^ de Givré, après l'avoir cherchée dans le premier salon.

— Ah! dit-elle avec un peu d'ironie dans la voix et comme répli-

quant tardivement à la phrase de Pierre, tant mieux! les gens heureux sont rares.

Elle prit la lettre sans même en regarder l'adresse, et elle demeura quelques instans distraite, ne songeant pas à déchirer l'enveloppe. Puis, machinalement, son regard s'abaissa sur cette lettre avec laquelle jouaient ses doigts, et, tout à coup, son visage devint blême, elle eut un frisson nerveux, accompagné d'une telle contraction des traits que Pierre s'approcha vivement, la croyant près de s'évanouir. Néanmoins, elle se domina, ouvrit la lettre avec une fiévreuse anxiété, assez mal dissimulée, et la parcourut du regard, à la hâte. Après quoi, elle froissa le papier dans une de ses mains, tandis qu'elle portait l'autre à son cœur, comme font tous ceux qu'étouffe une brusque palpitation; son regard s'attacha sur Pierre, un regard fixe, vitreux, désespéré, navrant, et elle chancela, paraissant implorer un appui. Pierre alors lui prit la main, et, entourant d'un bras la taille de la jeune femme, la soutenant doucement, il lui indiqua des yeux le fauteuil qu'elle avait quitté et vers lequel il voulait la conduire.

— Merci! fit-elle à voix basse. N'appelez pas.

Pierre, instinctivement, avait gardé le silence; il avait deviné le désir qu'avait Alice de ne pas être secourue par les siens, surtout de ne pas être interrogée par eux.

Quand la comtesse sentit le bras du jeune homme autour d'elle, ses traits se rassérénèrent brusquement, et son corps, qui s'était raidi contre l'alanguissement du malaise, s'assouplit tout d'un coup, paraissant se complaire en sa captivité, s'attardant à l'étreinte timide de ce bras robuste et discret qui le soutenait si bien. Les yeux de la jeune femme s'humectèrent, son regard prit une expression de douceur extatique, et ses lèvres, encore exsangues, eurent un tendre balbutiement. Pierre, grisé, atteint de vertige, affolé, se pencha vers Alice, la déposa lentement sur le fauteuil, et, oubliant tout, tout jusqu'à cette lettre dont il ignorait le contenu et la provenance, et qui était pourtant la cause, du moins la cause occasionnelle de la scène, il mit un long baiser dans les cheveux blonds qui s'offraient à ses lèvres. Puis, il se laissa glisser à genoux, en murmurant :

— Pardon!

Mais son repentir ne provoqua pas plus de paroles que son audace n'avait soulevé de protestations. La comtesse de Givré maintenant semblait dormir; on eût pu croire, en tout cas, qu'elle avait perdu connaissance si sa main n'eût tenu celle de Pierre en la serrant avec une force évidemment consciente. Autour des jeunes gens tout était calme; le silence des deux salons faisait écho à leur silence; les bûches de hêtre des deux foyers, presque en entier consumées, n'avaient plus ni pétillemens ni chansons; les lampes,

coiffées d'énormes abat-jour, jetaient sur le tapis des lueurs circulaires, laissant dans la pénombre les coins et les murailles; à travers la glace sans tain on voyait le grand paravent qui abritait la veillée laborieuse des ouvrières des pauvres. Rien ne bougeait.

Pierre avait pu comprendre, dans le court instant d'ivresse et de défaillance où sa force d'âme l'avait trahi, toute la fragilité des vertus les mieux assises et combien vaine est la prétention des sages d'asservir toujours leurs sens à la domination de leur raison. — Que sont ces laborieux échafaudages de belles résolutions que le souffle tiède d'une bouche aimée suffit à ébranler et que le moindre attouchement fait choir? A quoi bon ces projets héroïques qui aboutissent à des capitulations sans honneur? Se tracer un plan de conduite en vue des surprises futures, n'est-ce pas agir comme un ivrogne qui, à jeun, s'étudierait à marcher droit, ou comme un homme qui, sain d'esprit, se mettrait en peine d'un itinéraire pour l'époque où, devenu dément, il lui faudrait naviguer sans boussole? Et que valent, en présence de l'occasion, et surtout sous la morsure du désir, les plus fermes et les plus courageux propos? — Ah! c'est qu'il avait trop tôt oublié, lui, homme chaste plus encore que passionné, que le moindre frisson de volupté courant à fleur de peau secoue les plus fortes volontés jusqu'aux racines, et que si l'imagination qui s'exalte a autant de part à nos tourmens que la chair qui palpite, celle-ci a plus vite que celle-là raison de nos scrupules, de nos timidités et de nos résistances. Il venait d'éprouver que l'amour, si limpide qu'en soit la source, si pure qu'en soit l'essence, tend toujours au même but grossier; il venait d'apprendre que, sur les champs de bataille de la passion, les vrais héros sont les fuyards, le suprême effort de la vertu étant bien, en pareille matière, de se dérober à la lutte. — Il fallait fuir pour se vaincre : il fuirait. Jamais il ne ferait litière de la reconnaissance, de l'amitié, de l'honneur.

— Pardon! répéta-t-il toujours à voix basse et toujours à genoux.

Pas plus que la première fois il n'obtint de réponse. Alors, faisant mine de se lever, il ajouta :

— Je partirai, je vous le jure!

— Vous, Pierre, partir! fit Alice avec un sursaut. Jamais!

— Alice!.. Madame!..

— Vous disiez : Alice! Vous disiez bien. N'ai-je pas dit : Pierre

— Ah! c'est que mon nom, sans doute, ne brûle pas vos lèvres comme le vôtre brûle les miennes. C'est que vous ignorez tout ce que ce nom : Alice! renferme pour moi d'enivrantes songeries et de longs désespoirs! Savez-vous que toute ma jeunesse y est contenue, ma jeunesse qui bientôt sera morte, morte sans avoir porté ni un fruit ni une fleur, sans avoir laissé dans ma vie d'autre parfum qu'une âcre senteur d'amours flétries et de chair consumée! C'est

presque depuis la fin de mon enfance et le commencement de la vôtre que je souffre silencieux; mes lèvres ne peuvent se faire ainsi tout d'un coup à prononcer seul, même à voix basse, ce nom que mon âme a si longtemps murmuré...

Tout cela était dit sur un ton bas, étouffé, comme en sourdine; mais l'âme, à défaut de la voix, vibrait dans les paroles.

Alice se pencha vers le jeune homme, qui, contenant sa voix et son geste, mais impuissant à maîtriser l'expression de ses traits et le feu de son regard, semblait tout prêt à l'étreindre dans ses bras pour l'emporter au loin.

— Ah! dit-elle, en voilant d'un pli de sa paupière l'éclat inaccoutumé de son calme regard, subitement avivé, vous m'aimez toujours de même?.. Moi aussi, allez! je vous aime bien maintenant!

Et sa main longue, svelte et diaphane, aux ongles pâles, mais polis et lustrés, — main de patricienne du XVI[e] siècle, — se posa sur l'épaule de Pierre, qui tressaillit et brusquement se leva.

La jeune femme le regardait maintenant avec fierté, presque avec défi, étonnée qu'il ne fût plus à ses pieds, mais assurément très éloignée de tout sentiment de confusion. Jamais port de tête plus altier n'accompagna pareil oubli du devoir.

— Alice, taisez-vous, de grâce! murmura le jeune homme, en se retournant vers le grand salon, comme s'il eût craint réellement que quelque étincelle perdue de ce brûlant dialogue, imparfaitement étouffé, n'eût jailli jusque dans l'autre pièce.

De fait, un bruit venait de se produire. M[me] de Vercillac avait quitté sa place et, laissant sa belle-sœur endormie, se dirigeait vers la porte, mais sans même jeter un regard du côté des deux interlocuteurs. Alice et Pierre demeurèrent un instant muets et interdits. Mais la porte était à peine refermée que Pierre reprenait :

— Vous vous trompez; je ne vous aime plus, je ne peux plus vous aimer comme autrefois; ne vous appartenant plus, vous ne sauriez m'appartenir, et mes rêves eux-mêmes répugneraient désormais à vous faire complice de mes sentimens.

— Oh! dit Alice, en se levant à son tour et en s'approchant du jeune homme à pas lents, croyez-vous vraiment qu'il suffise d'invoquer les répugnances et les délicatesses d'une âme droite et pure pour se débarrasser du joug poignant de l'amour? J'ai expérimenté moi-même l'inutilité du procédé.

— Vous avez, vous, une excuse peut-être, dit Pierre avec tristesse : abandonnée, trahie...

— Moi, trahie? Moi, abandonnée? interrompit Alice avec un sourire plein d'une amère fierté... Tenez, lisez!

Elle prit sur le guéridon où elle l'avait jetée tout ouverte la lettre qui avait amené cet étrange et douloureux colloque. Pierre

reconnut l'écriture; il eût voulu ne pas lire, devinant que cette lettre contenait de quoi achever sa déroute, mais il ne sut pas résister à la tentation. Et il lut avec stupeur :

« Ma chère Alice,

« Bien que les termes où nous vivons ne comportent guère la célébration d'un anniversaire de mariage, je ne puis oublier qu'il y aura demain un an que vous êtes devenue ma femme. Rien d'étonnant donc à ce que je choisisse cette date pour reparaître à Givré, où ma présence est d'ailleurs nécessaire, au moins pour quelques jours.

« Pas plus aujourd'hui qu'à l'époque de mon départ, je ne soupçonne le motif de votre froideur à mon endroit, de cette froideur inexpliquée qui m'a contraint de m'éloigner pour laisser le champ libre à vos mélancolies et sauvegarder mon amour-propre, en même temps que notre commune dignité. Les muettes rigueurs dont vous m'avez accablé sont toujours, et plus que jamais, une énigme pour moi, mais peut-être ne trouverez-vous pas étrange que je choisisse la date de demain pour une nouvelle tentative d'éclaircissement et de conciliation.

« Veuillez croire, en tout cas, que mon affection pour votre personne, quelque discrète et mesurée que l'ait rendue votre conduite, restera toujours au niveau de mes devoirs envers la comtesse de Givré.

« Cette lettre ne me précédera vraisemblablement que de quelques heures.

« Tout vôtre.

« GIVRÉ. »

Ainsi, ce n'était pas Raymond qui avait quitté sa femme, comme on avait trouvé si simple de le croire, comme lui, Pierre, tout le premier, l'avait admis sans effort, presque sans étonnement ! C'était Alice qui avait rebuté son mari par sa froideur, par une antipathie soudainement affirmée; c'était elle qui de ses mains avait relâché ces liens flottans où n'étaient plus captifs que deux noms et deux dignités !.. Mais alors, l'amour, l'amour seul avait pu engendrer cette haine ou ce dégoût... Depuis quand donc était-il aimé ?

— Alice, vous m'aimiez !.. Se peut-il ?.. Depuis quand ?.. Oh ! dites-le, ne craignez pas de le dire. Ce seul écho que doive trouver ma longue et secrète invocation, nous l'étoufferons ici. N'ayez ni inquiétude, ni scrupules, ni honte, ni angoisse ; si j'ai pu vous troubler par ma présence, je saurai vous apaiser par ma retraite.

— Oui, vous partirez ! dit Alice avec amertume. C'est un remède cela... pour vous. Mais moi ?.. Pourquoi avez-vous parlé ?

— Que voulez-vous dire ?

— Je veux dire, répondit Alice, qu'il y a de vagues compromis que la conscience fait avec le cœur, et que le langage éclaire ; qu'il est des sentimens secrets qu'on berce et qu'on endort d'une muette chanson de l'âme, mais qu'un seul mot réveille. Pourquoi m'avoir éclairée, pourquoi m'avoir réveillée, si vous deviez, à mon premier cri de détresse, songer à la fuite, cette banale lâcheté ?.. Vous me demandez depuis quand je vous aime ? Le sais-je ? Peut-être aussi depuis l'enfance. Est-ce que nous savons au juste la nature d'un sentiment qui a grandi sournoisement avec nous-mêmes, tant qu'un murmure ou un soupir exhalé près de nous, se faisant, à l'heure opportune, le complice de ses ardeurs déguisées, ne lui a pas arraché le cri qui nous oblige à le connaître par son nom ? Longtemps vous avez soupiré si bas que je ne vous ai pas entendu ; mais, un jour, vous m'avez librement et clairement exprimé votre amour, et votre aveu m'est resté dans l'oreille, votre tendresse m'est entrée dans le cœur, et tout cela, plus tard, à l'heure des premières déceptions, des comparaisons involontaires, m'a cruellement ravagé l'âme... Certes, je ne croyais avoir pour vous, lorsque je me suis mariée, que de la sympathie, de l'estime, de l'amitié, avec une sorte de mystérieuse et vague jalousie qui me poussait à désirer que votre existence fût, le plus possible, liée, inféodée à la mienne... Peut-être, après tout, vous aimais-je déjà...

Pierre écoutait, navré, charmé, en proie à tous les sentimens contraires que fait naître en un cœur droit l'antagonisme de la passion et du devoir. Toutefois, l'impression chez lui dominante était l'effroi, parce qu'il était désormais fixé sur la force de résistance que l'on peut attendre de la raison lorsque l'amour vous tenaille le cœur et la chair. Dorénavant, il ne lui serait plus permis de se fier aux étiquettes de ses sentimens, à ces étiquettes que l'on rédige soi-même avec quelque complaisance, pour s'épargner de trop dures humiliations lorsqu'on inspecte et qu'on inventorie son âme. L'explication de l'indulgence dont nous usons habituellement envers nous-mêmes est tout entière dans cette faculté que nous avons de baptiser nos sentimens et nos actes à notre gré ; nous appelons aspiration de l'âme ce qui est désir ; passion, ce qui est volupté ; entraînement fatal, ce qui est élan volontaire ; catastrophe, ce qui est imprudence ; chute inévitable, ce qui est déchéance voulue : nous mettons en vers toute la prose qui est en nous.

— Puissent mes propres souffrances, dit le jeune homme en s'inclinant devant Alice, me faire pardonner celles que je vous ai causées ! Avant huit jours, j'aurai quitté Bourville.

— Encore ! fit Alice avec un accent et un geste d'impatience, presque de colère.

— Je dois, je veux vous sauver, dit Pierre.

— De qui? De vous?.. Malheureux, c'est de moi-même qu'il faudrait me sauver!

Elle eut, en disant ces mots, un regard suppliant et désolé. Pierre sentit qu'une compassion pleine de tendresse le pénétrait tout entier et amollissait son courage.

— Vous sauver de vous-même? dit-il. Et comment le pourrais-je faire autrement qu'en vous fuyant?

Alice lui prit la main.

— En restant près de moi, dit-elle avec un sourire attristé, pour me soutenir et pour me conseiller. Seule, c'est-à-dire sans vous, s'il me fallait affronter la présence de mon mari, ses reproches muets ou formulés, ses tentatives de réconciliation, que deviendrais-je!.. Songez qu'à vous entendre, à vous deviner surtout, j'ai perdu toute foi religieuse. Puis-je avoir une croyance que vous n'avez pas?.. Eh bien! à quels sentimens, à quelles idées vais-je rattacher ma vie et rallier mon honneur, sinon aux sentimens et aux idées que je tiendrai de vous, que je puiserai dans votre cœur et dans votre raison?

A ce moment, des bruits de pas et de portes résonnèrent dans le vestibule, et, deux secondes plus tard, le comte de Givré, précédé de la marquise, entrait dans le grand salon. Tandis que M^lle Herminie, réveillée en sursaut, quittait ses retranchemens pour aller au-devant de son neveu, Pierre lançait à Alice un regard plein d'exhortations et d'angoisses, auquel répondait vite un rassurant coup d'œil. La pâleur habituelle de la jeune femme ne permettait guère de lire sur son visage le secret de ses émotions; quant à sa contenance, elle était redevenue ferme, et ce fut d'un pas tranquille que la comtesse se dirigea vers son mari. Celui-ci semblait avoir dépouillé, en même temps que sa pelisse de voyage, toute trace de fatigue et toute avarie de toilette; il apparaissait radieux d'élégance, dans son prestige d'imperturbable correction.

— Ma chère, dit-il en embrassant sa femme sur le front, j'arrive de Nice en droite ligne, mais j'arrive à temps. Trente et quelques heures de chemin de fer pour avoir la joie de t'embrasser aujourd'hui, 24 novembre, avant minuit! Il est à peine onze heures; je suis presque en avance... Mais j'aurais bien pu être en retard, car, soit dit sans reproche, tu as négligé de m'avertir que tu avais quitté Givré pour Bourville; heureusement, je m'en suis douté, et je suis venu ici directement... Bonjour, Pierre!

Alice ne répondit rien. Ce tutoiement, habitude d'enfance qui lui avait toujours paru fort naturelle, la choquait incroyablement. Elle avait beau se dire que Raymond ne pouvait, à moins de révéler toute la profondeur de leur mésintelligence, recourir, en un pareil moment et en présence de pareils témoins, à des formules cérémonieuses,

elle était à la fois surprise et gênée de s'entendre tutoyer par son mari. Pourquoi ne lui parlait-il pas comme il lui avait écrit? — Quant à Pierre, il serra la main que Raymond lui tendait, mais il le fit avec une répugnance dont il se demanda tout bas la cause. Il n'avait, après tout, qu'un bien léger méfait sur la conscience : un simple baiser, qui s'était fourvoyé dans des cheveux blonds. Encore avait-il courageusement, sinon victorieusement lutté contre cette vénielle défaillance. Il fut obligé de s'avouer que l'impression répulsive qui s'interposait entre Raymond et lui procédait tout uniment de la jalousie, d'une jalousie d'autant plus douloureuse et plus amère qu'il se croyait en droit maintenant de considérer le mari d'Alice comme le larron de son bonheur; il n'avait ni le temps ni le sang-froid nécessaires pour se rappeler toutes les barrières qui l'avaient séparé de M^{lle} de Vercillac, avant de le séparer de la comtesse de Givré.

Le marquis, accourant au bruit, arrivait à la porte. Il fut saisi d'étonnement en apercevant Raymond. Néanmoins, il l'embrassa, en lui disant à l'oreille :

— Est-ce le retour de l'enfant prodigue et faut-il tuer le veau gras?

— Je vous demande pardon, dit Raymond, s'adressant au marquis et à la marquise, de ne vous avoir pas prévenus. Mon retour, non plus que mon départ, n'a rien eu de prémédité. Donnez-moi une chambre quelconque. D'ailleurs, si mon séjour dans les Ardennes devait se prolonger, Alice et moi nous rentrerions à Givré.

Sur ces mots, l'on se dit bonsoir. Mais, en embrassant de nouveau sa femme, Raymond l'attira un peu à l'écart, et, la regardant droit dans les yeux :

— Personne ne sait ici la vérité sur l'origine de notre séparation? demanda-t-il.

— Personne, répondit Alice.

— C'est bien, reprit Givré. Veuillez continuer de me laisser l'apparence de tous les torts. Question d'amour-propre.

Tel fut ce premier entretien, après lequel chacun des hôtes du château se mit en devoir de gagner sa chambre, tandis que Pierre, enveloppé dans un vaste caban, reprenait, singulièrement pensif et chagrin, sous les rafales, le chemin de son pavillon, cherchant sans le trouver un prétexte pour abriter la fuite par laquelle il méditait de se soustraire au danger. — Il n'avait pas songé un seul instant à accepter le rôle de conseiller, de directeur laïque, qu'Alice, avec plus ou moins de bonne foi, paraissait vouloir lui imposer; averti par sa propre faiblesse, il était trop sur ses gardes et se défiait trop de lui-même pour devenir la dupe d'aussi misérables compromis.

HENRY RABUSSON.

*(La dernière partie au prochain n°.)*

# LE VATICAN ET LE QUIRINAL DEPUIS 1878

## II[1].

### LE PAPE LÉON XIII ET L'ITALIE SOUS LE RÉGIME DE LA LOI DES GARANTIES.

« La situation de la papauté est intolérable. » Qui s'est ainsi exprimé, et cela publiquement, et à plusieurs reprises? Ce n'est pas Pie IX, dans l'emportement d'une de ces éloquentes improvisations où l'impétueux vieillard exhalait librement ses colères, c'est Léon XIII, le pape politique et diplomate, au langage toujours mesuré et ne livrant rien au hasard, le pape dont les libéraux vantaient d'avance la modération et la prudence, le pontife pacificateur qui s'est manifestement donné pour mission de mettre partout un terme aux luttes religieuses. Le pays où les idées de transaction eussent été le mieux accueillies du pouvoir civil et de la masse des fidèles est celui où le saint-siège s'est montré le moins enclin à la conciliation; l'état sur le territoire duquel la papauté a sa résidence est celui où l'église garde envers ses adversaires l'attitude la plus fière et la plus hautaine. S'il a signé la paix avec le tsar, protecteur officiel du schisme; si, dès son avènement, il a ouvert des négociations avec l'hérétique empereur que son prédécesseur traitait

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 novembre 1882, *le Pape Léon XIII et l'Europe.*

d'Attila; s'il témoigne tant de répugnance à rompre avec les libres penseurs qui gouvernent la France, Léon XIII se refuse à toute trêve avec la monarchie dont il habite la capitale. Au milieu de l'Italie unifiée, devant l'ennemi triomphant qui campe au pied de ses murs ouverts, le Vatican, sans espoir de secours du dehors, demeure comme une forteresse qui refuse de se rendre et de cesser le feu. Malgré ses défaites successives et l'abandon de ses anciens alliés, le saint-siège, loin d'accepter les conditions des vainqueurs, exige, pour négocier, qu'ils commencent par se retirer.

D'où vient cette persistante obstination à ne pas s'incliner devant les faits et à repousser des conditions que des vaincus pourraient trouver avantageuses? Qu'y a-t-il au fond de cet inflexible *Non possumus,* encouragé par l'adhésion presque unanime de l'épiscopat? Est-ce rancune ou point d'honneur? Est-ce pieuse infatuation fondée sur de mystiques espérances en la prochaine intervention des puissances invisibles? Est-ce humaine confiance dans les retours de la fortune, calculs politiques sur l'instabilité des états et la mobilité des gouvernemens et des peuples? La situation du saint-père dans la Rome italienne est-elle aussi intolérable que se plaît à le répéter le circonspect successeur du véhément Pie IX? La politique de pacification inaugurée partout en Europe par Léon XIII est-elle hors de mise au sud des Alpes? En un mot, quel est le présent, quel est l'avenir que laisse à la papauté la sécularisation de Rome? De tous les problèmes posés par les révolutions contemporaines à la courte sagesse des hommes d'état et à l'ignorante présomption du siècle, il en est peu d'aussi délicats et d'aussi compliqués, parce qu'aucun n'offre autant de prise aux passions politiques ou religieuses et moins de prise à la force. Pour notre part, si nous osons l'étudier ici, c'est avec l'indépendante sincérité d'un esprit avant tout soucieux d'envisager les diverses faces des questions; c'est en spectateur ou en témoin, écoutant et laissant parler tour à tour les deux adversaires, gardant à l'un le respect auquel a droit plus que jamais dans son apparente déchéance la plus haute autorité morale du globe, et conservant pour l'autre la sympathie qu'impose à tout libéral un gouvernement qui d'une nation asservie a su faire un peuple libre.

## I.

« Qu'avez-vous fait du pape et de la liberté de l'église? disent aux maîtres temporels de Rome les défenseurs attitrés ou les avocats officieux du saint-siège. Où sont vos promesses au monde catholique et de quelle façon avez-vous appliqué votre spécieuse devise

de naguère : L'église libre dans l'état libre? Est-ce en ressuscitant indirectement l'*exequatur* et le *placet* royal, après en avoir hautement répudié l'héritage? en contestant au pape la libre nomination des évêques après la lui avoir publiquement abandonnée? Est-ce en revendiquant, à Naples et en Sicile, vous, les spoliateurs du saint-siège, les privilèges du « patronat royal » concédé autrefois, en échange de ses services à la chaire romaine, à une dynastie renversée par vos intrigues? Est-ce en retirant perfidement à l'église de la main gauche ce que vous lui aviez solennellement donné de la main droite (1)? Est-ce en enrôlant dans vos troupes les clercs italiens et en dispersant les pacifiques milices qui, de tout temps, ont été les plus vaillans auxiliaires du saint-siège dans les grandes luttes du catholicisme? Si, à vos yeux, le pape et l'église sont libres dans votre Rome capitale, quelle idée vous faites-vous donc de leur liberté? Le pape est-il libre parce qu'il n'a pas les fers aux mains et qu'il ne gît point sur la paille au fond de la prison Mamertine? Est-il libre parce qu'il habite le radieux palais des Bramante et des Raphaël, et qu'autour de lui se meut une petite cour ecclésiastique silencieuse et docile? parce que, au-dessous de la colonnade du Bernin, il n'y a pas de carabiniers italiens chargés d'interdire l'entrée de sa demeure et qu'on ne lui a pas encore défendu de recevoir l'obole des fidèles? Est-il libre parce qu'il peut circuler dans les longues galeries du Vatican, au pied des bustes ou des statues des Césars que le Christ a vaincus, et que l'été il peut, à toutes les heures du jour et de la nuit, respirer sans obstacle les miasmes de la fièvre dans les jardins du Vatican? Si c'est là le tout de la liberté pontificale, le saint-père est libre (2). Mais est-ce pour cela seulement que le pape est pape? Est-ce pour vivre enfermé dans un palais, y écrire des encycliques et y fêter à huis-clos les solennités que votre présence lui interdit de célébrer publiquement dans les basiliques élevées par la papauté avec l'or de toutes les nations? »

A ces ardentes invectives, auxquelles un ancien ministre français prêtait naguère la chaleur de son éloquence, qu'opposent les défenseurs de l'Italie et de la monarchie unitaire? A y regarder de près, les plus habiles répondent par une série de distinctions. Toutes ces lamentations sur l'auguste captif du Vatican reposent, à les en croire, sur une triple ou quadruple confusion. Il y a confusion entre la situation de l'église dans le royaume d'Italie et la situation personnelle du souverain pontife à Rome; confusion entre le pape, en tant que chef de la catholicité, et le pape, en tant qu'évêque de la ville éternelle; confusion entre le rôle extérieur ou les pompes tra-

(1) Expression de Léon XIII, lettre au cardinal Nina, 1878.
(2) É. Ollivier, *le Pape est-il libre à Rome?* Paris, 1882.

ditionnelles de la papauté et les fonctions essentielles du chef de l'église; confusion enfin entre ce qui, depuis 1870, est la conséquence directe de la suppression de la royauté pontificale et ce qui est simplement le résultat de l'état de guerre actuel entre la chaire romaine et le pouvoir laïque. Pour faire justice de ces reproches, il n'y a qu'à distinguer entre eux.

L'épiscopat italien, affirment-ils, le clergé régulier et séculier du royaume, tous les corps ecclésiastiques de la péninsule pourraient être vexés et persécutés des Alpes à l'Etna sans que, pour cela, le pape fût gêné dans sa fonction cosmopolite de docteur ou de maître suprême du monde catholique. La nomination des évêques, la jouissance des menses épiscopales, le « patronat royal » de Naples et de Sicile, ce sont là des affaires proprement italiennes, qui ne touchent pas plus la liberté personnelle du pape que le choix des évêques en France, en Allemagne, en Amérique, aux antipodes. Il faut laisser là l'épiscopat et le clergé italiens, l'*exequatur* et le *placet* royal, choses dans lesquelles l'Italie est plus large que la plupart des états catholiques en paix avec l'église. Il faut oublier les congrégations, que la monarchie unitaire a supprimées comme corporations privilégiées officiellement reconnues, mais, qu'à l'inverse de plusieurs puissances catholiques, elle laisse se reformer librement sous ses yeux, reprendre au grand jour la vie commune, et racheter au nom de leurs membres les biens que l'on reproche au fisc de leur avoir enlevés. Ce sont là, encore une fois, des affaires d'ordre intérieur que chaque peuple règle à sa guise; et, si les catholiques trouvent à cet égard les Italiens trop défians, hostiles même si l'on veut, comment ne voient-ils pas que cela tient pour une bonne part à l'hostilité que l'église n'a cessé de témoigner au nouveau royaume?

« Quant au pape, en quoi, continuent les défenseurs de l'Italie, sa liberté de pontife a-t-elle jamais été entravée par nous? Quelle est la liberté dont il a besoin? N'est-ce pas celle de régler selon son jugement, ou mieux selon l'inspiration divine, la foi des fidèles et la morale catholique? Eh bien! qu'on nous cite un seul cas où cette autorité, le pape l'ait depuis treize ans exercée avec moins de liberté que lorsqu'il possédait encore un pouvoir temporel (1)? Laquelle des fonctions du souverain pontife a été par nous interdite au pape? Quand a-t-il, de notre part, rencontré des obstacles à la promulgation des dogmes, à la béatification des saints, à la condamnation des impies? Quand a-t-il trouvé une barrière dans sa libre communication avec les fidèles ou avec l'épiscopat des deux mondes, avec les gouvernemens catholiques ou hétérodoxes?

(1) R. Bonghi, *Leone XIII e il Governo italiano*, 1882, p. 25.

Les actes mêmes du pape et du sacré-collège n'ont-ils pas, depuis 1870, hautement témoigné de leur liberté ? N'avons-nous pas entendu Pie IX flétrir impunément rois et empereurs, et n'avons-nous pas vu le conclave de 1878 élire un pape sans se préoccuper des vieilles prérogatives des puissances ?.. Léon XIII n'a-t-il pas canonisé Benoît Labre ? N'a-t-il pas auprès de lui des ambassadeurs qui ne lui soufflent pas toujours une politique sympathique à l'Italie ? Ne reçoit-il pas au Vatican des pèlerins, italiens ou étrangers, qui l'acclament dans l'enceinte même de la capitale avec des cris qu'en dehors du palais apostolique, l'autorité temporelle serait obligée de poursuivre comme séditieux ? Si, comme vous l'affirmez, le saint-père est gêné en quelque chose, s'il ne se sent pas libre, c'est uniquement dans le rôle tout extérieur de la papauté, dans la célébration publique de cérémonies auxquelles sa présence ne fait que donner un éclat de plus. Vous vous plaignez de ce qu'à la fête du *Corpus Domini*, Léon XIII ne puisse, agenouillé sur la *sedia gestatoria*, porter l'hostie consacrée autour de la colonnade du Bernin ; vous vous indignez qu'il ne puisse solennellement aller à Saint-Jean-de-Latran prendre possession de sa cathédrale traditionnelle ; mais, dans ce cas, c'est moins le pape que l'évêque de Rome qui est la victime des mauvais jours, et, ses fonctions d'évêque de Rome, le souverain pontife les exerce d'ordinaire, depuis des siècles, par l'intermédiaire du cardinal vicaire. Ni la procession du *Corpus Domini* sur la place Saint-Pierre, ni la bénédiction *urbi et orbi* du haut de la *loggia* de Maderno ne sont, pensons-nous, de l'essence des fonctions pontificales, et fût-il impossible à la papauté comme au catholicisme de se passer de ces fastueuses cérémonies, quand les avons-nous jamais prohibées ? Plus respectueux que d'autres gouvernemens des manifestations extérieures du culte, nous n'avons interdit à Léon XIII aucune procession, aucune pompe religieuse. Il ne dépend que de lui seul d'accomplir publiquement toutes ses fonctions d'évêque ou de pape. Qu'il s'asseye sur la *sedia gestatoria*, qu'il monte à la tribune de Saint-Pierre ou qu'il descende sur la place Vaticane, le chemin lui est ouvert. S'il ne le fait point, s'il persiste à s'enfermer dans son palais, ce n'est pas que nous l'y tenions emprisonné, c'est qu'en dépit des années, il s'obstine à porter devant les peuples le deuil de la royauté pontificale. Léon XIII est-il captif, il n'a d'autres chaînes que l'opiniâtreté de son entourage, il n'a d'autres geôliers que les conseillers qui le condamnent à demeurer cloîtré dans le Vatican (1). »

(1) Quelques écrivains, M. É. Ollivier entre autres, ont affirmé que, lors de l'élection de Léon XIII, la police italienne avait fait prévenir le Vatican qu'il y aurait danger pour le nouveau pontife à se montrer au peuple et à officier à Saint-Pierre. Les feuilles italiennes les plus autorisées ont démenti ce bruit.

« — Léon XIII, dites-vous, n'a qu'à sortir, répliquent les cléricaux; il est maître d'officier à Saint-Pierre et dans les basiliques; il peut à son aise se promener dans la ville ou la campagne; mais, s'il se montre dans vos rues, lui garantissez-vous qu'il n'y rencontrera pas d'outrages, de violences mêmes? Votre police saurait-elle mieux le protéger qu'elle ne fait les pèlerins impunément insultés aux portes du palais apostolique? Si Léon XIII n'a pas quitté le Vatican, Pie IX, après la mort, est sorti de Saint-Pierre, et vous savez à travers quelles scènes de désordre le corps du bienheureux pontife est parvenu à Saint-Laurent hors les murs? La haine des hordes de sectaires que vous abritez dans Rome aurait-elle eu plus de respect pour Léon XIII sortant de jour en carrosse que pour Pie IX mort, transporté de nuit à son tombeau? Faudra-t-il, pour être en sécurité, que le saint-père sorte incognito? Devra-t-il se déguiser ou ne sortir qu'en voiture fermée, fenêtres closes, comme un voleur qui a peur d'être reconnu? Certes, s'il voulait vous embarrasser et démasquer votre hypocrisie, s'il ne craignait d'exposer sans nécessité la dignité pontificale, Léon XIII n'aurait qu'à suivre votre conseil, à monter en voiture et à franchir le pont Saint-Ange. Son passage dans le Corso provoquerait assurément plus d'émotion que celui du roi Humbert. Avez-vous songé à l'impression que ferait dans Rome une soudaine apparition du pape en soutane blanche, en camail rouge, traversant, dans son carrosse traditionnel, la place Colonna ou la place du Peuple? Savez-vous quel retentissement aurait en Italie et dans tout l'univers catholique, l'*hosanna* des fidèles agenouillés, entremêlé au *Crucifige* des impies? Votre police, presque également effarée des *vivat* des Romains et des imprécations des sectaires du dehors, serait bientôt contrainte de se déclarer incapable de maintenir l'ordre. S'il ne donne pas au monde cette démonstration pratique de votre impuissance à lui assurer la liberté, c'est que Léon XIII répugne à voir de ses yeux la ville des apôtres souillée par l'impiété et l'athéisme, à voir la croix arrachée du Capitole et le Calvaire renversé du Colisée, à être témoin enfin de la déchristianisation systématique et du travestissement païen de la métropole de l'église. »

A ce langage, les adversaires du pouvoir pontifical ne font pas faute de se récrier. Ils demandent ironiquement aux catholiques de quelle manière ils entendent la liberté d'un pape. Est-ce une garantie contre les attaques des fous ou l'insolence des exaltés? « Certes, ripostent-ils, Léon XIII n'est pas libre si, pour sortir du Vatican, il veut être assuré qu'il verra tous les hommes se découvrir et toutes les femmes s'agenouiller devant lui; s'il faut qu'on lui garantisse que personne ne lui jettera une parole d'insulte ou un coup de

sifflet (1). Mais, à une époque de passions religieuses et politiques comme la nôtre, qui donc, pape, roi, ou parlement est assuré d'être toujours respecté? Quel pouvoir, quel souverain peut se flatter d'être à l'abri de l'outrage ou de la violence? Le tsar de Russie peut sur son passage rencontrer des bombes et l'empereur d'Allemagne des arquebusades; comment des contemporains de Soloviel et de Sophie Pérovsky, de Hœdel et de Nobiling, de Moncasi et de Passanante ne confesseraient-ils pas qu'à cet égard la royauté est une assurance manifestement insuffisante? Vous prétendez qu'il n'y a de sécurité ni de liberté que dans la souveraineté; et, d'après votre raisonnement, le monarque le plus absolu ne serait pas libre! Mais pourquoi le pape se montrerait-il sous ce rapport plus exigeant ou plus timide que les princes dont la vie est en butte à mille conspirations? Pourquoi redouterait-il plus une parole malsonnante ou un geste équivoque qu'un prince temporel une balle ou un poignard? Car, jusqu'ici, malgré les haines amassées contre l'église, aucun bras en Italie ne s'est levé contre la vie du pape. Et, si quelqu'un a le droit de redouter une insulte plus qu'une bombe, est-ce le serviteur des serviteurs du Christ, le vicaire de celui qui a dit de tendre la seconde joue à la main qui vous frappe? Non, prêter à Léon XIII de telle craintes, c'est faire injure à son caractère ou à sa piété. S'il n'ose paraître hors du Vatican, c'est moins par peur de dangers que son courage braverait sans hésitation, ou par appréhension d'inconvenances que notre police réprimerait promptement, que par crainte d'être accueilli dans les rues de Rome avec la pieuse vénération des uns et l'indifférence des autres, par crainte de montrer lui-même au monde qu'il est libre de ne plus pouvoir crier à la persécution et à la captivité. Là, pour les hôtes du Vatican est le vrai danger. Assurément, il peut être désagréable au saint-père de parcourir en simple particulier les rues de la ville où ses prédécesseurs ont si longtemps régné; il peut lui être pénible d'assister en spectateur impuissant à la transformation moderne de Rome, à la sécularisation de la ville éternelle; mais, de ce que, dans la Rome italienne, le pape serait exposé à rencontrer des spectacles choquans pour ses yeux, exposé à passer devant des chapelles hétérodoxes, naguère reléguées en dehors des murs, ou à découvrir à l'étalage des libraires des livres condamnés par l'index, s'ensuit-il vraiment que Léon XIII n'est pas libre de sortir du Vatican? En quelle ville alors, en quelle capitale de l'Europe le souverain pontife se senti-

(1) « Certo Leone XIII non è libero, se vuol esser sicuro che, uscendo, nessuno gli gitti una parola d'insulto o un fischio... » (Bonghi, *Leone XIII e il Governo italiano*, p. 27.)

rait-il plus libre, car en quel pays moderne oserait-il se flatter d'échapper aux scandales qui pourraient blesser ses yeux dans les rues de la capitale de l'Italie? »

Et, poussant à bout ce raisonnement, les avocats de Rome capitale se font fort de démontrer qu'en proclamant ainsi la liberté du pape inconciliable avec la laïcisation de la ville où il réside, on la déclare incompatible avec la liberté extérieure des cultes et des doctrines, c'est-à-dire avec notre civilisation et nos libertés modernes. Ce qui vous blesse à Rome, disent-ils à leurs adversaires, ce n'est pas une restriction à la liberté pontificale, mais bien la liberté accordée à tous, aux hérétiques, aux indifférens, aux libres penseurs aussi bien qu'aux catholiques. Ce que, d'après vous, les yeux du saint-père ne sauraient tolérer à Rome, ce dont vous vous montrez si choqués chez nous, c'est ce qui se voit partout ailleurs depuis déjà près d'un siècle. Si, pour qu'un pape se sente libre, il faut qu'il n'aperçoive rien sur son chemin qui méconnaisse son autorité, Léon XIII fait bien de s'enfermer dans les murs du Vatican, au milieu de ses marbres païens et de ses fresques chrétiennes. Évidemment, avec une pareille conception de la liberté, un pape ne peut être libre que dans la souveraineté, et dans une souveraineté absolue, théocratique et forcément tyrannique, qui des lois de l'église fasse les lois du pays, qui gouverne l'état comme un couvent ou un pensionnat. Et généralisant leur conclusion, les plus hardis la formulent en axiome : « Pour le pape comme pour l'église elle-même, nous le savons dès longtemps, il n'y a jamais eu de liberté que dans la domination. »

Il est hors de doute que le pape se considérant comme le représentant direct du Christ, comme l'organe vivant de la divinité, a une façon particulière d'entendre la liberté. Pour lui, comme pour beaucoup de fidèles, le pape n'est libre que là où son pouvoir spirituel est pleinement reconnu. Aux yeux d'un grand nombre de catholiques, la liberté du pape, la liberté même de l'église, consiste avant tout dans la reconnaissance de sa mission divine et dans le respect de ses commandemens : le libre exercice de son ministère leur semble lié à la soumission à ses lois. Cette manière de concevoir la liberté de l'église comme l'exercice de son autorité, en vertu de droits imprescriptibles devant lesquels les sociétés doivent se courber, est une des choses qui ont fourni le plus d'argumens aux ennemis du catholicisme, le plus de prétextes pour lui refuser, avec l'autorité qu'il réclamait, la liberté que des libéraux ne sauraient logiquement lui dénier. Une pareille difficulté doit naturellement être plus grande à Rome où siége le maître infaillible de la foi; les catholiques s'y montrent plus enclins à confondre la liberté

que tous lui doivent avec l'obéissance que les fidèles seuls lui peuvent témoigner (1).

Les droits et prétentions auxquels l'église a tant de peine à renoncer ailleurs, elle ne peut se résigner à les abandonner à Rome. Aux yeux du saint-siège et de la plupart des catholiques, Rome n'est pas une ville ordinaire; ce n'est ni une cité italienne, ni une capitale moderne; c'est la ville des apôtres et la métropole de la catholicité. C'est l'héritage de Pierre, la propriété de l'église universelle. Le respect, les droits, les privilèges qu'ils demandent pour leur chef, les fidèles sont tentés de les revendiquer pour la ville où ce chef réside. L'inviolabilité réclamée pour sa personne, ils voudraient l'étendre non-seulement à son palais, mais à tout le sol romain. Cette Rome que le saint-siège avait refaite à son usage et à son image, c'était pour la papauté et les fidèles une véritable ville sainte. La sécularisation de la cité des apôtres est à leurs yeux une profanation; l'érection dans ses murailles d'écoles libres penseuses, la construction d'églises hétérodoxes, la publication de feuilles impies, leur semblent un sacrilège. On sait la honte et la douleur des chrétiens du moyen âge à la pensée que Jérusalem et le tombeau du Christ étaient aux mains des infidèles. Rome au pouvoir des Italiens, Rome souillée par l'impiété et contaminée par l'hérésie, inspire au clergé et à nombre de catholiques un sentiment analogue. A une autre époque, il en aurait pu sortir des croisades. Dans la conscience catholique, Rome faisait en quelque sorte partie de la papauté, le siège de Pierre et la ville éternelle s'étaient pour ainsi dire incorporés l'un à l'autre. Entre le Janicule consacré par la crucifixion du chef des apôtres et le Colisée baigné du sang des martyrs, la liberté des sectes, la liberté de la presse, la liberté d'enseignement, la liberté de réunion et d'association, avec leurs inévitables attaques à la foi catholique, prennent l'aspect d'outrage personnel à l'hôte du Vatican. L'apothéose publique de Garibaldi ou de Mazzini, un congrès de francs-maçons ou de libres penseurs, tel qu'il a été plusieurs fois question d'en convoquer à Rome, est dénoncé comme un attentat contre le souverain pontife.

La papauté a d'autant plus de peine à se résigner à la sécularisation de son antique capitale que, au milieu de la transformation de l'Europe moderne, elle s'était efforcée de conserver à Rome, au gouvernement, à l'administration, le caractère chrétien que la révolution a partout effacé ailleurs. Pour le saint-siège, le petit état

(1) « Il faut, a dit par exemple Léon XIII lui-même, que le docteur universel de la foi, le vengeur de la morale chrétienne ait le libre pouvoir de fermer l'accès à l'impiété, et de maintenir la pureté de l'enseignement catholique. » (Lettre de Léon XIII au cardinal-vicaire, mars 1879.)

romain n'était pas seulement une demeure tranquille; aux yeux de ses maîtres, c'était un état modèle, le seul qui demeurât soumis aux lois de Dieu et de l'église, le seul qui s'efforçât de réaliser sur la terre l'image de la Jérusalem céleste. Ce qui, chez lui, semblait défaut à la plupart des laïques était vertu et qualité pour ses recteurs ecclésiastiques (1). Avec l'occupation italienne, Rome est tombée de ce haut rang, elle a été ravalée au niveau des capitales vulgaires, elle a cessé de remplir sa vocation providentielle. Le pape ne peut pas, par sa présence dans les rues souillées de la nouvelle Jérusalem, avoir l'air d'en reconnaître la déchéance et d'en sanctionner la profanation. Une dernière considération, et non la moindre peut-être, a, depuis 1870, retenu le souverain pontife au fond de son palais solitaire. Quand il ne serait pas arrêté par la crainte de paraître consentir tacitement à ce qui pour lui est à la fois une spoliation et un sacrilège, le sentiment de sa dignité, de la dignité du siège apostolique suffirait à l'empêcher de franchir le seuil où veille sa garde suisse. Pas plus que Pie IX, Léon XIII ne redoute les injures, les sifflets, les menaces des fanatiques d'irréligion qu'il pourrait rencontrer sur son passage. Comme Pie IX, comme autrefois Pie VI ou Pie VII, il saurait au besoin braver d'autres dangers; mais, de même que Pie IX, Léon XIII ne se croit pas permis d'exposer sans nécessité la dignité pontificale à des affronts ou à des injures. Le pape et le sacré-collège s'en pourraient même faire scrupule. On sait avec quel soin pieux le clergé et les fidèles ont de tout temps soustrait les choses saintes, la croix, les vases sacrés, les images ou les reliques des saints aux outrages des impies et aux profanations. Or, pour les catholiques, la personne même du pape, représentant de Dieu sur terre, image vivante du Christ, est chose sacro-sainte; il serait coupable de l'exposer à l'irrévérence et aux indécens sarcasmes des incrédules..

A ce sentiment de religieuse vénération, qui, depuis les malheurs de la papauté surtout, entoure le pape d'un véritable culte, se joint le sentiment humain de la dignité. Toute dynastie, toute nation, tout parti politique a sa dignité. On ne saurait dénier à la dynastie pontificale, la plus haute assurément de toutes celles qui ont prétendu régner sur le monde, le soin de veiller à la sienne. Dans tous les débats sur la situation du pape à Rome, on est trop enclin à l'oublier, la dignité du souverain pontife ne tient pas une moindre place que sa liberté. Les papes ne sont guère moins sensibles aux blessures faites à l'une qu'aux entraves apportées à l'autre. Dans tous leurs discours, Léon XIII et Pie IX n'ont jamais séparé la première

(1) Voyez *un Empereur, un Roi, un Pape*, IIIe partie, chap. II.

de la seconde (1). Rien de plus naturel, et les adversaires du Vatican ne pourraient s'en montrer étonnés. Le gouvernement italien ne s'y est pas mépris ; la loi même des garanties a prétendu pourvoir à la dignité aussi bien qu'à la liberté du pontife romain. Après avoir signalé les griefs et les argumens des deux parties, il est temps d'examiner ce que valent ces garanties offertes par l'Italie au saint-siège, jusqu'à quel point elles lui assurent ce double bien : dignité et liberté.

## II.

Nous ne nous arrêterons pas ici à l'objection préalable, à l'espèce de fin de non-recevoir des défenseurs du saint-siège, lorsqu'ils soutiennent que la loi des garanties ne garantit rien, puisqu'elle peut être supprimée comme elle a été faite, par un vote du parlement. En ce sens, il est vrai, on peut dire que la liberté du pape est à la merci d'une voix de majorité au Monte-Citorio et au Palais-Madama; d'autant que cette loi de 1871, bien que les jurisconsultes et le conseil d'état l'aient qualifiée de loi fondamentale, n'est pas, strictement parlant, une loi constitutionnelle. Il lui manque, par suite, la solidité des clauses du pacte national; pour l'attaquer, on peut même s'appuyer sur certains articles du *statut*. Ce vice originel des garanties pontificales, les défenseurs de la loi italienne sont, en revanche, fondés à dire que la responsabilité en revient surtout au saint-siège et au *Non possumus*. Si le Vatican y eût consenti, s'il en eût accepté le principe et les bases, cette loi parlementaire eût été volontiers convertie par l'Italie de 1870 en contrat bilatéral, en concordat perpétuel entre la chaire romaine et la jeune monarchie unitaire. L'accord fait entre les deux puissance intéressées, il eût été relativement aisé de lui donner pour sanction un engagement international. Au lendemain de l'occupation de la métropole papale, l'Italie eût, à ce prix, acheté sans marchander la reconnaissance de l'annexion de Rome avec la ratification de la chute du pouvoir temporel et la clôture définitive des longues discussions soulevées par la question romaine. Aujourd'hui qu'elle est depuis treize ans en possession de Rome, après y avoir installé sa capitale sans recevoir de remontrances de personne, après avoir vu les puissances lui laisser régler par une loi intérieure une question qui les intéressait toutes, l'Italie aurait singulièrement plus de répugnance à soumettre à une garantie collective des états ce que la diplomatie a naguère permis

(1) Je citerai, par exemple, l'allocution de Léon XIII aux représentans de la presse en 1879 et son discours au cardinal di Pietro en février 1882.

à son parlement de trancher seul. Si jamais il doit y avoir un rapprochement entre la curie romaine et la monarchie unitaire, ce sera là cependant l'une des premières conditions de la papauté, et, de toutes les difficultés d'une telle entente, ce ne sera pas la moindre.

Laissant de côté cette question en quelque sorte préjudicielle, revenons à la situation faite au pape par la loi des garanties, sauf à chercher plus tard quel peut être le garant de ces garanties. En enlevant au pape les derniers débris de son domaine temporel, le gouvernement italien devait, pour tranquilliser les puissances et les catholiques du monde entier, pourvoir à la fois d'une autre manière à l'indépendance spirituelle et à l'entretien matérie du saint-siège. Le problème posé devant les législateurs réunis à Florence en 1871 était double. C'est à tort que l'opinion n'envisage souvent qu'un côté de la question, ce qui touche l'indépendance pontificale. Historiquement, les états du saint-père lui avaient été donnés moins peut-être pour garantir sa liberté que pour lui assurer des moyens d'existence. Dans les dernières années de la royauté pontificale, les états du pape, réduits en étendue, appauvris et mal administrés, remplissaient bien imparfaitement cette mission; mais il en était de même de la première. En fait, on peut soutenir que la royauté temporelle du saint-siège avait cessé de garantir l'existence matérielle aussi bien que l'indépendance politique du souverain pontife. Pour l'une comme pour l'autre, Pie IX était obligé de recourir à l'étranger; le saint-siège ne pouvait pas plus se passer des subsides que des soldats du dehors. A ce double point de vue, le pouvoir temporel des papes avait fini par faillir à sa mission; des historiens ont même prétendu qu'il n'y avait jamais entièrement suffi. N'importe, la royauté pontificale avait beau, sous les derniers papes, avoir à tous égards perdu de son efficacité, il n'en fallait pas moins, en la supprimant, la remplacer dans la double fonction dont elle s'était acquittée tant bien que mal durant plus de onze siècles.

L'occupation de Rome par les Italiens n'a pas seulement atteint le saint-siège dans son indépendance temporelle, mais en un sens dans son indépendance matérielle, économique. Ce que la papauté a perdu en 1870, ce n'est pas seulement sa couronne temporelle, sa royauté, c'est, avec ses états et sa capitale, ses propriétés, ses immeubles, ses revenus, ses moyens d'existence. La médiatisation du pape et de l'état romain a eu pour conséquence la sécularisation de Rome et des biens de l'église romaine. C'est là un des faits qui ont le plus blessé le saint-siège et mis le plus d'obstacle à l'acquiescement du Vatican au nouvel ordre de choses.

A son entrée dans la ville éternelle par la brèche de la *porta Pia*, le gouvernement unitaire eût pu distinguer entre la souveraineté

pontificale et les biens de l'église, entre la royauté du pape et les propriétés de la papauté. En supprimant la royauté, il lui eût été loisible de respecter la propriété, de conserver au chef de l'église et à ses organes séculaires les biens, les terres qui leur avaient été légués par la piété des âges, les monumens que les papes avaient bâtis avec les offrandes de la catholicité. De cette façon, en perdant sa souveraineté, le saint-siège eût conservé le principal garant de la liberté dans nos sociétés, sur lesquelles règnent plus que jamais la fortune, le capital. Le successeur de Pie IX fût demeuré indépendant, dans le sens le plus vulgaire du mot, mais non le moins juste.

Il y avait à Rome et, autour de Rome, dans le vaste cirque de la *campagna*, des biens considérables, affectés depuis des siècles à des usages pieux sous le contrôle ecclésiastique. Ces biens, ces maisons, ces terres, on pouvait en reconnaître la propriété et la libre jouissance à l'église romaine. Si la papauté, en dehors de ses palais, n'avait pas de biens propres, on pouvait, sur les biens des congrégations et des diverses institutions religieuses, constituer au saint-siège une sorte de dotation perpétuelle, dont les papes eussent été maîtres de disposer à leur gré. La situation de la papauté était assez unique dans le monde pour mériter une dérogation aux idées courantes en Italie, comme en France, sur la mainmorte. L'intérêt politique eût excusé une infidélité aux principes ou aux préjugés de nos législations modernes. En pareille occurrence, des Anglais, des Américains, les peuples qui comprennent le mieux la liberté et spécialement la liberté d'association et la liberté religieuse, eussent agi d'une tout autre manière que les Italiens. Ils eussent soigneusement séparé la propriété de la souveraineté; ils se fussent montrés d'autant plus respectueux de la première qu'ils étaient obligés de porter la main sur la seconde.

Les Italiens, avec l'esprit de logique à outrance qu'ils ont en partie emprunté de nous et en partie hérité des juristes romains, les Italiens n'ont voulu s'écarter en aucune manière de leurs maximes sur les biens d'église et la mainmorte. Ils n'ont pas accordé au pape ce que, dans une certaine mesure, ils ont, temporairement au moins, toléré chez les curés des paroisses : des biens dont le prêtre pût vivre. La longue confusion faite durant des siècles entre la propriété et la souveraineté, l'antique confusion qui, depuis Charlemagne et la comtesse Mathilde, depuis la prétendue donation de Constantin, avait tant de fois tourné au profit de l'église, la maison de Savoie l'a en quelque sorte refaite en sens inverse, aux dépens de l'église et du saint-siège, enlevant à la fois au clergé romain les états que lui avaient reconnus les princes et les terres que lui avaient données les particuliers. En annexant les états de l'église, elle a incaméré, c'est-à-dire confisqué les biens ecclésiastiques.

Le gouvernement royal a cru devoir appliquer à Rome, sauf quelques minimes exceptions, les mêmes lois qu'à l'ensemble du royaume, qu'aux vieilles provinces piémontaises ou aux nouvelles provinces annexées. La capitale du monde catholique a été traitée comme la capitale de la Lombardie ou de la Toscane. Le Vatican sait peu de gré aux Italiens des quelques dérogations à leurs pratiques admises en sa faveur; il se plaint qu'on en ait usé avec le saint-siège comme avec les congrégations, et avec le pape comme avec un moine.

« C'est là, me disait, il y a quelques mois, un savant catholique, membre du conseil municipal de Rome, c'est là un des faits qui dominent la situation actuelle et sur lesquels il est déjà malaisé de revenir. En appliquant à Rome, avec une impolitique rigueur, la loi sur les biens ecclésiastiques, en rançonnant jusqu'aux œuvres pontificales les plus inoffensives pour l'état et les plus méritoires pour la civilisation, telles que la Propagande; le parlement italien, non content de découronner la papauté et l'église romaine, l'a spoliée de son patrimoine, frustrée de son héritage séculaire. On l'a sciemment dépouillée de ce qui la faisait vivre, elle et ses œuvres, car l'église romaine est un grand gouvernement spirituel qui ne peut fonctionner sans ses organes historiques, ses congrégations, ses administrations multiples. Ce n'est pas ce que se proposaient les premiers initiateurs du grand mouvement national, ce que projetait, assure-t-on, Cavour lui-même. Il eût autrement traduit la formule : *Libera chiesa in libero stato.* Avec les biens ecclésiastiques il eût constitué à la papauté un domaine indépendant, une dotation insaisissable dont elle eût pu vivre avec honneur (1). Les successeurs de Cavour ont bien senti qu'ils ne pouvaient enlever à la chaire de Saint-Pierre ses revenus publics ou privés, sans lui donner quelque chose en compensation; mais que lui ont-ils offert en échange de sa couronne? Des valeurs ou des capitaux qu'elle pût administrer ou faire valoir à sa guise? Nullement. Le grand-duc de Toscane, les princes dépossédés ont pu recouvrer leurs biens de famille ou leurs anciens apanages; le pape n'a rien gardé du domaine privé de ses prédécesseurs. Au lieu de biens qu'il pût gérer librement, on lui a voté une subvention annuelle, un subside de l'état, en un mot un traitement, c'est-à-dire, de quelque nom qu'on le décore, un salaire, une pension, essentiellement précaire et révocable, qui

(1) Nous ne savons sur quoi, pour Cavour, repose cette assertion, mais plus d'un patriote italien avait, avant 1870, exprimé des idées analogues. « L'indépendance financière de la cour de Rome, écrivait Massimo d'Azeglio à M. E. Rendu, en 1861, serait assurée non par des subsides qui sont aléatoires, mais par des biens, des immeubles, des propriétés données au pape en Italie et dans divers pays catholiques. Alors le pape, comme l'église de Rome dans les beaux temps de ferveur religieuse, redeviendrait possesseur de biens déclarés inviolables, mais il ne serait plus possesseur d'hommes. » (*Correspondance politique de M. d'Azeglio*, publiée par M. E. Rendu.)

aurait besoin d'être votée, comme tout article du budget; qui pourrait être supprimée, comme elle a été établie, par un vote; qui, ainsi qu'on l'a vu récemment chez vous, pourrait même à certains jours être suspendue par mesure administrative, par simple décision ministérielle. Et, alors même qu'elle serait scrupuleusement servie, une telle pension consacrerait la dépendance de l'autorité qui consentirait à la toucher. On comprend un clergé national salarié par l'état, comme en France et en Belgique, alors surtout que le clergé est historiquement en droit de regarder son traitement comme une indemnité pour les biens qui lui ont été enlevés; mais un pape, mais le chef de l'église universelle, salarié par un roi ou un parlement, émargeant chaque année au budget d'une puissance avec laquelle, en dehors même des questions découlant de sa résidence en Italie, il peut avoir maintes difficultés à régler, cela ne se conçoit plus. A de pareilles offres, à une position aussi humiliante pour le saint-siège et pour les catholiques, on comprend que Léon XIII, de même que Pie IX, ait préféré les libres et incertaines contributions des fidèles. Tout catholique, qui tient à l'honneur de la chaire de Saint-Pierre doit savoir gré au pape dépossédé de n'avoir rien accepté de la maigre rente que lui offraient les envahisseurs de ses états. »

Certes cela se comprend; ni Pie IX ni Léon XIII ne pouvaient décemment toucher la précaire liste civile que leur alloue la loi de 1871. « Mais, répondais-je à mon savant interlocuteur, si la monarchie unitaire n'a pas laissé au pape, lequel, du reste, n'en vivait pas directement, les riches et séculaires prébendes du clergé romain, elle lui a du moins solennellement reconnu la propriété de ses palais et de ses basiliques, la propriété du Vatican et du Latran, sans compter la modeste villa de Castel-Gandolfo. » — « Et ces palais, le Vatican, le Latran, Saint-Pierre de Rome, l'héritage historique de la papauté à travers dix-huit siècles, un fils de la maison de Savoie pouvait-il décemment en frustrer le saint-siège? Ses palais, ses églises, les lui a-t-on, du reste, tous laissés? Loin de là. Sur les églises, sur les basiliques tant de fois rebâties par la papauté et pour la plupart restaurées par Pie IX lui-même, sur les cimetières souterrains et les tombes des martyrs, sur les catacombes creusées sous la direction des évêques de Rome et naguère découvertes et rouvertes par ses soins, le pape n'a aucun droit légal. Quant aux palais, les papes avaient dans Rome, en dehors du Latran, qui n'est, depuis des générations, qu'un musée, deux grands palais entièrement bâtis de leurs deniers, où ils demeuraient tour à tour, et plus souvent peut-être dans le second que dans le premier : le Vatican et le Quirinal. De ces deux maisons de ville de la papauté, la nouvelle monarchie a pris pour elle la plus moderne et la plus saine, celle où se réunissaient d'ordinaire les conclaves, celle où

ont habité de préférence les derniers papes et Pie IX lui-même jusqu'à la révolution de 1848. Au lieu de lui bâtir ou de lui acheter un palais, on a pris pour le roi la maison du pape. Avec le Quirinal, où Victor-Emmanuel répugnait tant à s'installer, on a enlevé au pape la plus confortable de ses résidences, son palais d'été pour ainsi dire, le seul où se pussent rassembler les conclaves dans la belle saison. Qui ne sait quelle est alors l'insalubrité du Vatican? S'il n'est pas sain pour un pape acclimaté, que serait-ce pour des cardinaux appelés à l'improviste de tous les coins de l'univers ou de l'Europe? Un conclave au Vatican, en juillet ou en août, équivaudrait à une épidémie sur le sacré-collège; les derniers de ce genre ont laissé de terribles souvenirs (1). Pie IX serait mort lors de la canicule, dans la saison où le roi d'Italie jouit des ombrages de Monza et où tous les hauts fonctionnaires ont déserté la capitale, que les cardinaux, qui, en 1878, ont sérieusement hésité à faire l'élection à Rome, eussent probablement été contraints de transporter le conclave ailleurs et de chercher un abri au nord. Mais passons. Les deux palais qu'on a laissés aux papes, aux deux extrémités presque également solitaires de Rome, le Vatican et le Latran, avec leurs deux grandes basiliques, l'une cathédrale traditionnelle des pontifes romains, l'autre monument immortel de la splendeur des papes du XVI^e^ siècle; ces palais et ces églises, plusieurs fois rétablis avec les offrandes de la chrétienté, vous semblez croire comme le vulgaire que l'Italie en a reconnu au saint-siège la propriété. Erreur; ce que la loi des garanties reconnaît au successeur de Jules II et de Léon X, ce n'est nullement la propriété du Vatican ou du Latran, c'est tout bonnement l'usufruit, la simple jouissance. Par une fiction imitée de votre droit public, et dont, malgré son peu d'équité, le principe se comprend pour des monumens d'origine essentiellement nationale ou communale, les temples élevés à Rome avec l'argent de toutes les nations, Saint-Pierre du Vatican, qui a coûté à l'église le schisme de la moitié de l'Europe, ces palais que depuis des siècles les papes se sont plu à décorer à la gloire de la religion, tout cela est déclaré implicitement bien de l'état, propriété nationale, avec les trésors qu'y ont accumulés les souverains pontifes, avec toutes les richesses d'art ou de science qu'ils se sont transmises depuis quatre ou cinq cents ans. Et ce n'est pas là une simple fiction, une subtile distinction juridique; on a vu en certaines circonstances les juristes italiens dénier au saint-siège le droit de disposer de ses collections, de ses bibliothèques, de ses propres archives sans autorisation de l'héritier des

(1) M. Bonghi (*il Papa futuro*, p. 291) écrit lui-même à ce propos : *Un conclave di state in Vaticano non era previsto senza sgomento. Ve n'era stati de' mortalissimi.*

ducs de Savoie. Peu importe, du reste; ni Léon XIII ni Pie IX n'ont jamais songé à trafiquer des monumens de la libéralité ou du génie de leurs prédécesseurs (1). Il n'en reste pas moins vrai qu'en abandonnant au pape dépossédé la jouissance du Vatican et du Latran, avec leurs musées, sans lui reconnaître le droit d'en rien distraire, sans avoir attribué aux palais et aux musées de quoi les entretenir, on a volontairement fait au pape une situation qu'on jugeait intenable. Par là, en ayant l'air de respecter sa propriété, on lui laissait en quelque sorte les charges de son ancienne souveraineté sans les revenus. On a pour ainsi dire bloqué la papauté dans les silencieuses murailles de son palais, on l'y a enfermée avec ses fresques et ses manuscrits, ses tombeaux et ses inscriptions, avec tout son peuple de statues, comptant sur la pauvreté pour l'y assiéger et sur le manque de vivres pour la contraindre à capituler. On imaginait se rendre ainsi maître du saint-siège, le prendre lentement par la famine et le réduire enfin au rôle de pensionnaire de la maison de Savoie. C'était compter sans la généreuse piété des fidèles envers le successeur de Saint-Pierre. Jusqu'ici, ce calcul a été déjoué, et, tant qu'il restera des catholiques, on peut prévoir qu'il sera déçu. Ce n'est pas par l'argent, par la bourse qu'on prendra la papauté. Si minces et incertaines que semblent les ressources du denier de Saint-Pierre, quelque répugnance qu'aient le Vatican et Léon XIII lui-même à organiser d'une manière régulière les aumônes des fidèles et à prélever une sorte d'impôt sur ses enfans, la papauté préférera toujours la pauvreté et la gêne à l'humiliation de vivre des dons de ses spoliateurs. »

Cette question d'entretien et de vie matérielle, la plus simple en apparence, la loi des garanties ne l'a pas su résoudre. S'il a cru la trancher en votant au pape un subside annuel de 2 millions et quelques milliers de francs, le parlement italien s'est leurré d'une singulière illusion. Aujourd'hui la solution n'est plus entière. Des combinaisons qui étaient relativement faciles, alors que le gouvernement avait à sa disposition les vastes biens ecclésiastiques de Rome, alors que le parlement ne s'était pas prononcé, semblent devenues impraticables. Certes l'Italie pourrait accorder à un pape réconcilié ce qu'elle a refusé à un pape manifestement hostile. A défaut d'immeubles et de biens fonciers, elle lui pourrait céder, au lieu d'un salaire annuel, un capital équivalent en titres de rente dont le saint-siège disposerait à son gré; mais, avec les préjugés juridiques en vogue au sud des Alpes, en face des colères et des pas-

(1) Les étrangers peuvent même faire une remarque à ce propos. Tandis que la plupart des collections nationales ou municipales de l'Italie ne sont d'ordinaire visibles que moyennant un droit d'entrée, on n'a pas encore placé de tourniquets à la porte des galeries pontificales.

sions que soulèverait une pareille transaction, il est peu vraisemblable qu'un gouvernement parvienne jamais à la faire agréer des chambres, sinon du pays. D'un autre côté, si jamais le Vatican accepte quelque chose du pouvoir qui l'a dépouillé, ce ne sera que sous une forme qui sauvegarde sa dignité.

## III.

De la propriété et de l'indépendance matérielle passons à la souveraineté et à l'indépendance spirituelle. Après tout, peut-on dire, la première, si importante qu'elle soit, n'a qu'une valeur secondaire. C'est là une question que le saint-siège et les catholiques peuvent régler tout seuls sans le secours de personne, et, de fait, quelque défectueuse qu'en soit l'organisation, quelque précaires qu'en semblent les revenus, c'est ce qu'ont fait Pie IX et Léon XIII avec le denier de Saint-Pierre. Les papes n'ont pour cela besoin d'aucun gouvernement; ils ont plus à perdre qu'à gagner aux subsides de l'Italie ou de toute autre puissance. Mieux vaut pour eux continuer à vivre des aumônes des fidèles, comme ils l'ont fait durant des siècles, comme le fait encore leur propre clergé en Angleterre, en Irlande, en Amérique. Ne devant rien à aucun gouvernement, ils seront plus libres en face des puissances et des partis. Ils n'auront rien à redouter des variations de la politique ni de la séparation de l'église et de l'état. Ils se seront mis d'eux-mêmes dans la position où leurs adversaires veulent ailleurs réduire le clergé, et, ayant pris les devans, ils auront eu le temps de prendre leurs mesures, de s'assurer des revenus qu'aucun gouvernement ne saurait tarir. Si le denier de Saint-Pierre rend moins depuis la mort de Pie IX, Léon XIII est un administrateur économe qui, à force d'ordre, saura bien abaisser les dépenses du Vatican au niveau de ses revenus. Qu'il ait l'air d'être persécuté, et les aumônes afflueront. Plus le saint-siège se montrera indépendant des puissances, plus hostiles lui sembleront les gouvernemens, et plus généreux se montreront les croyans. Qui sait? un jour viendra peut-être où la papauté, centralisant les ressources pécuniaires de la plus grande communauté du globe, redeviendra une puissance financière disposant d'abondans capitaux, où, à la place de sa chétive royauté temporelle, elle jouira de l'ascendant que donne dans nos sociétés matérialistes l'empire de l'argent. Il ne faut pas, en effet, oublier que, si dans nos vieux pays catholiques, le bas peuple semble se détacher de plus en plus de l'église, les classes supérieures, les classes riches ou aisées continueront longtemps, pour des raisons que nous

avons indiquées ici même (1), à marquer leur déférence ou leur attachement à la religion et à l'église. Il restera à la papauté une clientèle trop opulente et trop nombreuse pour que le saint-siège soit exposé à tomber dans le dénûment ou à y rester (2).

Quelques embarras passagers qu'il puisse éprouver, le Vatican paraît donc assez sûr de son indépendance matérielle pour n'être pas obligé de venir à composition avec le gouvernement italien et se résigner à en être le salarié. Si les catholiques semblent en droit de se plaindre des procédés suivis à Rome avec le saint-siège, de la spoliation légale du vicaire du Christ et du clergé romain, ils auraient mauvaise grâce à s'en montrer trop inquiets, car il dépend d'eux d'y remédier en rendant à la papauté d'une autre manière les moyens d'existence dont elle a été privée en 1870. Il en est tout autrement de l'indépendance spirituelle du pontificat et de la liberté de son ministère. A cet égard, la foi et le dévoûment privés ne sauraient suffire, c'est là surtout l'œuvre des lois et des gouvernemens. De quelle façon la monarchie italienne a-t-elle prétendu trancher ce nœud essentiel de la question?

Sur ce point capital, l'Italie s'est montrée plus large ou plus généreuse, elle a été à la fois plus équitable et plus politique. Tel est du moins notre sentiment, et pour peu qu'on veuille être impartial, il nous semble difficile de ne pas le partager. En médiatisant le pape, les Italiens ont proclamé sa personne sacrée et inviolable. En lui enlevant sa capitale et les derniers restes de sa royauté territoriale, ils n'ont pas voulu le dépouiller de son caractère de souverain. La loi du 13 juin 1871 lui en a formellement reconnu le titre; pour l'Italie, le pape est resté souverain en cessant d'être prince. C'est là, peut-on dire, une sorte de souveraineté *in partibus*, de souveraineté honorifique, dont la reconnaissance ne coûtait rien à l'Italie et n'enlevait rien à son pouvoir réel, qui n'a été imaginée que pour déguiser aux yeux du monde la sujétion à laquelle on réduisait la papauté et calmer les pieuses angoisses des catholiques. Quand cela serait prouvé, il n'en est pas moins

(1) Voyez la *Revue* du 1er novembre 1882.

(2) La papauté, si elle l'eût voulu, eût déjà pu trouver, à côté des contributions volontaires des fidèles, des ressources d'un tout autre genre. Les subsides que lui ont votés les chambres italiennes ne sont pas les seuls que la curie romaine ait eu à repousser. On a vu, dans ces dernières années, des financiers et des maisons de banque, désireux de s'assurer la clientèle catholique, chercher à se concilier l'appui apparent du saint-siège et à nouer des relations au Vatican pour s'en faire une réclame près de naïfs capitalistes. Léon XIII et son entourage ne se sont prêtés à aucune manœuvre de ce genre. Ils n'ont pas voulu laisser « mettre la croix sur une caisse » ni laisser faire de la tiare une enseigne. Je pourrais citer tel financier auquel, durant un de mes séjours à Rome, Léon XIII a refusé une audience, en dépit des magnifiques offrandes que le banquier en question voulait déposer aux pieds du saint-père.

certain qu'en maintenant au pontife qu'il dépossédait cette qualité de souverain, le gouvernement italien lui a laissé un titre dont il paraît difficile de faire une simple décoration. Il y aurait, en tout cas, de la part des catholiques témérité à en faire fi; il y aurait également naïveté de leur part à s'en contenter sans en peser la valeur pratique.

La loi des garanties ne s'est, du reste, pas bornée à donner au pape cette haute qualification de souverain; si elle n'a pas spécifié les droits attachés à cette qualité, elle a du moins reconnu au pontife plusieurs des immunités qui en semblent découler. Ces prérogatives souveraines ainsi attribuées au pape, les catholiques, préoccupés des intérêts de la foi, les politiques, soucieux de la paix religieuse, sont en droit de demander de quelle manière elles ont été entendues et de quelle manière elles pourraient l'être; car, en pareille matière, ni les principes ni les lois ne sont tout : l'essentiel, c'est le mode d'application des lois. Comment celle de juin 1871 a-t-elle été interprétée? Peut-on dire que le gouvernement italien y ait toujours scrupuleusement adhéré? Les auteurs mêmes des *guarentigie papali* ne sont pas d'accord à cet égard : les plus sincères ne contestent point que la loi n'a été strictement respectée ni dans l'esprit ni dans la lettre.

Venons aux faits et citons des exemples. L'article 2 de la loi des garanties établissait que les offenses et injures publiques, commises directement contre le souverain pontife, en paroles ou en actions, seraient punies des peines établies par l'article 19 de la loi sur la presse. Or cet article 19 est celui qui fixe les châtimens encourus par ceux qui se rendent coupables d'offenses envers le roi et la famille royale (1). Le pape, à cet égard, est donc légalement assimilé au roi. Est-ce ainsi que les choses se sont passées en fait? Pie IX et Léon XIII ont-ils été défendus contre les injures de la presse, contre les indécences d'immondes caricatures, contre les grossières invectives des tribuns des réunions publiques, avec la même vigilance que le roi Victor-Emmanuel ou le roi Humbert? Personne ne l'oserait soutenir. Comme Pie IX naguère, Léon XIII aujourd'hui, — le signor Pecci, ainsi que l'appellent certains pamphlétaires, — peut impunément être insulté dans la presse romaine ou dans les meetings populaires. Les feuilles radicales, telles que *la Lega* et *la Capitale*, sont libres de lui lancer des injures ou des menaces sans que les autorités italiennes, si naturellement susceptibles lorsqu'il s'agit du roi, croient devoir intervenir. La loi est formelle, mais le gouvernement n'a pas le courage de faire observer la loi.

(1) Un des défauts de la loi des garanties que l'on voit se manifester ici, c'est que, au lieu de former un tout indépendant et de se suffire à elle-même, elle s'appuie en artie sur d'autres lois, lesquelles pourraient être modifiées en dehors d'elle.

L'article le plus favorable au saint-siège reste lettre morte. Un gouvernement fort n'eût pas manqué d'exiger le respect de la loi dans toute sa teneur; il eût mis son honneur à prouver que l'Italie n'oublie pas les engagemens pris par elle en face de l'Europe. Aucun des nombreux ministères qui se sont succédé à Rome depuis 1871 n'a eu cette énergie. Comme, durant les dernières années, nos gouvernemens français avec l'église et le clergé, les cabinets italiens ont toujours été moins soucieux de l'intérêt général du pays et de son bon renom à l'étranger, que des attaques de la basse presse et des dénonciations des partis extrêmes. Les uns ont appliqué la loi des garanties de la même façon que les autres ont appliqué le concordat. A Rome ainsi qu'à Paris, tout en se piquant de maintenir la loi, on en a plus ou moins méconnu l'esprit, sinon violé les prescriptions.

A cette conduite, qui de la part d'un gouvernement est toujours une faute, parce qu'elle est une marque de faiblesse, les Italiens peuvent, il est vrai, trouver une excuse qui manque aux ministères français. Le deuxième article de la loi des garanties, beaucoup d'Italiens le confessent, n'est pas appliqué; mais, selon eux, la responsabilité en revient au saint-siège autant qu'au gouvernemement national; au saint-siège, qui depuis quinze ans a employé toute son autorité à éloigner des fonctions publiques les citoyens sur lesquels il possédait quelque ascendant; au saint-siège, qui de cette façon a systématiquement discrédité et énervé les influences conservatrices. Après leur avoir obstinément enlevé une grande partie de leur clientèle naturelle, comment peut-il s'étonner de leur déclin dans les conseils du gouvernement? comment ose-t-il s'en plaindre? Léon XIII, disent les anciens modérés, est aussi mal venu que Pie IX à gémir de faiblesses dont sa propre politique est la principale cause (1).

Ce langage, chez la plupart de ceux qui le tiennent, est d'une parfaite sincérité; et, pour nous, il est hors de doute que, sur ce point, leurs reproches ou leurs regrets ne sont pas sans fondement. Par malheur, ici comme en maintes questions politiques, on tourne dans un cercle vicieux. Certes, la pleine et loyale exécution de la loi des garanties serait singulièrement facilitée si le saint-siège y voulait donner son concours. On pourrait même soutenir, avec certains publicistes, qu'une pareille loi ne peut être entièrement respectée que si elle est acceptée de ceux qui en doivent bénéficier. Mais, en même temps, comment espérer gagner à la loi l'acquiescement du pape et des catholiques quand on en laisse impunément violer les prescriptions essentielles? Comment leur donner confiance dans ces garanties sans leur en avoir assuré l'exécution?

(1) Voyez, entre autres, M. Bonghi, *Nuova Antologia*, janvier 1883.

Les défenseurs de la politique italienne peuvent représenter qu'il est malaisé à un gouvernement de protéger contre les injures et les outrages une autorité ouvertement en guerre avec lui. La tolérance des offenses faites au pape n'a malheureusement pas été la seule infraction des maîtres temporels de Rome à la loi édictée par eux en 1871. Dans une occasion solennelle, en juillet 1881, lors de la translation des cendres de Pie IX de la tombe temporaire de Saint-Pierre à la confession de Saint-Laurent hors les murs, le cabinet italien, par timidité ou par finesse, n'a pas su se placer franchement sur le seul terrain solide pour lui : la loi des garanties. La loi accordant au pape les honneurs royaux, de pareils honneurs eussent dû être rendus publiquement et au grand jour à la dépouille de Pie IX. Un semblable hommage de la part des envahisseurs des états ecclésiastiques n'eût pas été, il est vrai, du goût des partisans de la souveraineté pontificale. Ils n'avaient aucun désir de voir les troupes du fils de Victor-Emmanuel saluer le dernier pape roi dans son lent voyage au portique désert de l'antique basilique. C'est sous l'empire de ce sentiment que le Vatican demanda que la translation du corps de Pie IX eût lieu de nuit, dans l'obscurité, en secret, comme pour éviter toute manifestation de part et d'autre. En acceptant ce projet de funérailles clandestines, les autorités italiennes croyaient éviter les colères des radicaux sans froisser les sentimens des catholiques. On sait comment fut déçu ce calcul mesquin. Le secret convenu entre la police et le Vatican ne fut naturellement pas gardé; amis et ennemis se trouvèrent sur pied pour ces funérailles nocturnes. Comme à la sombre époque des guelfes et des gibelins, l'enterrement du pape menaça de donner lieu à un sanglant conflit; les rues de Rome furent sur le point de devenir le champ de bataille de deux factions rivales. Le cercueil de Pie IX traversa toute la ville entre les pieuses acclamations des fidèles agenouillés, un cierge à la main, et les indécens outrages de bandes de forcenés accourus pour insulter un pape. Il fallut la tardive intervention de la police pour empêcher la profanation des restes de Pie IX dans son ancienne capitale. Quel a été le seul résultat des tristes scènes de cette nuit du 13 juillet, en partie renouvelées le 7 août 1881? De faire accuser le gouvernement italien d'être incapable d'assurer dans Rome la sécurité du souverain pontife, de faire plus que jamais déclarer que les garanties ne garantissent rien, de confirmer enfin les catholiques étrangers dans la pensée que Léon XIII ne saurait sortir du Vatican sans s'exposer non-seulement à des injures, mais à des violences contre sa personne (1).

(1) Voyez, par exemple, la brochure *il Papa e l'Italia*, brochure qui passe pour avoir été directement inspirée par le Vatican.

Toutes ces dérogations à la loi de 1871 ne touchent que les sûretés et les honneurs accordés au pape en dehors du Vatican, que la situation extérieure du souverain pontife pour ainsi dire. Comment la loi a-t-elle été entendue pour le plus essentiel, pour ce qui concerne directement la liberté pontificale, pour sa résidence et l'intérieur de son palais? Sous ce rapport les garanties accordées au saint-père ont été plus scrupuleusement respectées. Dans l'enceinte de son palais, le pape est demeuré entièrement maître : il y a vécu en souverain, y ayant sa cour et ses gardes, ses suisses et ses gendarmes, y régnant et y gouvernant seul sans intrusion du dehors, recevant librement les pèlerins du monde entier et les ambassadeurs accrédités auprès de sa personne. Les lois italiennes comme la police du royaume se sont arrêtées sous la colonnade du Bernin, au pied de l'escalier de la cour de Saint-Damas. Le Vatican est resté dans un angle de la capitale italienne comme une enclave étrangère, comme une sorte de San-Marino ecclésiastique. Tant que sera exécutée la loi des garanties qui assure l'inviolabilité de la résidence pontificale, il en sera ainsi. Le pape semblera un souverain dont l'autorité a été resserrée aux limites d'un palais; le Vatican paraîtra un état indépendant dont le pape est le vrai roi, mais un roi n'ayant que des sujets volontaires.

La manière la plus simple de trancher la question pontificale, de couper court à toute difficulté avec la papauté, eût été, croyons-nous, de reconnaître en droit cette sorte de petite souveraineté autonome que la loi des garanties laisse subsister en fait. Un grand royaume comme la nouvelle Italie eût pu, sans inconvénient, tolérer au Vatican, au profit de la papauté, ce qu'il admet à Saint-Marin en faveur d'une sorte de fossile communal, ce que la France tolère à Monaco au profit de qui l'on sait. De cette façon, en laissant au saint-siège une souveraineté réduite aux dimensions d'un palais et d'un jardin, on eût prévenu bien des complications et des malentendus; on fût sorti des fictions légales et des subtilités juridiques. On n'aurait pas à se demander ce que peut être une souveraineté sans territoire où s'exercer. On n'aurait pas à décider dans quel cas les hôtes du Vatican relèvent des lois et des juges du royaume : on eût laissé au pape ses juges et ses tribunaux comme il a ses gardes. De cette facon, les catholiques n'auraient pu se plaindre de voir entraver la liberté du saint-père, et les puissances en lutte avec la curie romaine n'eussent jamais pu être tentées de demander aux ministres du roi compte des faits et gestes du Vatican.

Ce point de vue, qui aurait singulièrement simplifié les relations de l'Italie et de la papauté, n'est pas, on le sait, celui du gouvernement italien et de la législation des garanties. Tout en laissant au pape la libre administration du Vatican, la loi de 1871 s'est gardée

de lui en attribuer la souveraineté. Le parlement était pour cela trop désireux d'effacer tout vestige de la longue domination temporelle des papes. Aux yeux de la loi, le Vatican, considéré comme un palais national, est devenu partie intégrante du royaume. De là, dans la pratique, de récentes difficultés, spécialement pour la justice, de nouveaux différends entre la curie et le gouvernement civil. Il s'est, à cet égard, produit entre le Vatican et les tribunaux du royaume un conflit sur lequel il n'est pas inutile d'attirer l'attention, car c'était peut-être la première fois que la loi des garanties se trouvait en cause devant les juges italiens.

## IV.

Un *motu proprio* de Léon XIII a, en mai 1882, érigé dans l'intérieur du Vatican des tribunaux chargés de juger les contestations qui peuvent s'élever entre les diverses administrations papales ou entre ces administrations et leurs employés. L'un de ces derniers, refusant d'accepter cette nouvelle juridiction, a prétendu imposer aux autorités vaticanes celle des tribunaux du royaume. L'affaire était en elle-même de peu d'importance : il s'agissait d'un vulgaire règlement de comptes entre la maison du pape et un certain Martinucci, architecte au service du Vatican, congédié en mars 1879. Léon XIII lui avait, en 1880, accordé une pension pour sa mère; mais cela ne suffisait pas à Martinucci; il réclamait de la maison pontificale quinze mille et quelques cents francs pour avoir instruit et dirigé les pompiers du Vatican, et 17,875 francs pour travaux exécutés à l'occasion du conclave de 1878. Ne pouvant faire reconnaître cette double prétention, il se décida, en juillet 1882, à recourir à la justice italienne. Le cardinal-secrétaire d'état, M[gr] Jacobini, comme administrateur des biens du saint-siège, et M[gr] Theodoli, préfet du palais apostolique et majordome de sa sainteté, se virent cités devant le tribunal civil de Rome. Le préfet du sacré-palais fit plaider l'incompétence des juges italiens. Le tribunal se déclara compétent, mais il n'usa des droits qu'il se reconnaissait que pour débouter Martinucci de sa demande. L'ancien architecte ayant appelé de ce jugement, le même jeu se répéta devant la cour d'appel, le majordome pontifical contestant de nouveau la compétence des juges du royaume, et, de nouveau, la cour, en retenant l'affaire, condamnant l'imprudent qui l'avait soulevée. De cette façon, les tribunaux de Rome semblaient tout concilier et éviter toute difficulté. S'ils méconnaissaient le *motu proprio* de mai 1882, ils avaient soin de ne donner tort à la maison pontificale sur la question de droit qu'en lui donnant raison sur la question de fait. Pour n'être pas obligée de faire comparaître les prélats romains, pour n'avoir pas à exami-

ner les règlemens de l'administration vaticane et voir s'ils étaient conformes aux lois italiennes, les seules valables devant les tribunaux du royaume, la cour d'appel, de même que le tribunal civil, avait soin de juger contre les adversaires du Vatican. C'était une manière ingénieuse de se tirer d'embarras; mais, en même temps, les juges du royaume montraient par là peu de confiance dans leur droit ou dans la possibilité de l'exercer. En affirmant leur compétence, ils se gardaient bien de la mettre à l'épreuve. Si c'était là de la prudence, c'était au moins, de la part des tribunaux de Rome un singulier oubli de leur mission. Étaient-ils compétens pour trancher le différend du majordome pontifical et de Martinucci; ils devaient juger effectivement, ils devaient instruire le procès en interrogeant les parties, en faisant produire les pièces. Dès qu'ils s'attribuaient le droit de connaître de l'affaire, ils en avaient le devoir, et c'est manifestement ce qu'ils n'ont pas fait, puisque, en retenant la cause, ils ont négligé de l'examiner. L'ancien architecte peut dire qu'il a été victime d'un déni de justice de la part même de tribunaux qui s'attribuent le droit de lui rendre justice.

Pourquoi les juges italiens ont-ils infligé à eux-mêmes et à la justice un pareil démenti? Cela est facile à comprendre. En suivant une autre ligne de conduite, en ne se contentant pas d'une sorte d'affirmation théorique et sans effet, en ne sacrifiant pas Martinucci, les tribunaux italiens se fussent jetés dans d'inextricables difficultés, dans des contradictions sans issue. Un instant de réflexion suffit à montrer qu'ils se fussent heurtés directement à la loi italienne des garanties. En effet, le tribunal ou la cour de Rome eussent condamné le majordome pontifical, qu'ils n'eussent pu faire exécuter leur sentence; ils eussent simplement ordonné une enquête, que cette enquête n'eût pu avoir lieu. L'article 7 de la loi de 1871 ne déclare-t-il pas formellement qu'aucun « officier de l'autorité publique ou agent de la force publique » ne peut pénétrer « dans les résidences habituelles ou temporaires » du souverain pontife? L'article 8 de la même loi n'a-t-il pas expressément exempté les documens, livres, ou registres des administrations pontificales, de toute visite, perquisition ou séquestre? En édictant de pareilles mesures, en inscrivant officiellement sur les murs du palais apostolique une sorte de *Noli me tangere*, le législateur italien a sciemment et volontairement désarmé les juges devant les portes du Vatican. Il a implicitement soustrait les affaires intérieures de la résidence papale avec les administrations pontificales, aux tribunaux ordinaires, pour abandonner la solution de toutes les contestations de ce genre au souverain pontife ou à ses représentans. Si, de par la loi des garanties, les autorités judiciaires du dehors ne peuvent instruire un procès ou faire exécuter une sentence dans

les murs du palais de Léon XIII, au nom de quelle logique peut-on dénier à l'hôte souverain du Vatican le droit de trancher du dedans ce qui ne peut être tranché *ab extra ?*

Il y a plus : non-seulement l'exécution du jugement des tribunaux romains eût manifestement enfreint les clauses essentielles de la loi des garanties, mais les motifs mêmes sur lesquels se sont appuyés les juges du royaume pour affirmer leur compétence, sont en évidente contradiction avec la loi de 1871. Les admettre, ce serait ruiner par la base toutes les garanties solennellement et sincèrement assurées au souverain pontife. On s'étonne que des juristes aient pu à ce point se faire illusion et dénaturer le sens d'une des lois les plus importantes de l'état. Quels sont, en effet, les principaux motifs invoqués par la cour de Rome pour sa sentence du 9 novembre 1882? C'est avant tout le statut du royaume, rédigé à une époque où personne ne songeait que la constitution du Piémont pût jamais avoir force de loi dans la ville éternelle. C'est d'abord l'article 24, lequel déclare tous les citoyens égaux devant la loi. C'est ensuite l'article 68, lequel établit que toute justice émane du roi. C'est enfin l'article 71, lequel défend de distraire personne de ses juges naturels. Comment, en rédigeant un jugement ainsi motivé, la cour de Rome n'a-t-elle pas senti qu'elle ébranlait dans son principe la loi des garanties? Car, si en vertu du statut de 1848, tous les Italiens sont égaux devant la loi, si Léon XIII est légalement assimilé aux vingt-huit ou vingt-neuf millions de sujets du roi Humbert, que sert au parlement d'avoir édicté en faveur du pape des privilèges et des immunités évidemment inconciliables avec la lettre de l'article 24 du statut? Et, si le pape doit tomber sous ce même article, où sont les fameuses garanties qui lui ont été assurées, que devient la souveraineté qui lui a été reconnue en juin 1871 (1)?

En somme, par leur jugement du 9 novembre dernier, comme par les considérans sur lesquels ils l'ont motivé, les juges de la capitale du royaume nous paraissent avoir fait violence à l'esprit, si ce n'est à la lettre de la loi des garanties. En croyant être habiles et sauvegarder les droits de l'état, les gardiens attitrés de la loi n'ont abouti qu'à fournir des armes aux hommes qui, des deux camps opposés, attaquent la législation spéciale des *guarentigie pontificali*; aux radicaux, qui dénoncent les immunités du Vatican comme une violation du statut; aux cléricaux, qui, dans toutes ces

(1) Nous touchons ici au plus grave défaut de la loi des garanties, c'est que, n'ayant pas de place dans le statut du royaume, et le statut, qui ne pouvait la prévoir, n'ayant pas été remanié pour elle, on peut soutenir que la loi entière est inconstitutionnelle. C'est à quoi, en effet, les radicaux n'ont pas manqué.

garanties légales, ne veulent voir qu'une hypocrite fiction destinée à faire illusion aux catholiques du dehors.

Que reste-t-il de cette sentence d'hier? Rien, si ce n'est un précédent incommode pour ceux dont il semble favoriser les prétentions, et un argument de plus pour les résistances du Vatican et pour les ennemis de l'unité italienne. Les magistrats de Rome n'ayant pas osé appliquer leur propre doctrine, l'affaire Martinucci, en dépit des tribunaux de la capitale, a été en réalité tranchée au dedans du Vatican, conformément aux règles posées par Léon XIII. Lorsque, chose à la longue impossible à éviter, des difficultés analogues seront de nouveau soulevées dans le palais apostolique, il est peu vraisemblable que les intéressés aient la naïveté d'imiter Martinucci, qu'ils recourent aux tribunaux du royaume pour avoir la satisfaction d'entendre les juges italiens proclamer leur compétence en condamnant les sujets du roi qui les auront crus compétens. De fait, il en est du *motu proprio* de Léon XIII comme de l'affaire de son majordome, M^gr Theodoli. Pour avoir refusé de reconnaître la nouvelle juridiction pontificale, les tribunaux de Rome ne lui ont pas moins pratiquement abandonné le jugement effectif des affaires pour lesquelles cette juridiction a été instituée. Le droit que la justice italienne a cru lui devoir refuser, le souverain pontife l'exerce à sa face, et le gouvernement royal est trop avisé pour lui en contester en fait l'exercice. Le Vatican garde ses tribunaux indépendans, et ces tribunaux ne sauraient disparaître que le jour où la résidence du vicaire du Christ cesserait d'être inviolable, c'est-à-dire le jour où serait publiquement déchirée la loi des garanties.

La juridiction instituée par le *motu proprio* du 25 mai 1882 est, qu'on le remarque bien, essentiellement administrative; elle ne s'étend qu'aux questions soulevées par le fonctionnement régulier des administrations papales, questions que le saint-siège ne saurait abandonner aux tribunaux du royaume sans leur soumettre toute l'organisation de l'église romaine et de ses organes séculaires, toute la discipline intérieure, toutes les constitutions, toute l'économie de ses divers services, par suite sans aliéner l'indépendance que les lois italiennes prétendent lui conserver, sans sacrifier la liberté assurée au saint-père dans ses ministres autant que dans sa propre personne. Par l'érection de ces nouveaux tribunaux pour juger le contentieux administratif du Vatican, Léon XIII, ou mieux le pontife romain, a, pour la première fois depuis 1870, fait acte de souverain; mais il ne l'a fait, nous semble-t-il, que dans la mesure où il y était contraint par les nécessités indéniables de l'église; bien plus, il ne l'a fait que dans une mesure compatible avec les lois italiennes elles-mêmes. « Le souverain pontife, dit une réponse du Vatican à la sentence de la cour d'appel de Rome, tout

en revendiquant en droit l'intégrité de son autorité politique civile, n'en a exercé, en fait, que ce qui était indispensable à la sauvegarde (*tutela*) de sa souveraineté indépendante, de sa liberté et de son inviolabilité, indispensable aux immunités de juridiction de la résidence pontificale, que le gouvernement italien est obligé de respecter en vertu même d'une loi qui, bien que non acceptée du pontife, n'en oblige pas moins le gouvernement devant toutes les nations du monde (1). »

Si le successeur de Pie IX a rétabli des tribunaux pontificaux, il n'a en effet institué ni tribunaux civils, ni tribunaux criminels, ce qui eût donné lieu à de bien autres difficultés. Quoique, dans les *Osservazioni* publiées à cette occasion par la curie romaine, on prétende fonder le droit du pape sur ce qu'en perdant Rome, il a conservé la souveraineté territoriale du Vatican, Léon XIII ne s'est pas permis d'ériger d'autres tribunaux que ceux dont relève le fonctionnement des administrations pontificales. Pour admettre la légitimité de cette nouvelle institution, au point de vue même des lois italiennes, il n'est donc pas nécessaire de reconnaître, comme le soutiennent les *Osservazioni*, que, depuis septembre 1870, le pape est demeuré le souverain effectif du Vatican, qu'il reste le seul maître temporel de cet étroit domaine que n'ont jamais occupé les troupes italiennes, et qui n'a jamais pris part aux plébiscites d'annexion. Si ce système, qui serait peut-être le plus pratique et le plus simple pour tout le monde, est repoussé par le gouvernement et la législation du royaume, le droit de Léon XIII de créer un tribunal administratif n'en est pas moins facile à justifier en se maintenant sur le terrain de la loi des garanties. La loi de juin 1871 a beau refuser au pape toute souveraineté territoriale, elle a formellement reconnu la souveraineté du saint-siège, souveraineté abstraite, idéale, si l'on veut, mais qui, si elle signifie quelque chose, doit au moins valoir à celui qui en est revêtu le bénéfice de l'exterritorialité, de cette sorte de fiction par laquelle les

(1) *Osservazioni di diritto e di fatto nella sentenza mossa dalla Corte di appello di Roma, l'11 ottobre* 1882. Ces observations faisaient, non sans raison, remarquer que, dans deux affaires qui eussent semblé devoir provoquer des contestations de juridiction, lors des procès pour la succession du cardinal Antonelli et pour celle de Pie IX, le Vatican n'avait opposé aucun obstacle à l'action des tribunaux italiens. « C'est, dit la brochure vaticane, que, dans ces deux affaires, la liberté et l'inviolabilité du souverain pontife n'étaient nullement atteintes dans la personne de ses ministres, que les actes accomplis par ces derniers, au nom du pontife, dans l'intérieur du Vatican, n'étaient nullement soumis au contrôle (*sindacato*) d'autorités étrangères. Il ne s'agissait, dans l'un et l'autre cas, que de biens pour la plus grande partie situés hors du Vatican, et de litiges soulevés à propos de ces biens entre des personnes qui se trouvaient hors du palais apostolique et qui n'agissaient point par mandat du souverain pontife, lequel restait entièrement étranger à toute la cause. » On voit la différence entre ces procès plus retentissans et l'humble affaire Theodoli-Martinucci.

représentans des puissances étrangères sont supposés hors du territoire où ils résident. Que serait, en effet, la souveraineté du pape s'il ne jouissait pas des immunitées accordées aux simples ambassadeurs, et comment lui refuser, à lui et à ses ministres, un privilège qu'on ne conteste pas aux envoyés étrangers accrédités près de sa personne (1)? La loi du 13 juin 1879 ne prononce nulle part, il est vrai, le mot d'exterritorialité; mais elle la suppose partout, et si elle ne la mentionne pas expressément, c'est qu'elle accorde au pape bien plus en lui attribuant la souveraineté.

Pour apprécier la situation faite au pape depuis 1870, il importerait de savoir quelle est la valeur du titre de souverain que la législation italienne lui a déféré, ou mieux, a continué de lui reconnaître. C'est là un point essentiel et sur lequel il faudrait s'entendre. Jusqu'où s'étend, ou, si l'on aime mieux, à quoi se réduit cette souveraineté inscrite dans la loi et proclamée par l'Italie à la face des puissances? Quels en sont les droits et les prérogatives? C'est là en somme le nœud de la question pontificale, telle qu'elle est posée par les lois italiennes. Partout la première prérogative de la souveraineté, celle qui en semble l'attribut inséparable, c'est de ne relever que d'elle-même, de n'être assujettie à aucune juridiction étrangère. Peu importent à cet égard les limites où elle s'exerce; quand elle serait réduite à un point géométrique, cet attribut essentiel n'en serait pas diminué. On ne peut guère s'être mépris là-dessus à Rome. La question de la juridiction des tribunaux du royaume sur l'intérieur du Vatican posait en réalité la question de la souveraineté de l'hôte du Vatican. C'était en quelque chose la pierre de touche des droits souverains assurés au pape en échange de sa royauté séculaire, par suite la pierre de touche de la loi des garanties. Aussi comprend-on qu'en face de la solution bâtarde adoptée par les juges de Rome, Léon XIII ait cru nécessaire d'adresser une protestation aux puissances, et que les organes du Vatican aient dénoncé la sentence des tribunaux italiens comme une marque du peu de sincérité et du peu de fidélité du gouvernement subalpin à ses propres engagemens.

## V.

Notre siècle a peu de goût pour les discussions abstraites, et nous ne saurions, pour notre part, beaucoup le lui reprocher. Aussi ne nous

(1) Telle était assurément l'intention du cabinet qui a proposé la loi. Une circulaire du ministre des affaires étrangères du royaume, alors M. Visconti-Venosta, quelques jours après l'occupation de Rome, annonçait formellement aux puissances que

attarderons-nous pas à définir ce qu'est la souveraineté, ni à rechercher quels en sont les attributs nécessaires, et si le droit de justice n'est pas l'un des premiers. Nous ne discuterons même pas ce que peut être une souveraineté sans territoire et sans sujets, telle que celle reconnue au pape par la législation d'outre-monts. Nous croyons seulement les chambres italiennes trop sérieuses pour n'avoir rien voulu dire, ou n'avoir su ce qu'elles faisaient, lorsque, après une longue délibération, elles ont maintenu au pape cette qualité de souverain que la perte de ses états semblait lui devoir enlever. On m'a plusieurs fois expliqué, au sud des Alpes, que la souveraineté ainsi concédée au chef de l'église n'avait rien d'effectif, que c'était une simple souveraineté d'honneur, ou plutôt une souveraineté honoraire (*sovranità onoraria*), qu'elle n'avait d'autres conséquences que d'assurer à celui qui en était revêtu les mêmes honneurs qu'aux têtes couronnées et au roi même d'Italie. J'avoue que j'ai peine à admettre une pareille conception : un souverain d'honneur ou honoraire, comme il se rencontre ailleurs des présidens d'honneur et des magistrats honoraires.

Il me répugne de croire que les représentans de l'Italie n'aient rien eu de plus en vue, lors du vote des garanties papales. En vérité, si la qualité de souverain reconnue au pape ne concerne que les hommages extérieurs qui peuvent lui être rendus, si ce n'est là qu'un vain titre sans effets ni droits réels, si, en un mot, ainsi que l'a écrit un homme dont la plume ne trahit pas d'ordinaire la pensée, le pape a le titre de souverain comme d'autres ont le titre de duc ou de marquis (1), comment regarder une pareille souveraineté, toute de forme, toute d'apparence et d'apparat, comme une garantie pour les puissances étrangères et une sécurité pour les consciences catholiques? En quoi un pareil titre, dénué de tout ce qui en fait la valeur, peut-il être un gage de la liberté pontificale et assurer l'indépendance du chef de l'église? Ainsi entendue, la souveraineté pontificale, inscrite dans la loi des garanties, ne serait qu'un puéril et hypocrite trompe-l'œil, une frauduleuse étiquette, un masque grossier destiné à voiler la sujétion effective du pontife romain en lui accordant en paroles ce qu'on lui dénie en fait. Ainsi comprise, cette mensongère souveraineté justifierait les plaintes et les accusations des catholiques, qui l'ont

les palais et résidences du pape jouiraient du privilège de l'exterritorialité. (Circulaire aux représentans de l'Italie à l'extérieur, en date du 10 octobre 1870.)

(1) « Il pontefice ha il titolo di sovrano come altri ha quello di marchese. » (R. Bonghi : *Tribunali vaticani*, p. 106.) Il est juste de dire qu'en refusant au pape le droit d'avoir ses tribunaux en tant que souverain, M. Bonghi est trop perspicace pour ne pas confesser que ce droit découle implicitement de l'ensemble de la loi des garanties.

comparée à la dérisoire royauté du Christ du prétoire, au lambeau de pourpre jeté par les bourreaux sur les épaules de Jésus flagellé et au blasphématoire INRI de la croix du Calvaire. Encore une fois, les législateurs de 1871 étaient trop sérieux et trop sincères pour avoir voulu abuser la papauté et le monde avec une pareille souveraineté de théâtre et de parade.

Qu'est-ce donc alors (si c'est plus qu'un vain titre) que cette souveraineté sans base réelle, sans territoire pour lui donner de corps, sans substance pour ainsi dire? La question, au point de vue même de la législation des garanties, ne nous paraît pas aussi obscure qu'elle le semble au premier abord. La qualité de souverain que la loi de 1871 donne au pape, cette loi ne la lui a pas conférée. Le saint-père en était déjà revêtu, la législation italienne la lui a seulement reconnue en la bornant, en lui enlevant tout caractère politique, pour la réduire à la sphère purement spirituelle. Dépouillée de ses anciens états et du territoire sur lequel elle s'exerçait, la souveraineté du pape est devenue en quelque sorte personnelle, propre à sa personne et à ses ministres. Pour n'avoir plus de sujets auxquels commander, le pape n'en est pas moins demeuré souverain indépendant vis-à-vis d'autrui, vis-à-vis de l'Italie et des gouvernemens. Cette conception, si bizarre qu'elle semble, n'est pas de tout point illogique. Dans toute souveraineté, en effet, il y a deux côtés et pour ainsi dire deux faces, l'une intérieure, l'autre extérieure, qui, pour être d'ordinaire réunies dans la même personne, ne sont point absolument inséparables. La souveraineté peut être considérée du dedans, dans son autorité vis-à-vis des peuples ou des sujets qui lui sont soumis, et, du dehors, dans son indépendance vis-à-vis des puissances qui n'en relèvent point, vis-à-vis des puissances également souveraines. De ces deux aspects, de ces deux parts de la souveraineté, si l'on peut ainsi parler, l'Italie, en enlevant au pape la première, a prétendu lui conserver la seconde, la seule, en réalité, qui importe à la liberté de son ministère. S'il n'est plus le souverain des Romains, s'il n'est le souverain de personne, le pape peut continuer à être considéré et à être traité en souverain, en puissance indépendante, par les états et les gouvernemens, par l'Italie notamment, qui n'en voulait qu'à ses sujets et à son territoire.

Entendue de cette manière, cette souveraineté, pour être personnelle et conventionnelle, n'en serait pas moins effective, en ce sens qu'elle aurait des conséquences et des droits réels. Si elle a le défaut de n'être qu'une souveraineté de tolérance, n'ayant d'existence qu'autant qu'elle est admise de l'Italie et des puissances, les Italiens pourraient dire que la souveraineté du pape à Rome, lors même qu'elle était territoriale, n'était en fait depuis longtemps

qu'une souveraineté de tolérance, incapable de se soutenir par ses propres forces par les ressources qu'elle tirait de ses états. Dès avant 1870 et la brèche de la porte Pia, on eût pu prétendre que ce n'était pas la royauté temporelle du pape, mais son caractère de pape, qui faisait respecter sa souveraineté.

Si l'unité italienne se fût effectuée à une époque de foi et d'homogénéité religieuse, où les titres spirituels du vicaire du Christ eussent été universellement reconnus, la souveraineté personnelle du pape aurait pu être aisément admise de l'Italie aussi bien que des puissances, et la solution de la question romaine, ou mieux, de la question pontificale, en eût été singulièrement facilitée. On y eût trouvé le meilleur moyen de séparer le temporel du spirituel, en leur laissant à chacun ce qu'ils n'ont jamais su s'accorder réciproquement, une pleine liberté et indépendance. Le problème que les âges de foi n'ont, en somme, jamais su entièrement résoudre est manifestement plus ardu à une époque de scepticisme, où, loin de rencontrer le respect général, l'église est en butte à tant de défiances et de haines. Et ce n'est pas là l'unique difficulté de plus, l'unique obstacle à la reconnaissance de la souveraineté personnelle du pape. Ce qu'on eût pu faire accepter des siècles qui étaient presque unanimes à reconnaître la coexistence de ce qu'on appelait les deux pouvoirs est devenu incomparablement plus malaisé, alors que cette conception même des deux pouvoirs est reléguée dans les écoles de théologie, que jurisconsultes et politiques s'entendent pour n'admettre d'autre pouvoir que l'autorité civile (1), que monarchies et démocraties tendent à l'envi vers l'omnipotence de l'état.

La souveraineté extraterritoriale du pape, on ne saurait se le dissimuler, a contre elle à la fois les instincts ou les préjugés de la démocratie et les notions courantes du droit public. Au point de vue pratique, et sous le rapport politique, cette souveraineté *sui generis* n'en reste pas moins la solution la plus simple, la moins défectueuse, tant pour les puissances étrangères qui ont à négocier avec la chaire romaine que pour les états chez lesquels peuvent résider les successeurs de Pie IX. La législation italienne l'a implicitement reconnu. De quelque façon qu'elle entende la souveraineté du pape, la loi des garanties lui a conféré le royal privilège des souverains constitutionnels, l'irresponsabilité. En déclarant sa personne sacrée et inviolable, l'Italie a indirectement proclamé le pape irresponsable, et cette irresponsabilité de droit vis-à-vis du gouvernement italien se change en irresponsabilité de fait vis-à-vis des gouvernemens étrangers, qui ne sauraient atteindre le Vatican qu'à tra-

(1) Pour l'Italie, je citerai entre autres M. Minghetti : *Stato e Chiesa*, chap. III, et M. Cadorna : *Illustrazione giuridica della formola di Cavour*, 1882.

vers l'Italie. C'est là pour la papauté une prérogative nouvelle, sans précédent dans l'histoire, sans analogue dans le droit public.

Des légistes (1) peuvent se scandaliser, comme d'une innovation contraire à tout le droit des gens, d'une semblable irresponsabilité, d'une semblable souveraineté insaisissable, n'ayant vis-à-vis d'autrui que des droits sans devoirs ni obligations réciproques, protégée contre toutes les conséquences matérielles de ses fautes, sans qu'aucun pouvoir au monde lui en puisse demander compte. Telle est pourtant la situation assurée au chef de l'église par les détenteurs de ses anciens états. N'étant ni souverain territorial, ni sujet, le pontife romain est à l'abri de toute revendication du dehors, à l'abri de toute poursuite légale du dedans ; il est en quelque sorte au-dessus du droit public et de la loi. C'est là, on ne saurait le nier, un privilège unique, qui, s'il lui était maintenu, compenserait largement pour la papauté la perte de sa couronne temporelle. On pourrait même soutenir que son indépendance aurait gagné à la chute d'une royauté qui offrait une prise matérielle aux adversaires de son pouvoir spirituel.

Cette souveraineté inviolable et irresponsable, couverte par la puissance même qui l'a dépouillée, l'Italie ne l'a pas accordée au pape dans l'intérêt du saint-siège ni dans un intérêt religieux, mais bien dans son propre intérêt et dans un intérêt tout politique. L'irresponsabilité légale du chef de l'église, nous l'avons remarqué ailleurs (2), était le meilleur moyen de ne pas faire du pape un hôte trop incommode. Les nouveaux maîtres de Rome n'avaient guère d'autre manière de ne pas compromettre la péninsule dans les affaires et les querelles de la papauté, de n'avoir rien à démêler dans ses bulles, dans ses excommunications, dans ses définitions dogmatiques. Refuser au pape la qualité de souverain, prétendre le ravaler au rang de simple sujet du roi, c'eût été pour l'Italie s'exposer à de graves embarras au dedans et au dehors, donner une nouvelle et ingrate besogne à sa diplomatie et à ses tribunaux. Le gouvernement italien se fût trouvé, vis-à-vis de ses nationaux et encore plus vis-à-vis de l'étranger, responsable du langage, responsable des faits et gestes du chef de l'église. Avec un pontife tel que Pie IX, par exemple, avec les démêlés que le saint-siège a si souvent avec les gouvernemens des deux mondes, c'eût été un lourd fardeau. Par là l'Italie eût ouvert les portes à une intervention non moins importune que celle des états dévoués à la curie romaine, à l'intervention des cabinets en conflit avec le Vatican. On n'a pas oublié

(1) Voyez, par exemple, Bluntschli : *de la Responsabilité et de l'Irresponsabilité du pape dans le droit international*, et M. Minghetti : *Stato e Chiesa*, p. 206-210.

(2) Voyez *un Empereur, un Roi, un Pape*, IIIe partie, p. 258-260.

qu'au plus fort de sa lutte avec la papauté, M. de Bismarck a été un moment tenté de s'en prendre au gouvernement italien des discours et des anathèmes de Pie IX. La reconnaissance de la souveraineté et de l'inviolabilité pontificales demeure sous Léon XIII, aussi bien que sous Pie IX, la meilleure manière d'échapper à de pareilles responsabilités devant les consciences et devant les gouvernemens : ce n'est peut-être qu'un expédient, mais de tous ceux que l'on a imaginés, c'est encore le moins défectueux. A Rome comme ailleurs, un pape simple particulier risquerait d'être autrement gênant qu'un pape revêtu de la qualité de souverain.

L'Italie ne serait pas liée par ses promesses aux catholiques et ses engagemens de 1870, qu'elle n'aurait rien à gagner à la suppression des garanties accordées par elle au pontife romain. La loi de 1871, quelles qu'en soient les lacunes et les défauts, est encore la meilleure base d'un *modus vivendi* entre la monarchie unitaire et la hiérarchie catholique. Assurément, si les promoteurs des garanties pontificales se flattaient d'amener le Vatican à la paix, ces garanties ont manqué leur but; bien plus, elles ne pouvaient l'atteindre, au moins à bref délai. La papauté, quelques sûretés qu'on lui offrît en échange, ne pouvait oublier les avantages moraux ou matériels dont l'a dépouillée l'occupation de Rome. La manière même dont a été appliquée la loi des garanties n'a pas toujours été faite pour étouffer les regrets et les répugnances du saint-siège.

Le grand et vieux problème que l'Italie prétend avoir tranché par la loi de 1871, Léon XIII, non moins que Pie IX, se refuse à le considérer comme résolu. Il nous reste à voir quelles combinaisons le Vatican peut se flatter de substituer aux « garanties » actuelles, quels appuis le saint-siège peut rencontrer au dehors ou en Italie, quelles concessions il lui est permis d'attendre de la monarchie. La papauté et la maison de Savoie ont, depuis vingt-cinq ans, bien des griefs réciproques; si elles ont peu d'espérances ou d'ambitions communes, ne peuvent-elles à certaines heures être réunies par des intérêts ou des périls communs? Un rapprochement entre le Quirinal et le Vatican est-il possible, et à quelles conditions? C'est là une question qui n'intéresse guère moins la politique générale de l'Europe que l'avenir religieux de la péninsule et de la chrétienté.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

# IVAN SERGUIÉVITCH TOURGUÉNEF

Il y a des riens, des couleurs, des bruits, qui nous restent longtemps dans l'œil ou dans l'oreille et finissent par descendre dans l'âme. Un soir d'été, dans un relais de Petite-Russie, on changeait mes chevaux ; je demandai à boire à la fille du maître de poste, une petite paysanne d'Ukraine qui portait le gracieux costume de sa province et jouait avec le vieux rouble d'argent retenu à son cou par un ruban; elle alla chercher une carafe à demi pleine, et, dans le mouvement qu'elle fit pour verser l'eau, le ruban vint battre sur cette carafe, l'écu d'argent roula autour du col de cristal : ce fut un clair tintement, si doux et si sonore! La fille, enchantée, se prit à rire, et s'essaya à répéter le bruit pour son plaisir; en m'éloignant, j'entendais encore cette gamme perlée qui mourait longuement, comme un trille de rossignol, seule dans le sommeil du soir russe, sur le pays muet.

Ces jours derniers, en relisant des pages de Tourguénef, je me rappelais le timbre de ce cristal caressé par le bijou d'argent. C'est bien là le son que rendait l'âme du pauvre grand homme quand une pensée la touchait. Voilà le merveilleux instrument brisé; la terre russe nous l'a repris, lui qui était presque nôtre; elle l'a retiré dans son silence profond; l'hiver qui vient va rouler sur lui son lourd linceul de neige. Oh! cette terre de Russie, rude, immense, avec sa glace qui scelle plus vite les tombes et sa neige qui les sépare du bruit des vivans, il semble qu'elle s'entende mieux que toute autre à abolir la mémoire des morts; ce n'est pas à elle qu'il faudrait demander, comme dans l'épitaphe de la jeune Grecque, d'être plus légère aux cendres. Et pourtant Ivan Serguiévitch se fût désespéré à l'idée de dormir ailleurs : il l'aimait tant, sa mère

Russie! Le talent de l'écrivain, dans ses meilleures productions, n'était que l'émanation directe de cette terre, une communication spontanée de la poésie des choses; il n'est pas une page de son œuvre où l'on ne sente, suivant l'expression nationale, « la fumée de la patrie. »

Aussi avec quelle passion tout son peuple la respirait dans ses écrits! Certes, nous avions accueilli et adopté Tourguénef comme s'il était de notre maison; nul étranger ne fut aussi lu, aussi goûté à Paris; cette haute gloire a un versant français; mais enfin nous ne demandions à son œuvre que ce qu'on demande à toute œuvre d'art, dans l'état de civilisation où nous sommes parvenus : un passe-temps raffiné, une diversion aux vrais intérêts de la vie, une impression rapide et extérieure; nous lisons les livres comme le passant regarde un tableau dans la devanture du marchand, un instant, du coin de l'œil, en allant à ses affaires. Si vous saviez comme ils lisent autrement leurs poètes, là-bas! Ce qui est pour nous un régal de luxe est pour eux le pain quotidien de l'âme. C'est l'âge d'or de la grande littérature, celui qu'elle a traversé chez tous les peuples très jeunes, en Asie, en Grèce, au moyen âge. L'écrivain est le guide de sa race, le maître d'une multitude de pensées confuses, encore un peu le créateur de sa langue; poète, au sens ancien et total du mot, — *vates*, poète, prophète. Des lecteurs naïfs et sérieux, nouveaux arrivés dans le monde des idées, avides de direction, pleins d'illusions sur la puissance du génie humain, demandent à leur guide intellectuel une doctrine, une raison de vivre, une révélation complète de l'idéal. En Russie, la petite élite d'en haut a atteint depuis longtemps et dépassé peut-être notre dilettantisme; mais les classes inférieures commencent à lire, elles lisent avec fureur, avec foi et espérance, comme nous lisions le *Robinson* à douze ans. *Terres vierges*, disait le grand romancier. Des imaginations sensibles reçoivent de plein choc l'impulsion du livre; elle ne s'amortit pas, comme chez nous, sur un vaste établissement intellectuel; le journalisme n'a pas dispersé les idées et la puissance d'attention; on ne compare pas, donc on croit. Après avoir lu *Pères et Fils*, ou *un Nid de seigneurs*, nous disons : Ce n'est qu'un roman. Pour le marchand de Moscou, le fils du prêtre de village, le petit propriétaire de campagne, sur l'étagère où quelques volumes de Pouchkine, de Gogol, de Nékrassof représentent l'encyclopédie de l'esprit humain, ce roman est un des livres de la bible nationale; il prend l'importance et la signification épique qu'avaient l'histoire d'Esther pour le peuple de Juda, l'histoire d'Ulysse pour le peuple d'Athènes, les romans de *la Rose* ou de *Renart* pour nos ancêtres.

Il y a trois ans, en inaugurant à Moscou la statue de Pouchkine,

Tourguénef citait un mot caractéristique, tombé de la bouche d'un paysan aux alentours du monument. A un camarade qui demandait le nom de ce seigneur de bronze, le moujik avait répondu : « C'est un maître d'école. » L'orateur s'appropriait le mot et le développait, disant avec raison que ce passant, dans son ignorance, avait trouvé le vrai nom du héros de la fête. Le premier poète russe avait été le maître d'école de ses concitoyens, il avait suscité leur langue et leur pensée. — Le jour, prochain sans doute, où l'on dressera à Moscou la statue de Tourguénef, le paysan pourra répéter son mot : celui-là aussi fut un maître d'école.

Sa génération l'écouta de préférence à tout autre. On se tromperait en cherchant uniquement dans ce que nous appelons le talent les causes de cette adoption populaire; combien, parmi ces lecteurs primitifs et passionnés, s'inquiètent du talent, des artifices de forme, des délicatesses de pensée? Dans les lettres comme en politique, un peuple suit d'instinct les hommes qu'il sent lui appartenir, faits de sa chair et de son génie, pétris de ses qualités et de ses défauts. Ivan Serguiévitch personnifiait les qualités maîtresses du vrai peuple russe : la bonté naïve, la simplicité, la résignation. C'était, comme on dit vulgairement, une âme du bon Dieu; ce cerveau puissant dominait un cœur d'enfant. Jamais je ne l'ai approché sans mieux comprendre le sens magnifique du mot évangélique sur les simples d'esprit, et comment cet état d'âme peut s'allier à la science, aux dons exquis de l'artiste. Le dévoûment, la générosité du cœur et de la main, la fraternité, tout cela lui était naturel comme une fonction organique. Dans notre monde avisé et compliqué, où chacun est durement armé pour la lutte de la vie, il semblait tombé d'ailleurs, de quelque tribu pastorale et fraternelle de l'Oural : grand enfant doux, distrait, suivant ses idées sous le ciel ainsi qu'un pâtre suit ses troupeaux dans la steppe. Au physique même, ce haut vieillard tranquille, avec ses traits un peu rudes, sa tête sculpturale et son regard intérieur, rappelait certains paysans russes, l'ancêtre qui préside la table dans les familles patriarcales, ennobli seulement et transfiguré par le travail de la pensée, comme ces paysans d'autrefois qui se firent moines, devinrent des saints, et qu'on voit représentés sur les iconostases des églises avec l'auréole et la majesté de la prière. La première fois que je rencontrai ce bon géant, statue symbolique de son pays, j'eus grand'peine à définir mon impression; il me semblait voir et entendre un moujik sur qui serait tombée l'étincelle du génie, qui aurait été enlevé sur les sommets de l'esprit sans rien laisser en chemin de sa candeur native. Il ne se fût certes pas offensé de la comparaison, lui qui aimait tant son peuple !

Et maintenant, au moment de parler de son œuvre littéraire,

l'envie me prend de jeter la plume. J'ai dit que cet homme était parfaitement bon; pourquoi, grand Dieu! ajouter d'autres éloges, et qu'est-ce que le surcroît des habiletés de l'esprit dont nous faisons tant d'état? Mais ce cœur a cessé de battre; ceux qui l'ont connu sont rares, et ce sont des hommes; ils vont vite oublier et mourir. Il faut bien montrer aux autres, à tous, ce que le cœur éteint a laissé de lui-même dans l'œuvre d'imagination. Cette œuvre est considérable; elle témoigne d'un labeur persévérant. La dernière édition complète, celle des frères Salaïef, à Moscou, ne renferme pas moins de dix volumes : romans, nouvelles, essais dramatiques et critiques. De ces volumes, les plus dignes de survivre ont été traduits chez nous avec grand soin sous la direction de l'auteur; Tourguénef est le seul écrivain russe duquel il y ait plaisir à parler en France, devant un public initié. Parlons donc de l'écrivain, mais un peu bas, comme il convient de parler, sur une tombe à peine fermée, de ce qui est encore une vanité. Qui sait si l'on est content, là-haut, devant le Juge, d'avoir écrit, d'avoir manié sur la place publique ces armes redoutables et incertaines, les idées?

## I.

Le nom des Tourguénef a occupé durant tout ce siècle le public russe. Un cousin du romancier, Nicolas Ivanovitch, après avoir marqué dans le service de l'état sous Alexandre I[er], fut impliqué dans la conspiration de décembre 1825, et exilé par l'empereur Nicolas; il vécut le reste de ses jours à Paris, où il publia son grand ouvrage, *la Russie et les Russes*. C'était un esprit honnête, distingué, un peu étroit et illusionné; l'un des plus sincères de cette riche génération qui se réveilla libérale après 1812. On sait comment elle avorta : ces colonels de la garde avaient vu passer dans leurs songes le cheval blanc et le panache constitutionnel de M. de La Fayette; ces universitaires, grisés du *Contrat social*, des théorèmes des physiocrates, avaient rêvé pour leur énorme et pesante Russie un de ces mécanismes fragiles que fabriquait l'abbé Sieyès. Ils jouèrent au conspirateur en enfans; le jeu finit tragiquement; les décembristes allèrent expier leur rêve chimérique en Sibérie ou en exil. Ces cœurs généreux supportèrent leur infortune avec dignité; Nicolas Tourguénef se fit de loin leur avocat et leur théoricien; surtout il continua à plaider avec chaleur la grande cause de l'émancipation des serfs; son jeune parent n'eut qu'à ramasser une tradition de famille le jour où il sonna le glas du servage avec son premier livre.

Ces Tourguénef vivaient en gentilshommes terriens dans leur

bien du gouvernement d'Orel. Ce fut là qu'Ivan Serguiévitch naquit, en 1818, et qu'il grandit en toute liberté et solitude. Ce pays d'Orel, si souvent et si complaisamment décrit par le romancier, est un bon pays. C'est encore la Grande-Russie, mais on sent que le ciel du sud n'est pas loin; la nature du nord, jusque-là rude et extrême, y entre en contact avec le midi; elle fait quelques efforts pour se modérer et sourire. La terre noire commence; elle allonge à l'infini des plaines ses gras labours, changés l'été en mer de froment. Le chêne apparaît et donne un aspect plus robuste aux maigres lisières de bouleaux. A l'orient, du côté d'Életz et des sources du Don, il y a des vallées charmantes, emplies la nuit de grands feux et de bruits de chevaux; Orel est un des centres d'élevage, les petits paysans et leurs poulains vaguent tout l'été dans ces pâtis de marais. A l'occident, la Desna s'engage dans les vieilles forêts de Tchernigof; la jolie rivière réfléchit les monastères de Briansk, et puis des pins et des trembles, tant que les siècles en ont pu mettre, pendant des lieues et des lieues, d'éternelles lieues russes. Sur le sol humide de ces forêts, le printemps jette une profusion d'herbes et de fleurs comme je n'en ai vu nulle part au monde. A peine la neige fondue au soleil des longues journées, cette riche terre entre en amour, en folie; la sève s'y précipite comme le sang dans de jeunes artères; la vie triomphante éclate sous bois en couleurs, en parfums, en murmures; cette ivresse de la nature étourdit l'homme; le chasseur ou le bûcheron égarés dans ces halliers semblent si chétifs, si tristes!.. De loin en loin, dans les plaines cultivées, des « nids de seigneurs, » des habitations toujours semblables; un corps de bâtiment en bois ou en briques, élevé sur un perron, surmonté d'un attique en zinc, flanqué d'une tourelle à clocheton ou, plus modestement, d'une aile en retour; quelquefois, quand le « seigneur » est riche et peut réparer, toute cette bâtisse est d'un blanc de chaux éclatant sous les toits verts; le plus souvent, les hypothèques de la banque de district rongent le seigneur et sa maison, on s'en aperçoit aux lézardes, aux bâillemens des briques ou des revêtemens de sapin, à la folle avoine qui poursuit l'ortie sur les marches du perron. Derrière la maison, une allée de tilleuls joint la grande route; devant, un verger de cytises et de saules descend en pente douce vers l'étang, l'immuable étang aux eaux mortes, dans le creux du ravin; on croirait qu'aucun vent n'a jamais ridé cette eau sous les joncs; calme et muette comme l'existence de la famille qui végète là, elle subit la couleur du nuage qui passe, rose le matin, grise le jour; il semble que si la maison disparaissait, ce vieux miroir figé en garderait l'image par habitude, et aussi les souvenirs, les pensées des enfans qui ont grandi sur ses bords; c'est pour cela peut-être que l'homme russe s'at-

tache si fort à cet humble berceau; quand, plus tard, il court le monde, et bien qu'il ait l'âme naturellement errante, quelque chose le tire toujours vers ce monotone horizon.

L'enfance de Tourguénef s'écoula dans un de ces « nids de seigneurs, » qui serviront de cadres à presque tous ses romans. Il eut, suivant la mode d'alors, des gouverneurs français et allemands, de pauvres hères recrutés au hasard, qui enseignaient ce qu'ils ne savaient pas, et qu'on gardait dans les familles nobles comme une domesticité d'apparat. La langue maternelle n'était pas en honneur; ce fut avec un vieux valet de chambre que le petit garçon lut en cachette des vers russes pour la première fois. Heureusement pour lui, sa vraie éducation se fit sur la bruyère, avec ces chasseurs dont les récits sont devenus plus tard un chef-d'œuvre, sous la plume de l'écrivain. En courant les bois et les marais à la poursuite des gélinottes, le poète faisait sa provision d'images, il amassait à son insu les formes dont il devait un jour revêtir ses idées. Dans certaines imaginations d'enfans, tandis que la pensée sommeille encore, les impressions se déposent goutte à goutte, comme la rosée durant la nuit; vienne l'éveil à la lumière, le premier rayon du soleil fera luire ces diamans.

A l'âge des études plus sérieuses, Ivan Serguiévitch fréquenta les écoles de Moscou et l'université de Pétersbourg. Les universités russes étaient alors de maigres nourrices, elles donnaient le goût de la science et ne pouvaient le satisfaire; leurs meilleurs élèves les quittaient avec découragement et allaient demander aux chaires d'Allemagne une nourriture plus substantielle. C'était une mode aussi, et une conviction générale, que pour parfaire les légers cerveaux slaves, il y fallait mettre un peu de plomb allemand. Le ministère de l'instruction publique lui-même envoyait à grands frais ses *candidats* à Berlin ou à Gœttingen. Ces jeunes gens lui revenaient bourrés de philosophie humanitaire et de fermens libéraux, armés d'idées dont ils ne trouvaient pas l'emploi dans leur patrie, mécontens et frondeurs. Le ministère éprouvait l'éternel étonnement de la poule qui a couvé des canards. On recommandait aux gendarmes ces missionnaires suspects de l'Occident, et on en renvoyait d'autres se former à la même école. C'est un des types favoris de la littérature russe, ce jeune *bursch* revenant d'Allemagne et rapportant à ses frères les raisins trop verts de la terre promise. Pouchkine l'avait esquissé, avec son ironie légère, dans le poème d'*Oniéguine*, sous les traits de Lensky :

... Un certain Vladimir Lensky, — avec une âme purement *gœttinguienne*, — beau garçon à la fleur de l'âge, — sectateur de Kant et poète. — De la brumeuse Germanie — il rapportait les fruits du savoir,

— des rêveries hardies, — un esprit enflammé et assez bizarre, — une parole enthousiaste, — et des cheveux noirs bouclés sur les épaules.

Tourguénef nous donnera plus tard des portraits achevés de l'espèce. Il avait pu les étudier d'après nature, car il eut pour condisciple, durant son séjour à Berlin, en 1838, le célèbre socialiste Bakounine. Ivan Serguiévitch a noté son propre état d'esprit à cette époque dans un fragment autobiographique publié en tête de ses œuvres; sous les formes embarrassées que revêt la pensée russe, quand elle confie à la presse certains aveux délicats, ce morceau nous livre le secret de toute une génération, et nous apprend dans quel camp l'écrivain plantera son drapeau.

Le mouvement qui emportait les jeunes gens de ma génération à l'étranger faisait penser aux anciens Slaves allant chercher des chefs chez les Varègues, au-delà des mers. Chacun de nous sentait bien que sa *terre* (je ne parle pas de la patrie en général, mais du patrimoine moral et intellectuel de chacun) *était grande et riche, mais désordonnée* (1). En ce qui me concerne, je puis dire que je ressentais vivement tous les désavantages de cet arrachement du sol natal, de cette rupture violente de tous les liens qui m'attachaient au milieu où j'avais grandi,.. mais il n'y avait rien d'autre à faire. Cette existence, ce milieu, et en particulier la sphère à laquelle j'appartenais, la sphère des propriétaires campagnards et du servage, — ne m'offraient rien qui pût me retenir. Au contraire : presque tout ce que je voyais autour de moi éveillait en moi un sentiment d'inquiétude, de révolte, — bref, de dégoût. Je ne pouvais balancer longtemps. Il fallait, ou bien se soumettre, cheminer tranquillement dans l'ornière commune, sur la route battue; ou bien se déraciner d'un seul coup, repousser de soi tout et tous, même au risque de perdre bien des choses chères à mon cœur. Ce fut le parti que je pris... Je me jetai la tête la première dans la « mer allemande, » qui devait me purifier et me régénérer, et quand enfin je sortis de ses eaux, je me trouvai un « Occidental, » ce que je suis toujours resté... Je ne pouvais respirer le même air, vivre en face de ce que j'abhorrais : peut-être n'avais-je pour cela pas assez d'empire sur moi-même, de force de caractère. Il me fallait à tout prix m'éloigner de mon ennemi, afin de lui porter de loin des coups plus assurés. A mes yeux, cet ennemi avait une figure déterminée, il portait un nom connu : mon ennemi, c'était le droit de servage. Sous ce nom, je rangeais et je ramassais tout ce contre quoi j'avais résolu de lutter jusqu'au bout, — avec quoi j'avais juré de ne jamais faire

(1) C'est la phrase historique, et proverbiale en Russie, que les députés des Slaves auraient prononcée en demandant aux chefs varègues de venir les gouverner.

de paix. Ce fut mon serment d'Annibal, et je n'étais pas le seul à le faire alors. J'allais à l'Occident pour mieux remplir ce serment...

Voilà le gros mot lâché : l'écrivain sera un « Occidental, » il tiendra pour Japhet contre Sem, pour la méthode de Pierre le Grand contre les patriotes retranchés derrière la grande muraille chinoise. Il faut être au courant des polémiques russes et de la terminologie des partis pour comprendre quels orages peut soulever cette appellation inoffensive, quels flots d'encre et de bile elle fait couler chaque jour. « Occidental, » cela signifie, suivant le camp où l'on se place, un fils de lumière ou un traître maudit. Je me garderai bien de juger le procès; d'autant plus qu'à mon sens, il y a là surtout une querelle de mots; les batailleurs aveuglés par la fumée tomberaient facilement d'accord, s'ils pouvaient se retrouver de sang-froid; la raison, les bonnes lois, et les bonnes lettres n'ont pas de patrie déterminée; chacun prend son bien où il le trouve, dans le fonds commun de l'humanité, et l'accommode à sa façon. En lisant ce fragment de confession, on est tenté de s'inquiéter pour l'avenir du poète; on entend derrière ces phrases comme un mauvais grondement de politique; est-ce que la grande suborneuse va le détourner de sa vraie voie? Il n'en sera rien heureusement. Tourguénef était bien trop littéraire, trop contemplatif et trop détaché, pour se jeter dans cette mêlée où l'on entre avec des convictions et d'où l'on sort avec des intérêts. Sur un seul point il tint son serment, il porta son coup, un coup terrible, au droit de servage; contre cet ennemi, la guerre était sainte, et tous étaient déjà de connivence, à commencer par l'empereur Nicolas; le souverain voyait venir l'émancipation, il eût voulu la faire; comment il ne la fit pas, c'est là un curieux chapitre d'histoire psychologique, mais qui nous entraînerait loin de notre sujet.

Revenu en Russie, Tourguénef publia dans les revues du temps ses premiers essais, des vers, naturellement. Il mérita les encouragemens et l'amitié de Biélinsky, le critique dont les arrêts faisaient loi pour l'opinion. Pourtant la voix de cette jeune muse ne perça guère et s'éteignit vite; l'écrivain fit le sacrifice héroïque, il le fit complet; dans les éditions définitives de ses œuvres, ce maître prosateur n'a pas donné asile à un seul des vers de sa jeunesse. Il a été moins sévère pour quelques saynettes et comédies en prose, composées vers cette époque; mais, en permettant à ses éditeurs de les publier, il nous prévient modestement qu'il ne se reconnaît pas le talent dramatique. L'aveu est fondé : cette voix contenue et nuancée, si éloquente dans l'intimité du livre, n'était pas faite pour les sonorités du théâtre. Quelques-unes de ces pièces furent jouées dans le temps, aucune n'est restée au répertoire. Reparti pour les

pays étrangers, Ivan Serguiévitch envoya de loin à une revue de Pétersbourg les premiers de ces petits récits qui allaient illustrer son nom : les *Récits d'un chasseur.*

Les petits brûlots se glissèrent un à un, de 1847 à 1851, sans malice apparente, abrités sous leur pavillon poétique; le public n'en comprit pas d'abord le sens caché, la vigilante censure elle-même fut prise en défaut. On ne vit là qu'une tentative littéraire de premier ordre, une note nouvelle en Russie. Sans doute l'influence de Gogol était sensible dans le style du jeune écrivain, dans sa compréhension de la nature ; les *Soirées du hameau* avaient donné le modèle du genre. C'était toujours la grande et triste symphonie de la terre russe; mais cette fois l'interprétation de l'artiste était tout autre. Ce n'était plus l'âpre *humour* de Gogol, le caractère franchement populaire de ses tableaux, ses chaudes fusées d'enthousiasme subitement rabattues par des rappels d'ironie; chez Tourguénef, ni joyeusetés ni enthousiasme; une note plus discrète, une émotion plus dérobée; les paysages et les hommes sont vus sous la pâle lumière du soir, à travers une vapeur idéale, nettement retracés pourtant, et comme concentrés dans la prunelle de l'infatigable observateur. La langue, elle aussi, est plus riche, plus souple, plus moelleuse, telle qu'aucun écrivain russe ne l'avait encore portée à ce degré d'expression. Ce n'est pas la prose nette et limpide de Pouchkine, qui avait beaucoup lu Voltaire, et qui se souvenait ; la phrase de Tourguénef coule, lente et voluptueuse, comme la nappe des grandes rivières russes sous bois, attardée, harmonieuse entre les roseaux, chargée de fleurs flottantes, de nids entraînés, de parfums errans, avec des trouées lumineuses, de longs mirages de ciels et de pays, et soudain reperdue dans des fonds d'ombre ; cette phrase s'arrête pour tout recueillir, un bourdonnement d'abeille, un appel d'oiseau de nuit, un souffle qui passe, caresse et meurt. Les plus fugitifs accords du grand registre de la nature, elle les traduit avec les ressources infinies du clavier russe, les épithètes flexibles, les mots soudés entre eux à la fantaisie du poète, les onomatopées populaires. J'insiste sur ce qui fait la puissance de ce livre : ce n'est qu'un chant de la terre et un murmure de quelques pauvres âmes, directement entendus par nous ; l'écrivain nous a portés au cœur de son pays natal, il nous laisse en tête-à-tête avec ce pays ; il disparaît, ce semble ; pourtant, si ce n'est lui, qui donc a tiré des choses et condensé à leur surface cette poésie mystérieuse qu'elles recèlent, mais que si peu savent voir, et que nous voyons clairement ici? Les *Récits d'un chasseur* ont charmé bien des lecteurs français ; qu'ils sont décolorés cependant à travers le double voile de la traduction et de l'ignorance du pays! Je me figure un lettré de Kief ou de Kazan, n'ayant jamais passé la

frontière et lisant en russe les romans rustiques de George Sand, qui ont quelques affinités avec ceux de Tourguénef : que peuvent dire à cet homme *la Petite Fadette* et *François le Champi?* Comment sentirait-il le parfum de terroir de notre Berry? Il faut avoir vécu dans les campagnes décrites par Ivan Serguiévitch pour admirer comme il nous rend à chaque page la contre-épreuve exacte de nos impressions personnelles, comme il nous fait remonter à l'âme chaque émotion ressentie, aux sens chaque odeur subtile respirée sur cette terre.

Dans cet ordre d'idées, il faut citer entre tous le petit récit intitulé *Biéjin loug*. Le *Biéjin loug*, c'est la prairie où les jeunes paysans mènent paître les troupeaux de chevaux, durant les chaudes nuits d'été. Notre chasseur s'est égaré dans la brume du soir; il erre longtemps par les landes solitaires, jouet des illusions de l'ombre; enfin il aperçoit un feu dans les marais; c'est le campement des petits pâtres; l'étranger vient s'étendre à leur foyer, et, feignant d'être endormi, il écoute leurs propos. Accroupis autour du brasier, ces enfans se racontent des histoires, de ces histoires qu'on raconte après minuit. Ce n'est pas qu'ils aient peur, oh! non : seulement des bruits douteux les font penser, des voix de nuit qui montent de la rivière, des appels d'orfraies, des hurlemens de chiens quand le loup vient flairer les chevaux. La présence de l'invisible agit sur ces âmes simples, et les voilà se remémorant toutes les croyances du village russe; on cause des *roussalki*, les dames des eaux, de l'esprit des bois, du *domovoï*, le génie de la maison, et de leur camarade Vania, qui se noya l'an passé, qui appelle les petits pêcheurs dans les courans profonds. Cela tient le milieu entre un conte de nourrice et un conte d'Hoffmann, et c'est encore autre chose, c'est plus naturel, plus sérieux; le poète nous a amenés au diapason voulu avec une habileté infinie, il a fait parler la terre avant de faire parler ces enfans, et il se trouve que la terre et les enfans disent les mêmes choses; ces petits ne sont que les interprètes du vieux monde slave; ils refont à leur manière le *Chant d'Igor*, cette épopée panthéiste des anciens âges d'où toute la poésie russe est sortie. Cependant la nuit passe, l'esprit se détend, la lumière renaît et allège l'âme, une admirable description du soleil levant jette une note éclatante à la fin de cette symphonie fantastique en mineur.

Préférez-vous une corde plus humaine, plus intime? Relisez les *Reliques vivantes*. Entrant d'aventure dans un hangar abandonné, le chasseur aperçoit un être misérable, sans forme et sans mouvement; il reconnaît une ancienne servante de sa mère, une belle et rieuse fille jadis, maintenant paralysée et consumée par on ne sait quel mal étrange. Ce squelette oublié dans cette ruine n'a plus

aucun lien qui le rattache au monde; nul n'en prend souci, de bonnes gens remplissent parfois sa cruche d'eau, et il n'a pas d'autres besoins; il vit, si c'est vivre, par le regard et un souffle de voix, « pareil au susurrement de la laîche des marais. » Mais dans ce vain reste d'un corps, il y a une âme, épurée par la souffrance, divinement résignée, soulevée, sans rien perdre de sa naïveté paysanne, sur les hauteurs du renoncement absolu. Loukéria raconte son malheur, comment le mal inconnu la saisit après une chute qu'elle fit, la nuit, en allant écouter les rossignols; comment toutes les fonctions et toutes les joies de la vie l'ont quittée l'une après l'autre. Son fiancé a eu beaucoup de chagrin, et puis, naturellement, il en a épousé une autre : que pouvait-il faire? Elle espère bien qu'il est heureux. Depuis des années, ses seules distractions sont d'écouter la cloche de l'église et le bourdonnement des abeilles dans le rucher voisin. Quelquefois une hirondelle vient voleter sous le hangar, c'est un gros événement, de la pensée pour plusieurs semaines. Les gens qui lui apportent de l'eau sont si bons, elle leur est si reconnaissante! Et tout doucement, presque gaîment, elle revient avec le jeune maître sur les souvenirs d'autrefois, elle lui rappelle avec quelque vanité qu'elle était la première au village pour les danses et les chansons; à la fin, elle veut faire effort pour fredonner une de ces chansons.

L'idée que cette créature à demi morte allait chanter éveilla en moi un effroi involontaire. Avant que j'eusse pu prononcer une parole, un son traînant, à peine perceptible, mais pur et juste, tremblota à mon oreille... Un second suivit, puis un autre... Loukéria chantait : « Dans la prairie... » Elle chantait sans que rien fût changé dans l'expression de son visage pétrifié, les yeux toujours fixes. Cette pauvre petite voix forcée, vacillante comme un filet de fumée, résonnait si douloureusement, elle se donnait tant de peine pour exprimer l'âme tout entière!.. Ce n'était plus de l'effroi que je ressentais : une pitié indicible me poignait le cœur.

Loukéria raconte encore ses mauvais rêves, comment sa mort lui est apparue en songe : non pas que sa mort fût effrayante, au contraire, c'est qu'elle s'éloignait et refusait la délivrance. La malade repousse toutes les offres de service du maître; elle ne désire rien, elle n'a besoin de rien, elle est contente de tout et de tous. Comme le visiteur se retire, elle le rappelle d'un dernier mot, bien féminin; la malheureuse a conscience de l'horrible impression qu'elle doit produire, elle cherche ce qui pourrait survivre en elle de la femme. — « Vous vous souvenez, Bârine, de la belle tresse que j'avais?.. Vous savez, elle descendait jusqu'aux genoux... J'ai hésité

longtemps; mais qu'en faire, dans mon état? Je l'ai coupée, oui,.. Adieu, Barine. » Tout cela ne laisse rien à l'analyse, autant prendre des ailes de papillon; la trame même du récit est si ténue, si simple; c'est peu de chose, et c'est une merveille par tout ce qu'il y a, plus encore par tout ce qu'il n'y a pas. Étant donné le sujet, j'imagine comment diverses écoles littéraires l'auraient compris. Un romantique du bon temps nous eût montré la fatalité acharnée sur cette créature; il en eût fait une protestation vivante contre l'ordre de l'univers, un monstre douloureux, la femelle de Quasimodo. D'autres, les illustres amis de la vieillesse de Tourguénef, n'eussent pas manqué l'occasion de nous faire un cours de pathologie; ils se seraient complu dans la dissection de ces membres raidis, de ces plaies secrètes, ils auraient indiqué toutes les parties abolies du système nerveux et conclu à l'idiotisme. Un écrivain d'une dévotion ardente eût transfiguré cette martyre; elle nous serait apparue dans un nimbe, abîmée dans la contemplation mystique, uniquement soutenue par les secours célestes. Rien de semblable chez Tourguénef; il glisse discrètement sur les misères physiques, à mots couverts, il voile le cadavre; nous comprenons assez qu'il y a un cadavre en voyant cette âme toute nue, hors de sa chair. Nulle déclamation, nulle antithèse, l'auteur ne tente rien pour grossir le cas et frapper notre imagination; c'est un accident de la vie, voilà tout. Pour ce qui est de Dieu, l'humble femme sait qu'il a d'autres affaires que ce petit malheur; elle le prie comme à son habitude, sans insister autrement, avec la piété ordinaire d'une paysanne fort étrangère à la mysticité. Le point mis en lumière, dans ce récit comme dans presque tous les autres, c'est la résignation stoïque, un peu animale, de ce paysan russe toujours préparé à tout souffrir. Le talent est dans la proportion exquise entre le réel et l'idéal; chaque détail reste réel, dans la moyenne humaine, et l'ensemble baigne dans l'idéal. Voyez plus loin cette autre figure angélique de malade qui passe à travers l'épisode du *Médecin de village;* c'est la même juste mesure, l'homme maintenu dans son attitude naturelle, les pieds à terre et le regard au ciel.

Quand ces fragmens furent réunis en volume, le public, indécis jusqu'alors, comprit la signification de l'œuvre; quelqu'un était venu qui osait développer le sens caché dans la sinistre plaisanterie de Gogol sur les *âmes mortes*. Quel autre nom donner à la galerie de portraits rassemblés par le chasseur : petits propriétaires de campagne naïvement égoïstes et durs, intendans sournois, fonctionnaires désœuvrés et rapaces; sous ce monde de fer, des ilotes chétifs, quasi déchus de la condition humaine, touchans à force de misère et de soumission. Le procédé, — si bien déguisé qu'il soit, il y a toujours un procédé, — était invariablement le même; l'au-

teur faisait repasser dans sa lanterne et nous montrait sous toutes les faces une créature falote, tour à tour risible et pitoyable, sans besoins, sans ressources, condamnée à la vie crépusculaire; à côté du serf apparaissait le maître, fantoche à demi civilisé, bon diable au demeurant, inconscient du mal commis, perverti par la fatalité du milieu. Ce tableau, qui eût dû être laid, repoussant, l'écrivain l'avait revêtu de grâce et de charme, en quelque sorte contre sa volonté, par la vertu intime de sa poésie. — Pourquoi les ressorts de la vie étaient-ils brisés chez tous les héros du livre? D'où venait cette malaria sur la campagne russe? Quel était le nom de cette peste? — On laissait au lecteur le soin de répondre. Il n'est pas très exact de dire que Tourguénef ATTAQUA le servage; les écrivains russes, par suite des conditions qui leur sont faites aussi bien que par le tour particulier de leur génie, n'attaquent jamais ouvertement, ils n'argumentent ni ne déclament : ils dépeignent sans conclure et font appel à la pitié plus qu'à la colère. Vingt ans plus tard, quand Dostoïevski publiera les *Souvenirs de la maison des morts*, ses terribles souvenirs de dix années en Sibérie, il procédera de même, sans un mot de révolte, sans une goutte de fiel, semblant trouver ce qu'il décrit tout naturel, un peu triste seulement. C'est le trait national en toutes choses. — Un jour, je couchais à l'auberge d'Orel, dans la patrie de notre auteur; un roulement de tambours me réveille; je regarde sur la place du marché; au milieu d'un carré de troupes et de peuple on avait dressé le pilori, une grande colonne de bois noir sur une plate-forme d'échafaud; on y attachait trois pauvres diables qui portaient au cou des écriteaux avec la mention de leurs méfaits. Ces larrons avaient l'air très doux, très inconsciens de ce qui leur arrivait; ils étaient très beaux, liés à cette colonne, avec leurs têtes de christs slaves. L'exposition dura longtemps, le clergé vint les bénir, et quand la charrette les ramena à la prison, les soldats et le peuple se précipitèrent derrière eux en les comblant de provisions, de menue monnaie, en les plaignant de tout cœur. — En Russie, l'écrivain qui veut réformer agit comme la justice, par démonstration mélancolique, avec des retours d'indulgence sur les maux qu'il dévoile. Le public entend à demi mot.

Il entendit cette fois; la Russie du servage se regarda avec effroi dans le miroir qu'on lui tendait; un long frémissement la secoua; du jour au lendemain l'auteur fut célèbre et sa cause à moitié gagnée. La censure comprit la dernière, mais enfin elle comprit, elle aussi. On s'étonnera peut-être de sa susceptibilité : j'ai dit que le servage était condamné jusque dans le cœur de l'empereur Nicolas. Il faut savoir que la censure ne veut pas toujours ce que veut l'empereur; du moins elle veut en retard, elle est parfois en arrière

d'un règne. Elle renonça à sévir contre le livre, mais elle guetta l'auteur. Gogol étant mort sur ces entrefaites, Tourguénef consacra au défunt un article chaleureux. Cet article paraîtrait bien inoffensif aujourd'hui, il figure dans l'édition complète, et nous aurions peine à y découvrir le crime, si le criminel ne nous avait révélé le secret dans une note fort gaie.

A propos de cet article, je me souviens qu'un jour, à Pétersbourg, une dame très haut placée critiqua le châtiment qu'on m'avait infligé, le jugeant immérité, ou du moins trop rigoureux. Comme elle prenait chaudement ma défense, quelqu'un lui dit : « Vous ignorez donc que dans cet article il nomme Gogol *un grand homme?* — Ce n'est pas possible? — Comme je vous l'assure. — Ah! dans ce cas, je n'ai plus rien à dire; je regrette, mais je comprends qu'on ait dû sévir.

Ce qualificatif impertinent, donné à un simple écrivain, valut à Tourguénef un mois d'arrêts, puis le conseil d'aller méditer dans ses terres. J'imagine qu'il trouva alors la société très mal faite, tant nous sommes injustes pour le pouvoir qui veut notre bien. Il faut pourtant l'avouer, ce pouvoir sert quelquefois nos intérêts mieux que nous-mêmes, et les lettres de cachet sont généralement d'accord avec les vues de la Providence. Trente ans plutôt, un ordre d'exil avait sauvé Pouchkine en arrachant le poète aux dissipations de Pétersbourg, où il perdait son génie, en l'envoyant au soleil d'Orient, où ce génie devait s'épanouir. Si Tourguénef fût resté dans la capitale, la chaleur de la jeunesse et les amitiés compromettantes l'eussent peut-être entraîné dans quelque stérile échauffourée politique; rendu à la solitude de ses bois, il y vécut des années laborieuses, étudiant l'humble vie de la province russe et en fixant les traits dans ses premiers grands romans.

## II.

Le roman de mœurs et de caractères est depuis trente ans la forme préférée des écrivains russes, le vêtement commode qu'ils donnent à toutes leurs idées philosophiques ou politiques. Tourguénef est le père de cette innombrable famille : jusqu'à lui et durant la première moitié du siècle, je serais fort en peine de nommer un livre répondant aux exigences de ce genre littéraire, telles que nous les concevons aujourd'hui en Occident. Les petites nouvelles en prose de Pouchkine, empruntées le plus souvent à des sujets historiques, appartiennent encore à l'ancienne école narrative; ce sont des modèles de composition classique, des

épisodes vivement imaginés, plutôt que l'étude de la réalité contemporaine. Lermontof, dans le *Héros de notre temps,* s'approcha davantage de notre idéal moderne; son *Petchorine* personnifia l'âme d'une génération, comme avait fait notre *René;* mais, comme René, il se borna à exhaler un gémissement, sans daigner étudier le monde qui l'entourait; les trois nouvelles réunies sous le titre que je viens de citer sont peut-être le chef-d'œuvre du romantisme en Russie, mais ce sont de brèves esquisses; le poète, mort à vingt-sept ans, n'eut pas le temps d'en développer les lignes. Gogol vint enfin et appliqua à la société russe ses dons merveilleux d'observation; *les Ames mortes* sont une sorte d'épopée, d'odyssée tragi-comique; ce livre serait unique, si le *Don Quichotte* n'existait pas, et je ne doute pas que la postérité ne place l'admirable écrivain tout à côté de Cervantès; *les Ames mortes* sont plus qu'un roman, ce n'est pas le roman, c'est-à-dire l'étude d'une passion agissant sur un caractère donné. Bien au-dessous de ces maîtres, je trouve Marlinsky et ses imitateurs, les romanciers ingénus qui eurent le privilège de faire pleurer les jeunes filles russes entre 1830 et 1840; il faut toujours que quelqu'un fasse pleurer les jeunes filles, mais le génie n'y est pas nécessaire; Marlinsky avait pris pour modèles Ducray-Duminil et le vicomte d'Arlincourt; ses inventions sentimentales ne visent pas plus loin; pour les relire aujourd'hui, il faut une fraîcheur d'illusions qu'on ne retrouve plus que dans les cabinets de lecture de Tambof.

Après 1840, la Russie, toujours si désireuse de ne pas retarder sur l'Occident, attendait un George Sand ou un Balzac. Tourguénef se promit d'être l'un et l'autre, et il y réussit. Ivan Serguiévitch assurait qu'il n'aimait pas Balzac : c'est possible, on n'aime pas toujours son maître, mais je réponds qu'il l'avait étudié de près. Le Russe se proposa d'écrire, lui aussi, la comédie humaine de son pays; à cette vaste tâche, il apporta moins de patience, moins d'ensemble et de méthode que le romancier français, mais plus de cœur, plus de foi, et le don du style, l'éloquence pénétrante qui manqua à l'autre. S'il est vrai, en France, qu'aucun historien ne pourra retracer la vie de nos pères sans avoir lu et relu Balzac, cela est encore plus vrai en Russie de Tourguénef; là-bas, l'histoire contemporaine était muette, et pour cause; quand les historiens de l'avenir voudront faire revivre la Russie de Nicolas et des premières années d'Alexandre II, ils s'arrêteront découragés devant le vide et le silence des documens positifs; mais un témoin les aidera à évoquer les morts, l'auteur qui sut discerner les courans d'idées naissans à cette époque de transition, incarner dans des types abstraits les états d'esprit les plus fréquens chez ses contemporains. Entre

1850 et 1860, la Russie a marché à tâtons, lasse et inquiète, comme un voyageur égaré aux dernières heures de nuit; à l'horizon, de pâles lueurs d'aube, des bouts de route, des contours de sommets vaguement entrevus; partout la confusion de ces heures douteuses, l'attente de l'aurore, la précipitation irréfléchie chez les uns, la fatigue et la peur chez les autres. Il fallait de bons yeux pour voir et dessiner, dans cette troupe en marche, les figures qui émergeaient de l'ombre, celles qui reculaient volontairement dans la nuit et que le jour ne trouverait plus. Tourguénef en saisit plusieurs; parcourons rapidement la galerie, en feuilletant les romans écrits à cette époque.

Dans le premier, *Roudine,* l'auteur étudie un tempérament qui est de tous les temps et de tous les pays, mais qui semble avoir trouvé son climat d'élection en Russie. Ce Roudine, le héros de l'histoire, est un idéaliste éloquent, habile en paroles, incapable en action; il se grise et grise les autres de sa faconde, il se précipite dans la vie comme un torrent d'idées généreuses et lumineuses; mais chaque épreuve de la vie tourne contre lui, faute de caractère. Avec les meilleurs principes du monde, sans autre vice qu'une vanité naïve, il commet des actes indignes d'un galant homme; on le croirait un cynique, à le voir vivre aux crochets de ses dupes, séduire une jeune fille, subir l'outrage d'un rival; et pourtant, il est lui-même sa première dupe : le fond de son âme est trop honnête pour profiter jusqu'au bout des occasions offertes; sans courage pour le bien ni pour le mal, il retombe sans cesse dans le vide et la misère, il apprend en vieillissant à connaître son irrémédiable impuissance ; il finit misérablement. Les cinquante premières pages du roman sont un chef-d'œuvre d'exposition ; l'auteur nous introduit dans une petite société de campagne, il marque rapidement la place et le caractère de chaque personnage; soudain le Messie attendu arrive dans ce milieu un peu terne, il s'y installe en conquérant; tout pâlit aux fusées de son éloquence; seul un vieux sceptique hargneux lui donne la réplique et représente la réalité prosaïque de la vie, dans sa lutte éternelle contre l'enthousiasme idéal. Petit à petit, le mirage se dissipe, les gens pratiques retirent leur confiance au prodige, les jeunes personnes séduites se reprennent à temps. Tous ces humbles comparses édifient patiemment leur vie au ras de terre et finissent avec de bonnes rentes, de bonnes femmes, de bons amis, tandis que le prodige, malgré toute sa supériorité intellectuelle, roule de chute en chute. La prose a triomphé de l'idéal. Pour son début, le romancier touchait au vif un des grands défauts de l'esprit russe et donnait à ses compatriotes une utile leçon; il leur disait que les aspirations magnifiques ne suf-

fisent pas, qu'il y faut joindre le sens pratique, l'application, le gouvernement de soi-même.

Dans *Roudine*, étude morale et philosophique, le romancier avait remué des idées et intéressé les esprits; on se demandait s'il serait aussi habile à développer des sentimens, à émouvoir les cœurs; *le Nid de seigneurs* fut sa réponse : ce sera, je crois, son meilleur titre de gloire. Ce roman n'est pas sans défauts, l'exposition est moins alerte que dans le précédent, l'auteur s'attarde aux généalogies de ses personnages, l'intérêt se fait attendre; mais une fois l'action engagée, elle est conduite avec un art consommé. Le « nid de seigneurs, » c'est une de ces vieilles maisons provinciales où les générations se sont succédé; dans ce milieu grandit une jeune fille qui va servir désormais de prototype à toutes les héroïnes du roman russe; une âme simple, honnête, sans dehors brillans, sans dons particuliers dans l'esprit, mais imprégnée d'une grâce pénétrante et armée d'une volonté de fer; cette volonté que Tourguénef refuse aux hommes, qu'il donne comme un trait commun à toutes les filles de son imagination, et qui les porte aux extrémités les plus diverses, suivant les directions où le sort les pousse. Lise a vingt ans, elle est demeurée insensible aux séductions d'un beau tchinovnik de qui sa mère est coiffée : cependant, de guerre lasse, elle va lui engager sa parole, quand survient un parent éloigné, Lavretzky. Celui-ci est marié, mais séparé depuis longtemps d'une femme indigne, qui court les aventures dans les villes d'eaux du continent; il n'a rien d'un héros de roman, c'est un homme paisible, bon et malheureux, d'âge et d'esprit sérieux. Tous ces gens-là existent, ils ont été vus dans la vie réelle. Un attrait mystérieux rapproche Lise et Lavretzky; au moment où ce dernier, plus expérimenté, reconnaît avec effroi le nom qu'il faut donner à leur sentiment mutuel, un article de journal lui apprend la mort de sa femme; il est libre, et le soir même, dans le jardin de la vieille maison, l'aveu des deux cœurs s'échappe comme un fruit mûr qui tombe; la scène est délicieuse, si naturelle et si peu banale! Le bonheur des deux amans dure une heure; la nouvelle était fausse, le lendemain la femme de Lavretzky surgit à l'improviste. On devine tous les développemens que comporte la situation; ce qu'on ne peut deviner, c'est la délicatesse de main avec laquelle le romancier conduit deux âmes absolument honnêtes au travers de ce péril. Le sacrifice est accompli de part et d'autre, résolument par la jeune fille, avec des luttes poignantes par l'homme. Nous voici espérant la disparition de la femme gênante et méprisable : le lecteur le moins féroce supplie l'auteur de la faire mourir. Hélas! les amateurs de dénoûmens heureux doivent fermer le livre. M^me^ Lavretzky ne meurt pas, elle continue à vivre, et fort

gaillardement; Lise n'aura connu de la vie qu'une promesse d'amour, apparue et disparue avec les étoiles d'une courte nuit de mai; elle ne demandera pas sa revanche, elle reporte à Dieu son cœur blessé et s'ensevelit dans un monastère.

C'est là, dira-t-on, une vertueuse histoire pour les petites filles, dans le genre de Mme Cottin. Résumé sommairement, le thème a l'air vieillot; il faut en lire les développemens pour voir avec quel art nouveau, avec quel souci de la réalité le romancier a rajeuni son sujet dans un large courant de vérité humaine. Pas la moindre fadeur sentimentale dans ce douloureux récit, pas d'éclats de passion; une touche discrète et chaste, une émotion contenue qui va croissant et nous étreint le cœur. — Le livre s'achève par un épilogue de quelques pages, qui est et restera l'un des modèles de la littérature russe. Huit années se sont écoulées, Lavretzky revient, par un matin de printemps, au nid de seigneurs; une nouvelle génération l'habite, les enfans que nous y avions laissés sont devenus à leur tour de jeunes femmes et de jeunes hommes, avec leurs sentimens et leurs intérêts nouveaux; le revenant, à peine reconnu par eux, tombe au milieu de leurs jeux; c'est ainsi qu'avait débuté le récit, il semble que nous en recommencions la lecture. Lavretzky s'assied sur le banc où jadis il serra, pendant une minute, la main qui égrène depuis lors le rosaire dans un cloître; les jeunes oiseaux du vieux nid ne peuvent répondre aux questions de ce trouble-fête, ils ont oublié la disparue, ils ont bien d'autres affaires et reprennent leur partie de barres. Tandis que la solitude et le chagrin de la vieillesse dévastent ce cœur mort, les mêmes mots reviennent peindre la même nature vivante, les joies nouvelles et toujours semblables de nouveaux enfans; c'est le retour de la mélodie initiale dans le final d'une sonate de Chopin. — Jamais peut-être on n'avait rendu aussi sensible, par un exemple particulier, la mélancolique opposition entre la pérennité de la nature et la caducité de l'homme : jamais points de comparaison mieux choisis ne nous avaient fait mesurer plus cruellement la chute impitoyable du temps. L'auteur nous a si bien attachés aux personnages du passé que tous ces enfans, nouveau-venus à la fête de la vie, nous paraissent presque haïssables. J'aurais voulu citer en entier ces pages, mais séparées de ce qui les précède, elles perdent leur sens, elles ne valent que par la lente préparation de tout le récit, qui accumule seule leur puissance. En les achevant, on est tenté d'appliquer à Tourguénef ce qu'il dit ailleurs d'un de ses héros : « Il possédait le grand secret de cette musique qui est l'éloquence; il savait, en touchant certaines cordes du cœur, faire tressaillir et résonner sourdement toutes les autres. »

*Le Nid de seigneurs* fixa la renommée de l'écrivain. Ce monde est chose si bizarre que le poète, comme le conquérant, comme la femme, gagne l'attachement des hommes en les faisant souffrir et pleurer. Toute la Russie versa des larmes sur ce livre, la pauvre Lise devint l'idéal de toutes les jeunes filles; il faudrait remonter à *Paul et Virginie* pour trouver une œuvre romanesque ayant exercé une influence aussi souveraine sur une génération et un pays. Il semble que l'auteur lui-même continuât d'être hanté par le type puissant qu'il avait enfanté. Hélène, la victime du roman intitulé: *à la Veille*, c'est encore l'implacable volonté féminine, la fille sérieuse, renfermée et obstinée, poussant à l'aventure dans la solitude, échappant à toutes les influences, disposant d'elle-même avec un suprême mépris de l'obstacle. Cette fois, les circonstances ont changé: l'homme aimé est libre, mais repoussé par la famille; comme Lise allait au cloître, malgré les supplications des siens, Hélène va à son amant et se donne à lui; elle ne soupçonne pas une minute que son acte puisse être coupable, elle le rachète d'ailleurs par la constance du dévoûment tout le long d'une vie d'épreuves. Dans ces études de caractères, un trait d'observation domine, et il est saisi sur le vif du tempérament national; l'homme est irrésolu, la femme est décidée; c'est elle qui force la destinée, sait et fait ce qu'elle veut. Tout ce qui dans nos idées serait hardiesse et impudeur, l'auteur le raconte avec tant de simplicité et d'une plume si chaste, qu'on est tenté d'y voir uniquement la liberté d'une âme plus virile; les filles droites et passionnées qu'il crée sont capables de tout, sauf de trembler, de trahir, et de mentir.

Avec *le Nid de seigneurs*, Ivan Serguiévitch avait donné sa note intime, il avait épanché la source secrète, grossie de toutes les larmes refoulées dans le cœur durant la jeunesse, et qui tourmente le poète jusqu'au jour où elle trouve une issue dans son œuvre. Il se remit à étudier le milieu social, et dans ce grand branle intellectuel qui agita la Russie vers 1860, à la veille de l'émancipation, il écrivit *Pères et Fils*. On sait que ce livre marque une date dans l'histoire des idées. Le romancier avait eu la rare bonne fortune de discerner un état d'esprit nouveau, de le fixer dans un type inoubliable, et celle plus rare encore de baptiser cet état d'esprit du nom que tous cherchaient sans pouvoir le trouver; c'était le bonheur de Christophe Colomb doublé de celui d'Améric Vespuce. — « Qu'est-ce que ce Bazarof? demande un des Pères, un des braves gens de la vieille génération. — Tu veux le savoir? lui répond son jeune fils, ami et disciple du terrible étudiant en médecine: C'est un *nihiliste*. — Tu dis?.. — Je dis: un nihiliste. — Nihiliste, répète le vieillard, ah! oui, cela vient du latin *nihil*, chez nous *nitchevo*,

autant que je puis juger; cela doit signifier un homme qui n'admet rien. — Dis plutôt, ajoute un autre vieux, qui ne respecte rien. — Qui considère tout du point de vue critique, reprend le jeune homme.— C'est la même chose.— Non, ce n'est pas la même chose. Le nihiliste, c'est l'homme qui ne s'incline devant aucune autorité, qui n'admet aucun principe comme article de foi, de quelque respect que soit entouré ce principe. »

Le bonhomme Kirsanof, un classique de 1820, ne remontait qu'au latin. Pour mieux comprendre, nous remontons plus haut aujourd'hui, jusqu'à la racine du mot et de la philosophie qu'il résume; jusqu'à cette vieille souche âryenne dont les Slaves sont une des maîtresses branches. Le nihilisme, c'est le *nirvâna* hindou, l'abdication découragée de l'homme primitif devant la puissance de la matière et l'obscurité du monde moral; et le *nirvâna* engendre nécessairement la réaction furieuse du vaincu, l'effort aveugle pour détruire cet univers qui l'écrase et le déconcerte. Max Müller, revenant sur la définition de Burnouf, nous assure que *nirvâna* signifie proprement : « l'action d'éteindre une lumière en la soufflant. » — N'est-ce pas là le fait de ces pauvres malheureux qui aspirent à éteindre en Russie la lumière de la civilisation? — Mais je ne dois pas me laisser entraîner par un sujet qui exigerait de vastes développemens. Aussi bien le nihilisme, tel qu'il s'est fait lugubrement connaître à nous, n'est encore qu'à l'état d'embryon dans le fameux livre de Tourguénef.

Je veux seulement appeler l'attention du lecteur sur un autre mot du romancier, étonnamment juste et peut-être plus fécond en révélations que le vocable dont la fortune devait être si brillante. Comme dans tous les romans de l'auteur, c'est ici une jeune fille qui a le beau rôle de sentiment et de raison; un jour, en discutant avec l'ami de Bazarof, un gamin naïf qui se croit nihiliste parce qu'il répète les aphorismes de son maître, cette jeune fille lui dit tout à coup : « Tenez, votre Bazarof m'est étranger, et vous-même vous lui êtes étranger. — Pourquoi cela? — Comment vous dire?... C'est un animal sauvage, et vous et moi, nous sommes des animaux apprivoisés. » — Cette comparaison fait apercevoir, mieux qu'un volume de dissertations, la nuance qui sépare le nihilisme russe des maladies mentales similaires dont l'humanité a souffert, depuis les jours de l'Ecclésiaste jusqu'à nos jours. Le Bazarof, ce fils de paysans cynique, amer, qui va crachant sur toutes choses ses brèves sentences en langage tour à tour populaire et scientifique, brave d'ailleurs, incapable d'une action vile, refoulant par orgueil les instincts de son cœur, c'est au fond un sauvage subitement instruit qui nous a volé nos armes. Le héros de Tourguénef a

bien des traits communs avec un Peau-Rouge de Fenimore Cooper; seulement c'est un Peau-Rouge qui s'est grisé avec des tirades de Hegel et de Buchner au lieu d'eau de feu, qui se promène dans le monde civilisé avec un bistouri, au lieu de s'y précipiter avec un tomahawk. Quand les fils de Bazarof feront « de la propagande par le fait, » ils sembleront tout pareils à nos révolutionnaires d'Occident; regardez de près, vous retrouverez la nuance entre l'animal sauvage et l'animal apprivoisé. Nos pires révolutionnaires ne sont que des chiens furieux; le nihiliste russe est un loup. Voyez comme il se comporte dans les deux grandes épreuves où le romancier nous le montre, l'amour et la mort. Une femme belle, coquette, ennuyée, tentée par cette conquête étrange, un peu louve elle-même, comme beaucoup des héroïnes de Tourguénef, s'est mise à jouer avec le fauve; le voilà blessé au cœur, lui le détracteur ironique de l'idéal, lui qui n'a trouvé d'abord, pour exprimer son admiration, que ce cri de carabin: « Un riche corps, ma foi! et qui ferait bien dans un musée d'anatomie! » — Bazarof s'indigne contre ce sentiment, qui n'est réductible à aucune de ses deux méthodes, l'explication critique ou la négation; puis, vaincu par la douleur, il procède à la manière du loup qui convoite une proie, il s'éloigne avec défiance, se rapproche, se hérisse, taciturne et ardent : dans ce manège, il laisse échapper les momens favorables dont un autre eût profité avec succès, et soudain, mal à propos, il s'élance d'un bond bestial sur sa proie; la coquette lui échappe, il s'en retourne la tête basse, dévorant son orgueil meurtri, il va se ronger en silence dans la solitude. Et la mort de Bazarof! Il s'est empoisonné le sang en étudiant le cadavre d'un typhoïde, il se sait perdu; cette agonie sombre, muette, hautaine, c'est encore l'agonie de la bête sauvage emportant sa balle dans le hallier; c'est *la Mort du loup* telle que Vigny l'a dépeinte et comprise avec son stoïcisme désolé :

> Gémir, pleurer, prier est également lâche :
> Fais énergiquement ta longue et lourde tâche,
> Puis après, comme moi, souffre et meurs sans parler.

Le nihiliste renchérit sur le stoïque, il ne fait pas de tâche avant de mourir : rien ne vaut la peine de rien.

Le romancier mit tout son art à composer un personnage déplorable, mais nullement odieux. Effacez un seul trait du tableau, ce mépris de tout ce que nous vénérons, cette *inhumanité*, nous paraîtront intolérables; chez l'animal apprivoisé, ce serait perversion, oubli des règles apprises; chez l'animal sauvage, c'est instinct, révolte native; l'auteur désarme habilement notre morale devant

cette victime de la fatalité, ce cerveau envahi trop brusquement par la science comme par une apoplexie. — La sensibilité du poète prend sa revanche avec les figures des *pères*, ces bonnes gens de la vieille roche qui regardent timidement bouillonner le flot nouveau et cherchent à le contenir à force de tendresse. Jamais encore Tourguénef n'avait poussé aussi loin la puissance créatrice, le don de l'observation minutieuse. Je voudrais en citer des exemples, et c'est fort difficile avec lui, car il dédaigne les morceaux de bravoure, les pages à effet; chaque détail n'est précieux que par le concours discret prêté à l'ensemble de l'œuvre. Détachons cependant deux silhouettes épisodiques, qui passent un instant dans le récit avec une vérité saisissante. Voici une physionomie qui est bien de son pays et de son temps, un haut fonctionnaire de Saint-Pétersbourg, un futur homme d'État, venu en province pour reviser l'administration :

Mathieu Ilitch était ce qu'on appelait alors « un jeune; » il avait à peine dépassé la quarantaine, il visait déjà les grands postes de l'état et portait une plaque de chaque côté de la poitrine. L'une d'elles, à la vérité, était étrangère et des plus communes. Comme le gouverneur qu'il venait juger, il passait pour un progressiste et, bien que déjà gros bonnet, il ne ressemblait pas à la plupart des gros bonnets. Il avait de soi-même une haute opinion; sa vanité ne connaissait pas de bornes, mais il affectait une attitude simple, il vous regardait d'un air encourageant, vous écoutait avec indulgence; il riait avec tant de bonhomie qu'au premier abord on pouvait le prendre pour « un bon diable. » Néanmoins, dans les grandes occasions, il savait, comme on dit, jeter de la poudre aux yeux. — L'énergie est nécessaire, disait-il alors, et il ajoutait en français : l'énergie est la première qualité d'un homme d'état. — Avec tout cela, il restait le plus souvent dans les dindons, chaque tchinovnik un peu expérimenté le menait par le nez à sa fantaisie. Mathieu Ilitch parlait avec beaucoup d'admiration de Guizot; il s'efforçait de faire entendre à chacun qu'il n'appartenait pas à la catégorie des routiniers, des bureaucrates attardés, qu'il était attentif à toutes les manifestations considérables de la vie sociale, etc... Ce vocabulaire, il le possédait à fond. Il se tenait même au courant de la littérature contemporaine, bien qu'avec une nuance de majesté distraite : tel un homme mûr, rencontrant dans la rue une procession de gamins, se joint à elle un moment. Au fond, Mathieu Ilitch ne différait pas sensiblement des hommes d'état du règne d'Alexandre Ier, qui allaient aux soirées de Mme Swetchine et se préparaient le matin en lisant une page de Condillac; les dehors seuls étaient autres chez lui, plus contemporains. C'était un courtisan adroit et rusé, rien de plus; il n'entendait mot aux affaires publiques, ses vues étaient nulles, mais il

savait admirablement mener ses propres affaires; sur ce point, il ne se laissait jouer par personne. N'est-ce pas là le principal?

Ailleurs, c'est la princesse X***, une étude de femme bien fine et bien locale :

Elle passait pour une coquette évaporée, elle s'abandonnait avec fureur aux plaisirs de tout genre, dansant jusqu'à tomber de lassitude, riant et folâtrant avec les jeunes gens, qu'elle recevait avant dîner dans un salon à demi éclairé; et la nuit, elle priait, pleurait, elle errait parfois jusqu'au matin dans sa chambre, cherchant vainement une place où reposer, tordant ses mains d'ennui; ou bien elle restait assise, pâle et froide, penchée sur son psautier. Le jour venait, de nouveau elle se métamorphosait en femme du monde, elle sortait, babillait, souriait et se jetait littéralement au-devant de tout ce qui pouvait lui procurer un instant de distraction... — Même quand elle se donnait entièrement, il restait en elle quelque chose de secret et d'insaisissable que nul ne pouvait atteindre. Dieu sait ce qui nichait dans cette âme! Il semblait qu'elle fût en puissance de forces mystérieuses, inconnues à elle-même; ces forces jouaient avec elle à leur gré, et son esprit limité ne pouvait dominer leurs caprices. Toute sa conduite présentait une suite de contradictions; les seules lettres qui eussent pu éveiller les justes soupçons d'un mari, elle les avait écrites à un homme qui lui était presque étranger; l'amour y parlait d'un ton plaintif. Jamais elle ne riait ni ne plaisantait avec celui qu'elle avait choisi, elle l'écoutait en le considérant avec une sorte de stupeur; parfois cette stupeur se changeait brusquement en terreur glacée; son visage revêtait alors une expression morte, sauvage; elle s'enfermait dans son appartement, et sa femme de chambre, l'oreille collée à la serrure, l'entendait sangloter sourdement.

Tout en poursuivant ces grands travaux, Ivan Serguiévitch revenait souvent aux rapides et simples histoires qui avaient fait la fortune des *Récits d'un chasseur*. De ces années laborieuses datent les charmantes nouvelles d'inspiration si variée : *Moumou, l'Accalmie, les Trois Rencontres, le Premier Amour*, et vingt autres, légères aquarelles appendues entre les grands tableaux tout le long de la riche galerie du peintre. Ce sont des esquisses faites parfois avec un rien, un trait de mœurs paysannes, un souvenir fugitif, une vision intérieure; l'artiste délicat excellait à ces demi-teintes, à ces touches sobres qui indiquent sans appuyer une figure, une douleur, un frisson du cœur. Je ne sais rien de plus achevé dans ce genre que les soixante pages intitulées : *Assia*. C'est un souvenir de la vie

d'étudiant en Allemagne, un timide amour qui s'est à peine avoué à lui-même. Assia est une jeune fille russe, une enfant effarouchée, fantasque, vive comme une fauvette; impossible d'oublier après l'avoir lu le portrait de cette étrange fille. L'étudiant la rencontre, l'aime à son insu, et tandis qu'il hésite à la prendre au sérieux, l'enfant blessée disparaît; l'homme qui ne l'a comprise qu'après l'avoir perdue se lamente sur cette ombre évanouie. Je cite au hasard quelques lignes de ce poème en prose, le prélude d'un sentiment qui s'ignore : les deux jeunes gens reviennent le soir d'une promenade sur les bords du Rhin :

Je la regardais, toute baignée dans le clair rayon de soleil, calme et douce. Tout brillait joyeusement autour de nous, sous nos pieds et sur nos têtes, — le ciel, la terre, les eaux : on eût dit que l'air même était saturé de clarté.

— Regardez, comme c'est bien! dis-je en baissant involontairement la voix.

— Oui, c'est bien! répondit-elle sur le même ton, sans lever les yeux vers moi. Si nous étions des oiseaux, vous et moi, comme nous volerions, comme nous glisserions!.. nous nous serions noyés dans ce bleu. Mais nous ne sommes pas des oiseaux.

— Les ailes peuvent nous pousser, répliquai-je.

— Comment cela?

— Vivez seulement, et vous le saurez. Il y a des sentimens qui nous soulèvent de terre. N'ayez pas peur, les ailes vous viendront.

— Et vous, vous en avez eu?

— Comment vous dire?.. Il me semble que jusqu'à présent je n'ai pas volé.

Assia se tut, pensive. Je me rapprochai d'elle; soudain elle me demanda :

— Savez-vous valser?

— Oui, répondis-je, assez intrigué par cette question.

— Alors, venez, venez. Je prierai mon frère de nous jouer une valse. Nous nous figurerons que nous volons, que les ailes nous sont poussées...

... Je la quittai assez tard. En repassant le Rhin, à mi-distance entre les deux rives, je demandai au passeur de laisser la barque dériver au courant. Le vieillard leva les avirons et le fleuve royal nous emporta. Je regardais autour de moi, j'écoutais, je me souvenais; subitement, je sentis au cœur un trouble secret; je levai les yeux au ciel; mais le ciel même n'était pas tranquille; tout troué d'étoiles, il se mouvait, palpitait, frissonnait. Je me penchai sur le fleuve; là aussi, dans ces sombres et froides profondeurs, les étoiles scintillaient, tremblaient;

l'agitation de la vie m'environnait, et moi-même, je me sentais de plus en plus agité. Je m'accoudai sur le rebord de la barque; le murmure du vent à mes oreilles, le clapotement sourd de l'eau sous le gouvernail, irritaient mes nerfs, les fraîches exhalaisons des flots ne parvenaient pas à les calmer; un rossignol chanta sur la rive, son chant m'accabla comme un poison délicieux. Des larmes gonflaient mes paupières, et ce n'étaient pas les larmes des vagues ivresses sans cause. Ce que je ressentais, ce n'était pas cette sensation confuse, éprouvée naguère, des aspirations infinies, quand l'âme s'élargit et vibre, quand il lui semble qu'elle va tout comprendre et tout aimer... Non! une soif de bonheur me brûlait; je n'osais pas encore l'appeler par son nom, mais le bonheur, le bonheur jusqu'à l'anéantissement, voilà ce que je voulais, voilà ce qui m'angoissait... La barque flottait toujours, le vieux passeur s'était assis et dormait, penché sur ses rames.

## III.

Ah! les belles années qui suivirent 1860! L'émancipation des serfs, le rêve de Tourguénef, était devenue un fait accompli : et ce n'était que l'aurore des grandes réformes. De partout le jour nouveau pénétrait à torrens dans la sombre machine vermoulue; partout le bruit des ressorts neufs qui la remettaient en mouvement, un éveil joyeux de forces et d'espérances longtemps contenues. Ces années si décisives dans l'histoire du pays ne l'étaient pas moins dans l'histoire intime d'Ivan Serguiévitch; il venait de donner sa vie, comme ses vierges donnent la leur, sans réserves et jusqu'à la mort. Déraciné de sa patrie par une amitié toute-puissante, il quittait la Russie, où il ne devait plus revenir qu'à de rares intervalles, pour s'établir d'abord à Bade, puis à Paris, au milieu de nous. La destinée avait comblé tous les vœux de l'homme, de l'écrivain, du patriote; il assistait à la renaissance de son pays; sa gloire le suivait en Occident, avec ses ouvrages traduits dans toutes les langues. On pouvait croire que s'il reprenait la parole, après ces années de silence et de repos, ce serait pour redire le cantique de Siméon. C'eût été bien mal connaître notre pauvre nature humaine, et en particulier cette âme de poète à jamais inassouvie. Ce qui fait la joie de notre cœur, c'est de bercer un rêve tout le long de la jeunesse et non de le voir réalisé par les vieux ans. Qu'avons-nous à faire de la réalité décolorée? Tourguénef rentra en scène avec *Fumée*, en 1868. C'était toujours le même talent, encore plus mûr et savoureux; ce n'était plus tout à fait l'âme candide et croyante d'autrefois. Dès les premières pages du livre, le désenchantement fait

explosion ; s'il s'agissait d'un autre homme, nous dirions que la poche de fiel a crevé ; en parlant de Tourguénef, le mot serait exagéré ; il n'entrait pas de fiel dans son tempérament; ses saillies douloureuses sont d'un idéaliste déçu, étonné de voir que ses chères idées, appliquées aux hommes, ne les ont pas rendus parfaits. Le ressentiment de cette déception va quelquefois jusqu'à l'injustice; ce crayon chagrin nous montrera désormais certaines figures poussées au noir, partant moins vraies que celles des œuvres anciennes. Le monde décrit dans *Fumée*, c'est ce monde russe qui vit à l'étranger et qui n'y porte pas toujours les meilleures qualités du sol natal : grands seigneurs et femmes équivoques, étudians et conspirateurs. La scène se passe à Bade, où l'auteur avait pu l'étudier à loisir. Dans cette galerie comique de « généraux de Kursaal, » de princesses en pique-nique, de slavophiles vantards, de commis-voyageurs en révolutions, il y a bien des traits pris sur le vif, mais la physionomie d'ensemble est *chargée;* la défaut de mesure est d'autant plus sensible que, dans la pensée de l'auteur, ces personnages ne sont pas des types d'exception, mais bien la représentation fidèle de la haute et basse société russe.

En outre, le procédé de l'artiste est modifié. Jadis, en nous montrant les batailles d'idées, il nous laissait juges du camp : maintenant il se substitue à nous et insinue son opinion. Il y a, pour le romancier et le dramaturge, deux manières d'exposer les thèses morales : avec ou sans intervention personnelle. Prenons des exemples familiers à tout le monde. Voici, dans *les Misérables*, deux conceptions antagonistes du devoir et de la vertu, personnifiées par Jean Valjean et Javert; nous pourrions hésiter sur leur valeur réciproque; mais l'auteur jette d'un seul côté tout le poids de son éloquence, il divinise l'une de ces conceptions et rabaisse l'autre, il force notre verdict. Voilà, au contraire, dans *le Gendre de M. Poirier*, deux façons de comprendre l'honneur, deux mondes d'idées dissemblables, le marquis de Presle et son beau-père ; l'auteur s'efface, il éclaire également ses deux personnages, leurs mérites et leurs ridicules, le fort et le faible de leurs thèses : jusqu'au bout, nous balançons à nous prononcer entre eux, l'intérêt du drame naît de ce conflit d'idées. Je préfère cette seconde manière, qui me paraît exiger plus d'art, qui est plus proche de la vie réelle, où la vérité n'est jamais claire, où le bien et le mal sont étroitement mêlés dans tous les camps. Tourguénef s'est tenu à cette méthode équitable dans ses premières études sociales ; dans les dernières, *Fumée* et *Terres vierges*, il intervient visiblement. Un personnage de second plan, une sorte d'Olivier de Jalin, comme le Potouguine de *Fumée*, a mission de nous révéler la pensée de l'écrivain et

de clore les débats. Ces réserves faites, je reconnais que les sorties de Potouguine sont le plus souvent ruisselantes de verve et de bon sens. « L'Occidental » daube sur ses bêtes noires, les slavophiles, il ridiculise les travers nationaux, et surtout cette manie d'affirmer que les choses les plus communes prennent une vertu mystique en touchant le sol russe. Il trouve des traits bien spirituels pour caractériser cette infatuation, par exemple, quand il parle de « la littérature en cuir de Russie, » quand il dit : « Chez nous, deux et deux font quatre, mais avec plus de hardiesse qu'ailleurs. » Après avoir vidé son carquois, le romancier noue une intrigue d'amour, il s'y montre, comme toujours, maître des secrets du cœur humain. Mais, ici encore, notre auteur a changé de manière. Jadis, il ne se plaisait qu'aux émotions virginales, la femme ne l'intéressait que jeune fille, il peignait l'amour loyal, marchant le front haut, même alors qu'il brave le monde. Pour la première fois, dans *Pères et Fils*, il avait donné un rôle de grande coquette à une jeune veuve, et avec quelles précautions! Maintenant, dans *Fumée* et *les Eaux printanières*, il nous montre les passions cruelles, leurs tortures, leurs mensonges, leurs abîmes sans issue. La jeune fille est toujours là, tenue en réserve pour sauver au dénoûment le pécheur repentant; mais ce n'est qu'une pâle figure, reculée sur les plans lointains. D'aucuns préféreront peut-être ce bruit de tempêtes aux harmonies délicieuses des premiers romans; c'est affaire de goût, et je ne veux pas diminuer le mérite de *Fumée*, qui reste un chef-d'œuvre d'un autre genre; je constate seulement qu'à l'approche du soir, l'âme limpide du poète a reflété de lourds nuages et des cieux troublés. A la fin des *Eaux printanières*, après cette merveilleuse scène de la séduction, vraie comme la vie, comme la faiblesse de l'homme et le pouvoir diabolique de la femme, il y a des pages pleines d'une telle rancœur, qu'on se sent pris de pitié pour l'écrivain qui a pu les trouver.

En 1877, Tourguénef publia dans *le Messager d'Europe* son dernier roman de longue haleine, *Terres vierges*. Si mes souvenirs sont exacts, la traduction française parut d'abord dans le journal *le Temps*, comme pour tâter le terrain; puis l'original se risqua en Russie et y circula sans obstacles. Rien ne fait mieux mesurer le chemin parcouru depuis le jour où la censure s'émouvait si fort de a lettre sur Gogol. Avec l'œuvre nouvelle, le romancier se hasardait dans les cendres brûlantes, sur une route qui conduisait autrefois jusqu'en Sibérie. L'ambition lui était venue de décrire le monde souterrain qui commençait dès lors à inquiéter l'empire; après avoir signalé le premier et exploré depuis vingt-cinq ans tous les courans d'idées jaillis du sol russe, l'observateur se devait de

parfaire sa tâche en nous montrant l'aboutissement logique de ces courans; puisqu'ils disparaissaient sous terre, il fallait les suivre et tenter bravement la descente aux enfers. La tentative ne fut pas pleinement heureuse; elle était prématurée. A l'époque où Tourguénef écrivait, il y a dix ans, ce monde était encore trop dérobé, trop inaccessible, ses tendances étaient trop confuses pour qu'on pût lui donner des formes sensibles; l'image se perdait dans la chambre obscure et refusait de venir à la lumière du plein jour. Aujourd'hui même, je ne crois pas que ce tragique sujet soit mûr pour un écrivain soucieux de la vérité et de l'équité; il appartient encore aux dramaturges de boulevard; libre à ceux-ci d'y chercher des fictions palpitantes, on n'est pas sévère pour cet art inférieur, on le tient quitte de l'exactitude, s'il nous amuse un instant; mais pour le romancier psychologue de l'école de Tourguénef, pour celui qui étudie les problèmes moraux, qui remonte jusqu'aux impulsions premières des âmes, il n'y a qu'à faire aveu d'impuissance devant ces invisibles, comme faisait naguère la police secrète de l'empire; là où l'étude d'après nature est rarement possible, où il faut procéder par induction, on est mal venu de chercher des représentations plastiques.

Voilà pourquoi *Terres vierges*, au moins dans la première partie, a quelque chose de gris et d'effacé qui contraste avec les reliefs puissamment modelés des œuvres antérieures. L'auteur nous introduit dans le cercle des conspirateurs à Pétersbourg. Un de ces jeunes gens s'engage en qualité de précepteur chez un riche fonctionnaire qui l'emmène en province. Niéjdanof rencontre là une jeune fille noble, traitée par les maîtres de la maison en parente pauvre, aigrie par de longues humiliations; elle prend feu pour les idées encore plus que pour la personne de l'apôtre; tous deux s'enfuient un beau matin et forment une de ces unions libres où l'on vit comme frère et sœur en travaillant au grand œuvre social. Ils « vont dans le peuple, » avec leurs affiliés de province. Mais Niéjdanof n'est pas armé pour la terrible lutte, c'est un faible, un rêveur, un poète qui passe en secret les nuits sur son cahier de vers. Déchiré de doutes et de découragemens, il s'aperçoit bientôt que tout est malentendu dans son âme; il n'aime pas la cause à laquelle il se sacrifie, il ne sait pas la servir; il aime mal la femme qui s'est sacrifiée pour lui, il se sent décroître dans l'estime de cette dévouée; las de la vie, trop fier pour reculer, assez généreux pour vouloir libérer à tout prix sa compagne avant qu'un instant d'oubli ait fait d'elle sa maîtresse, Niéjdanof se tue; il a deviné qu'un de ses amis, mieux équilibré que lui, aime secrètement Marianne et va être aimé d'elle; il unit en mourant les mains de ces deux êtres,

animés du même courage. Le roman finit par le récit d'une échauffourée avortée, qui montre l'inanité et l'enfantillage de la propagande révolutionnaire dans le peuple. Ce Niéjdanof, si invraisemblable qu'il puisse nous paraître, est le caractère le plus vivant et le plus vrai du livre; celui-là a été pris sur nature, dans le fin fond des misères morales de la jeunesse russe.

D'autres figures de révolutionnaires flottent dans la pénombre, elles passent en chuchotant des choses inintelligibles. Les représentans des hautes classes, du monde officiel, sont traités plus durement encore que dans *Fumée :* ils ont toutes les suffisances, tous les ridicules et pas un mérite; de ce parti-pris résultent des caricatures, un manque d'équilibre et un faux jour dans l'ensemble de l'œuvre. En revanche, les apôtres de la foi nouvelle ont une auréole de générosité et de dévoûment. Entre l'égoïsme de la vie courante d'une part, la foi vive et l'abnégation farouche d'autre part, le choix de l'écrivain idéaliste était forcé ; la chaleur de son cœur le précipite sans précautions du côté où le désintéressement est plus visible. Il prête à ces rudes natures, toutes d'une pièce, une délicatesse de sentimens qui les poétise ; il nous cache et se cache à lui-même les contrastes révoltans, les instincts brutaux. Il avait eu une vision plus réelle, le jour où il avait aperçu l'énergique Bazarof, avec son profil de loup fuyant dans les bois. Je crois que Tourguénef a été égaré par sa sensibilité, en peignant les caractères des nihilistes; il a été mieux servi par sa raison en faisant justice de leurs idées, de leurs déclamations puériles, de leurs espérances aveugles. Les meilleures pages du livre sont celles où l'auteur nous démontre par les faits l'impossibilité d'un contact entre les propagandistes et le peuple ; les raisonnemens abstraits se brisent sur la dure cervelle du moujik; Niéjdanof veut prêcher dans un cabaret, les paysans le forcent à boire, il tombe ivre-mort au second verre de *vodka* et s'éloigne au milieu des huées ; un autre, qui tente de soulever son village, est livré les mains liées à la justice par les villageois. Par momens, Tourguénef met le doigt sur le principe même de l'erreur révolutionnaire ; ses nihilistes, dans un élan irréfléchi de solidarité, veulent soulever instantanément une populace ignorante jusqu'à l'échelon intellectuel où ils sont eux-mêmes parvenus; ils oublient que le temps a seul pouvoir d'opérer ce miracle, ils se flattent de remplacer son action par des formules cabalistiques; ils se brisent les poings à cet effort impossible. Le poète voit tout cela et nous le fait très bien comprendre; mais comme il est poète, il se laisse séduire par la beauté morale du sacrifice indépendamment de l'objet, et son indulgence redouble en raison même de la vanité prouvée du sacrifice.

C'est peut-être le lieu de toucher un point délicat que je ne veux pas éviter. On m'assure que certaines revendications politiques, élevées sur la tombe de l'écrivain, causent un gros émoi en Russie, et que le deuil national risque d'être troublé par d'amers ressentimens. Comme il fallait s'y attendre, le parti extrême essaie de tirer à lui cette grande ombre; on a parlé de subventions accordées par Tourguénef à une feuille malfaisante. C'est parfaitement invraisemblable. Ivan Serguiévitch avait la main facile comme le cœur et donnait indistinctement à toutes les misères; il suffisait d'être Russe pour trouver sa porte ouverte, sa bourse prête, et de bonnes paroles sur ses lèvres; mais s'il a secouru les hommes, il n'a certainement pas coopéré à leur politique. Comment aurait-il trempé dans des complots sauvages et stériles, lui, l'Occidental, l'homme de la civilisation raffinée et des élégances de pensée? Ses opinions flottèrent toujours dans un libéralisme vaporeux, rapporté à vingt ans des universités d'Allemagne, plus enclin à se bercer de rêves qu'à s'employer dans la pratique. Au surplus, il suffit de lire attentivement *Terres vierges* pour marquer le degré de latitude où Tourguénef entendait se maintenir. Il y a là un certain Solomine, un jeune directeur de fabrique, qui représente les idées moyennes et parle évidemment pour l'auteur. Solomine a été entraîné par les propagandistes, mais son bon sens lui fait voir le néant de leurs efforts; s'il n'a aucun goût pour les tchinovniks qui administrent la terre russe, il n'a aucune confiance dans les enfans qui la minent sourdement; il se sépare peu à peu de ces derniers, il se tire les grègues sauves de l'échauffourée finale, et va fonder dans l'Oural une usine prospère « sur certaines bases coopératives. » Ne soyons pas indiscret, ne demandons pas au bon Ivan Serguiévitch quelles sont ces bases; le romancier voulait que son socialiste fût conséquent et intéressant jusqu'au bout, il le lance dans la coopération et le laisse s'y dépêtrer; les lecteurs russes n'en demandent pas davantage, et tout le monde est content. — Mais je parle bien au long, vraiment, de la politique d'un poète. Cet homme qui fut un naïf, au plus noble sens du mot, pour tant de choses inférieures, a bien pu l'être en politique. Ceux qui disputeraient plus longtemps sur la couleur de son drapeau risqueraient eux-mêmes d'être taxés de naïveté. Il ne faut ni s'étonner ni s'émouvoir parce que les lyres délicates sonnent faux quand la politique égare ses grosses vilaines mains sur leurs cordes; il n'y a qu'à ne pas les écouter, à garder une juste mesure entre la république de Platon qui bannissait les poètes et celle de 1848 qui leur offrait des présidences.

Tourguénef écrivit encore, vers cette même époque, cinq à six nouvelles, dont une, *le Roi Lear de la steppe*, rappelle les meilleures pages des *Récits d'un chasseur* par l'intensité de l'émotion.

Je ne puis m'attarder à chacun de ces matériaux : il est temps de nous retourner pour jeter un regard d'ensemble sur le monument. — Ivan Serguiévitch y a logé la société russe; il a résumé la conception qu'il s'en faisait dans quelques types généraux, toujours en scène. Considérons-les avec intérêt; toute la littérature postérieure est revenue sur ces types, sans presque les modifier; il faut croire qu'ils rendent fidèlement la physionomie de cette société, du moins telle qu'elle se voit elle-même. C'est d'abord le paysan, doux, résigné, endormi, touchant dans ses souffrances comme l'enfant qui ne sait pas pourquoi il souffre; malin et rusé d'ailleurs, quand il n'est pas abruti par l'ivresse, soulevé de loin en loin par des fureurs animales. Au-dessus, les classes intelligentes et moyennes, les petits propriétaires de campagne, et parmi eux les représentans de deux générations : le vieux seigneur, bonhomme, ignorant, avec des traditions respectables et des vices grossiers, dur par longue habitude pour les serfs, servile lui-même, mais excellent dans les autres relations de la vie. Tout différent est le jeune homme de cette même classe : quelquefois précipité dans le nihilisme par le vertige d'une croissance intellectuelle trop rapide; le plus souvent instruit, mélancolique, riche en idées et pauvre en actes, « se préparant toujours à travailler, » tourmenté par un idéal de bien public vague et généreux ; c'est le type de prédilection du roman russe. Le héros qu'aiment les jeunes filles et que leur disputent les femmes romanesques, ce n'est pas un brillant officier, un artiste, un grand seigneur magnifique; c'est presque toujours ce Hamlet bourgeois, honnête, cultivé, d'intelligence tranquille et de volonté faible, qui revient de l'étranger avec des théories scientifiques sur l'amélioration de la terre et du sort des paysans, qui brûle d'appliquer ces théories dans « son bien; » cela, c'est le grand point ; un personnage de roman qui veut conquérir des sympathies doit revenir dans « son bien, » pour y améliorer la terre et le sort des paysans. Le Russe devine que là, là seulement est l'avenir, le secret de force; mais, de son propre aveu, il ne sait comment s'y prendre. — Passons aux femmes de la même classe. Rien à dire des mères; par un parti-pris curieux, qui révèle quelque plaie ancienne du cœur, toutes les mères des romans de Tourguénef, sans une exception, sont mauvaises ou grotesques. Il réserve les trésors de sa poésie aux jeunes filles. Pour lui, la pierre angulaire de la société est cette jeune fille de province, librement élevée dans un milieu modeste, foncièrement droite, aimante, point romanesque, moins intelligente que l'homme, plus décidée, je le répète : chaque roman met en jeu une volonté féminine, guidant les irrésolutions des hommes. — Tel est, à grands traits, le monde dépeint par l'écrivain. Chaque fois qu'il s'y renferme, l'accent de vérité est si frappant que le lec-

teur s'écrie en fermant le livre : « Si ces gens-là ont vécu, ils n'ont pas pu vivre autrement ! » Ce cri sera toujours la meilleure sanction des œuvres d'imagination.

Il nous manque les hautes classes pour compléter le tableau. Tourguénef n'y a touché qu'incidemment, dans ses dernières œuvres, par des esquisses sommaires, toutes dans la manière noire. Son regard n'était pas tendu de ce côté et son esprit était prévenu. La jeune fille si parfaite de tout à l'heure, dès que la fortune la porte sur les sommets sociaux, devient une femme frivole, pervertie, avec toutes les bizarreries de l'esprit et du tempérament ; l'homme qui s'élève aux dignités et touche aux affaires publiques va joindre à son irrésolution native la hâblerie et la sottise. Il y a lieu d'en appeler de ces jugemens rapides et exclusifs. Pour nous faire une opinion, il faudra attendre Léon Tolstoy ; celui-ci ne changera guère les types fixés par son devancier pour les basses et moyennes classes, mais il creusera dans les plus intimes replis l'âme complexe de l'homme d'état, du courtisan, de la grande dame ; il achèvera l'édifice dont Tourguénef a posé les assises et négligé le faîte.

Il ne faut pas demander à notre romancier les intrigues compliquées, les aventures extraordinaires dont l'ancien roman français était si friand. Il ne montre pas la lanterne magique, il montre la vie ; les faits en eux-mêmes l'intéressent peu ; il ne les voit qu'à travers l'âme humaine et dans leur contre-coup sur l'individu moral. Son plaisir est d'étudier des caractères et des sentimens, aussi simples que possible, pris dans la réalité quotidienne ; mais, et c'est là son secret, il voit cette réalité avec une telle émotion personnelle que ses portraits ne sont jamais prosaïques, tout en restant absolument vrais. Il disait de Niéjdanof, dans *Terres vierges :* « C'est un romantique du réalisme. » On peut lui retourner le mot. Telle fut chez nous la disposition d'esprit de Flaubert, que Tourguénef aimait tant ; mais le Russe avait de plus que son ami la sûreté du goût, la tendresse, je ne sais quelle grâce tremblante également répandue sur chaque page, qui fait penser à la rosée du matin. Nul n'eut plus de sentiment et plus d'horreur du sentimentalisme : nul ne sut mieux indiquer d'un seul mot toute une situation, toute une crise du cœur. Cette retenue fait de lui un phénomène unique dans la littérature russe, toujours noyée ; il avait le droit de railler les écrivains de son pays, qui « ayant à dire que le propre de la poule est de pondre des œufs, ont besoin de vingt pages pour développer cette grande vérité et ne parviennent pas à s'en tirer. » On devine dans la moindre production d'Ivan Serguiévitch un travail de réduction acharné, le souci de l'art tel que l'en-

tendaient les classiques. De pareilles qualités, rehaussées par la magie du style, par une langue toujours exacte et parfois magnifique, assurent à Tourguénef une place éminente dans la littérature contemporaine. La critique anglaise, qui regarde froidement et n'est pas suspecte d'exagération, lui accorde le premier rang (1); je voudrais souscrire à cet arrêt, quand je relis l'enchanteur; mais je me reprends et j'hésite en pensant à ce prodigieux Tolstoy, qui terrasse mon admiration et enchaîne mon jugement. Aussi bien, il faut laisser le dernier mot à l'avenir dans ces questions de préséances.

Après *Terres Vierges*, le repos du déclin commença. Le talent restait entier, l'intelligence vigoureuse et curieuse; mais cette intelligence flottait en quelque sorte, elle semblait chercher une voie perdue, comme il arrive pour d'autres au début de la vie. Il y avait bien des causes à ce découragement. L'écrivain russe a retiré de son long séjour parmi nous de grands avantages et quelques inconvéniens. A l'origine, l'étude de nos maîtres, l'amitié et les conseils de Mérimée lui furent d'un précieux secours; il dut peut-être à ces fréquentations littéraires la discipline intellectuelle, la clarté, la précision, mérites si rares chez les prosateurs de son pays. Plus tard il s'éprit d'enthousiasme pour Flaubert; je rencontre dans les œuvres complètes d'excellentes traductions d'*Hérodiade* et de *la Légende de saint Julien l'Hospitalier*. Enfin, après les pères du naturalisme, ses amitiés le rattachèrent aux successeurs du second degré; il se figurait innocemment qu'il appartenait à leur école, il écoutait leurs doctrines et faisait des efforts inquiets pour concilier ces doctrines avec son ancien idéal. D'autre part, il se sentait de plus en plus séparé de son pays natal, de son vrai fonds d'idées. On le lui reprochait parfois en Russie, on le traitait de déserteur, de distancé. Les tendances de ses derniers romans avaient soulevé des récriminations sincères et des calomnies intéressées. Quand il revenait à Pétersbourg ou à Moscou, de loin en loin, les ovations de la jeunesse l'accueillaient; mais d'autres cercles lui témoignaient de la froideur; il voyait une partie de son public lui échapper, courir aux idoles nouvelles, à l'âpre réalisme qui triomphe dans les lettres russes. Alors même qu'on le saluait respectueusement comme un ancêtre, ce Parisien d'esprit et de langue dut se dire plus d'une fois tout bas : On me traite en vieux bonze. — Ah! comme on passe vite vieux bonze en littérature! Lors de sa dernière apparition en Russie, pour les fêtes de Pouchkine, les étudians de Moscou dételèrent sa voiture; mais je me souviens qu'un jour à Pétersbourg,

(1) *Europe has been unanimous in according to Tourguenief the first rank in contemporary literature.* (*The Athenæum*, 8 sept. 1883.)

en revenant de chez un haut personnage, Ivan Serguiévitch nous dit sur un ton de plaisanterie non exempt d'amertume : « Il m'a appelé Ivan Nikolaiévitch. » Cette inadvertance paraîtrait bien vénielle chez nous, où l'on n'est heureusement pas obligé de savoir le nom du père de chacun : dans les habitudes russes et vis-à-vis d'une célébrité nationale, l'erreur était blessante ; elle faisait mesurer la crue de l'oubli. A cette même époque, j'eus la bonne fortune de passer une soirée entre Tourguénef et Skobélef. Le jeune général parlait avec sa chaleur et son éloquence habituelles, il racontait ses longs espoirs, ses vastes pensées ; le vieil écrivain l'écoutait en silence, l'enveloppant de ce regard doux et voilé qui semblait attirer à soi les formes, les couleurs ; il était facile de voir que le modèle posait pour le peintre, et que celui-ci étudiait cette physionomie étrange pour la graver dans quelque livre ; la mort guettait à la porte, elle n'a permis ni au héros de vivre son roman, ni au poète de l'écrire.

Nous reparlions de ces souvenirs, un jour de ce printemps, la dernière fois que j'eus l'honneur de voir Ivan Serguiévitch ; il me disait : « Je vais le rejoindre, » et l'on sentait trop qu'il disait vrai, en regardant ce corps miné par de cruelles souffrances, alangui sur le lit de repos. Toute la vie avait reflué dans la tête, superbe sous son désordre de cheveux blancs, secouée avec des fiertés de lion blessé. Ses yeux s'arrêtaient sur le tableau de Rousseau, qu'il aimait entre tous, parce que Rousseau avait compris comme lui l'âme et la force de la terre : un chêne écimé, usé par les hivers, jetant au vent de décembre ses dernières feuilles rousses. Entre cette peinture et le noble vieillard qu'elle consolait, il y avait comme un lien fraternel, un entretien résigné sur les arrêts communs de la nature.

Déjà atteint par son mal rare et terrible, un cancer de la moelle épinière, Tourguénef publia encore trois nouvelles : *le Chant de l'amour triomphant,* brillante fantaisie dans le goût de Boccace, ciselée avec un art minutieux, comme un bijou florentin ; *Clara Militch,* une histoire inspirée sans doute par un drame récent qui venait d'occuper Paris ; l'auteur y raconte la mort volontaire d'une jeune actrice et essaie de nous faire comprendre pourquoi l'épidémie de suicide sévit sur la jeunesse russe dans d'effrayantes proportions. Dans une autre nouvelle intitulée *Désespoir,* l'écrivain s'efforçait de concentrer en quelques pages cette tristesse nationale qu'il avait étudiée et reproduite dans toute son œuvre ; il mettait à nu le fatalisme inconscient qui gouverne certaines volontés slaves et donne à ces vagabonds moraux un air de famille avec les victimes du *fatum* antique dans Eschyle et dans Sophocle. Ce fut une lugubre ironie du sort que la suprême production du romancier

portât ce titre : *Désespoir*. Il avait dit son dernier mot sur cette âme russe qu'il fouillait depuis quarante ans : il se tut. Pourtant l'artiste survivait à l'homme; durant les crises finales, saturé d'opium et de morphine, il narrait à ses amis les rêves étranges qui le hantaient et regrettait de ne pas pouvoir les écrire : « Ce serait un curieux livre, » disait-il. L'avant-veille de sa mort, il prit encore la plume et rédigea un testament touchant, une lettre adressée à son ami Léon Tolstoy; avec cet adieu, Tourguénef expirant léguait à son rival, à son héritier, le souci et l'honneur des lettres russes; il conjurait l'illustre auteur de *Guerre et Paix* de reprendre ses travaux. Espérons que ce vœu sera entendu par le seul écrivain digne de ramasser la plume tombée de ces vaillantes mains. Comme un soldat frappé, Ivan Serguiévitch avait remis ses pouvoirs sur les âmes à un autre capitaine; rien ne le retenait plus, il partit pour faire ailleurs d'autres songes, plus tranquilles, plus beaux.

Ceux qu'il fit ici-bas sont laborieux et tristes. Les voilà tous, ramassés dans quelques volumes, raccourci d'une longue, d'une puissante vie humaine. Une œuvre littéraire, c'est une vie; et de même qu'il y a dans chaque existence des jours qu'on voudrait effacer, il reste dans toute œuvre des pages qu'il eût fallu détruire. Tourguénef en a laissé échapper quelques-unes; mais l'ensemble de son legs est bon, est sain. Disons-le bien en terminant, — parce que en dépit des doctrines contraires cela seul importe, cela seul est l'honneur de ce qui tient une plume, — dans presque tous les livres du mort, un noble souffle passe, élève et réchauffe le cœur. C'est peu de chose et c'est beaucoup, ce souffle léger resté d'une ombre, qui nourrira à jamais des milliers d'âmes. En voyant disparaître Ivan Serguiévitch, je pense à ces paysans d'Orel qui vont semant le grain dans les labours d'automne; la plaine de blé est immense, le sillon noir fuit à l'infini; l'homme le remonte, décroît, s'évanouit dans la brume et va s'asseoir, épuisé de fatigue, là-bas derrière les versans; s'il est trop vieux, si quelque mal le prend cet hiver, on le couchera sous son labour, on l'oubliera. Qu'importe? Disparais, pauvre homme de peine qui agitais tes bras dans le vide, sur la terre nue. La semence demeure et vit; aux soleils de l'été prochain, le blé va sortir, mûrir, rouler sur la steppe des vagues d'or, et dispenser aux multitudes le bon pain le pain de force et de courage.

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

# DES PROGRÈS

# DE LA MÉCANIQUE

---

## M. MARCEL DEPREZ.

---

L'antithèse entre la théorie et la pratique plaît aux ignorans, elle encourage leurs efforts stériles; beaucoup croient appliquer la science qui ne l'ont jamais étudiée. On peut, sans rien savoir, inventer une machine qui marche, être admis, sans objections ni conseils importuns, à payer un brevet d'invention, dont le numéro d'ordre seul pourrait servir d'avertissement. Il serait curieux de chercher et utile de dire, parmi les cent cinquante-six mille cinquante-quatre projets caressés d'abord avec tant d'espérance, combien ont pu subir l'épreuve de l'expérience et y survivre ; combien, en moindre nombre, ont enrichi leurs inventeurs ; combien enfin, plus glorieux et plus rares, ont mérité pour eux une place dans l'histoire de la science. Dans cette très courte liste, que de tristesses encore ! La justice des contemporains ne devance jamais le succès, l'indifférence attend, pour le voir, la sanction d'une longue pratique, et, pour le retarder, la malveillance fait plus que détourner les yeux. James Watt, il y a cent ans à peine, écrivait à son illustre

ami le docteur Black : « De toutes les choses de cette vie il n'y en a pas de plus folle que de faire des inventions ! » On pourrait sans crainte graver ces tristes paroles au pied de la statue du grand inventeur : dans le rayonnement d'une telle gloire, elles ne décourageraient que les envieux.

## I.

Quelque nom que l'on donne à cette folie, dont Watt, qui s'en plaignait, n'eût pas voulu guérir, nul n'en est aujourd'hui plus complètement atteint que M. Marcel Deprez ; nul n'est moins accessible au découragement, moins ébranlé par les déceptions, et, pour faire triompher ses idées, mieux résigné à tous les sacrifices. Il réunit, par un rare privilège, à une imagination pleine de ressources, un jugement droit et sévère. Quoiqu'il préfère le bon sens à l'étude, aucune partie de la science n'est pour lui d'une méditation trop profonde. Dans le cercle très étendu des théories qu'il discute et qu'il applique, il n'a jamais, à ma connaissance, été repris d'insuffisance ou d'erreur.

C'est à un ingénieur éminent, à un membre regretté de l'Académie des sciences, Charles Combes, que la science doit sans doute M. Marcel Deprez. Combes était bienveillant et accessible à tous ; son expérience attirait les inventeurs ; et sa franchise, au risque de les froisser, leur épargnait plus d'une illusion. Un très jeune homme, un jour, lui demanda audience. Il était élève de l'École des mines ; Combes, comme directeur, avait ses notes sous les yeux ; elles promettaient peu et, s'il faut tout dire, on y invitait l'élève Marcel Deprez à abandonner des études commencées sans ardeur et poursuivies sans régularité. Le jeune écolier alléguait une excuse : accoutumé à suivre ses idées, lorsque le commencement d'une leçon faisait apparaître un problème, il cessait d'écouter et voulait le résoudre. Forgeant son âme au lieu de la meubler, comme le conseillait Montaigne, il avait peu appris ; mais les principes, médités sans cesse, l'avaient conduit par des voies simples à des vues réellement nouvelles. Le maître respecté des maîtres qui le repoussaient l'écouta avec plaisir, avec profit même, il se plaisait plus tard à le dire. Combes s'informa de sa position, il était pauvre ; de son ambition, elle se bornait à satisfaire librement, sans programmes impérieux, les curiosités de son esprit. Cet auditeur inattentif des plus savantes leçons sentait le charme de la science ; ce disciple rebelle aux exercices de l'école aimait le travail et l'étude ; cet écolier sans émulation avait le feu sacré et le génie de l'invention. Combes

en avait le respect et le zèle; il prit M. Marcel Deprez près de lui, et, tout en rémunérant ses utiles services, le dirigea sans le gêner en rien. Bientôt même, renversant les rôles, il rédigeait, pour les présenter à l'Académie des sciences, avant de les insérer dans un de ses ouvrages, les premiers travaux de son secrétaire.

M. Marcel Deprez simplifiait en le perfectionnant le mécanisme des tiroirs dans une machine à vapeur. Le mouvement du piston est alternatif; on doit, pour l'entretenir, agir sur les deux faces successivement, sans que les pressions opposées puissent, à aucun instant, entrer en lutte. A la fin de chaque course, la vapeur dilatée et refroidie s'échappe dans l'atmosphère ou dans le condenseur, pendant que celle de la chaudière entre du côté opposé. Une plaque, qu'on nomme tiroir, va, vient et glisse sans cesse, sur trois ouvertures qu'elle couvre et découvre pour fermer les communications et les ouvrir à propos. Cette pièce est la plus délicate de la machine; une seule seconde de retard, un seul millimètre d'avance, pourraient troubler et renverser l'action. Les solutions de M. Deprez sont simples; la description en serait longue. Quelques citations suffiront pour faire comprendre, sans en diminuer en rien le mérite, le généreux élan de l'excellent M. Combes.

Combes, dans ses études sur la machine à vapeur, consacre plus de vingt pages à la description du tracé de M. Deprez, qui n'est pas moins simple, — c'est la louange très flatteuse qu'il lui donne, — que celui du professeur Zeuner. M. Haton de La Goupillière, dans une savante et judicieuse revue des progrès récens de l'exploitation des mines, décrit à son tour et juge avec autorité, après dix ans d'épreuves, la coulisse de M. Deprez. « Tandis qu'on ne craint pas, dit-il, de multiplier indéfiniment les articulations dans certains appareils récens, celui de M. Deprez ne comporte qu'un excentrique et une seule articulation. » Les ingénieurs du chemin de fer du Nord ont constaté enfin, dans un rapport officiel, sur une locomotive munie du nouveau mécanisme, et pour un trajet de 30,000 kilomètres, une économie de 20 pour 100.

De tels jugemens semblent sans appel. M. Marcel Deprez, — le cas est rare, — les a trouvés trop favorables. Les conditions imposées aux tiroirs soulèvent plus d'un problème. Il voulut les résoudre. Sans consulter les maîtres ni pâlir sur les livres, le jeune volontaire de la science entreprit l'étude de la détente, la discussion des principes qui condamnent les espaces libres et prononcent sur les inconvéniens de l'admission anticipée de la vapeur. Le secrétaire de Combes avait des loisirs; les ateliers devinrent son école. Spectateur attentif, puisant à la source, il recueillait des observations, prenait note des singularités, critiquant tout, jugeant tout, et ten-

tant d'ingénieux essais. L'effort de la vapeur est variable, il faut, pour procéder avec ordre, le mesurer en chaque point de la course. L'indicateur de Watt a cette destination et met le corps de pompe en communication avec un petit cylindre dans lequel un piston, pressé par la vapeur, comprime un ressort qui donne la mesure de la tension: un crayon l'inscrit en traçant une courbe sur un papier mobile.

Cette solution rapide n'est qu'approchée. Pour s'ajuster à la force qui le pousse, un ressort a besoin d'un temps plus ou moins long suivant sa raideur; l'indicateur n'en accorde aucun. Dans l'inscription continue d'une force qui varie sans cesse, un retard est inévitable et rien ne prouve qu'il soit constant. De rapides sinuosités dans la courbe tracée, surtout vers la fin de la course, trahissent, si j'ose le dire, l'incertitude et l'hésitation du crayon. Les constructeurs prescrivent, il est vrai, de remplacer par un trait régulier, dont on se contente, la ligne moyenne de ces indications parasites. Plus scrupuleux et plus défiant, M. Deprez voulut, sans corrections arbitraires, obtenir un tracé certain. Il proposa une méthode qui fut signalée par Combes à l'Académie des sciences comme ingénieuse et nouvelle et réalisée bientôt avec succès par les ingénieurs du chemin de fer du Nord.

Le petit instrument que M. Deprez voulait remplacer était bien connu de Combes, qui trente ans avant, au retour d'un voyage d'Angleterre, l'avait, un des premiers, décrit et préconisé en France. « Cet instrument simple et portatif, écrivait Combes en 1847, est fort connu en Angleterre. J'en ai publié la description et je l'ai appliqué à plusieurs machines en y apportant une modification qui le rend d'un usage plus commode et un peu plus exact. » M. Deprez, approuvé et loué par Combes, voulut être complètement exact. Les effets d'une force, proportionnels au carré du temps, sont en un centième de seconde dix mille fois moindres qu'en une seconde. Le dilemme est décourageant : si l'action dure peu, l'effet est imperceptible; si elle se prolonge, le résultat n'est qu'une moyenne. M. Deprez, très ingénieusement, renverse le problème, il se donne la force et prend pour inconnue la position correspondante du piston. Au moment où la tension de la vapeur atteint la valeur assignée d'avance, elle détermine le mouvement d'une pièce jusque-là maintenue par une force supérieure et fait marquer un point de la courbe à construire.

L'appareil fut exécuté. M. Deprez prit toutes les mesures dans les ateliers du chemin de fer du Nord, sur la machine même munie de la coulisse inventée par lui. La conclusion fut inattendue. Les espaces libres, condamnés et proscrits, et l'admission anticipée de la

vapeur, sont sans influence sur le rendement. L'assertion était paradoxale. Les conditions de la meilleure marche sont réduites en règles précises. M. Deprez, applaudi par ses maîtres, a rempli tout leur programme. La machine, munie de son système, procure une économie officiellement constatée, et l'inventeur lui-même, respectueux de la seule vérité, sans se soucier d'affaiblir un succès auquel un plus habile aurait demandé la fortune, explique avec précision les conditions dans lesquelles l'inconvénient corrigé ne rendrait pas la machine moins parfaite.

Le travail d'une machine doit être comparé à la dépense faite pour le produire. L'admission anticipée de la vapeur et la compression qui en résulte, lorsqu'il n'existe aucune autre imperfection, diminue, pour chaque coup de piston, le travail de la machine; mais la dépense de vapeur, et avec elle, la consommation du charbon, sont réduites en même temps; le rapport reste le même. Le perfectionnement est comparable à celui qui, dans un appareil d'éclairage, procurerait, en même temps qu'une plus grande consommation de gaz, une plus grande production de lumière.

Les ingénieurs cependant, après de longs essais, avaient proclamé une économie de 20 pour 100. D'où vient cela? M. Deprez en donne la véritable cause. On demandait aux machines comparées la même quantité de travail. Celle qui portait la coulisse nouvelle marchait dans les conditions normales. L'allure de l'autre était forcée. Les choses se passaient à peu près comme si, voulant comparer deux machines, l'une de 9, l'autre de 10 chevaux, on leur imposait à toutes deux un travail de 10 chevaux. Parce que la seconde ferait mieux cette tâche (qui est la sienne), on aurait tort de la déclarer mieux construite. Le contraire aurait lieu si, pour faire l'épreuve, on leur imposait un travail commun de 9 chevaux. Une machine construite pour produire 9 chevaux de travail, si on supprime, par un jeu plus habile des tiroirs, l'admission anticipée et la compression de la vapeur, peut devenir une machine de dix chevaux; sa *qualité* restera la même : on brûlera, par heure et par force de cheval, la même quantité de charbon. Le système, toujours avantageux, de M. Deprez se trouve ainsi réduit à sa juste valeur. L'observation est judicieuse et fine; il y aurait eu, pour tout autre, mérite à la faire le premier; pour l'inventeur, le mérite est double.

M. Deprez avait trop vécu dans les ateliers pour ignorer qu'on y préfère à la précision la rapidité des résultats, et la simplicité à la rigueur. Le mouvement rectiligne de va-et-vient du crayon de l'indicateur fait naître sur un papier mobile une courbe nommée diagramme, dont la surface mesure le travail d'un coup de piston. M. Deprez s'est proposé de tracer cette courbe, ou, pour parler

plus exactement, de la faire tracer par la machine, en laissant le papier immobile. Il a résolu ce problème : deux points mobiles ayant des mouvemens quelconques, forcer un troisième point à décrire le mouvement résultant des deux autres. L'un des deux points mobiles, est-il besoin de le dire? est l'extrémité du crayon; le second est animé du mouvement qu'on donnerait au papier et que l'on remplacera par celui d'un organe de la machine. La courbe obtenue, sans être changée en rien, sera amplifiée ou réduite, suivant les cas. Tout l'avantage consiste à débarrasser l'appareil du papier mobile, qui le rendait moins portatif et moins simple.

Je ne puis terminer cette rapide et incomplète revue des travaux de M. Deprez sur la machine à vapeur sans parler d'un régulateur de vitesse très ingénieux, très nouveau, reposant sur les plus judicieux et les plus savans principes, bien peu connu cependant, car, entraîné par d'autres recherches, M. Deprez ne l'a ni construit ni décrit dans aucun recueil.

Le régulateur de Watt est bien connu. Deux boules liées à la machine se rapprochent ou s'écartent sous l'influence de la force centrifuge, suivant que la vitesse diminue ou augmente. Leur écartement agit sur une valve qui facilite l'admission de la vapeur quand la vitesse est trop petite, et la modère quand elle est trop grande. Tout écart de vitesse tend ainsi à se corriger. Mais l'effet est lent et souvent incomplet. Plusieurs mécaniciens, au premier rang desquels il faut citer Foucault, ont ingénieusement substitué au régulateur de Watt un système isochrone, contraint par sa constitution même de prendre une vitesse déterminée, ou, sinon, poussé immédiatement à l'une des positions extrêmes; élevé au plus haut aussitôt que s'accroît la vitesse, il tombe au plus bas dès qu'elle se ralentit. Trop énergique et trop brutale, la correction dépasse le but, et ces continuels coups de caveçon font naître et entretiennent des oscillations qui ne cessent plus.

La solution proposée par M. Deprez repose sur cette remarque : dans un grand nombre de cas, les résistances à vaincre dans une usine sont indépendantes de la vitesse. La force nécessaire pour entretenir une allure, quelle qu'elle soit, reste la même. On *travaille* moins en marchant plus lentement, on développe le même effort.

Ceci étant admis, M. Deprez associe à sa machine un régulateur de Watt ordinaire; il le laisse, quand la marche est troublée, travailler à la rétablir; mais au lieu d'abandonner les outils aux lentes oscillations qui vont naître, il attend le premier maximum de vitesse, pour fixer, dans la position qu'elles ont prise, les valves régulatrices de la vapeur. Comme l'avait deviné Kepler et l'a formellement énoncé

Fermat, au moment de tout maximum, la variation devient nulle. La vitesse étant un instant constante, les forces mouvantes font équilibre aux forces résistantes, et si les premières deviennent invariables, les secondes l'étant, par hypothèse, l'équilibre ne sera plus troublé. La vitesse restera constante, mais elle ne sera pas celle que l'on désire. Pour revenir à la vitesse normale et y rester, il suffira d'ouvrir ou de fermer, pendant un instant, une valve, distincte de celle que fait agir le régulateur, c'est là le point essentiel, en mettant fin à son action dès qu'on aura atteint la vitesse désirée, qui se maintiendra jusqu'à l'intervention d'une cause perturbatrice exigeant une manœuvre nouvelle.

## II.

M. Marcel Deprez, dans une courte note adressée à l'Académie des sciences, avait indiqué, sans s'étendre sur le détail, pour l'étude des gaz de la poudre, l'application du principe nouveau proposé pour la mesure des pressions variables. Le corps de l'artillerie de marine entendit l'appel. Une commission présidée par le général Frébault fit construire, sur les dessins de M. Deprez, un appareil très délicat, dont l'étude formait tout son programme. Les ressources mises à sa disposition, les louanges éclairées de collaborateurs d'élite et la flatteuse confiance de la commission, stimulèrent le jeune inventeur. Abordant la question sous toutes ses faces, il proposa d'ingénieuses conceptions et, pour chaque problème, des solutions variées, adoptées en principe, et mises sans retard à l'étude. Le savant colonel Sebert, chef d'escadron alors et rédacteur des travaux communs, dans les comptes-rendus publiés à plusieurs reprises par le *Mémorial de l'artillerie de marine*, signale expressément, avec une sincérité digne de ses talens, le rôle prépondérant de M. Marcel Deprez. Qu'on me permette ici une réflexion que je ne veux pas taire.

Le corps de l'artillerie de marine, attentif aux progrès de la science, exécute, depuis plus de trente ans, les travaux techniques les plus admirés. De laborieux et savans officiers, dignes de leurs chefs, y associent leurs noms à ceux du colonel Sebert et des généraux Frébault et Virgile; leurs annales, publiées pour notre armée seulement, sont lues dans toute l'Europe et consultées utilement par les représentans de la science pure.

Ce corps d'élite, cependant, est recruté, personne ne l'ignore, parmi les derniers élèves de l'École polytechnique. Nos derniers élèves sont donc excellens; ils aiment, ils respectent, ils cultivent

la science; je voudrais ajouter : Jugez par là des autres! la logique le permet, la vérité s'y refuse. Les derniers élèves d'une école savante qui s'est ouverte pour eux après de difficiles épreuves, ne sont pas les moins méritans; dans ce concours sans répit ni trêve, ceux qui renoncent à la lutte y auraient fait souvent très honorable figure.

J'assistais un jour à la réunion du jury qui décide du sort des *fruits secs* repoussés des services publics. Sur la liste des victimes, à mon grand étonnement, je rencontrai le nom d'un jeune homme que l'opinion de ses camarades plaçait, je le savais, au premier rang. J'alléguai, pour le défendre, ses brillans examens d'admission, l'estime de ses premiers maîtres et des notes excellentes, de date déjà ancienne. Mon discours produisit un effet déplorable. « Il aurait pu être notre meilleur élève, s'écria un éminent ingénieur, et par sa paresse il est le dernier! Je le déclare indigne d'indulgence. » Telle fut effectivement l'opinion du conseil, et le jeune homme dut quitter l'école. Plus d'un jury moins sévère a laissé passer, pour recruter l'artillerie de marine, quelques-uns de ces paresseux de la vingtième année, non moins riches d'avenir et plus habilement défendus.

Les recherches sur la force de la poudre inspirées par M. Deprez resteront mémorables dans l'histoire de ce problème, toujours à l'étude. Elles méritent plus qu'une simple mention. La route à parcourir était longue; Tartaglia croyait y faire un premier pas en démontrant que la trajectoire est une ligne courbe. « Une pierre qu'on lance, disait-il, décrit une courbe que chacun peut voir; le boulet, personne n'en peut douter, finit par retomber sur la terre, et la trajectoire, pour l'y ramener, se courbe nécessairement tôt ou tard. Cette courbure, ajoute-t-il, est immédiate, elle commence dès la sortie de la pièce. » Voici comme il argumente : « Plus la vitesse est grande et plus on est rapproché du point de départ, moins la courbure doit être sensible; cela peut être admis comme un axiome. Où trouver place alors pour une portion de ligne droite? En accroissant la vitesse ou en se plaçant plus près de la pièce, on devrait, d'après l'axiome admis, obtenir une route moins courbée ; or rien n'est moins courbé qu'une ligne droite, et l'hypothèse est contradictoire. » L'assertion n'est pas fausse ; mais, ingénieux ou non, un sophisme est toujours stérile. Pour découvrir la forme parabolique, Galilée avait tout à inventer. Le grand Italien négligeait la résistance de l'air, sans en ignorer l'influence. L'architecte ingénieur Blondel, ami des problèmes faciles, ne rencontrait dans *l'Art de jeter des bombes* qu'une application des propriétés de la troisième section conique. La théorie restait éloignée de la pratique

et ne faisait pas un plus grand progrès le jour où La Hire, en 1702, devant l'Académie des sciences, expliquait la force de la poudre par l'élasticité de l'air contenu dans les grains et entre les grains dilatés par la combustion.

L'excellent ouvrage de Robins, publié en 1742, et traduit dans toutes les langues, fut le point de départ de travaux plus exacts et qui peuvent, aujourd'hui encore, servir sur plus d'un point de guide aux artilleurs. Robins a le premier mesuré la vitesse du projectile; la comparaison directe de l'espace parcouru au temps du trajet surpassait les ressources de l'art. Le mouvement, disait Robins, est si rapide, et le temps si court, que si, en le mesurant, on commet la moindre erreur, on pourra se tromper de 500 ou 600 pieds sur l'espace parcouru en une seconde. Les voies les plus assurées de la science sont indirectes; c'est de l'effet du choc que Robins a déduit la vitesse. Le projectile, dans la méthode de Robins, frappe à bout portant un appareil mobile solidement construit en fer et protégé par une pièce de bois sur laquelle on tire. Il ne faut pas s'imaginer, disait Robins, que cette planche soit inutile. Si le boulet, chassé par une forte charge, frappait directement le fer, il briserait tout, serait réfléchi, et, indépendamment du danger auquel on serait exposé, on aurait le déplaisir de n'avoir rien avancé. On supprime aujourd'hui la planche, qui mériterait, je crois, le nom de poutre, et le boulet, reçu dans un lit de sable ou d'argile, y éteint son mouvement, qu'il communique au pendule. On peut se fier à la formule de Robins, elle traduit une loi rigoureuse de la science; le travail inconnu de destruction en est éliminé. Que le boulet ait déchiré des fibres de sapin ou de chêne, fait une trouée dans la terre ou broyé des grains de sable, la relation entre la masse en mouvement, la vitesse initiale et l'angle d'écartement du pendule restera la même.

La vitesse imprimée au boulet ne mesure pas le mérite d'une poudre. En préférant celle qui, à charge égale, procure le plus grand écart, on commettrait une grave imprudence. L'impulsion, mesurée par la force vive du boulet, est le travail total des gaz de la poudre, proportionnel à leur effort moyen; mais, pour une même moyenne, les extrêmes varient, et les chances de rupture en dépendent. C'est l'effort maximum qui rend la poudre brisante. Si aucun produit chimique, jusqu'ici, n'est admis à charger nos canons, ce n'est pas l'énergie qui leur manque. Le chlorure d'azote, la dynamite, le picrate de potasse, le coton-poudre pourraient, sous un moindre volume, produire un aussi grand travail, mais le ressort de ces substances est trop impétueux et trop raide, leurs gaz se produisent trop vite, l'effort initial est trop grand; après quelques

coups, après un seul peut-être, l'arme la plus solide éclaterait sous leur action. La poudre, pour les armes à feu, est aujourd'hui encore sans rivale. Dans le travail des mines, pour briser la roche, la raideur du ressort est un avantage, et la dynamite, pour remplacer la poudre, n'attend sans doute que l'abaissement des droits de fabrication et de vente.

Si j'avais à énumérer et à discuter les tentatives antérieures aux expériences de MM. Deprez et Sebert, la matière ne manquerait pas. J'ai désiré montrer seulement, de manière à ne laisser aucun doute, que la France possède, sans le savoir assez, un inventeur de premier ordre. Les excellens mémoires rédigés par le colonel Sebert apportent, par leur forme, un sérieux commencement de preuves. Une commission militaire est présidée par le savant général Frébault, elle a pour secrétaire un éminent professeur cité avec honneur dans l'histoire de la balistique, M. Hélie. A côté de plusieurs noms qui sortiraient de toutes les bouches s'il fallait louer la science de nos officiers et leur ardeur au progrès, cette commission inscrit celui d'un jeune homme sans grade et sans titre, recommandé par son seul mérite. On demande ses conseils, on les suit, on adopte ses projets ; il ne s'agit pas ici d'une inspiration heureuse qui ouvre la voie; pendant trois ans entiers, ces officiers supérieurs, ces savans vieillis dans l'étude, ces mécaniciens, passés maîtres dans l'art des expériences, qui, avant et depuis, ont fait glorieusement leurs preuves, réalisent les projets de M. Marcel Deprez. Chaque difficulté lui procure un succès; on en arrive, je n'exagère rien, à lui commander des inventions. Le chronographe de Schultz est cité jusque-là comme le dernier effort de la science; on rencontre, en l'appliquant, des difficultés considérables; la précision justement vantée de l'appareil a des limites, il faut les franchir, ou sinon l'entreprise devient inutile. On expose l'embarras à M. Deprez, on le presse d'y trouver remède. Versé dans les combinaisons et dans les théories mécaniques, l'étude des courans lui était nouvelle; mais il y a urgence, et il est *forcé*, — je répète les paroles du colonel Sebert, — de substituer au meilleur chronographe connu *un instrument réellement nouveau.*

La première méthode proposée par M. Marcel Deprez à la commission pourrait s'appeler *mesure statique des pressions de la poudre*. Elle repose sur le principe de Pascal : la pression d'un fluide se transmet dans tous les sens, et, à toute distance, proportionnellement aux surfaces. Les mesures qu'on doit prendre et évaluer en kilogrammes peuvent donc, pour les pressions les plus grandes, être représentées par des nombres petits. La pression de la poudre, reçue sur un piston de petite surface, est transmise par

une tige rigide à une surface cent fois plus grande et appliquée à presser une masse de mercure. La violence du choc, par cet artifice, est réduite au centième. La pression du mercure est transmise à des pistons de petite surface maintenus par des forces constantes successivement vaincues, et dont les plus grandes ne dépassent pas 20 kilogrammes.

Le plus difficile est de noter le moment où se déplace chaque piston; à chacun correspond, pour les gaz, une pression déterminée à l'avance. La rapidité du phénomène est telle qu'il ne faut pas songer au chronomètre et que les meilleurs chronographes furent trouvés d'abord insuffisans. Une méthode bien connue charge chaque mouvement qu'il faut noter de procurer l'interruption d'un courant; cette interruption fait naître une étincelle dont la trace, sur un papier en mouvement, marque l'instant précis du phénomène. Aucune action n'étant instantanée, il faut se résigner à un retard; peu importerait s'il était constant; ce sont les différences seules qu'on mesure. Malheureusement, l'étincelle présente des irrégularités dont la loi nous échappe. On a essayé de lui faire percer le papier, marquer une trace blanche sur du noir de fumée, colorer en bleu du cyanoferrure de potassium, rien ne réussit; l'étincelle se détourne, sans cause appréciable, pour frapper le papier à un millimètre quelquefois de la route la plus courte. L'électricité frappe le point qui lui plaît; c'est la seule loi qu'on ait trouvée.

Rebuté par ces difficultés, M. Marcel Deprez osa revenir à un mode d'enregistrement condamné par d'illustres juges. Le courant interrompu produit un électro-aimant dont l'attraction sur une pièce de fer doux met en marche l'indicateur. Wheatstone et Regnault l'avaient essayé sans succès. Les actions mises en jeu demandaient un temps trop long; M. Deprez a dû les réduire. Bornons-nous à dire que, pour hâter le départ de la pièce aimantée, il parvient à exercer sur elle une attraction égale à dix mille fois son poids, capable, par conséquent, de lui faire parcourir 50,000 mètres dans la première seconde; le trajet est d'un seul millimètre.

La méthode dynamique est venue confirmer les résultats de la méthode statique. L'accélérographe de M. Deprez, — c'est sous ce nom que la commission, en le faisant connaître, l'a recommandé aux artilleurs, — se compose d'un petit piston d'acier d'un demi-centimètre carré de surface qui, traversant l'épaisseur des parois de la pièce, reçoit directement l'action des gaz. A l'extrémité libre de ce piston se trouve une masse très lourde en fer qui porte une petite plaque enduite de noir de fumée, contre laquelle appuie un style soumis à la traction d'un ressort de caoutchouc qui ne

devient libre qu'au moment précis où le piston d'acier entre en mouvement par l'action des gaz de la poudre. Il résulte de la simultanéité de ces deux mouvemens que le style trace sur la petite plaque une courbe dont l'étude fait connaître la loi des vitesses; leurs accroissemens, d'après les lois de la dynamique, donnent la mesure des forces qui les produisent. Ces expériences rigoureuses et précises ajoutent au mérite de la difficulté vaincue celui d'une simplicité justement admirée par les membres de la savante commission.

## III.

M. Marcel Deprez, comme inventeur et comme savant, était déjà digne de grande estime, lorsque, bien jeune encore, il me soumit quelques idées nouvelles. Très sûr de lui, il me mit en défiance. Il parlait d'une voiture projetée qui devait rouler sur les plus mauvaises routes sans craindre cahots ni secousses; une machine à résoudre les équations se rattachait au même principe, où la considération des vitesses virtuelles avait place. « Veuillez, lui dis-je, me rappeler la définition de ces vitesses. » Un peu surpris peut-être, il énonça très correctement la règle subtile et profonde qui résume et contient la statique. « De quel droit, ajoutai-je, appliquez-vous à une voiture en marche cette loi générale de l'équilibre? » L'objection aurait troublé un ignorant; elle fit sourire M. Deprez. Par curiosité, par habitude peut-être, je faisais succéder les questions aux questions, une matière menait à l'autre; nous étions loin déjà de son carrosse, lorsque, se levant tout à coup, M. Marcel Deprez s'écria avec impatience : « Mais, monsieur, vous me faites passer un examen! » C'était parfaitement vrai. « Vous m'avez fait, lui dis-je, l'honneur de me soumettre vos projets; je n'ose à première vue me prononcer; j'y penserai avec attention; je me serais dispensé de le faire s'ils reposaient sur de vagues sentimens des choses. La théorie est nécessaire pour inventer une machine, comme les pierres pour bâtir un mur. J'ai voulu vous juger, et je me demande, je vous l'avoue, où vous avez appris, et sous quel maître, à si bien parler de la science! » La passion des machines l'avait entraîné; la science, pour lui, était une lumière, les formules, une arme nécessaire. Il me rappela Léon Foucault. Ces deux esprits, très différens par leurs ambitions et leurs goûts, se ressemblent par leurs aptitudes. A la science, dans laquelle ils auront excellé tous deux, l'un associait le talent et les goûts d'un artiste, l'autre l'amour des applications utiles et la curiosité des

grands travaux de l'industrie. Foucault, moins impatient, partageait rarement son esprit; il ne changeait de terrain qu'après avoir épuisé un succès et ne laissait paraître que des œuvres parfaites. On ignorait ses essais et ses doutes. M. Deprez parle volontiers de l'idée qui l'occupe; il raconte les solutions entrevues, sans imposer le secret ni se préoccuper des droits de priorité, qu'il revendique toujours mollement et sans aigreur. Foucault pouvait, dès ses débuts, commander aux meilleurs constructeurs les instrumens les plus délicats et entreprendre à ses frais les expériences les plus coûteuses; M. Deprez, sans se ménager la faveur de personne, laissait à de mieux placés ou à de plus riches l'honneur et le soin de réaliser ses inventions. Jamais Léon Foucault n'aurait abandonné à une commission souveraine le droit de discuter ses projets, de rejeter les uns, de perfectionner les autres sans prendre conseil que du but à atteindre. M. Deprez l'a fait, il n'a pas eu à le regretter. Le hasard l'a bien servi. Il a rencontré chez de savans et loyaux officiers la curiosité, l'esprit de suite, le discernement du mérite et le désintéressement scientifique. Les artilleurs et les marins, — il est heureux de le répéter souvent, — l'ont accueilli avec cordialité et traité avec justice.

L'invention en commun n'en est pas moins pleine de périls, on le lui fit bien voir. Un projet ingénieux communiqué, à son ordinaire, à tous ceux qu'il intéressait, donna naissance au wagon d'expérience admiré au Champ-de-Mars, en 1878, dans l'exposition de l'une de nos grandes compagnies de chemins de fer. M. Deprez, pendant plus de deux ans, a appliqué à ce travail les ressources de son esprit, livrant tout sans compter, comme dans ses travaux sur la poudre. Ni l'ardeur ne fut moindre, ni l'assiduité; le génie inventif était le même et les difficultés aussi grandes. Le résultat fut différent. J'ai sous les yeux une notice sur les travaux de M. Marcel Deprez : devenue inutile avant le tirage, elle n'a pas été distribuée. Un second exemplaire en serait introuvable. A l'occasion du beau travail sur les locomotives, où il a eu tant de part, je lis les lignes suivantes, et je les cite comme un trait de caractère : « M. Deprez, — c'est lui-même qui parle, — a trouvé depuis une solution incomparablement plus simple; il n'a d'ailleurs reçu ni rémunération d'aucune sorte ni remerciment de la compagnie, qui ne lui a pas même adressé un exemplaire de la brochure descriptive du wagon, dans laquelle son nom ne figure pas. »

On a reproché à Le Verrier, avec une indignation que je n'ai jamais partagée, d'annoncer quelquefois des observations du ciel sans y attacher le nom d'aucun observateur. L'Observatoire de Paris, collectivement, en réclamait l'honneur. Voici comment les choses

se passaient. Quand, pour des raisons qu'il ne disait pas, le grand astronome désirait explorer un coin du ciel, il invitait les observateurs de service à vérifier sur une carte, qu'il leur remettait, la position des étoiles inscrites. « S'il apparaît, disait-il, la moindre discordance entre le ciel et le dessin, pressez ce bouton; averti aussitôt, vous me verrez accourir, et je me charge du reste. » Lorsque *le reste* devenait une découverte, l'observateur se plaignait, comme je ne sais quel capitaine du XVI<sup>e</sup> siècle, « d'avoir été de l'entreprise sans être de la prise. » On le défendait avec aigreur; le procédé du maître était déclaré inique, et les journalistes, en prenant fait et cause pour l'observateur, eussent été bien malhabiles en ne faisant pas de la victime un savant plein d'avenir, un astronome éminent, qui sait? peut-être même un rival importun de son chef.

Le cas de M. Deprez est tout autre. Le Verrier se servait du travail, non des idées d'autrui. Lorsqu'il envoyait à Marseille le grand télescope de Foucault, il ne l'annonçait nullement comme une œuvre de l'Observatoire de Paris; il eût, s'il l'avait fait, mérité de justes reproches. Léon Foucault, prompt à la riposte, n'en aurait pas sans doute adouci la forme. M. Marcel Deprez, dans un cas semblable, hausserait les épaules et continuerait ses travaux. Lorsque ses machines marchent bien, il se trouve payé de ses peines.

Le problème à résoudre dans le wagon que M. Deprez nommait dynamomètre, était de représenter graphiquement le travail développé, pendant la marche, par le piston de la locomotive; un coup d'œil rapidement jeté sur cet ingénieux et grand travail, en 1878 d'abord, puis en 1881, à l'exposition d'électricité, m'a laissé le souvenir d'une œuvre originale et pleine d'élégance. Trop de détails m'échappent aujourd'hui, et la notice rédigée par M. Deprez ne peut y suppléer. J'y lis, en effet, en y cherchant des renseignemens précis que je voudrais transcrire : « Il serait impossible de donner une idée même superficielle des appareils que M. Deprez fut obligé d'imaginer. » Reproduisons seulement cette autre phrase : « Le wagon figura à l'exposition universelle de 1878 et valut à M. Deprez une médaille d'or de collaborateur qui lui fut décernée collectivement avec deux ingénieurs de la compagnie. » L'analyse de ce beau travail aurait suffi pour montrer les ressources imprévues et variées de l'esprit inventif que nous étudions. Heureusement, pour les rendre évidens, nous n'avons que l'embarras du choix.

## IV.

M. Marcel Desprez faisait un jour, devant quelques savans, l'épreuve d'un régulateur. Le compteur accusait dix tours par

seconde, cent en dix secondes, mille en cent secondes; on diminuait la résistance, on la supprimait même, sans obtenir le plus faible écart. Un organe invisible maîtrisait la vitesse. Le courant, dit-il, traverse un ressort tournant; la force centrifuge, en le relevant, supprime la force motrice pour la rétablir instantanément, voilà tout le secret. « Le courant! Il y a un courant! » s'écria un représentant respecté de la mécanique. La solution ne l'intéressait plus. L'intervention de l'électricité lui était suspecte d'escamotage. Ces forces qui naissent à volonté disparaissent, changent de sens au premier signe, donnent au physicien trop beau jeu; une rotation se communique sans engrenages et sans courroies, est renversée sans embrayage, se ralentit sans frein; on ne reconnaît plus la mécanique. Semblable était, au commencement de ce siècle, la mauvaise humeur des vieux joueurs de billard, lorsque, battus par des adversaires novices initiés aux effets de queue, ils voyaient de leurs yeux réussir des coups impossibles. On s'habitue à tout, l'électricité est en grand crédit; les mécaniciens l'étudient et l'emploient comme ils ont étudié et employé la vapeur, comme Bayard autrefois, tout en regrettant les beaux coups de lance, s'est résigné à faire parler la poudre.

Qui pourrait définir un courant? Un fil métallique, en réunissant les deux pôles d'une pile, devient l'instrument des merveilles que ce nom résume et rappelle. Les courans, c'est ainsi qu'on les nomme sans décider qu'aucun fluide y circule, s'attirent ou se repoussent, attirent ou repoussent les aimans, les font naître, produisent les températures les plus hautes et la lumière la plus éclatante, et sont enfin l'agent des dépôts galvanoplastiques. Chacun de ces effets s'accroît avec l'intensité du courant, à laquelle il pourrait servir de mesure. Si, cependant, pour connaître un courant, on s'informait de l'intensité seule, la déception serait dangereuse. La tension aussi joue un rôle; c'est elle qui détermine l'énergie du choc auquel on s'expose en le touchant. Un courant de faible intensité peut avoir une grande tension; un autre, d'intensité cent fois plus grande, une tension très petite. Le premier tuera un bœuf en faisant dévier de quelques degrés à peine l'aiguille du galvanomètre qui mesure l'intensité, et l'autre fera faire à l'aiguille plusieurs tours de cadran, sans pouvoir étourdir une souris. On pourrait classer et définir les tensions en disant quelle sorte d'animaux peuvent être foudroyés. Les physiciens emploient d'autres mesures. L'unité de tension est le volt et l'unité d'intensité l'ampère. L'intensité, pour chaque courant, est la même en tous ses points; la tension, au contraire, varie d'un point à l'autre; si elle était constante, il n'y aurait pas de courant. On peut, en suivant une image suggérée par le nom lui-même,

comparer le courant à un fleuve ; l'intensité correspond à la quantité d'eau débitée à travers une section transversale ; elle est la même, en différens points, tant qu'aucun affluent ne l'augmente et qu'aucune dérivation ne la diminue. La tension peut être comparée à l'altitude, qui diminue quand on descend le cours de l'eau. Sans la différence des altitudes le fleuve resterait lac ; sans la différence des tensions l'électricité resterait statique. Le danger des inondations dépend du niveau des eaux, le danger du choc électrique dépend de la tension. Le choc qui foudroie est une inondation d'électricité. C'est la différence des tensions extrêmes, qui, semblable à une hauteur de chute, détermine la naissance du courant ; elle se nomme *force électromotrice*.

Un torrent impétueux, pour continuer le rapprochement, qui, avec un faible débit, balaie tout sur son passage, en tombant de la montagne à la plaine, présente l'image d'un courant de grande tension. Un fleuve large et profond qui, dans un lit presque horizontal, roule lentement d'immenses eaux, représente au contraire un courant de grande intensité. Le galvanomètre sert à mesurer les intensités. Il consistait, dans tous les cabinets de physique, en une aiguille aimantée très légère, dirigée par la terre ; le courant, par un grand nombre de circonvolutions, multiplie sur elle son action, et la déviation qu'il procure donne la mesure de l'intensité. M. Deprez a apporté à cet instrument indispensable de toutes les études électriques un perfectionnement de grande importance. C'est une maxime pour lui que, dans les instrumens de mesure, on doit accroître le rapport de la force mise en jeu à la masse qu'il faut mouvoir. L'action exercée sur un aimant est proportionnelle à l'énergie de l'aimantation. M. Deprez remplace, en conséquence, l'aiguille par une pièce de fer dite, à cause de sa forme, arête de poisson, placée entre les branches d'un puissant aimant qui la dirige énergiquement. On peut, grâce à cet artifice, obtenir en quelques secondes, avec grande exactitude, des mesures qui exigeaient plusieurs minutes. Le galvanomètre de M. Deprez est aujourd'hui complètement adopté.

La puissance de travail, l'énergie d'un courant, comme on dit, a pour mesure, sous quelque forme qu'elle se manifeste, le produit de l'intensité par la force électromotrice. L'énergie d'une chute d'eau a pour mesure le produit de la hauteur de chute par le poids de l'eau débitée.

L'intensité, à première vue, paraît tout régler. L'effet d'un courant, quel que soit l'usage qu'on en fasse, lui est proportionnel et dépend d'elle seule. Cela est vrai tant qu'elle se maintient ; mais, par le travail, un courant s'affaiblit ; semblable sans cela au juif errant

de la légende, très riche avec ses cinq sous, il aurait une puissance infinie. Cela répugne aux principes. L'intensité est diminuée par le travail et diminuée très inégalement. Deux courans d'intensité égale sont capables de la même force, non du même travail : tels seraient deux chevaux de vigueur égale, capables au départ du même effort, dont l'un pourrait le prolonger sans faiblir, pendant une heure entière, tandis que l'autre, dès la première minute, tomberait épuisé de fatigue. Deux courans de même intensité, appliqués à un même usage, à l'éclairage par exemple, peuvent donner des résultats très différens. Il peut se faire que l'un s'affaiblisse sans produire de lumière, et que l'autre éclaire presque sans s'affaiblir.

Les courans produits par la pile sont trop coûteux pour l'industrie. Jacobi, dès l'année 1838, n'en faisait pas moins manœuvrer sur la Neva, sous l'influence d'une pile, un bateau portant huit personnes. L'empereur de Russie, qui payait les frais, ne s'informait ni du nombre de chevaux mis en jeu, ni du prix de chacun ; on obtenait, je crois, un demi-cheval, et la dépense n'avait pas besoin d'être multipliée par deux pour être fort grande. Dans les machines électromagnétiques, la rotation d'un aimant d'abord, puis celle d'une pièce de fer aimantée par la machine elle-même, en produisant des forces électromotrices presque indéfinies, ont changé les conditions du problème. Un aimant tourne sous l'influence d'une force purement mécanique, il produit un courant dans un fil enroulé près de lui ; ce courant, portant au loin l'action, fait tourner un second aimant dont la rotation permet d'accomplir un travail. Pourquoi, dira-t-on, faire tourner un premier aimant pour obtenir, avec perte de force, en faisant intervenir deux machines, la rotation d'un second aimant? La perte de force est regrettable assurément et deux machines coûtent plus cher qu'une seule, mais les inconvéniens sont compensés, et au-delà, par la possibilité de choisir à son gré la place de la puissance motrice et des outils qu'elle conduit.

Une charrue, par exemple, dans une expérience célèbre, était tirée par l'action d'un courant. La machine génératrice, installée dans le village, aurait pu envoyer successivement, simultanément même, si on l'avait faite assez puissante, dans tous les champs de la commune, la force nécessaire au labourage.

Dans cette belle expérience, si décisive en apparence, la distance était petite et la force peu considérable. Il serait aisé d'allonger le fil ; pourquoi ne pas lui donner 20,000 mètres au lieu de 500? C'est que, si l'on donne au fil 20,000 mètres au lieu de 500, il sera quarante fois plus long, la résistance au passage du courant s'accroîtra dans ce long chemin et l'énergie, affaiblie, ne suffira plus au travail. On pourrait obtenir dans ce fil de 20 kilomètres un

courant d'intensité suffisante et faire la compensation en accroissant la force électromotrice; il *suffirait* de faire tourner rapidement la machine. Il y aurait beau jeu, mais la corde romprait. La force centrifuge casserait tout. On pourrait, il est vrai, assurer le succès sans changer le régime de la machine, en choisissant un conducteur plus gros. Si, en conservant le même métal, — c'était du cuivre, — on rend le diamètre six fois plus grand, on aura compensé précisément la multiplication de la longueur par 36. On pourra envoyer la force à 18 kilomètres, comme on le faisait à 500 mètres, les conditions resteront les mêmes. Mais un fil de 36 kilomètres, — puisqu'il faut compter le retour, — coûterait tout au moins 200,000 fr. C'est là l'objection, et elle est sérieuse. Un fil de fer ne réussirait pas, étant, à section égale, cinq fois moins conducteur que le cuivre.

La possibilité de transporter la force par un fil conducteur, n'est plus, depuis dix ans au moins, contestée. Mais il faut pour cela, ou de gros fils ou de grandes tensions. On repousse la première condition par économie, la seconde par prudence. On a reproché enfin à la transmission électrique de procurer une grande perte de force. *Le rendement est petit :* telle est la forme de l'objection répétée sans cesse. Après chaque expérience, c'est du rendement qu'on s'informe, par bienveillance, il n'en faut pas douter, pour se réjouir si la fraction est grande. On reste prêt toutefois, si elle se trouve petite, à condamner la méthode en plaignant la force perdue. C'est une fausse opinion. Le travail doit se faire et ne pas trop coûter : voilà la règle. La force perdue, par elle-même, est ce qu'on doit le moins considérer. Si l'on pouvait transporter à New-York les 17 millions de chevaux qu'un mécanicien voit tomber du Niagara, qu'importerait d'en perdre les neuf dixièmes en route? Que penserait-on d'un savant qui, sachant démontrer que tout choc fait perdre du travail, regretterait la force perdue quand on forge du fer?

On pourrait aisément accroître le rendement, mais il n'y aurait qu'à y perdre. Énonçons les données du problème.

Nous supposons deux machines : l'une, la génératrice, destinée à produire le courant; l'autre, la réceptrice, qui tournera sous son influence. La machine génératrice dépense ou, comme on dit, absorbe du travail; la réceptrice en produit. Le rapport du travail produit au travail dépensé est le *rendement*. Les deux machines étant, l'une et l'autre, étudiées et bien connues, si l'on demande quel sera le rendement, un ignorant seul peut répondre. Tout dépend de la manière d'opérer. Le rendement peut varier, suivant le régime adopté, entre 0 et 100 pour 100.

Si le rendement peut grandir, il ne semble pas qu'on soit en

doute du choix. Le plus grand sera le meilleur. Il n'en est rien. Quelques détails le feront comprendre. Le courant, nous l'avons dit, s'affaiblit en travaillant, et cela est conforme à toute prévision raisonnable; mais, dans la transmission de la force, un autre phénomène se produit, très étrange et paradoxal, à n'employer que le jugement commun.

Pendant qu'elle travaille, la machine réceptrice diminue l'effort nécessaire pour faire tourner la génératrice, dont la vitesse reste cependant constante. Toutes les règles par là semblent renversées. Tout travail utile est résistant; plus une machine en produit, plus elle consomme de force. Les machines électriques font exception.

Expliquons cette anomalie. Le courant engendré par une machine agit sur l'aimant qui lui donne naissance, et la force, par une loi nécessaire, tend à ralentir le mouvement; c'est cette résistance que doit vaincre, pour maintenir la vitesse, la puissance motrice de la génératrice, et le travail pour elle sera d'autant moindre que le courant contre lequel elle lutte, en lui donnant naissance, sera moins intense. Lors donc que le courant est affaibli, par son propre travail ou autrement, peu importe, il résiste avec moins de force et le moteur est soulagé.

Il ne faut pas, dans ce singulier phénomène, voir une économie de travail; l'illusion serait manifeste. S'il y avait profit à ce genre d'influence, on pourrait l'imiter, quel que soit le moteur : un cheval, à l'aide d'un manège, met en marche une machine; qui empêcherait d'emprunter une partie de l'effet produit pour pousser à la roue et soulager le moteur? La maladresse serait grande : l'attelage, il est vrai, ne se fatiguerait guère, mais un fort cheval, par ce moyen, pourrait produire le travail d'un âne. Si l'on accroissait le rendement en augmentant purement et simplement le travail produit, il n'y aurait qu'à gagner; si c'était en diminuant le travail dépensé, le profit ne serait pas moins évident. S'il faut les diminuer tous deux, la question mérite qu'on la pose : il faut l'étudier.

Un industriel compte, pour faire marcher son usine, sur une chute de 20 chevaux de force, située à 20 kilomètres. L'ingénieur fait construire et installe deux machines reliées par un fil et déclare, triomphant, qu'avec une dépense de 4 chevaux appliqués à la génératrice, la machine réceptrice en produit 3. Le rendement est 75 pour 100. Comment ce beau succès sera-t-il accueilli? L'industriel ne dira-t-il pas : « Je mets 20 chevaux à votre disposition, vous m'en transportez 3, vos machines ne rendent que 15 pour 100. » Il serait injuste; les chevaux sans emploi ne sont pas perdus. La distinction n'a rien de subtil : quatre machines semblables à la première, sur les 16 chevaux sans ouvrage, pourront en ame-

ner 12, à la condition de leur adjoindre quatre réceptrices nouvelles. C'est la solution proposée par M. Maurice Lévy et adoptée par M. Boistel, ingénieur de l'éminent et savant constructeur Siemens, qui, nous l'apprend M. Tresca, pour transporter 200 chevaux à 50 kilomètres, proposait récemment de commander vingt machines et 1,000 kilomètres de fil. Le fil seul coûterait plus d'un million et demi de francs.

M. Marcel Deprez repousse absolument cette solution.

## V.

L'application des courans à l'industrie est une conquête assurée. L'histoire de ses progrès n'est pas de mon sujet. Qui oserait, aujourd'hui, en assigner les limites? Si rapides qu'ils soient, les espérances vont plus vite encore. Sans oublier le but de cet article, j'indiquerai seulement quelques-uns des problèmes auxquels M. Marcel Deprez a associé son nom.

Laissant de côté les détails, quelques-uns de grande importance, j'aborde la grande question du transport de la force dont, avant aucun autre, il s'est rendu maître. A l'exposition d'électricité de Paris, en 1881, un grand nombre de machines à coudre, de presses d'imprimerie, de perforateurs à pointe de diamant, de pompes, de pilons, d'ascenseurs, de charrues, dont l'électricité était le moteur, semblaient faire un jeu d'un problème définitivement résolu.

Quel problème? Transporter une force à quelques centaines de mètres par un fil conducteur et en obtenir un travail.

Il reste à accroître la distance sans diminuer le travail, en l'augmentant même, cela est indispensable. La théorie, qui toujours doit guider la pratique, est condamnée cette fois à préparer les voies jusqu'au détail. Une machine de 1,000 chevaux est une grande et hasardeuse entreprise. Qui oserait la tenter sans avoir tout calculé et prévu? Que peut-on, d'abord, espérer des machines, aujourd'hui nombreuses, que l'on rencontre dans le commerce, et dans quelle proportion est-il possible, sans modification profonde, de les accommoder aux exigences d'un travail lointain?

Tel est le premier problème résolu par M. Deprez avec une savante hardiesse, pleinement justifiée par le succès.

Plusieurs méthodes se présentent, quelques-unes, si naturellement, qu'aucun inventeur ne serait admis à les réclamer comme siennes. On peut accroître la grosseur du fil, doubler, quadrupler, décupler suivant les cas la vitesse de la machine. Les droits à de telles inventions ne seront pas discutés; elles sont impraticables.

Elles feraient songer, par un complet échec, à l'opposition, cette fois presque juste, entre la théorie et la pratique. M. Deprez, à son ordinaire, a su puiser la solution dans les principes mêmes de la théorie. Elle consiste à rendre aussi fin que possible le fil de cuivre dans lequel le courant prend naissance.

Si un constructeur, ayant par hasard à sa disposition quelques kilomètres de fil cinquante fois trop fin, s'était décidé, pour ne rien perdre, à les employer sans rien dire, dans la construction d'une machine dynamo-électrique, il réclamerait aujourd'hui la découverte et n'aurait pas eu grand mérite. On en accorde beaucoup à M. Deprez. Voyez l'injustice! Nullement : n'est-ce rien d'avoir eu la science, non le hasard, pour guide? L'idée de M. Deprez est très judicieuse. Le courant dans un fil ne naît pas en un point; il est engendré dans chaque élément; la courant total est la somme de ceux qui prennent naissance, en nombre infini, superposés dans le même conducteur. La longueur du fil, nuisible dans le conducteur qui transporte la force, est donc avantageuse dans celui qui l'engendre. C'est pour pouvoir l'allonger sans éloigner son action que M. Deprez le rend plus mince. Une objection se présente : ce fil qui produit le courant doit aussi le conduire. En devenant plus mince et plus long, il apporte dans le courant une plus grande résistance. L'objection est spécieuse. Deux effets contraires sont en présence : il faut les comparer. Maître d'une théorie merveilleusement simple et qui montre tout sur une seule figure, M. Deprez possède tous les élémens. Le fil étant cinquante fois plus mince et en même temps cinquante fois plus long, puisque l'espace occupé reste le même, la résistance sera deux mille cinq cents fois plus grande. Il s'agit, on ne l'oublie pas, de porter remède à un accroissement de résistance ; la méthode n'est-elle pas singulièrement hardie? Mais les chiffres ne craignent rien. M. Deprez, continuant son enquête, trouve, pour une même vitesse de la machine, une force électro-motrice cinquante fois plus grande. L'effet nuisible est multiplié par 2,500 et l'effet favorable par 50. Doit-on conclure au rejet? Pas encore, répond M. Deprez. La résistance multipliée par 2,500 n'est pas la résistance totale, le long fil qui sépare les machines est resté le même; c'est la force électro-motrice tout entière qui est multipliée par 50. La comparaison est donc permise et elle prononce en faveur du fil mince.

Trois essais tentés jusqu'ici ont réussi tous trois sans mécompte, avec un retentissement immense. Sur la demande de la commission technique d'électricité de l'exposition de Munich en 1882, M. Marcel Deprez essaya, pour la première fois, dans les conditions qu'il avait depuis longtemps déclarées réalisables, le transport de la force

à une distance de 57 kilomètres. La machine génératrice fut placée à Miesbach et la machine réceptrice à Munich dans la grande nef de l'exposition. Les machines étaient peu puissantes; la force transportée était d'un demi-cheval environ, et le rendement 38 pour 100. La commission, heureuse d'un résultat qu'elle n'espérait pas, et conforme entièrement aux promesses du savant français, l'annonçait avec empressement à l'Académie des sciences par dépêche télégraphique. M. Marcel Deprez, de retour à Paris, fit construire une machine électro-dynamique plus puissante, et devant une commission nommée par l'Académie des sciences, transporta par un fil de fer télégraphique, allant de Paris au Bourget, revenant à Paris et parcourant ainsi une longueur totale de 17 kilomètres, une force de quatre chevaux. La commission constatait un rendement de 0,48, rapport de la force réellement transmise à la machine génératrice, à la puissance développée par la réceptrice. A Grenoble enfin, il y a quelques semaines à peine, M. Deprez, recueillant la force à 14 kilomètres, avec les machines mêmes employées à Paris, en substituant, cette fois, un fil de cuivre au fil de fer télégraphique moins conducteur, a obtenu un travail de 7 chevaux avec un rendement de 60 pour 100.

Les années d'apprentissage sont terminées. Les petites machines sortent triomphantes de l'épreuve; c'est aux grandes à entrer en lice. Ce n'est pas 7 chevaux qu'il importe d'obtenir, l'industrie les demande par milliers. De nombreux cours d'eau vont chaque jour les plonger dans la mer, dont les marées sont prêtes à les faire sortir. Pour de grandes forces il faut de grandes machines. La force d'une machine dynamo-électrique, lorsque tous les élémens géométriques grandissent en même temps, est proportionnelle à leur quatrième puissance. Une machine de dimensions doubles produirait, pour une même vitesse de rotation, seize fois plus de force. Si les dimensions sont triples, toujours sans changer le nombre de tours accomplis par minute, la force sera multipliée par 81, quatrième puissance du nombre trois. Si l'on pouvait décupler les dimensions, la puissance serait multipliée par 10,000, mais la force centrifuge casserait tout.

En supposant que l'on dispose d'une chute d'eau capable d'une force de 500 chevaux, cette force serait absorbée par une machine de dimensions triples de celles de la machine Gramme ordinaire. Le fil aurait $0^{m},014$ de diamètre et pourrait conduire à 50 kilomètres une force de 500 chevaux.

Dans une grande machine, tout est grand, même les dangers qu'il faut regarder en face; ils sont prévus, on saura les vaincre. La tension sera de 7,500 volts. C'est la mort assurée pour qui touchera

les conducteurs : chacun sera prévenu. Est-il plus rassurant de vivre auprès d'un engrenage? Les masses, dans une machine trois fois plus grande, seront multipliées par 27 et la force centrifuge, aussi bien que la puissance de la machine, aura pour multiplicateur 81. Chaque pièce de la machine tournant avec une vitesse de dix tours par seconde, dans un cercle de $0^m,50$ de rayon, fera naître une force centrifuge égale à près de deux cents fois son poids. Pas de surprise! tout est calculé; il faudra construire avec soin, cintrer avec précision, isoler avec sollicitude et tout vérifier sans relâche jusqu'au grand jour de l'épreuve.

Lorsque, réalisant ces projets, étudiés dès à présent dans toute leur suite, et qu'une théorie très assurée permettra de varier dans des limites très étendues, car le nombre des solutions est infini, lorsqu'on pourra amener dans une grande ville (à Grenoble par exemple, elle a acquis le droit de marcher la première) quelques milliers de chevaux électriques, il faudra partager et régler leur action. La question est épineuse : il faut conduire chez chacun la force qu'il désire et la mesurer pour qu'il la paie, sans troubler pour cela son travail; faire en sorte, en même temps, que l'irrégularité de sa marche ne puisse gêner en rien la jouissance, libre aussi, du voisin.

M. Marcel Deprez a mérité, à l'exposition de 1881, la récompense exceptionnelle du grand diplôme d'honneur pour l'ingénieuse solution de ces problèmes.

L'étude des détails est fort intéressante; ils s'expliquent tous, mais beaucoup sont imprévus.

Pour faire marcher, à l'aide d'une seule machine génératrice, plusieurs réceptrices à la fois, on peut choisir entre deux systèmes. Les machines peuvent être placées en *dérivation* ou en *série*. En dérivation, elles sont conduites par des courans distincts nés du partage en autant de branches, d'intensité inégale si l'on veut, du courant produit par la génératrice. Dans la distribution en série, c'est un seul et même courant qui passe d'une machine à l'autre, laissant, pendant son action sur chacune, une partie de sa tension, non de son intensité, toujours constante dans le courant unique. Plaçons-nous dans le premier cas. Une même génératrice conduit, je suppose, dix réceptrices, dont chacune produit un travail; tout marche régulièrement : on supprime tout à coup cinq des réceptrices, leurs courans sont interrompus. Qu'arrivera-t-il? Ces données ne sont pas suffisantes pour le dire, mais le résultat sera certainement imprévu. La force sans emploi, loin de se distribuer entre les courans qui restent, pour les rendre plus intenses, les affaiblira en disparaissant; il pourra même arriver qu'elle les réduise à rien et que tout s'arrête.

Tel serait, dans l'ordre moral, le cas d'un homme habitué à un grand travail et qui, voyant supprimer la moitié de sa tâche, se croiserait les bras et ne voudrait plus rien faire. Quels que soient ses motifs, ceux du courant sont autres.

La vitesse de la génératrice étant donnée, si le courant produit est partagé en dix branches distinctes, il en résultera pour lui un accroissement immédiat. Chacun des dix courans, bien entendu, sera moins fort que le courant primitif, mais leur somme, c'est-à-dire le courant sur lequel ils s'embranchent, sera singulièrement *augmentée*. Cela résulte, pour le dire en deux mots, de ce que les dix fils équivalent à un fil dix fois plus gros, de résistance dix fois moindre; on ouvre à l'électricité des canaux plus larges, il s'en précipitera davantage. C'est affaire à la machine motrice de fournir le travail nécessaire qui, par là, lui sera imposé. Tout se paie très exactement. On s'étonnera moins, maintenant, qu'en supprimant quelques-unes des machines, l'effet produit puisse être une diminution d'intensité dans les fils qui desservent les machines restantes. Mais une autre cause intervient. L'aimantation des pièces de fer et la force électromotrice de la machine diminuent, pour une même vitesse, avec l'intensité du courant, et toute cause qui vient à l'affaiblir tarit, par conséquent, en partie, la force qui l'alimente. Contrairement à toute prévision, la machine, au moment où l'on diminue son travail, a besoin d'un excitateur, non d'un frein. M. Deprez charge de ce soin un courant qui excite les aimans et qui, dans les premiers essais indépendant du courant principal, est maintenant, par un artifice ingénieux, emprunté à la machine elle-même : un mécanisme justifié par de savans calculs dirige tout sans l'intervention d'une main étrangère.

En série, le cas est tout autre; un même courant traverse plusieurs machines; si on en supprime quelques-unes, l'intensité s'accroît et, par cela même, la génératrice, excitée davantage, augmente, pour une même vitesse, la force électro-motrice; les machines conservées, au lieu de manquer de force, comme dans le cas précédent, vont la recevoir avec excès. Le mal est contraire, le remède sera le même; c'est un fil excitateur que M. Deprez fait agir et dont l'effet est d'autant moindre que le courant devient plus fort. Ce courant, emprunté à la machine, n'exige aucune manœuvre.

« Cette solution, a dit M. Alfred Potier, rapporteur de la commission des moteurs à l'exposition de 1881, est jusqu'ici la seule qu'on ait obtenue sans le secours d'agens mécaniques, dont l'action n'est jamais assez instantanée pour supprimer les variations du courant qui, dans un temps très court, peuvent causer des dommages sérieux. »

## VI.

Lorsque M. Hase, conservateur des manuscrits à la Bibliothèque nationale, faisait à un curieux de science médiocre les honneurs des richesses confiées à sa garde, il choisissait et ne variait guère. Après avoir montré une tragédie de La Fontaine (inédite, je crois) et interrompu sa lecture au troisième vers, pour s'écrier avec finesse :

Ne forçons pas notre talent,
Nous ne ferions rien avec grâce,

il passait aux albums du bon roi René. René, s'il faut en croire ce philologue érudit qui savait tout, aimait passionnément les fêtes, les troupes de belles dames richement parées, les cavalcades, les chasses au faucon et, en toutes choses, le faste d'un grand prince. Trop pauvre dans son royaume de Provence pour s'entourer de tant de splendeurs, le bon roi les tournait en peinture. L'album du roi René est la confidence de ses rêves. M. Deprez, comme le roi René, a fait de beaux rêves, que les circonstances souvent n'ont pas permis de réaliser. Malheureusement il écrit peu, les projets restent dans sa tête ; il les dessine sur des feuilles volantes et les rédige avec paresse à ses momens perdus, qui sont rares.

J'ai eu, depuis dix ans, bien souvent le plaisir de causer avec lui, jamais sans qu'il m'ait fait part de quelque conception qui, invraisemblable souvent par sa hardiesse, devenait après ses explications très plausible et très simple. Tels devaient être, dans le passé, — non pas que les caractères se ressemblent, — J.-B. Porta, l'ingénieux inventeur de la chambre obscure, et Robert Hooke, si souvent et si injustement maltraité par les admirateurs du grand Newton, dont l'imprudent s'est cru le rival. Hooke et Porta ont laissé dans leurs livres le germe d'innombrables inventions qui, jugées incroyables et impossibles d'abord, éclosent et mûrissent, de loin en loin, dans le cerveau de quelque inventeur, dont elles font la gloire.

M. Deprez n'écrira rien, mais il est jeune et actif, sait mener de front plusieurs travaux ; on peut espérer que, reprenant ses plus heureuses idées, il ne laissera à aucun autre l'honneur et le soin de les dégager de leur gangue.

J'énumère en abrégeant ; l'article sans cela dépasserait toute limite.

Les erreurs personnelles désespèrent les astronomes ; leurs yeux

avancent ou retardent l'apparition d'un phénomène ; pour noter le passage d'une étoile, un enregistreur serait utile. Chacun, sur un tel énoncé, doit penser à la photographie. La solution n'est pas acceptable, celle de M. Deprez est autre. Disposez une lunette de telle sorte qu'un fil très fin cache complètement l'astre étudié et faites en sorte que, dirigé par une machine parallactique, le fil suive exactement le mouvement de l'astre : on n'aura à noter que le passage du fil, et la difficulté descend du ciel sur la terre.

Pour mesurer la vitesse d'un boulet, on a proposé plusieurs méthodes, et M. Deprez a marqué sa place dans l'histoire de ce grand problème. Le projet de se servir simplement d'une lunette et de lire sa vitesse en le regardant passer, après l'avoir rendu visible, soit en le portant au rouge, soit en lui attachant une fusée, est assurément un problème difficile. M. Deprez trouve moyen de le résoudre; il agite l'image du boulet et le nombre des oscillations, pendant le passage dans le champ de l'instrument, donnera la mesure cherchée.

Un autre jour, c'était une boussole électrique dont il me confiait le principe. Je ne trahirai pas le secret en disant qu'un courant, né de l'action du magnétisme terrestre, devient nul quand une certaine aiguille est placée dans le méridien magnétique. La précision sera aussi grande que le constructeur l'aura voulu. L'instrument est entièrement en cuivre.

M. Deprez, s'inspirant du principe qui, dans son galvanomètre à arête de poisson, a si bien réussi : à savoir que l'indicateur, dans un instrument de mesure, doit être puissamment maîtrisé, — se proposait, un jour, de construire une balance qui, placée près d'un puits de mine, pourrait peser deux ou trois cents bennes à l'heure, inscrire le poids de chacune et, à la fin de la journée, se charger elle-même de l'addition. L'enregistrement et l'addition par machine ne sont pas des nouveautés, la rapidité des pesées fait tout le progrès; il serait de haute importance.

Je ne parlerai d'une machine à résoudre les équations que pour rappeler une objection faite par un savant professeur de l'École des mines, J. Callon, et qui d'abord troubla l'inventeur. La machine est construite de telle sorte qu'après avoir disposé des poids donnés en des positions assignées par les coefficiens des différens termes, la position d'équilibre fait connaître la racine. « S'il n'y a pas de racine réelle, dit M. Callon, vous avez donc obtenu le mouvement perpétuel. » M. Deprez resta sans réponse. Il dut revoir sa machine sur le papier, où elle est encore, pour y découvrir un poids, représentant le terme tout connu, et qui, descendant toujours, laisse le mouvement sans fin de la machine s'accorder avec les principes. Cette machine se rattache à un principe fort simple, dont les consé-

quences nombreuses, rassemblées par M. Deprez au temps de ses premières études, montraient déjà aux juges clairvoyans l'esprit original et fécond, inventeur de beaux problèmes, habile à les résoudre et persévérant dans sa voie.

La roulette logarithmique, qui donne mécaniquement les logarithmes, l'intégromètre et la réglette pour le calcul de l'effet des tiroirs, forment une série de déductions à laquelle appartient le ressort qui se raccourcit et s'allonge sans cesser de faire équilibre à un poids constant, fort admirées, il y a une quinzaine d'années déjà, de ceux qui en eurent connaissance.

Le moteur électrique de M. Deprez pour les machines de petite puissance est décrit dans les traités spéciaux et utilisé dans les ateliers. Bornons-nous à dire que l'analyse judicieuse des principes a permis d'obtenir, à poids égal, de la petite machine, un travail vingt fois plus grand que celui des moteurs antérieurement connus. Le travail dépensé s'accroît aussi, bien entendu, mais dans une proportion beaucoup moindre.

Dans cette liste si rapide, qui, moins incomplète ressemblerait à une table des matières, comment ne pas citer encore la solution de ce problème : une roue tournant suivant une loi quelconque, régulièrement ou irrégulièrement, dans un sens ou dans l'autre, forcer une autre roue, située à distance quelconque, à tourner exactement comme la première, sans pouvoir faire, quelles que soient la vitesse et la durée de l'épreuve, une seule fraction de tour en plus ou en moins. Puis-je ne pas parler de l'ingénieuse machine qui, pour comparer les intensités de deux courans, les met en un tel rapport avec un anneau de fer doux, que chacun d'eux l'aimante proportionnellement à son intensité? L'aimantation résultante, accusée par la direction d'une aiguille aimantée, donne le rapport que l'on veut connaître. Un autre appareil mesure l'énergie. L'énergie d'un courant est le produit de l'intensité par la force électro-motrice. M. Deprez, au lieu de mesurer chaque facteur, trouve moyen, par une seule observation et à l'aide d'un seul instrument, de représenter le produit cherché, par un poids que donne la machine et qui lui est proportionnel.

D'importantes améliorations sont apportées, enfin, aux machines motrices, dont l'étude depuis plusieurs années a été sa préoccupation de tous les instans. Je n'oserais ni choisir ni tout dire; à l'inventeur seul appartient de fixer son jour et son heure, et quoique M. Deprez ait pour habitude de ne rien cacher, je me bornerai à dire, pour terminer cette liste qu'il eût été facile de faire plus longue, qu'une disposition des plus simples permet, par la rotation d'une clé, de régler la puissance d'une machine dynamo-électrique, de

renverser même instantanément le sens de son action, de le conduire enfin et de le maîtriser comme on a fait pour la machine à vapeur.

## VII.

J'ai comparé M. Marcel Deprez à Léon Foucault, il pourrait rappeler plus encore peut-être, avec des qualités plus éminentes, la figure admirable, mais trop peu connue, du grand constructeur G. Froment. Gustave Froment était entré à l'École polytechnique en 1835, son rang était médiocre, mais ses camarades l'avaient, très sérieusement, surnommé l'Homme de génie. Quinze ans après, Léon Foucault écrivait : « Pour qui n'a plus à redouter que des difficultés d'exécution, fallût-il demander des prodiges, M. Froment est là, dont le talent n'est jamais resté en défaut devant un problème nettement posé. » Les difficultés d'exécution n'absorbaient pas Froment tout entier, ses camarades avaient raison, et Foucault, en louant avec une juste reconnaissance la merveilleuse habileté de l'artiste, aurait pu rappeler l'étendue de son esprit et la solidité de son savoir. Gustave Froment vivait dans ses ateliers; c'est là qu'il dépensait en secret son génie. Un moteur électrique, dès l'année 1844, conduisait les machines à diviser et mérite une place d'honneur dans l'histoire de l'électricité. Heureux au milieu de ses machines, fier peut-être de voir des savans illustres solliciter son concours, Froment ne voulut être qu'un constructeur hors ligne. Il ne publiait rien, ne communiquait rien aux académies, ne leur demandant ni une récompense, ni l'honneur de pénétrer dans leurs rangs. Il ne se plaignait pas qu'on ignorât son mérite, et ses contemporains sont excusables de l'avoir laissé dans la demi-obscurité et dans la solitude qui lui plaisaient.

M. Marcel Deprez, bien différent en cela de Froment, communique toutes ses idées, expose au grand jour tous ses résultats et s'efforce d'être utile à tous; il admet quiconque le demande à contrôler ses assertions et désire avant tout qu'on en pèse le mérite. Il y aurait injustice à le refuser.

J. Bertrand.

# ÉTUDES ET SOUVENIRS

## FRÉDÉRIC CHOPIN.

« Je pourrais en finir des Polonais si je venais à bout des Polonaises, » disait l'empereur Nicolas. C'était là rêver l'impossible, et, dans tous les cas, compter sans la musique de Chopin. On ne vient pas à bout des Polonaises, et moins que jamais quand leur patriotisme aura trouvé dans l'art féminin par excellence la source vive où se retremper à travers les âges. Sous les épisodes entremêlés du poème musical, si bref qu'il soit, la note d'angoisse et d'appel vibrera toujours. C'est assez d'un cliquetis d'éperons parmi le tulle et la gaze pour vous avertir que le bal auquel vous assistez se donne à la veille d'un assaut. On entend à travers ces rythmes de la danse les adieux dont elle cache les soupirs et les pleurs. Ailleurs on saisit comme des terreurs étouffées, craintes, pressentimens d'un amour que la jalousie dévore et qui, se sentant vaincu, prend en pitié, dédaignant de maudire; c'est un tourbillonnement, un délire où passe et repasse la mélodie, haletante, saccadée comme les palpitations d'un cœur qui se pâme et se brise ; plus loin des souvenirs de gloire éclatent en fanfares, il en est dont le rythme est aussi indéterminé, aussi *fluide* que le sentiment de deux jeunes amans contemplant une étoile qui se lève seule au firmament ! Abîme d'imagination et de science, émue, effarée, serpentine, capable même,

comme dans la *Marche funèbre*, de recueillement et de vraie croyance, — la musique de Chopin, par sa distinction, son élégance, sa sveltesse et sa prismatique diversité, ressemble aux filles de la Vistule; elles ont avec lui cela de commun d'exceller dans la danse et dans la prière, et de pouvoir parler, chanter et danser dans toutes les langues sans que jamais l'accent national en souffre aucune altération.

Le livre publié par Liszt dès 1850, c'est-à-dire beaucoup trop tôt, car l'heure n'avait point encore sonné pour Chopin d'être apprécié à sa valeur, contient sur les femmes polonaises, « moitié almées et moitié Parisiennes, » des observations qui, lorsqu'on les dégage du style volontairement amphigourique dont elles s'enveloppent, vous font presque penser à Balzac : « Leurs poses inconscientes distillent un fluide magnétique, elles séduisent par cette souplesse des tailles qui ne connaissent pas la gêne et que l'étiquette ne parvient jamais à guinder, par ces inflexions de voix qui brisent, par ces impulsions soudaines qui rappellent la spontanéité des gazelles. Elles sont superstitieuses, friandes, enfantines, faciles à amuser, faciles à intéresser comme les belles et ignorantes Orientales qui adorent le prophète arabe, en même temps instruites, intelligentes, pressentant avec rapidité tout ce qui ne se laisse pas voir, saisissant d'un coup d'œil tout ce qui se laisse deviner, habiles à se servir de ce qu'elles savent, plus habiles encore à se taire longtemps et même toujours, étrangement versées dans la divination des caractères qu'on veut leur dérober, qu'un mot éclaire à leurs yeux, qu'une heure met à leur merci. » Et, autre part : « Généreuses, intrépides, enthousiastes, d'une piété exaltée, aimant le danger et aimant l'amour, auquel elles demandent beaucoup et donnent peu : elles sont surtout éprises de renom et de gloire; l'héroïsme leur plaît, il n'en est peut-être pas une qui craigne de payer trop cher une action éclatante. Discrètes par nature et par position, elles manient avec une incroyable dextérité la grande arme de la dissimulation, elles sondent l'âme d'autrui et retiennent leurs propres secrets si bien que nul ne suppose qu'elles ont des secrets. »

Où de pareilles femmes règnent on conçoit ce que doit être le spectacle d'un bal. C'est l'inconnue de cette poésie que Chopin a dégagée dans ses *mazourkes*. Conservant leur rythme national, il ennoblit la mélodie, élargit les proportions, intercale des clair-obscurs harmoniques pour rendre, — non plus en toute expression et lumière, comme dans les *polonaises*, mais dans la nuance, — les émotions d'ordre si divers qui agitent les cœurs pendant que durent et la danse et ces longs intervalles où le cavalier a de droit place à côté de sa danseuse, dont il ne se sépare pas. Coquetteries, vanités, fantaisies,

inclinations, élégies, que d'arabesques brodant, illustrant ce thème à la fois amoureux et patriotique! Dans chaque *mazourke* qui se danse il y a un homme et une femme cherchant à se faire comprendre l'un à l'autre ce qu'ils tiennent à ne pas prononcer : communauté d'amour pour la patrie, communauté d'horreur pour le vainqueur. Elle implore et elle commande, elle met à prix son sourire, et le prix, c'est l'héroïsme; si elle détourne la tête, elle semble précipiter l'homme dans l'opprobre; si elle lui rend l'éclat de son visage, elle semble le retirer du gouffre. Mais, dans les bals, on n'est pas toujours entre soi, il faut danser avec les vainqueurs, il faut leur plaire pour n'en pas être écrasé : le Russe et la Polonaise sont l'unique point de contact entre deux peuples plus antipathiques que l'eau et le feu. La femme espère toujours inoculer à l'homme la pitié, l'homme espère toujours dénationaliser la femme; à ce double jeu, chacun se passionne, et comme on ne se rencontre guère ailleurs, c'est dans la *mazourke* qu'on pousse en avant toutes ses ressources, qu'on multiplie les stratagèmes, les embuscades et les assauts. On a l'air de plaider pour soi quand un autre est en cause. C'est le knout, c'est la mort qui attendent celui qu'une sœur, une fiancée, une amie, une compatriote inconnue, douée du génie de la compassion et de la ruse, a le pouvoir de sauver entre deux *mazourkes*. Au second bal, quand la femme et l'homme se retrouvent, l'un des deux finit toujours par être vaincu. Elle n'a rien obtenu, ou elle a tout conquis. Rarement s'est-il vu qu'elle n'ait rien obtenu, qu'on ait tout refusé à un regard, à un sourire, à une larme.

## I.

Tout le monde sait aujourd'hui quel noble et précieux trésor Chopin a recueilli dans ce champ d'inspiration; mais il y a trente-trois ans, lorsqu'il mourut, peu de gens s'en doutaient encore et Liszt écrivant son ouvrage devançait le temps, comme il l'a fait du reste en bien des entreprises qui, toutes, n'obtiendront pas même consécration. Le Chopin de 1834 à 1840 est loin d'avoir l'importance de celui que nous pratiquons maintenant. Il lui arrive ce qui est arrivé à Stendhal, un autre déclassé, ou plutôt un autre mal classé du romantisme. Il a grandi entre temps, mais pour des raisons toutes différentes, affaires de forme et de style auxquelles l'auteur de *la Chartreuse de Parme* ne peut que rester étranger. Le passé s'était contenté d'applaudir dans Chopin l'improvisateur à la mode : c'est du compositeur que les générations actuelles s'occupent, obéissant moins à des curiosités de dilettante qu'à cet esprit d'information et de recherche qui

nous passionne. Chopin se rendait-il bien compte de ce qu'il faisait? ces trouvailles harmoniques, émerveillement de l'heure présente et dont il a toujours les mains pleines, sont-elles le don gratuit de la bonne fée du piano ou le résultat d'une science acquise? Ce qu'il y a de certain, c'est que son œuvre demeure un répertoire indispensable à consulter, même pour un musicien de théâtre; les rythmes surtout y abondent; les rythmes, cette rareté, cette disette de notre art contemporain, vous les voyez fourmiller, naître les uns des autres par générations spontanées et poudroyer dans un même rayon de soleil. Quelle source de rajeunissement, de vie nouvelle! car c'est de ce côté principalement que la difficulté d'être se fait sentir. Nous finissons de manger un vieux fonds appauvri; si j'excepte Verdi, seul inventif en ce genre, je n'aperçois personne allant aux découvertes. Vous connaissez ces mannequins d'atelier qu'un peintre affuble du travestissement qui lui convient pour la séance; il en est ainsi de nos rythmes, espèces de carcasses montées, toujours les mêmes sous la casaque d'Arlequin ou le manteau d'Agamemnon. Bizet fut, je crois, le premier chez nous à lire dans la musique de Chopin autre chose que de la poésie ondoyante et chatoyante; il comprit tout le parti qu'une habile rénovation technique pourrait tirer de ce fouillis de richesses : accords étranges, plus qu'étranges, transitions bizarres, incohérences voulues, procédés inopinés d'harmonie contenus dans la *Grande Polonaise en fa dièse mineur* et dans la *Polonaise-fantaisie*. Il est vrai que Schumann, dès 1825, avait eu la même intuition, mais cela se passait en Allemagne. « Les meilleurs l'ont formé à leurs leçons, écrivait-il, dans la *Gazette de Leipzig*, Beethoven, Schubert, Field; il emprunte à l'un ses audaces de génie, à l'autre ses tendresses de cœur, au troisième son toucher de velours. » Il voyageait lorsque, en 1830, la voix de son peuple s'éleva; trop loin des événemens pour accourir, il en reçut cruellement le contre-coup, et son bon génie ne le sauva peut-être de la mort que pour l'employer au combat plus utilement : les *mazourkes* de Chopin sont des canons braqués sous des roses.

A tout prendre, c'est un Français; il nous appartient d'origine. Son père, Nicolas Chopin, né à Nancy en 1770, avait accompagné à Varsovie, en qualité de précepteur de ses enfans, une dame noble de la cour du roi Stanislas. C'était un homme instruit, de mœurs cultivées. Nous le trouvons en 1812 professeur à l'école d'artillerie; marié depuis six ans, il avait à cette époque trois enfans, deux filles, dont l'aînée, Isabelle, a composé des livres d'éducation, et dont la cadette, Émilie, morte jeune, écrivait, à treize ans, des vers annonçant, au dire des biographes, une vocation poétique pareille à celle que son frère Frédéric avait reçue d'en haut pour la musique. Quant à ce

frère, organisme plus sensitif ne se rencontrera jamais, fût-ce en nos jours de pathologie universelle, où la névrose est devenue comme un panache qui s'arbore au chapeau et ne semble plus faite que pour rimer avec rose. Celui-là du moins était de bonne foi. Enfant, une sonate qu'on lui jouait le mettait en larmes. Il eut pour premier maître un vieux professeur slave, Albert Zwiny, qui le forma selon les préceptes de Sébastien Bach, dont *le Clavecin bien tempéré* servait de base à tout enseignement. De là date la religion que Chopin pratiqua toute sa vie envers le grand organiste de Leipzig. Nombre d'années plus tard et quand déjà sa renommée battait son plein, quelqu'un lui demandant comment il se comportait aux approches de ses concerts : « Je m'enferme chez moi et je joue du Bach, répondit Chopin ; mes compositions ne me sont jamais un exercice. » Mais des leçons qui bien autrement influèrent sur le développement de son génie furent celles qu'il reçut de Xavier Elsner, directeur du conservatoire de Varsovie. Elsner, en le dressant au contrepoint, prit tout de suite en considération l'originalité de son élève. Loin d'y contredire, il abonda plutôt dans son sens, n'écoutant pas ceux qui lui reprochaient de ne point serrer assez la bride au jeune étalon. « Laissez-le donc libre à sa fantaisie, s'écriait-il ; pourquoi traiter selon la méthode ordinaire une vocation qui n'a rien d'ordinaire, et qui nous le prouvera par la suite. »

Le fait est qu'il y avait orgueil et joie pour un maître de tenir à sa discrétion un tel disciple. Chopin, au cours de ses études, manifestait déjà ses facultés d'improvisateur. Assis à son piano, il racontait en musique à ses amis toute sorte d'histoires fantastiques. Un soir que les élèves de son père, restés seuls dans la classe, commençaient de se mutiner, il leur promit une séance de ce genre s'ils voulaient rester tranquilles. Les ayant rassemblés autour de son clavier, il éteignit les lumières et leur narra sur les touches d'ivoire comme quoi des voleurs s'approchaient de la maison, grimpaient aux échelles et s'introduisaient par la fenêtre, puis, tout à coup, entendant du bruit, s'envolaient vers la forêt et s'y endormaient paisiblement à la douce clarté des étoiles. Il va sans dire que la mélodie, insensiblement assourdie, estompée, peignait la situation, si bien que Chopin, son récit terminé, s'aperçut qu'en même temps que les voleurs il avait endormi tout son monde. Rallumant alors les chandelles, il contempla un instant le pittoresque du tableau, et presque aussitôt, d'un accord brusquement frappé, réveilla l'auditoire. — Cette veine d'humoristique joyeuseté n'est point rare chez les mélancoliques ; ils ont des échappées bruyantes où le comique tourne à la charge, quelquefois au mauvais goût, et ces heures d'expansion sont rachetées par des semaines de réserve. Du reste, cette note drôlatique, à

la manière de Callot et d'Hoffmann, ne fit que s'accentuer dans la suite ; la plupart de ses biographes l'ont signalée (1) et surtout George Sand, à qui les occasions ne manquèrent pas d'observer et d'analyser d'après nature. « C'est alors qu'après avoir plongé son auditoire dans un recueillement profond ou dans une tristesse douloureuse, — car sa musique vous mettait parfois dans l'âme des découragemens atroces, — tout à coup, comme pour enlever l'impression et le souvenir de sa douleur aux autres et à lui-même, il se tournait vers une glace à la dérobée, arrangeait ses cheveux et sa cravate et se montrait subitement transformé en Anglais flegmatique, en vieillard impertinent, en Anglaise sentimentale, en juif sordide. C'étaient toujours des types tristes, quelque comiques qu'ils fussent, mais parfaitement compris et si directement traduits qu'on ne pouvait se lasser de les admirer (2). » Il excellait aussi à découper des silhouettes, à crayonner des caricatures, à contrefaire les petits ridicules des amis et des hôtes de la maison. M^me^ Dorval et Bocage le tenaient pour un mime accompli.

Mais tout ceci concerne la période de Nohant, et nous n'en sommes encore qu'à Varsovie. Laissons-nous ici guider par Liszt, en relevant néanmoins au passage plus d'une erreur, comme quand il nous parle des munificences du prince Radziwill subvenant aux frais d'éducation. Les parens de Chopin n'étaient point gens si besogneux ; son père, suffisamment pourvu d'emplois, dirigeait un pensionnat bien achalandé ; il en sera de la pauvreté de Chopin comme de sa faiblesse de constitution, également exagérée pour les besoins de la légende. Sans être riche, sa famille n'avait aucun besoin du secours des princes, et, quant à son organisme physique, matière à tant de barcarolles et d'élégies, c'était celui d'un hypernerveux capable, — en attendant la maladie qui devait l'emporter, — de défier toutes les fatigues d'une jeunesse de travail, de voyages et d'aventures : « Dans le détail de la vie, il était d'un commerce plein de charmes. Toutes les formes de la bienveillance prenaient chez lui une grâce inusitée, et quand il exprimait sa gratitude, c'était avec une émotion profonde qui payait l'amitié avec usure. Il s'imaginait volontiers qu'il se sentait mourir chaque jour ; dans cette pensée, il acceptait les soins d'un ami et lui cachait le peu de temps qu'il jugeait devoir en profiter. Il avait un grand courage extérieur et s'il n'acceptait pas avec l'enthousiasme héroïque de la jeunesse l'idée d'une mort prochaine, il en caressait du moins

(1) Voyez Moritz Karazowski, *Friedrich Chopin's Leben und Werke*. Voyez aussi A. Niggli sur Chopin.

(2) George Sand, *Histoire de ma vie*.

l'attente avec une sorte d'amère volupté. » Ceci n'est déjà plus de la légende, c'est du pur roman, et l'auteur de *Lucrezia Floriani* entremêle à sa paraphrase idéaliste d'inconscientes réminiscences de l'auteur d'*Elle et Lui*. Chopin, Musset, dans le crépuscule du passé, toutes les ombres se ressemblent; on les confond si aisément l'une avec l'autre, que ce qui se disait du poète s'applique au musicien. Autour des figures de cette époque le romanesque ne messied pas, elles s'en accommodent un peu, comme de leurs boucles d'oreilles en perles fines les portraits du temps des Valois. « Doux, sensible, exquis en toutes choses, il avait toutes les grâces de l'adolescence réunies à la gravité de l'âge mûr. Il resta délicat de corps comme d'esprit, mais cette absence de développement musculaire lui valut de conserver une beauté, une physionomie exceptionnelle qui n'avait pour ainsi dire ni âge ni sexe. » C'est vers cette première période de jeunesse que Chopin eut un attachement pour une jeune fille dont les accidens de la vie d'artiste le séparèrent au moment qu'elle allait devenir sa fiancée.

L'histoire simplement racontée serait touchante, mais ce diable de Liszt ne connaît pas de bornes : au lieu de raser les saules du rivage, le voilà tout de suite dans ces grands courans de mélodrame où l'on se noie : « Elle était douce, cette jeune fille, comme une de ces madones de Luini dont les regards sont chargés d'une grave tendresse. Le père de Chopin ne voulut pas que le portrait qu'elle en avait dessiné dans des jours d'espoir fût jamais remplacé chez lui par aucun autre, fût-il dû à un pinceau plus expérimenté. Bien des années après, nous avons vu les joues pâles de cette jeune femme attristée se colorer lentement comme rougirait l'albâtre devant une lueur dévoilée, lorsqu'en contemplant ce portrait son regard rencontrait le regard d'un ami arrivant de Paris. » Et penser que l'aimable héroïne de cette mystique élégie, M^lle^ Maria Wodzynska, épousait de son plein gré, quelques mois plus tard, un jeune comte polonais! Chopin, de son côté, se consola, de même qu'il s'était déjà consolé des récentes infidélités de la séduisante cantatrice Constantia Gladowska. Sans prétendre que Chopin fût incapable d'aimer sérieusement, on peut dire que sa personne et son caractère ressemblaient à sa musique, où tout est modulation, caprice et frénésie : qualités et défauts qui ne vont guère avec un idéal de constance. Rêverie et chevalerie seraient plutôt les deux traits caractéristiques si nous cherchions à définir l'homme d'après ses œuvres. Patriote sincère et vibrant, il flotte entre la désespérance infinie et le fanatisme qui sont l'alternative ordinaire par laquelle une nationalité opprimée se manifeste. Suivons-le dans sa vie et dans son art; toute joie en lui est rapide, instantanée, finit en deuil. Vous

diriez un pauvre malade ébauchant un sourire par politesse; il ignore cette santé de l'âme, cette libre et forte expansion des Bach et des Beethoven, ces grands sérieux. Quoi d'étonnant si de cette impossibilité d'être dans le présent, ses histoires de cœur se ressentirent et s'il n'eut en amour que des épisodes de galanterie? Nous reviendrons sur le sujet à propos de la rencontre avec Mme Sand; en attendant, voyons-le faire son tour d'Europe.

## II.

En 1830, il avait quitté Varsovie pour une excursion momentanée, lorsque la révolution du 29 novembre éclata. Obligé de rester à Vienne, il s'y fit entendre dans quelques concerts. Que la constellation politique lui fût médiocrement favorable, on le devine; aux yeux du metternichisme anxieux jusqu'à l'épouvante, un Polonais, même pianiste, ne pouvait passer que pour un émissaire de la révolution. En outre, la noblesse et la riche bourgeoisie avaient déserté la ville à cause des progrès du choléra. « Vous venez de Paris, disait un jour à Liszt le prince de Metternich; y avez-vous fait de bonnes affaires? — Excellence, répondit d'aplomb le virtuose, ce sont les diplomates qui font des affaires; moi, je ne fais que de la musique. » Pour Chopin, affaires et musique tournèrent mal; il quitta Vienne, dans le dessein de se rendre à Londres, et, traversant Paris, s'y arrêta. Mais, là aussi, la fortune lui devait ajourner ses faveurs. En dépit des lettres de recommandation, les portes restèrent fermées ou ne s'ouvrirent d'abord qu'à demi. Un pianiste de plus ou de moins, une grande ville comme la nôtre ne se dérange pas pour si peu, surtout au lendemain d'une révolution. Qu'était-ce d'ailleurs que ce jeune homme? Un écolier à qui les oracles de la mode conseillèrent d'aller prendre des leçons chez Kalkbrenner. Le croira-t-on? Chopin s'y résigna; le passé et l'avenir, la virtuosité routinière et la subjectivité poétique se rencontrèrent devant un piano d'Érard dans la personne de leurs deux représentans et dès les premiers morceaux qu'on lui joua, le vieux professeur eut conscience qu'un tel élève n'avait que faire de son enseignement. « N'importe, écrivait Chopin à Elsner, son directeur de Varsovie (novembre 1831), je ne serai jamais une copie de Kalkbrenner, et ce n'est pas encore lui qui m'empêchera de réaliser cette idée peut-être bien osée, mais inébranlable, de fonder dans mon art une ère nouvelle. »

Il convient aussi d'ajouter que, pour se distraire de ses tribulations, les jouissances musicales ne lui manquaient pas. Sous ce rapport, ses lettres à Elsner sont pleines d'enchantemens: l'Opéra et

les Italiens, Rossini, Meyerbeer, Bellini, *le Barbier de Séville*, *Robert le Diable*, et *la Norma*, Adolphe Nourrit, la Malibran, la Devrient, la Pasta, « le prodigieux Lablache, » Rubini, « le ténor aux roulades, aux *trémolos* sans fin, à la *mezza voce* incomparables (1). » La tentation lui vint de composer un opéra; heureusement qu'il ne trouva point de librettiste, car avec les pruderies de sa nature et son aristocratique *Noli me tangere*, comment aurait-il enduré les rebuffades du métier? « Il est diverses couronnes, disait Gœthe ; il en est même qu'on peut commodément cueillir en se promenant. » Celle du pianiste était son lot, mais il ne l'obtint pas d'emblée. Son premier concert passa inaperçu. Liszt, Hiller, quelques rares amis de la colonie polonaise, furent les seuls à s'en occuper (26 février 1832). Il perdait tout à fait courage et voulait émigrer en Amérique ou s'en retourner au pays, lorsqu'un jour, il rencontra au coin d'une rue son vieil ami, le prince Radziwill, qui le remonta et lui arracha la promesse de venir le soir chez le baron de Rothschild. De cette bienheureuse présentation allait dépendre son avenir. On l'invite à s'asseoir au piano, et, deux heures durant, il improvise : musique de danse et rêveries, mazourkes et nocturnes, préludes et scherzos, valses, tarentelles et ballades, une féerie où s'entre-croisent les génies de l'air, des eaux et de la flamme, l'immatériel, l'impondérable, des modulations, des contextures harmoniques aussi savantes qu'originales, arpèges, batteries, une sorte de trépidation haletante qui semble trahir le voisinage d'êtres surnaturels, un balancement, une morbidesse, dont le secret, jamais plus, ne se retrouvera! Pendant deux heures, les touches d'ivoire chantèrent sous ses doigts, et quand le virtuose se leva au milieu des applaudissemens redoublés, il n'avait plus qu'à se laisser faire : les femmes et la mode l'avaient adopté. Invitations, engagemens, leçons, dîners, le pauvre délaissé de la veille se voyait maintenant assiégé. « Chopin est, à ce jour, tout florissant de bien-être et de gloire; vous ne le reconnaîtriez pas, écrivait en 1834 un de ses amis, étudiant en médecine, qui logeait avec lui rue de la Chaussée-d'Antin. — Il compose, donne des leçons à des prix fous et tourne la tête aux belles dames. »

Chopin prenait son enseignement fort au sérieux, très indulgent,

(1) A croire ce que Liszt rapporte, Chopin aurait eu si peu de goût pour les correspondances que son écriture resta comme inconnue à la plupart de ses amis. « Une de ses bizarreries consistait à s'abstenir de tout échange de lettres, de tout envoi de billets. Maintes fois, il préféra traverser Paris d'un bout à l'autre pour refuser un dîner ou faire part de légères informations plutôt que de s'en épargner la peine au moyen d'une petite feuille de papier. » Cette assertion a son côté plaisant, ce qui ne la rend pas plus vraie. Si Chopin n'écrivait jamais, d'où seraient venues tant de lettres intéressantes citées par son récent biographe polonais? d'où viendront encore celles qu'on nous annonce *in posse?*

mais exigeant de chacun tout ce qu'il pouvait donner et ne tolérant pas le *bruit*. « Quel chien aboie de ce côté! » s'écriait-il, en regardant l'élève qui tapait trop dur. Mais, si prompt qu'il fût à s'emporter, une larme avait aussitôt raison de ses colères. Il voulait de l'intelligence, de l'âme, et dans le toucher beaucoup de sensibilité, de *naturel*, préférait les pianos de Pleyel à ceux d'Érard à cause du moelleux de leur résonance. Il commençait par vous mettre au régime des exercices de Clementi, en majeur et en mineur, en allant du *piano* au *fortissimo*, du *staccato* au *legato*, et la cantilène de Bellini dite par les chanteurs italiens de ce temps-là lui semblait la meilleure école pour apprendre à phraser sur son instrument. Plus tard, lorsque son mal de langueur l'entreprit, il donna ses leçons étendu sur un canapé, ayant à sa portée un piano dont il se servait pour sa démonstration; mais, à l'heure où nous sommes, aucune consomption physique ni morale ne l'empêchait de vaquer librement à ses travaux comme à ses plaisirs. Le portrait que Scheffer a peint de lui nous le représente, aux environs de cette époque, svelte et d'attitude nonchalante, *gentlemanlike* au dernier point : le front superbe, les mains d'une distinction rare, les yeux petits, le nez fort, mais la bouche d'une finesse exquise et doucement close comme pour taire une mélodie qui veut s'échapper. J'ai cherché vainement ce charmant portrait à l'exposition du quai Malaquais; pourquoi n'y figura-t-il pas? Il est vrai qu'après en avoir, au premier abord, regretté l'absence, on s'en console vite, la musique de Chopin étant, sur l'être même de Chopin, le meilleur et le plus personnel des documens. La moindre de ses œuvres vous le raconte et vous le livre ; il semble, a dit un poète, qu'elle vous apporte avec elle l'odeur de la motte de terre où elle a germé : vous y voyez le rayon de soleil qui se jouait à ce moment-là autour de sa plume, comme vous y surprenez l'ombre funéraire qui l'aura subitement offusqué.

## III.

La monarchie de juillet, avec ses mœurs accommodantes, ses formes libres, son luxe financier, son aristocratie intelligente, offrait au dilettantisme l'atmosphère la plus favorable. Chopin s'y établit comme dans de la ouate. S'il y a des tempéramens que les épreuves du milieu n'atteignent pas, il est aussi des organisations délicates qui ne sauraient vivre et se développer partout. La *Symphonie héroïque* a pu naître dans un grenier, parmi les privations, ayant en elle-même sa substance propre et son calorique, tandis que cet

air mondain et précieux d'un Chopin nécessite un certain confort. C'est là, comment dirai-je? un art de luxe et de dessert, une manière de friandise qui vous met en goût de toute sorte d'autres bonnes choses. Serait-ce à croire que la musique peut, comme la littérature, distiller un poison moral? Pour effleurer, en passant, une question d'éthique qui, sous la plume d'un Spencer, aurait assurément son intérêt, n'est-il point permis de distinguer entre le beau musical qui parle à notre âme et celui qui ne n'adresse qu'à nos sens, et d'avancer que, s'il y a une musique des honnêtes gens, on en pourrait citer d'autres qui font venir de « coupables pensées? » Prenez les sonates de Beethoven, si droites, si loyales, de corps et d'esprit si bien portantes, et comparez-les avec ces valses et ces mazourkes dont l'harmonie ne vous entretient que d'images plus ou moins troublantes : aveux, soupirs, désirs, folles étreintes, etc.; la valse, en tant que valse, disparaît pour faire place à un tableau du bal et de ses mystères les plus équivoques. Musique de soirée et d'après souper, musique galante qui cesse d'avoir pour fonction de marquer simplement les rythmes, et n'en veut qu'aux émotions intimes des couples qu'elle isole et surexcite. Weber, dans l'*Invitation à la valse*, a créé le type, mais son romantisme à lui est sans danger; Weber dramatise, il n'enjôle pas. Il est poétique et chevaleresque, il n'est pas érotique; la franchise et la bonne humeur du sentiment, l'expression ouverte et sincère, laissent entrevoir le mariage. Le poème de Weber se joue dans l'avenir. C'est le toast joyeux d'un fiancé dont le verre déborde; l'ivresse que Chopin vous inocule est rétrospective et maladive. Elle a tout épuisé, c'est le fond du verre avec le reste du narcotique; goûtez-y, mais seulement par occasion.

Cette société de 1830 lui convenait à outrance, il en fut vraiment l'enfant gâté : les femmes du temps, très intellectuelles, étaient surtout portées vers la musique, presque toutes pratiquaient, et le choix des virtuoses qui peuplaient leur salon se réglait naturellement sur les aptitudes et les talens de la maîtresse de la maison. La princesse Belgiojoso groupait autour d'elle les pianistes, tandis que les chanteurs affluaient chez M[me] Merlin. Qui aimerait à reconstituer ce joli monde trouverait bien des renseignemens dans la correspondance de Heine. Je viens de la relire à ce sujet; on n'a pas plus d'esprit et de fantaisie, c'est vivant et comme écrit d'hier; mais quel buisson d'épines! Il parle de tout dans ces lettres, modes, politique, musique, journalisme, philosophie et bimbeloterie : de Cousin, « qui a compris qu'on trouve chez Marquis le meilleur chocolat, et chez Kant la meilleure critique de la raison pure, » des réceptions académiques, de Villemain et de Vestris, dont le mot :

« qu'un grand chanteur doit être vertueux, » lui revient à la mémoire en écoutant, à la chambre, un discours de M. Guizot. Sa logique, brisée, saccadée, procède par fusées de métaphores qu'il vous lance à travers les jambes. Sa justice même, quand il lui arrive d'être juste, ou, pour mieux dire, impartial, conserve un air méchant et vindicatif. Toujours la question de personnes prime les autres. Comment n'a-t-il pas traité Meyerbeer après tant de bienfaits dont celui-ci l'avait comblé! Il ne fut donné qu'à Richard Wagner de pousser plus loin cette ingratitude féroce qu'un La Rochefoucauld du boulevard a si bien dénommée l'indépendance du cœur. — Je n'affirmerais pas que Heine ait toujours ménagé Chopin; mais, au moment où nous sommes, le virtuose est à ses yeux « le Raphaël du piano-forte. » « La gracieuse faiblesse, l'élégante impuissance, l'intéressante pâleur, » ne sont encore que pour Döhler, un pianiste blond dont la princesse Belgiojoso protégea beaucoup les débuts, ce qui, naturellement, le fit prendre en grippe par Heine, que rendaient jaloux « ces enthousiasmes hystériques des belles dames. » En fallait-il davantage pour attirer momentanément sur Chopin toutes les faveurs du correspondant de la *Gazette d'Augsbourg ?* Liszt nous le montre, dans une soirée, attentif à ce que lui raconte Chopin du mystérieux pays où leurs explorations à tous les deux se complaisaient. Chopin et lui s'entendaient à demi-mot, à demi-son : le musicien répondait par de surprenans récits aux questions que le poète lui faisait sur ces régions inconnues dont il lui demandait des nouvelles. — La nymphe badine continuait-elle à draper son voile d'argent sur sa verte chevelure avec la même coquetterie? — Le dieu marin, à longue barbe blanche, lutinait-il toujours l'espiègle naïade? — Les roses y respiraient-elles un parfum de flamme? — Les arbres y chantaient-ils toujours au clair de lune? — Et Chopin racontait, et tout le monde écoutait dans le recueillement du surnaturel : Meyerbeer, assis à côté de Heine, Eugène Delacroix, Adolphe Nourrit, M^me^ d'Agoult; et plus loin, enfoncée dans un fauteuil, subjuguée, absorbée, M^me^ Sand.

A ce tableau, exclusivement romantique, on opposerait volontiers les soirées de l'hôtel Lariboisière, où la musique se déployait également, mais sous une apparence vocale beaucoup plus humaine. Là, Bellini, souriant et galant, menait le chœur des muses légères. On n'y parlait pas métaphysique; la conversation affectait, au contraire, un air très mondain, mais seulement pendant les intervalles des morceaux, car, dès le premier accord frappé sur l'ivoire, il fallait se taire, fût-on même le fils aîné du roi. Un soir, la musique allait déjà son train, et le duc d'Orléans paraissait ne pas s'apercevoir qu'elle eût commencé. Entouré d'un groupe de femmes, il con-

tinuait de causer avec Mme de Girardin; tout à coup le chanteur s'interrompt en posant sa main sur le bras de l'accompagnateur, qui s'arrête à son tour. On se regarde, le prince comprend ; il se souvient que le silence est la leçon des rois, s'excuse d'un geste plein de courtoisie, le chanteur s'incline, et la cavatine recommence. J'oubliais de dire que le chanteur s'appelait Rubini, et que c'était Bellini qui tenait le piano. Le prince, au milieu de tant de bonne grâce qui le rendait populaire chez les gens de lettres et les artistes, était un dilettante fort peccable. Ainsi, lors des premières représentations des *Huguenots*, il venait tous les soirs à l'Opéra, seulement il n'y restait jamais qu'une heure : il arrivait vers le troisième acte et s'en allait avant la fin du quatrième, juste au moment du fameux duo entre Valentine et Raoul. A peine Mlle Falcon finissait-elle de dire : « Raoul, où courez-vous? » on entendait de la scène un remue-ménage dans la loge royale; c'était le départ. Au théâtre, on n'y comprenait rien : Meyerbeer avait la mort dans l'âme, et le pauvre Nourrit, facile à s'émouvoir pour des fantômes, voyait là je ne sais quel indice de disgrâce personnelle, si bien qu'un matin, n'y tenant plus, il alla conter sa peine au général de Rumigny. On devine l'étonnement et les regrets du prince en apprenant cette histoire de la bouche de l'aide-de-camp. Comment, sans y penser, avait-il pu chagriner ainsi de tels artistes, et quelle idée à ces artistes de se chagriner pour une cause que le prince regardait comme la plus naturelle? Son altesse avait l'habitude de quitter l'Opéra vers dix heures et demie, et le sublime duo n'avait qu'un tort, celui de commencer juste à l'heure ordinaire de sa retraite. Il s'agissait bien de disgrâce! Meyerbeer, Nourrit, Mlle Falcon, n'étaient pour rien dans cette affaire, et le duc d'Orléans le leur prouva en arrivant le lendemain dès le lever du rideau et en ne quittant le spectacle qu'à la fin, après avoir surtout écouté et applaudi le duo de manière à contenter, cette fois, tout le monde et lui-même.

Hôte fêté, adulé de ces divers salons, Chopin fréquentait un peu partout, mais ne se laissait point exploiter. S'il se donnait, c'était entre artistes et parmi les intimes de l'hôtel Lambert, où le vieux prince Adam Czartorisky, sa femme et sa fille réunissaient autour d'eux les débris de la Pologne, que la dernière guerre avait dispersés. Plus encore l'attirait la princesse Marceline, une de ses élèves les plus chères, l'héritière future des secrets de son jeu. Il voyait aussi beaucoup Mme de Komar et ses deux filles : la princesse Ludmille de Beauvau et la comtesse Delphine Potocka, deux noms dont chacun représente un type individuel de beauté, d'esprit, de charité suprême : la princesse Ludmille, rayonnante d'activités multiples et versant davantage du côté des arts décoratifs, un Rubens avec

son aiguille à tapisserie ; la comtesse Delphine essentiellement musicale, aérienne et vaporeuse dans son jeu comme dans ses attitudes. C'est elle à qui Chopin a dédié son deuxième *concerto*, elle encore dont la voix résonna la dernière à son oreille.

Chopin ne jouait que rarement pour tout le monde. Hormis quelques concerts de début en 1831, dans lesquels il se fit entendre à Vienne et à Munich, il n'en donna que peu à Paris et à Londres. « Je ne suis point propre à donner des concerts, disait-il à quelqu'un de ses amis ; la foule m'intimide ; je me sens asphyxié par ces haleines précipitées, paralysé par les regards curieux ; mais toi, tu y es destiné, car, quand tu ne gagnes pas ton public, tu l'assommes (1). » Inutile de nommer ce confident ; le lecteur a deviné Liszt. Un glorieux tire profit de tout, et louer le prochain lui devient occasion d'affirmer sa propre supériorité. « Chopin savait qu'il n'agissait pas sur la multitude ; » Liszt, au contraire, ne sait que trop quelle est sa puissance en pareil cas, et quand il vous parle ainsi, en l'exagérant, de la faiblesse de Chopin, il vous semble le voir mirer sa force dans cette faiblesse ; vous diriez le géant Goliath caressant de son souffle un roseau. « Sa santé lui faisait souffrir des crises dangereuses ; elle ne lui eût pas permis de se faire connaître dans toutes les cours de toutes les capitales de l'Europe, de Lisbonne à Saint-Pétersbourg, en s'arrêtant aux villes d'université et aux cités manufacturières, *comme un de ses amis, dont le nom monosyllabique aperçu un jour sur les affiches des murs de Teschen par l'impératrice de Russie la fit sourire et s'écrier : « Comment! une si grande réputation dans un si petit endroit!* » Non, vraiment on ne se dit point à soi-même ces choses-là, même sous couleur d'oraison funèbre à la mémoire d'un tendre ami. Le nom « monosyllabique » est surtout une chinoiserie qui vaut de l'or, et vous demeurez stupéfait devant cette impératrice ne voulant pas croire qu'une aussi petite ville puisse contenir un seul jour tant d'illustration.

C'est Paganini qui, le premier, ouvrit cette ère toute moderne où la personnalité d'un virtuose et sa légende agissent sur le public plus encore que le talent, si extraordinaire qu'il soit. On se souvientde ce qui se racontait alors : histoires d'enlèvemens, de maîtresses assassinées, de procès criminels, de longues années passées dans un cachot en compagnie de son seul violon, dont les cordes s'étaient toutes rompues, une excepté, la quatrième, sur laquelle il avait composé ces variations qui ravissaient d'extase l'uni-

(1) Ce « Tu l'assommes » est à double sens et contient peut-être plus d'ironie qu'il n'en a l'air. Car, il faut bien aussi réfléchir aux petites animosités de profession et ne pas croire que tout fût « argent comptant » entre ces deux compères toujours si prompts à se canoniser devant le public, sans que le diable y perdît rien.

vers. Paganini avait beau protester, réclamations, démentis, rien n'y faisait; l'esprit du temps voulait qu'un homme capable de jouer ainsi du violon eût fatalement débuté dans la vie en tuant ses maîtresses. *Les Nuits florentines* nous le représentent sous cet appareil démoniaque, si bien qu'un violoniste distingué, Ernst, disait à Heine : « Engagez-vous à me consacrer une telle page et je vais tout de suite assassiner quelqu'un. » La légende de Paganini précéda les triomphes non moins fantastiques de Liszt, qui, à son tour, amena l'apothéose de Chopin. Paganini n'avait eu pour lui que les revenans et les vampires; Liszt et Chopin fondèrent le règne du pianiste lovelace et grand seigneur. La ligne de démarcation qui jusqu'alors séparait l'artiste du public était levée. La salle de concert devenait un salon où le virtuose recevait en prince ses invités. Si la gloire vient lentement, la renommée a vol d'aigle. Liszt et Chopin eurent bientôt ce qu'ils voulaient; divers épisodes galans dont s'émut la société rehaussèrent aussi leur prestige. Un trait suffira pour nous peindre ce qu'il y avait de froufrou mondain et de dandysme dans tout ce bruit. Liszt faisait à Vienne sa première apparition. Il entre, joue le concerto de Weber, on l'applaudit, mais sans que le succès dépasse la mesure ordinaire de l'approbation, rien de plus. L'entr'acte arrive; Liszt en profite pour se répandre dans la salle, distribuer des poignées de main d'une loge à l'autre et lier tout haut conversation en français avec les princesses, les duchesses et les feld-maréchales de sa connaissance. Le tour était joué : à la reprise du concert, le succès devint fanatisme; on n'applaudissait plus, on trépignait d'enthousiasme.

A ces concerts-soirées succédaient aux frais du pianiste des soupers-gala où l'on fraternisait entre gens du bel air au cliquetis des verres et des sabres. Personne mieux que Liszt n'aura compris l'emploi du charlatanisme *ad majorem artis gloriam*. Ce Magyar brandissant son glaive sur une estrade, ce chambellan cosmopolite, cet abbé, autant de personnages inventés pour réveiller l'imagination du public, autant de vocations postiches greffées habilement sur l'ancienne, — la seule vraie, — pour en réparer la vigueur qui décroît. Charles-Quint, à Saint-Just, ne rêvait que de politique; Liszt, l'abbé Liszt, dans sa logette du Vatican, composera des psaumes et des motets, formera de jolies élèves, et, quand nous le reverrons à Paris, évangélisant et wagnérisant, en soutanelle, le grand virtuose n'en aura qu'un attrait de plus sur ses ouailles.

Chopin, je le répète, et cela sur la foi de son plus sérieux biographe (1), n'était pas le valétudinaire de naissance qu'on nous

(1) Le Polonais Moritz Karazowski, déjà cité.

donne. Un homme peut mourir à quarante ans d'une maladie de poitrine et n'être point à vingt ans ce poitrinaire de Millevoye qu'il plaît à Liszt et à George Sand de mettre en scène, chacun des deux subissant à sa manière l'influence du romantisme ambiant. Personnellement, je l'ai peu connu, quoique la maison de mon père ait été l'une des premières qu'il visita en arrivant à Paris; mais j'ai des raisons de croire que sa santé fut surtout compromise par le genre de vie qu'il menait; il y avait, en outre, bien de l'afféterie aristocratique dans sa réserve comme dans sa haine du vulgaire. Sa prétendue modestie n'était que de l'orgueil retourné, et sa complexion morale ultra-féminine l'eût exposé à tous les froissemens, je dirais presque à tous les martyres de l'amour, s'il n'avait eu pour s'en défendre son amour-propre, j'entends par là un sentiment de dignité hautaine dont il savait ne jamais se départir dans ses conflits avec lui-même.

## IV.

M^me^ Sand fut-elle pour Chopin la femme surnaturelle qui fit rétrograder les ombres de la mort et « changea ses souffrances en langueurs adorables? » On le croirait en lisant *Lucrezia Floriani*. Mais de cette aventure où le picaresque se mêle à ce que le sentimentalisme a de plus incorporel, *Lucrezia Floriani* ne contient que la *poésie*, tandis que, pour en avoir la *vérité*, ce serait plutôt le *Voyage à Majorque* qu'il faudrait interroger. M^me^ Sand, comme du reste tous les écrivains de notre temps, ne négligeait rien de ce qui peut fournir matière à copie. Condamnée à produire sans relâche, elle se dédoublait, idéalisant dans ses romans les impressions de son existence et nous les livrant telles quelles dans des volumes à côté. Cette méthode aura peut-être l'avantage de procurer un jour des moyens de contrôle aux critiques de l'avenir, si tant est qu'ils s'occupent de nos affaires; mais, en ce qui regarde le présent, elle me semble incompatible avec les conditions d'une œuvre d'art. Elle offre surtout l'inconvénient de déséquilibrer les personnages à ce point que les contemporains finissent par ne plus savoir si c'est Musset ou Stenio, Chopin ou le prince Karold qu'ils ont connu.

Le sylphe avait senti l'attrait; un moment, il essaya de se dérober, on vint au-devant de lui : « Quand deux natures pareilles se rencontrent et se rapprochent, elles ne peuvent se fondre l'une dans l'autre; l'une des deux doit dévorer l'autre et n'en laisser que des cendres. » C'est Lucrezia Floriani qui parle; M^me^ Sand, dans ses *Mémoires*, ne veut pas que le prince Karold soit Chopin

sous prétexte que le prince n'est pas artiste, et que Chopin, en lisant chaque jour sur son bureau le manuscrit, n'y avait rien vu. En revanche, plus tard, il n'en vit que trop, et lorsque vint la réaction, tout le monde s'aperçut que si l'histoire n'est pas la même, elle n'en contient pas moins d'affligeantes révélations sur le caractère de Chopin. Mme Sand, qui l'appelait « son malade ordinaire, » avait pris chez elle en pension cette âme tourmentée et douloureuse. De tous temps, les cures de ce genre la passionnèrent; elle y trouvait à la fois l'apaisement moral que donne le sentiment du devoir accompli et cette suprême satisfaction d'affirmer à ses yeux sa propre supériorité sur le maître qu'elle s'était choisi. A ce point de vue, le voyage avec Chopin aux Baléares ne serait qu'une réminiscence du voyage avec Musset en Italie : toujours des malades, et quels malades! Capricieux, inconséquens, fantasques, passant de l'engouement à l'aversion, et réciproquement; on connaît les tragiques discordes de Venise pendant la liaison avec Musset; à Majorque, pareilles scènes se renouvellent, amenant à leur suite le découragement et l'impatience finale aux cœurs du malade et de son infirmière. Tandis que Chopin ne pouvait encore quitter la chambre, Mme Sand s'en allait battre la campagne, le laissant seul enfermé dans son appartement. Un jour, elle partit pour explorer quelque site sauvage de l'île; un orage terrible éclata. Chopin, qui savait sa chère compagne égarée au milieu des torrens déchaînés, en conçut une telle inquiétude qu'une crise nerveuse des plus violentes se déclara. Il se remit pourtant avant le retour de l'intrépide promeneuse; n'ayant pas mieux à faire, il revint à son piano et y improvisa l'admirable *Prélude en fa mineur*. Au retour de la femme aimée, il tomba évanoui. Elle fut peu touchée, fort agacée même, de cette preuve d'un attachement qui semblait vouloir empiéter sur la liberté de ses allures. Le lendemain, quand Chopin lui joua le prélude, elle ne comprit pas l'angoisse qu'il lui racontait, ou plutôt elle ne voulut pas comprendre, inflexiblement résolue qu'elle était alors, comme toujours, à se réserver un droit absolu et discrétionnaire de propriété sur sa personne. Son cœur, à lui, éclatait et se brisait à la pensée de perdre celle qui venait de le rendre à la vie; son esprit, à elle, ne voyait qu'un passe-temps amusant dans cette course aventureuse, dont le péril ne contre-balançait pas l'intérêt et la nouveauté.

Cet incident suffirait pour montrer tout ce qu'il y avait d'antipathique entre ces deux natures, qu'un attrait subit et factice avait rapprochées, et qui secrètement se repoussaient. Dans cette garde-malade admirable l'amante n'existait plus. — Avait-elle jamais été? — Le passage suivant des *Mémoires* nous permet d'en douter : « J'étais

encore assez jeune pour avoir peut-être à lutter contre l'amour, contre la passion proprement dite. Cette éventualité de mon âge, de ma situation et de la destinée des femmes artistes m'effrayait beaucoup et, résolue à ne jamais subir d'influence qui pût me distraire de mes enfans, je voyais un danger moindre, mais encore possible, dans la tendre amitié que m'inspirait Chopin. » Convenons que l'aveu n'est guère flatteur. Celui que les duchesses avaient bercé sur leurs genoux devait, à certains momens d'aspiration intense, exiger plus, et qui nous racontera ses révoltes et ses désespoirs, en découvrant, — lui, si inquiet, si jaloux, si fureteur en matière de perception, — ce qu'une femme ne saurait longtemps cacher au moins enquêteur des amans? On a beau vivre dans un empyrée de nuages d'or et de parfums, noyer son imagination dans l'absolu et les monologues, on n'en éprouve pas moins un affreux malaise quand, au sortir de son rêve d'idéal, on s'aperçoit que cette femme, cette maîtresse tant aimée et désirée, n'a pour vous que de la compassion, et qu'à défaut de sa fidélité, elle vous garde sa constance. « Chopin m'accordait un genre d'amitié qui faisait exception dans sa vie. Il avait sans doute peu d'illusions sur mon compte, puisqu'il ne me faisait jamais redescendre dans son estime; c'est ce qui fit durer longtemps notre bonne harmonie (1). » Cette bonne harmonie dura huit ans, labourée des plus atroces alternatives. « Chopin, fâché, était effrayant, et comme, avec moi, il se contenait toujours, il semblait près de suffoquer et de mourir. »

Modeste par principes, doux par habitude, langoureux par tempérament et plein d'orgueil, Chopin était un résumé d'inconséquences, il se dégoûtait et se reprenait avec la même facilité; un mot maladroit, un sourire équivoque le désenchantait. Un trait qu'on raconte prouve combien peu il mesurait ce qu'il accordait de son cœur à ce qu'il exigeait de celui des autres. Il s'était vivement épris de la petite-fille d'un maître célèbre; il songea à la demander en mariage dans le même temps où il poursuivait la pensée d'un autre mariage d'amour en Pologne. La jeune fille lui faisait bon accueil et tout allait pour le mieux lorsqu'un jour qu'il entrait chez elle avec un autre monsieur, plus célèbre à Paris qu'il ne l'était encore, elle s'avisa de présenter une chaise à ce dernier avant de songer à faire asseoir Chopin; il ne la revit jamais et l'oublia tout de suite. Avec ces aspérités de caractère, l'existence devient impossible. A Nohant, il s'irritait de tout, querellait le fils de la maison, s'opposait au mariage de la fille, et le plus curieux, c'est de voir le sang-froid de la mère, que pas un détail de cette vie en commun n'épouvante. Il y a même

(1) George Sand, *Histoire de ma vie.*

tout à travers ces confidences, souvent gênantes pour le lecteur, et qu'un Anglais qualifierait d'*impropers*, tel passage qui, par sa grâce littéraire, sauverait les apparences, si c'était possible. Ainsi, parlant de son fils, M^me^ Sand écrit : « Nous n'avons pas, lui et moi, les mêmes idées sur toutes choses, mais nous avons ensemble de grandes ressemblances d'organisation, beaucoup des mêmes goûts et des mêmes besoins; en outre, un lien d'affection si étroit qu'un désaccord quelconque entre nous ne peut durer un jour et ne peut tenir à un moment d'explication tête à tête. Si nous n'habitons pas le même enclos d'idées et de sentimens, il y a du moins une grande porte toujours ouverte au mur mitoyen, celle d'une affection immense et d'une confiance absolue. » C'est par cette porte-là que Chopin dut finalement se décider à sortir. « Tout fut supporté, mais un jour, Maurice, lassé de coups d'épingle, parla de quitter la partie. Cela ne pouvait pas et ne devait pas être. Chopin ne supporta pas mon intervention légitime et nécessaire; il baissa la tête et prononça que je ne l'aimais pas. Quel blasphème, après huit années de dévoûment maternel! » Dévoûment maternel! et, autre part : « On m'a dit qu'il m'avait appelée, regrettée, aimée *filialement* jusqu'à la fin. » Mots cruels sur lesquels on insista trop et que Chopin vivant eût désavoués avec indignation comme entachés de perfidie.

## V.

Cependant la révolution de février arriva et Paris devint momentanément odieux à cet esprit incapable de se plier à un changement quelconque dans les formes sociales. Libre de retourner en Pologne ou certain d'y être toléré, il avait préféré languir dix ans loin de sa famille, qu'il adorait, à la douleur de voir son pays transformé et dénaturé. Il avait fui la tyrannie, comme maintenant il fuyait la liberté. En avril 1848, Chopin, se trouvant mieux, partit pour Londres. Néanmoins, avant de s'éloigner, il donna un concert dans les salons de Pleyel, où son public d'élite et ses amis entendirent ses derniers accens. Il s'était aussi rencontré dans une soirée avec M^me^ Sand et l'avait froidement éconduite. « Je serrai sa main tremblante et glacée et voulus lui parler, il s'échappa. C'était à mon tour de dire qu'il ne m'aimait plus, je lui épargnai cette souffrance et je remis tout aux mains de la Providence et de l'avenir. » A quoi elle ajoute philosophiquement cet aphorisme consolant dont semble s'être inspiré M. Chapu dans son bas-relief qui décore le monument

de M^me d'Agoult (1) : « Je ne suis pas de ceux qui croient que les choses se résolvent en ce monde ; elles ne font peut-être qu'y commencer et à coup sûr, elles n'y finissent point. Cette vie d'ici-bas est un voile que la souffrance et la maladie rendent plus épais, qui ne se soulève que par momens pour les organisations les plus solides et que la mort déchire pour tous. » Involontairement, on est porté à rapprocher de cette métaphysique un peu drapée en son éloquence le mot simple et bourgeois de Ninon : « Si l'on savait retrouver dans l'autre monde ceux qu'on a aimés dans celui-ci, il serait doux de le penser. » On se demande aussi comment ces désenchantemens redoublés n'amenèrent pas le renoncement et pourquoi ces retours à des expériences toujours déçues, pourquoi jusqu'à la fin ces imperturbables récidives ? C'est une nature constituée normalement que je voudrais voir en présence de pareils faits. Qu'en dirait Shakspeare, lui qui s'écriait : « Fragilité, ton nom est femme ? » Et s'il inclinait à l'indulgence, comme c'est son habitude, un certain effroi ne se mêlerait-il pas à sa compassion ?

A Londres, les ouvrages de Chopin étaient généralement connus et admirés. L'accueil qu'il y reçut l'électrisa. Présenté à la reine par la duchesse de Sutherland, tous les salons le recherchèrent, il alla beaucoup dans le monde, prolongea ses veilles, s'exposa à toutes les fatigues sans se laisser arrêter par aucune considération de santé et ne changea de climat que pour se rendre à Édimbourg, où les brouillards de l'Écosse l'attendaient. Là, recommencèrent les tyrannies de la mode, dîners, soirées, hommages sous toutes les formes que documentent des fragmens de correspondance intercalés dans les écrits des récens biographes. Après un brillant concert donné a Glascow, Chopin revient à Londres, où il entend Jenny Lind et fait la connaissance du duc de Wellington : « En le voyant, impassible et sévère devant sa reine, je me figurais avoir devant les yeux un vieux chien de garde accroupi sur le seuil du château de son maître. » Il court à Manchester prendre part à un concert où chante l'Alboni, et de retour à Londres, il joue une dernière fois pour les Polonais : « Je quitte jeudi cet affreux Londres ; dites à Pleyel de m'envoyer un piano pour ce jour-là et, de votre côté, n'épargnez pas les violettes ; que l'instrument en soit couvert afin que mon salon sente bon. » A Paris, son mal augmenta visiblement. Il avait projeté d'écrire une Méthode de piano, dans laquelle il eût résumé ses idées sur la théorie et la technique de son art, mais ses forces le trahirent. Bientôt, il ne se leva plus, ne parla plus. Enfin, l'état

(1) Où l'âme, écartant ses voiles, mesure l'infini, un des chefs-d'œuvre de la statuaire moderne.

du malade empirant toujours, arrivèrent les amies de la mort sans phrase, celles que la vie disperse et que la dernière heure convoque, la princesse Marceline Czartoryska, la comtesse Delphine Potocka. Comme il se sentait mourir, il l'aperçut au pied de son lit, grande, svelte, vêtue de blanc et lui demanda de chanter. Le piano du salon fut roulé jusqu'à la porte de sa chambre et la comtesse chanta le cantique de Stradella. « Que c'est beau! s'écriait Chopin, mon Dieu, que c'est beau! Encore! encore! » Et la comtesse, étouffant ses sanglots, commença un psaume de Marcello.

La musique, après l'avoir doucement endormi dans la mort, conduisit son deuil le 30 octobre 1849. Outre le *Requiem* de Mozart qu'il avait spécialement réclamé, on y exécuta sur l'orgue deux de ses préludes, ainsi que la *Marche funèbre* orchestrée par Reber: *Manibus date lilia plenis.* Le chemin fut jonché de fleurs, et l'air s'emplit des plus divines résonances.

## VI.

Appliquer aux œuvres de Chopin la loi ordinaire des classifications, les ranger, les cataloguer comme on fait pour Beethoven et pour Schumann, serait une tâche impossible, par cette simple raison que Chopin n'a point eu de développement progressif. Il fut, dès le premier jour, tout ce qu'il devait être, et les amateurs d'allusions mythologiques peuvent à leur aise le comparer à la Minerve antique sortant toute harnachée du cerveau de Jupiter. Aucune influence d'école; tout au plus, dans ses premières compositions, un vague ressouvenir de Hummel et de Field. Chopin n'écrit pas une ligne qui ne lui appartienne, l'idée et la forme s'offrent à lui de compagnie. S'il eut des défaillances, elles vinrent de l'accablement suprême, dans ces feuilles à peine ébauchées qu'il avait d'avance condamnées à l'oubli. Nul n'a poussé plus loin le respect de sa pensée; ses manuscrits portent la marque de cette propreté, de cette minutie, ses ratures sont des guillochages calligraphiques, et cette imperturbable correction ne l'abandonna pas même dans la mort. On ne nous parle que du jabot et des manchettes de M. de Buffon se coiffant à l'oiseau royal avant d'aborder son écritoire; mais qu'est-ce que cette marotte de savant comparée au formalisme de Chopin exagérant le savoir-vivre jusqu'à ne point vouloir comparaître en négligé devant le souverain juge et se faisant enterrer dans sa toilette de concert : habit noir, cravate blanche, escarpins vernis et bas de soie!

Pour revenir à cette question de classement, le mieux serait

encore de procéder par genres et carrés de culture. Nous mettrions ainsi dans un premier groupe les sonates, les concertos, le trio pour piano, violon et violoncelle, la sonate pour piano et violoncelle, les concertos en *mi mineur* et *fa dièse mineur*, bref, toutes les pièces de forme classique, qui sont en général ce qu'il a produit de moins parfait. Chopin n'était pas en musique un dialecticien, il n'a rien de ce don de nature si prodigieux chez Beethoven, si remarquable chez Mendelssohn et chez Schumann, de cet art magistral de la phrase et de l'antiphrase, qui consiste à développer un thème et à le poursuivre jusqu'en ses derniers retranchemens. Sous une sonate de Beethoven vous sentez toujours l'orchestre, il semble que le piano ne soit là que pour vous faire attendre la partition. Avec Chopin, c'est absolument le contraire, il ne voit et ne connaît que son instrument, dont le génie le gouverne à ce point que, lorsqu'il écrit pour l'orchestre, sa partition n'est jamais que de la musique de piano symphonisée. Dans cette complète absorption de son âme dans l'âme du clavier se trouve le secret de sa virtuosité sans pareille, de cette coloration technique, de cette vie nouvelle qui caractérise les *Études* et les *Préludes*. Car il n'y a pas à dire; un monde inconnu vous est révélé, vous parcourez des régions que ni les Hummel ni les Clementi n'ont explorées, un pays où l'étude elle-même se fait attrayante pour l'écolier, où c'est la fée Morgane et Titania qui professent, où la difficulté cache ses épines sous des fleurs. Chopin laisse aux pédagogues leurs jardins de racines grecques; ses exercices, à lui, sont œuvres d'art; au mécanisme ingrat il marie l'idée, et sa leçon vous promène en plein Parnasse au lieu de vous en indiquer le chemin. A ce compte seul, Chopin eût mérité de survivre. Ses *Études* seront pour le piano moderne ce que représente dans le passé *le Clavecin bien tempéré* de Sébastien Bach, et si jamais le public devait désapprendre ces grâces légères et divinement élégiaques dont Chopin a parlé la langue, il appartiendrait à l'historien de se souvenir du maître virtuose qui sut, par la plus heureuse alliance de la fantaisie poétique et du style dans l'exécution, par l'union étrange des deux sensibilités de l'âme et du toucher, ouvrir une nouvelle voie à la technique du piano. Avant de quitter le chapitre des œuvres classiques, disons un mot des sonates (op. 35 et op. 58), non que les principes traditionnels du genre y soient plus respectés, mais à cause des renseignemens que leur caractère passionnément capricieux et fantastique nous donne sur la nature même de l'auteur. « De dissonance en dissonance par la dissonance, » écrit Schumann parlant de la *Sonate en ré mineur*. Puis aussitôt il ajoute : « Notons pourtant, dès cette première partie, un chant superbe; il semble un moment

que l'accent national se détende, vous diriez qu'il regarde en Italie par-dessus l'Allemagne. Mais bast! le chant fini, notre Sarmate se réveille dans son originalité barbare; — la deuxième partie développe cette sauvagerie humoristique et fantasque, après quoi vient le trio, rêverie et tendresse, tout à la manière de Chopin. — Un trio qui ne l'est que de nom, — fort sombre, et la *Marche funèbre,* plus sombre encore. » Cette marche sublime, qui ne la connaît? Quelle âme sensible, comme on disait au dernier siècle, n'a tressailli d'horreur tragique à cet enchaînement harmonique de l'accord parfait de *si bémol* et de *sol bémol?* Sa grandeur la fait sortir du cadre, elle est elle-même un poème, une cérémonie. Comment se reprendre ensuite à la sonate? Ce linge blanc à côté de ce crêpe lugubre a l'air d'une ironie, et cependant on écoute ce finale, peu mélodique, presque terne, mais qu'un souffle mystérieux traverse et qui vous attire et vous intrigue comme une énigme. Un des chefs-d'œuvre de Beethoven est intitulé : la *Sonate-fantaisie;* celle de Chopin pourrait aussi bien s'appeler : la Sonate-sphinx.

Passons maintenant aux pièces de proportions moindres, à cet inépuisable répertoire de *Polonaises,* de *Valses,* de *Mazourkes,* de *Barcarolles,* de *Ballades,* de *Tarentelles* et de *Nocturnes,* où le génie et l'individualité du maître se déploient librement, sans entrave aucune. On ne saurait dire que Chopin ait inventé la danse, mais il l'a certainement idéalisée et stylisée. Avant lui, Schubert et Weber s'y étaient appliqués, le premier avec ses *Polonaises à quatre mains* et ses nombreuses valses, l'autre avec sa *Polonaise en ut majeur,* et surtout avec son *Invitation,* qui a fait époque. Mais de Chopin date l'ère de la danse musicalement érigée en forme d'art; de même que Sébastien Bach traduisait en contrepoint les sarabandes et les gavottes de son temps, Chopin aura compris, saisi, fixé en des tableaux d'une attraction irrésistible l'idéal poétique de la danse moderne. « Les autres, comme Lanner et Strauss, dansent avec leurs jambes, a dit spirituellement un de ses récens critiques, M. Ehlert : il danse, lui, avec son âme. » Chopin connaît les dessous du bal; il les commente en psychologue et donne à ces rythmes de la vie mondaine et du plaisir toutes les expressions troublantes qu'ils renferment : désirs jaloux, peines d'amour perdues, convoitises, remords, effaremens. Il danse la joie et la douleur, la volupté, la colère et le deuil; dans la salle aux mille bougies, au clair de lune et dans les ténèbres, jusque sur les pierres tombales du cimetière, il danse partout, cavalier servant et vampire, attendri, songeur, sarcastique, Jean qui pleure à sanglots et Jean qui rit aux éclats, tout cela dans la même minute, par cascades et soubresauts. Qu'il ait pour types de prédilection la

*polonaise* et la *mazourke*, ses origines nationales nous l'expliquent. Ses *Polonaises* sont des trésors de grâce et d'élégance ; il y a mis son orgueil de race, ses douleurs concentrées, toutes ses haines : en écoutant la *Polonaise en fa dièse mineur*, par exemple, conception d'une envergure immense et dans la pensée et dans les moyens d'exécution, vous songez à Leopardi gémissant sur l'asservissement de son pays, et vous vous rendez compte en même temps de ces modulations inouïes qui se succèdent, amenant la phrase du trio, si navrante d'éploration patriotique. Écoutez cette fin, — un long regard ému, passionné vers le sol maternel, un adieu encore, le dernier ; puis, brusquement, deux accords frappés, et c'est tout.

Quand vous avez affaire à un de ces génies primesautiers, n'aimez-vous pas à voir comment l'apprécièrent à son aurore les hommes de la tradition? Field appelait Chopin « le pianiste d'une chambre de malade ; » Moschelès, louant et blâmant, écrivait en 1833 : « Je passe mes soirées de liberté à me familiariser avec les *Études* de Chopin et à parcourir ses autres compositions. J'y trouve du charme et de l'originalité, la couleur nationale de ses motifs me plaît beaucoup ; mais, l'avouerai-je? il m'est impossible de ne pas récriminer contre ces aspérités *inartistiques* où mes doigts butent et contre la barbarie chaotique de certaines modulations. En outre, tout cela me paraît efféminé, douceâtre et peu digne d'un musicien ayant fait de bonnes classes. » En revanche, Mendelssohn, plus franc du collier dans ses éloges, mandait à sa mère en 1835 : « Chopin est maintenant un des premiers ; son piano vaut le violon de Paganini pour les merveilles qu'il en tire. Près de ce mirliflor et de cet incroyable, je me fais, moi, l'effet d'un maître d'école. » Et, autre part, dans une lettre à sa sœur : « Chopin m'a de nouveau ravi. On se sent avec un musicien de race qui a sa vocation et ses idées ; et ces idées-là, si éloignées des miennes qu'elles soient, je puis, en somme, m'en accommoder, tandis que je ne saurais vivre avec ces faux bonshommes, moitié romantiques et moitié classiques, qui s'arrangent de manière à joindre ensemble les plaisirs du vice et les honneurs de la vertu. » Citons encore ces lignes de Schumann, lorsque Chopin vint à Leipzig, en 1836 : « Nous passâmes hier la journée ensemble ; il m'a joué ses *Études*, ses *Nocturnes*, ses *Mazourkes*, tout cela est incomparable. C'est quelque chose de touchant de le voir à son piano. Tel que je vous connais, vous l'aimeriez. »

L'ouvrage de Liszt sur Chopin n'est pas une biographie ; encore moins on y pourrait chercher une étude critique. Cela devrait plutôt s'intituler une effusion poétique et religieuse. Le célèbre abbé y parle de tout, et même de bien d'autres choses à propos de son « cher pianiste. » Et quelle abondance, justes dieux ! quel art sin-

gulier du prolégomène et du paralipomène! Voulant dire comment Chopin et M^me^ Sand se sont rencontrés, il débute ainsi : « Brune et olivâtre Lélia, tu as promené tes pas dans les lieux solitaires, sombre comme Lara, déchirée comme Manfred, rebelle comme Caïn, mais plus farouche, plus impitoyable, plus inconsolable qu'eux! Il ne s'est pas trouvé un cœur d'homme assez féminin pour t'aimer comme ils ont été aimés, pour payer à tes charmes virils le tribut d'une soumission confiante et aveugle, d'un dévoûment muet et ardent, pour laisser protéger ses obéissances par ta force d'amazone... Après avoir émoussé son ciseau à polir cette figure de Gorgone, dont la vue stupéfiait et arrêtait le battement des cœurs, M^me^ Sand cherchait en vain une autre forme au sentiment qui labourait son âme insatisfaite, etc. » Liszt a pu être *génial,* il n'a jamais été un génie. En musique, en littérature et dans presque tous les actes de sa vie publique, ses visées ont dépassé ses facultés de réalisation; mais s'il rate à peu près tout ce qu'il entreprend, ses avortemens sont d'un maître. Ainsi, dans cette espèce de galimatias encyclopédique sur Chopin, vous rencontrerez çà et là des nomenclatures tapageuses où semble passer comme un souffle des *Orientales,* du Victor Hugo après du d'Arlincourt. L'auteur, traitant de la Pologne et de ses anciennes danses, imagine d'en faire revivre le costume et la mise en scène : « En écoutant quelques-unes des *polonaises* de Chopin, on croit voir des groupes magnifiques tels que les peignait Paul Véronèse. L'imagination les revêt du riche costume des vieux siècles : épais brocarts d'or, velours de Venise, satins ramagés, zibelines serpentantes et moelleuses, manches accortement rejetées, sabres damasquinés, joyaux splendides, turquoises incrustées d'arabesques, chaussures rouges du sang foulé ou jaunes comme l'or, » — côté des hommes, et, pour ce qui regarde les femmes, — « guimpes sévères, dentelles de Flandre, corsages en carapace de perles, traînes bruissantes, plumes ondoyantes, coiffures étincelantes de rubis ou verdoyantes d'émeraudes, souliers mignons brodés d'ambre, gants parfumés des sachets du sérail. Ces groupes se détachent sur le fond incolore du temps disparu, entourés des somptueux tapis de Perse, des meubles nacrés de Smyrne, des orfèvreries filigranées de Constantinople, de toute cette fastueuse prodigalité de ces magnats qui ferraient légèrement d'argent leurs coursiers arabes lorsqu'ils entraient dans les villes étrangères, afin qu'en se perdant le long des voies, les fers tombés témoignassent de leur libéralité princière. » Ces lignes pourraient servir de programme à la *Polonaise en fa majeur,* et encore, que de choses dans la musique de Chopin qui ne sont pas dans ce paragraphe :

pensées de haine et de vengeance, souvenir de la victoire et du triomphe au plus profond de la misère; ces octaves sourdes, ce rythme obstiné, monotone, imitant la marche d'une armée au bruit des tambours, ce cliquetis des baïonnettes qui, peu à peu, s'estompe, se dissipe et laisse transparaître dans l'azur une *mazourke* en *ut* majeur annonçant des aurores nouvelles.

Les *mazourkes* de Chopin, en y joignant ses *cracoviennes*, ses *valses* et ses *boleros*, plus nombreux encore que les *polonaises*, il faudrait un volume pour approfondir ces énigmes de grâce et de mélodie, qu'une pointe épigrammatique souvent assaisonne. Parcourons le petit bois, délices du musicien, nous y surprendrons avec lui ses deux poètes : Heine, Lenau, celui qui ricane et celui qui pleure. La coquetterie dans le rêve était le charme de son exécution, il rêvait d'un printemps invisible : palmiers secouant leurs branches métalliques, oiseaux qui vous apostrophent au passage, ruisseaux qui chantent, serpens dont les écailles vibrent, clochettes qui tintent, et parmi son paysage et son clair de lune, ici et là, des mausolées! Il avait, en vous racontant au clavier ses ballades, en vous jouant un *scherzo*, un nocturne, je ne sais quoi de mystérieux, d'inconscient, d'inexprimé, comme ces demi-aveux qu'une réticence complète. Son jeu ressemblait à son caractère : on y sentait la délicatesse de tempérament en antagonisme avec des velléités de véhémence, d'où cette brusquerie étrange, ces saccades; on y sentait aussi le Slave, sinueux, réservé, poli, se gardant et se dérobant. A tout prendre, il n'était lui-même qu'un *tempo rubato* perpétuel. Oncques ne se vit au piano plus merveilleux ornemaniste : détails chromatiques et enharmoniques, arpèges, batteries, petits groupes de notes surajoutées tombant comme des gouttelettes de rosée par-dessus la figure mélodique. Nos pédans d'aujourd'hui en diront ce qu'ils voudront, l'arabesque ainsi maniée a bien du charme. L'ornement est dans l'art ce que la fleur est dans la nature, la toilette dans la vie des femmes. Entre lui et la beauté il y a pourtant échange de bons procédés : l'ornement apporte un surcroît et le beau lui communique en retour l'étincelle de vie; la grande affaire est de ne pas l'appliquer indistinctement. A l'éclat d'une belle main, une bague bien choisie n'a jamais nui; ainsi de la volute corinthienne, de la roulade rossinienne et du *grupetto* de Chopin. Joaillerie, si l'on veut, mais d'un Cellini taillant sa note à facettes de diamant. Le *Nocturne en fa majeur*, si goûté cependant, si admiré, n'est qu'une suite d'ornemens, d'arabesques dramatisées, je dirais presque de symboles se jouant sous leurs voiles.

Le *scherzo* de Chopin n'a, de celui de Beethoven, que la structure : la phrase principale et le trio, rien du reste qui sente l'école,

si ce n'est le mouvement à trois-quatre; aucune dialectique, la pure fantaisie; raffinement, dandysme, virtuosité. Chopin n'aimait pas Beethoven, le redoutant; il n'aimait pas non plus Shakspeare (1), appréciait médiocrement Schubert, qu'il trouvait « commun et trivial, » et Mozart lui-même ne réussissait à le satisfaire qu'à demi. Liszt a, cette fois, mis le doigt sur la plaie: « Dans les grands modèles et les chefs-d'œuvre il recherchait uniquement ce qui correspondait à sa nature; ce qui s'en rapprochait lui plaisait, ce qui s'en éloignait obtenait à peine justice. » En présence de ces deux Titans, Shakspeare et Beethoven, son démon personnel lui soufflait la défiance, il se croyait alors chétif et pauvre plus qu'il n'était. Inconséquence bizarre! lui, si altier, si indépendant, si prompt à s'affranchir de toutes règles, il n'admettait pas chez les autres cet esprit d'audace et de conquête; peut-être aussi ne se connaissait-il pas bien lui-même, car, à ce Shakspeare, à ce Beethoven, qu'il brusquait et gourmait à plaisir, il leur avait emprunté sa manière épisodique, ces longues échappées dans la grâce et la terreur qui font l'enchantement de ses poèmes. Souvenez-vous, dans *le Marchand de Venise,* du clair de lune « mollement endormi sur les collines, » et dites si tel prélude ou tel nocturne de Chopin n'en est pas le reflet.

Les *Préludes* que Schumann (ce Jean-Paul de la musique) appelle des « plumes d'aigle, » et que M^me^ Sand, plus simplement, traite de chefs-d'œuvre, ont été en partie composés à Majorque, dans la chartreuse de Valdemosa, séjour d'un romantisme plus que lugubre et peu fait pour distraire de ses ennuis l'imagination d'un malade. « Jamais je n'ai entendu le vent promener des voix lamentables et pousser des hurlemens désespérés comme dans ces galeries. » Le bruit des torrens, la course précipitée des nuages, la grande clameur monotone interrompue par le sifflement de l'orage et les plaintes des oiseaux de mer, qui passent tout effarés et tout déroutés dans les rafales, on conçoit qu'une femme de génie, inapaisée et de santé robuste, s'éprît hautement d'une mise en scène pareille, mais ce pauvre diable de sigisbée endolori, que devenait-il au milieu de tout ce pittoresque? Hélas! combien souvent il arrive ainsi à la souffrance de servir d'occasion au plaisir! Tandis que les

(1) Du moins sans de fortes restrictions : « Il trouvait ses caractères trop étudiés sur le vif et parlant un langage trop vrai; il aimait mieux les synthèses épiques et lyriques qui laissaient dans l'ombre les pauvres détails de l'humanité. C'est pourquoi il parlait peu et n'écoutait guère, ne voulant formuler ses pensées que quand elles étaient arrivées à une certaine élévation. » Ce passage de *Lucrezia Floriani,* si particulièrement applicable à Chopin, est la meilleure réfutation qui se puisse opposer au témoignage de George Sand dans son *Histoire de ma vie.*

gens valides s'en allaient joyeusement gravir la montagne, il se promenait à couvert sous les arcades du monastère, puis rentrait s'asseoir au piano dans sa cellule. Il ne le disait pas, mais ce cloître était pour lui plein de terreur. Plusieurs de ces préludes évoquent en nous les impressions qui l'assiégèrent alors : visions nocturnes de moines trépassés, chants funèbres entendus à la lueur des torches; d'autres sont mélancoliques et suaves, ils lui venaient aux heures de soleil et de santé, au bruit du rire des enfans sous la fenêtre, au son lointain des guitares, au chant des oiseaux sous la feuillée humide, à la vue des petites roses pâles épanouies sur la neige. C'est dans ces pièces légères, ces esquisses, qu'il faut admirer son art des variantes harmoniques. Imaginez une source vive qui jaillirait du même sol par vingt jets différens, tous se dessinant et s'irisant à leur manière propre, et vous aurez sa *Berceuse* composée avec un point d'orgue. Ailleurs, son *Inpromptu* va nous offrir un égal modèle d'originalité dans la fioriture; seulement ici le problème, au lieu d'être résolu harmoniquement, le sera mélodiquement. Ces coups de pouces-là n'appartiennent qu'aux maîtres. Les quakers du contrepoint reprochent à Chopin d'être incorrect; les quintes, en effet, ne lui causent aucun scrupule, il les emploie allègrement, capable même de s'en montrer prodigue, comme dans la *huitième Étude* (op. 25) et de nous en donner des girandoles. Mais, de ce que son indépendance d'allure exclut certaines formes, on aurait tort d'en conclure qu'il les ignore. Son style, parmi ses caprices et ses audaces, a des évolutions instantanées dont serait jaloux un vieux savant de profession; le canon à l'octave, par exemple, qui termine la *Mazourke*.

Quand Chopin se chamaille avec la règle, c'est presque toujours la règle qui a tort, et vous pouvez lui prêter de confiance la riposte fameuse de Victor Hugo à M^lle^ Mars : « Si le mot qui vous embarrasse n'est pas français, rassurez-vous, madame, il le sera. » C'est avec de pareils barbarismes qu'une langue se renouvelle. L'action de Chopin sur le présent ne se discute pas : tous nos maîtres de l'heure actuelle, Bizet, Massenet, Saint-Saëns, sont des pianistes; à ce titre, tous l'ont fréquenté, et c'est en le jouant, en le respirant qu'ils se sont imprégnés de son génie par inoculations atomistiques. Que de choses, bonnes et mauvaises, semblent nous venir de Wagner et lui doivent leur origine! notamment cette altération (moins réelle qu'apparente) du sentiment de la tonalité qui nous fait souvent prendre pour faux ce qui n'est que le résultat voulu d'un *accelerando* plus ou moins pressé de se fondre dans le *ritardando,* ou mieux encore, l'art porté à sa dernière perfection de déguiser, sans en rien ôter, les quantités mathématiques. L'influence de Chopin

nous enveloppe en quelque sorte à notre insu; ses accords, ses enharmoniques, ses rythmes surtout nous régénèrent.

Est-il maintenant nécessaire d'ajouter qu'il ne saurait être question dans tout ceci de réhabilitation? La gloire de Chopin n'en a pas besoin. Tout au plus s'agirait-il de liquider une situation, et c'est justement le regain de crédit où nous le voyons qui nous a inspiré cette étude. Un souci pourtant nous tracasse; il n'y a de durable en ce monde que ce qui s'appuie sur la nature, et la musique de Chopin ne connaît pas ce sentiment. En elle jamais rien de cette fraîcheur matinale, de ce calme et de cette majesté que vous respirez à pleins poumons chez Haydn et chez Beethoven. La musique de Chopin ne visite que les salons du *high hife*, elle n'a jamais vu ni se lever l'aurore, ni le soleil se coucher dans l'infini du soir. Pour vous dont Schubert et Schumann sont aussi les hôtes familiers, quelle différence! Leur musique à eux sent l'aubépine et le fenouil, la rosée y dégoutte des arbres où l'oiseau chante, la truite y gambade dans l'eau courante qui fait aller le moulin, elle spécifie et localise, vous dit le temps et la saison; repassez au piano *la Belle Meunière*, et dans Schumann, souvenez-vous de ce petit chef-d'œuvre intitulé : *Im Walde*, « En forêt. » C'est fait de rien; un mouvement d'allégresse au début, le soleil brille; printemps, jeunesse, amour, la noce passe : puis, soudainement, une modulation, et tout aussitôt, la nuit, l'hiver, le deuil : les feuilles qui tombent et les cœurs qui se ferment! Avec Chopin, ni bois, ni ruisseau, ni prairie; il laisse à Beethoven son rustique décor de la *Pastorale;* des paysans en manches de chemise, des fermières et des vachères en sabots, un vrai village, de la vraie pluie, un vrai tonnerre, fi donc! Le froufrou des salons et la clarté des bougies, voilà son atmosphère! Il faut à cet art exquis, mais de serre chaude, un entourage de duchesses. Ses langueurs, ses aveux, ses ivresses, ses désespoirs, même sincères, ont besoin d'être mis en valeur par l'encadrement. Chopin, cependant, survivra. Ses *Études,* sans les comparer au *Clavecin bien tempéré,* œuvre tout organique du génie musical le plus vaste et le moins psychologique qu'il y ait eu, ses *Études* resteront par cette double originalité qu'elles ont d'être *pratiques*, d'être des *études* en toute liberté, verve et fantaisie d'inspiration. Quant à ses autres compositions, quelle que soit la place que l'histoire leur assignera, m'est avis qu'elle ne sera point de celles où l'araignée tend ses toiles.

Le passé s'était contenté d'applaudir l'improvisateur à la mode, c'est au compositeur, à l'écrivain que les générations nouvelles s'intéressent. M^me^ Sand, jugeant en quelques lignes le musicien après avoir raconté l'homme, n'hésite pas à le classer au rang des

dieux. Elle en fait une individualité « encore plus *exquise* que celle de Sébastien Bach, encore plus puissante que celle de Beethoven, encore plus dramatique que celle de Weber. » Il serait, à la croire, « tous les trois ensemble et encore lui-même, » et, lancée sur ce chemin de l'hyperbole et du pur lyrisme, l'illustre femme va jusqu'à prédire à ses œuvres la popularité dans l'avenir quand sera venu le jour où l'on orchestrera sa musique de piano. Parler de popularité au sujet de Chopin, c'est méconnaître la propre nature de son art, et cette prophétie de popularité appliquée à Chopin vaut pour la justesse l'épithète « d'exquis » décernée à Sébastien Bach. Il y a deux manières d'agir sur les hommes, les entraîner par l'enthousiasme ou les charmer. Chopin fut un charmeur ; il vous enjôlait à ses rêveries, à ses souffrances, mais son attraction féminine jamais ne s'imposera de haute lutte ; il vous faut être de son cercle, sympathiser, conditions qui sont la négation de toute popularité. Une grande séduction d'esprit et de cœur, beaucoup de sensualisme, de souplesse, de la variété, du tact dans l'expression, une prodigieuse faculté d'invention dans la forme, celui qui reçut des dieux de pareils dons peut se tenir pour satisfait. Chopin est cet artiste d'élection ; il fut avant tout et demeure intéressant :

« O Zeus, disait un jour, dans l'Olympe d'Homère,
La Beauté, — pourquoi donc m'as-tu faite éphémère? »
Et Zeus lui répondit : « Mais parce qu'en effet
Est éphémère tout ce que de beau j'ai fait. »
Les Grâces et l'Amour, à ces mots, s'inclinèrent
Et du trône éternel à pas lents s'éloignèrent...

Je ne sais pourquoi ces vers de Goethe me reviennent en terminant cette étude sur Chopin, dieu éphémère, lui aussi, dieu comme la jeunesse, comme l'amour, comme le talent, comme tout ce qui charme, réjouit et passe.

HENRI BLAZE DE BURY.

# LA VIE CONSCIENTE

ET LA

# VIE INCONSCIENTE

## D'APRÈS LA NOUVELLE PSYCHOLOGIE SCIENTIFIQUE.

## I.

### LA CONSCIENCE.

I. H. Taine, *l'Intelligence*, nouvelle édition. — II. Maudsley, *Physiologie de l'esprit*. — III. Wundt, *Physiologische Psychologie*. — IV. Th. Ribot, *la Psychologie anglaise contemporaine, la Psychologie allemande contemporaine*. — V. Delbœuf, *la Psychologie comme science naturelle. Élémens de psychophysique. Examen critique de la loi psychophysique*. — VI. Colsenet, *la Vie inconsciente de l'esprit*.

La vie inconsciente est aujourd'hui l'objet préféré des recherches psychologiques comme des spéculations métaphysiques : c'est là qu'on poursuit l'obscure origine de tout ce qui apparaît au grand jour de la conscience. L'ancienne philosophie, éprise avant tout de clarté, se tenait volontiers à la surface du monde intérieur, où la lumière est plus visible ; la nouvelle psychologie scientifique comprend que ce qu'il y a de fondamental en nous est aussi ce qu'il y a de plus reculé et de plus insaisissable. Elle s'efforce de ramener nos actes et nos états de conscience à des élémens « inconsciens. » L'observation même semble nous faire pressentir l'existence de ces élémens. Dans la sphère intérieure et sombre du moi, au moment

où elle semble vide de sentimens, de pensées et d'actes, projetez un rayon d'attention, comme dans une chambre obscure un faisceau de lumière, et vous verrez se mouvoir en vous-même un monde de petits sentimens ou de petites perceptions, semblables aux atomes de poussière qui deviennent visibles dans le rayon de soleil. Regardez attentivement en vous au moment où vous semblez dans un état neutre d'indifférence et d'équilibre, tout d'abord vous n'apercevez rien de distinct; puis, peu à peu, quelque chose se détache et se laisse entrevoir : c'est un mouvement instinctif, c'est un geste involontaire, un sentiment confus, un sourd malaise dans quelqu'un de vos organes, qui va croissant et s'accusant à mesure qu'on y réfléchit, comme ces douleurs que les malades trop attentifs à leur mal finissent toujours par découvrir en eux-mêmes : à force de s'écouter, ils s'entendent toujours. Pendant que vous prêtez ainsi l'oreille aux voix intérieures, les voix du dehors s'effacent dans la proportion où les premières s'accusent; vous n'entendez plus le bruit de la rue, vous n'entendez plus la conversation qui se fait près de vous, vous ne voyez plus les objets qui vous environnent; ou plutôt, vous entendez toujours, vous voyez toujours, mais, semble-t-il, sans en avoir conscience. Et la preuve que vous avez entendu, c'est qu'une parole prononcée tout à l'heure pourra soudain vous revenir à l'esprit. Voulez-vous, par une expérience inverse, refuser votre attention au dedans pour la reporter au dehors, vous perdrez peu à peu la conscience de votre état propre : fussiez-vous en proie à une souffrance assez vive, vous finirez par l'amoindrir et par l'oublier dans l'intérêt d'un entretien ou, comme faisait Pascal, dans la recherche d'un problème; cependant la douleur existe toujours et vous la retrouvez quand vous revenez à elle : elle est là, sur le seuil de votre conscience, qui vous attend.

Il y a donc dans l'esprit, comme disent les Allemands, un « côté nocturne. » La réflexion ne saisit que ce qui est éclairé; elle n'aperçoit que les masses, non les élémens intimes : si nous avions une sorte de microscope intérieur, nous découvririons sans doute un monde de petites sensations, de sourdes pensées, de tressaillemens et de mouvemens imperceptibles dans ce qui semblait d'abord simple et indécomposable.

Leibniz, le premier, a montré le rôle des sentimens sourds, des petites « perceptions sans aperception, » c'est-à-dire sans réflexion. L'inventeur du calcul infinitésimal ne pouvait manquer d'attribuer une importance décisive à ces « infiniment petits » qui forment la trame continue de la conscience, aussi impossibles à saisir dans leur petitesse que les momens de la durée ou les points de l'espace. Kant reconnut à son tour l'existence de représentations obscures;

il croyait pourtant qu'elles sont toujours dans la conscience, mais « sur le seuil. » Herbart, allant plus loin, fit descendre ces représentations « au-dessous du seuil de la conscience. » Schelling, Schopenhauer et son disciple M. de Hartmann accordent une importance capitale à la région de la volonté inconsciente et de l'impersonnalité. On sait toutes les vertus que M. de Hartmann attribue à « l'inconscient, » instinct profond, pensée d'autant plus infaillible qu'elle s'ignore : l'être ne fait rien plus sûrement que quand il ne sait pas ce qu'il fait. M. Wundt, sans s'égarer dans la mythologie du pessimisme, a cependant représenté les sensations mêmes comme des raisonnemens inconsciens, et il s'est efforcé de ramener la sensibilité à la logique. On se rappelle que M. Taine, dans son livre sur *l'Intelligence*, s'est appuyé sur Helmholtz et sur d'autres physiologistes pour décomposer les sensations en élémens qui échappent à la conscience et qui sont cependant « mentaux. » Même courant d'idées en Angleterre. Hamilton et ses partisans expliquent la plupart des faits intérieurs, et même extérieurs, par la pensée inconsciente ou par les modifications latentes de l'esprit. Les physiologistes, principalement Laycock et Carpenter, ont donné à la théorie une forme vraiment scientifique ; en même temps, ils ont désigné le phénomène sous le nom quelque peu barbare de *cérébration inconsciente*. M. Maudsley admet aussi que la conscience saisit simplement les résultats généraux, souvent grossiers, d'un travail accompli au-dessous d'elle par l'automatisme cérébral. « On a fait, dit-il, trop de cas de la conscience dans le passé : au lieu d'être le soleil autour duquel gravitent tous les phénomènes intérieurs, elle n'est tout au plus qu'un satellite ; ou plutôt elle se borne à indiquer ce qui se passe au lieu de produire les événemens. » Pour M. Maudsley, l'inconscient n'est plus, comme dans M. de Hartmann, un principe spirituel d'un caractère mystique : il s'est réduit en un mécanisme tout matériel (1).

La conscience n'est-elle donc qu'un accident dans la nature, ou existe-t-elle au fond même des choses ? Telle est peut-être la question capitale de la philosophie, sur laquelle se sont séparés et se séparent encore les idéalistes et les matérialistes. De nos jours, cette question a pris une forme plus psychologique et même physiologique : avant de spéculer sur l'essence des choses, on comprend la nécessité de faire d'abord en nous-mêmes la part de la conscience et de l'inconscience : aussi peut-on dire que le grand problème de l'existence inconsciente domine la psychologie contemporaine. « Je

(1) Telle semble aussi l'opinion de M. Ribot. M. Colsenet se rapproche davantage de Hartmann.

me suis cherché moi-même, » disait Héraclite en résumant sa vie entière, et il ajoutait avec mélancolie : « Je ne me suis point trouvé. » A notre époque, nous nous cherchons encore. L'ancienne psychologie croyait atteindre du premier coup le fond de notre être par la conscience : « Je pense, je me pense, donc je suis. » Mais la pensée est peut-être une simple forme et une surface brillante sous laquelle se dérobe un fond toujours obscur, matière selon les uns, esprit inconscient selon les autres, qui seul dure pourtant, qui seul agit, qui seul est.

Il y a dans la philosophie de « l'inconscient, » comme nous essaierons de le faire voir, une grande part de vérité; mais ne contient-elle point aussi une interprétation des faits souvent aventureuse? Il importe d'examiner si le sentiment et la conscience ne sont qu'une condensation ou une complication de choses réellement insensibles et inconscientes, comme les atomes bruts d'Épicure, ou si, au contraire, l'inconscient est lui-même une diffusion primitive, un faible commencement de la sensibilité et de l'intelligence, comme les nébuleuses renferment déjà la chaleur et la lumière qui, plus tard, se concentreront en soleils. A un esprit inattentif ces deux hypothèses peuvent paraître équivalentes, mais elles diffèrent en ce que, dans l'une, le *mental* est simplement une forme et un accident du physique, tandis que dans l'autre il est le fond.

## I.

Si certains philosophes dépouillent la conscience de toute importance et de toute activité propre, s'ils reportent l'action efficace dans un domaine inconscient qui finit par se confondre avec un mécanisme purement physique, c'est peut-être qu'ils se font une idée inexacte de ce qui constitue la conscience. Ils la réduisent trop, comme nous le verrons plus tard, à l'intelligence. Or la conscience est irréductible à une faculté aussi particulière ; elle demeure même en soi indéfinissable. Comment définir ce qui se retrouve de commun dans nos pensées, nos émotions, nos volontés, ce qui fait que nous les éprouvons, les sentons, sommes modifiés, et que plus tard nous les attribuons à nous-même, non à un autre? L'ancienne psychologie définissait ordinairement la conscience : la connaissance immédiate que nous avons de notre existence et de nos états. Mais le mot de connaissance n'est pas exact : il désigne un développement supérieur de la conscience, si bien qu'on définit celle-ci par une de ses fonctions dérivées. Il est plus exact de dire : le *sentiment immédiat*, mais ici le mot de sentiment n'est encore qu'un synonyme. Ce qui importe, c'est de ne pas confondre la conscience immédiate et spontanée, qui ne fait que *sentir*, avec la réflexion

intellectuelle qui, à proprement parler, *pense*. Cette confusion est au fond des doctrines qui réduisent à l'excès la part de la conscience, parce qu'elles l'enferment dans une définition trop étroite.

Entendue au sens le plus général, la vie consciente donne lieu à deux problèmes importans : quelles sont les conditions de la conscience et quel en est le fond? Ce fond est-il lui-même quelque chose d'inconscient?

La première condition de la conscience, d'après la nouvelle psychologie scientifique, est une *intensité* d'excitation suffisante pour s'étendre des nerfs jusqu'au cerveau, et, dans le cerveau même, une suffisante intensité d'onde nerveuse. Il existe, selon le terme d'Hamilton, un minimum sensible et aussi un maximum. Quand un son décroît, il y a un moment où l'on entend encore et un moment où l'on n'entend plus : c'est la limite ou, comme disent les Allemands, le *seuil* de la conscience; cette limite marque, pour le son, le minimum sensible. Il faut, en effet, pour produire la sensation, un ébranlement des nerfs assez prolongé, il faut non-seulement un faible coup dans les centres inférieurs de la moelle, mais un contre-coup et comme un écho durable qui retentisse jusque dans le cerveau. Une impression trop faible peut se perdre le long du chemin, ou se transformer dans les nerfs en mouvemens intestins, en augmentation de chaleur, en actions chimiques. De là les lois intéressantes découvertes par les psychologues modernes sur le minimum d'excitation perceptible à la sensibilité, et sur les rapports généraux de l'excitation à la sensation. La plus petite sensation perceptible au toucher est une pression de deux milligrammes à cinq centigrammes; pour la température, un huitième de degré centigrade; pour la lumière, une intensité environ trois cents fois plus faible que celle de la pleine lune. On a calculé de même la plus petite *différence* entre deux sensations que la conscience puisse percevoir. Posez la main étendue sur une table en fermant les yeux, et qu'on place sur votre main un poids d'une livre. A ce poids on en ajoutera un plus petit, par exemple 2 grammes, 5 grammes, 10 grammes; vous ne vous apercevrez d'aucune différence. Vous ne sentirez l'augmentation de pression que quand le poids ajouté sera d'un tiers de livre. On a obtenu des résultats analogues pour l'appréciation des accroissemens dans la température et dans l'intensité des sons. Pour l'effort musculaire il faut une augmentation d'un dix-septième, et pour la lumière d'un centième. Il résulte de toutes ces expériences et d'autres semblables cette loi capitale : la *sensation* croît plus lentement en intensité que l'*excitation nerveuse*. Deux lumières n'éclairent pas deux fois plus qu'une seule, et il faut multiplier les lumières selon une progression rapide pour produire une sensation qui, elle,

ne croît que selon une progression lente. « Les étoiles, dit M. Ribot, si brillantes pendant la nuit, n'apparaissent plus pendant le jour, et la lune pâlit devant le soleil. » Les grands concerts vocaux et instrumentaux où les exécutans se comptent par centaines ne produisent pas, à beaucoup près, l'effet qu'on en eût pu attendre : un nombre double de chanteurs ne produit pas sur notre oreille une sensation d'une intensité double. De là la fameuse loi de Fechner sur l'accroissement relatif des excitations et des sensations. Déjà Laplace avait fait observer que la jouissance attachée à la fortune ne croît pas comme la fortune même; il était allé jusqu'à dire que la jouissance morale croît plutôt comme le logarithme de la richesse matérielle. Fechner a exprimé sa loi dans une formule analogue : la sensation croît comme le logarithme de l'excitation. L'exactitude mathématique et absolue de cette loi a été contestée avec raison, principalement par M. Delbœuf; mais ce qui demeure incontestable, c'est que, plus une excitation est déjà forte, comme celle d'une liqueur alcoolique, plus forte doit être l'excitation ajoutée pour produire une différence perceptible : la sensation croît donc bien plus lentement que l'excitation. Cette loi s'explique par l'usure des nerfs. Toute excitation produit un double effet : elle est cause de sensation, et elle est cause aussi d'épuisement nerveux; or l'épuisement diminue la sensation (1). Le toucher, après s'être exercé sur des objets rudes, ne sent bientôt plus les aspérités; une saveur âcre enlève momentanément le goût; une odeur forte, l'odorat; une rose dont on respire d'abord le parfum avec plaisir ne procure plus aucune sensation au bout de quelques instans. Regardez un objet très rouge, puis un objet blanc, le blanc vous paraîtra verdâtre; c'est que les nerfs du rouge sont émoussés, et ceux de la couleur complémentaire, qui avec le rouge forme le blanc, ne le sont pas; de là, en présence de l'objet blanc, la prédominance des sensations qui produisent le vert. En général, une seconde sensation ne peut jamais être aussi forte que la première : c'est ce qui cause la déception des buveurs de liqueurs fortes, qui ne peuvent accroître un peu leurs sensations qu'en augmentant beaucoup la dose des excitans (2).

(1) Voir sur ce point M. Delbœuf, *Examen de la loi psychophysique.*

(2) Nous ne voyons pas que la loi de Fechner réduise la conscience, comme M. Ribot semble le croire, à un jeu d'optique en grande partie illusoire, car l'illusion porte bien plutôt sur l'objet extérieur que sur l'état de conscience lui-même : ce sont nos inductions et non pas notre conscience qui sont ici suspectes. Par exemple, si la conscience n'augmente pas sa sensation de son dans la même mesure que l'excitation extérieure, c'est que, nous venons de le voir, l'usure des nerfs contre-balance en partie cette excitation : la conscience est donc fidèle dans son apparente infidélité et reflète l'état exact, sinon des objets extérieurs, du moins du système nerveux.

Quant à cette loi, plus générale, qui veut qu'au dessous d'une certaine limite les impressions extérieures ne parviennent pas au cerveau et à la conscience, elle s'explique, selon nous, par la sélection naturelle. Dans la concurrence pour la vie, les animaux qui ont triomphé sont ceux qui pouvaient le mieux réagir sur l'extérieur pour s'y adapter, par cela même pour se conserver et se développer. Or il y avait ici deux excès possibles, tous deux nuisibles à l'être vivant : un excès d'insensibilité, un excès de sensibilité. Supposez un être qui soit trop insensible pour être averti d'un ennemi qui le menace, d'une influence extérieure qui lui est contraire : cet être et sa postérité finiront par disparaître. L'insensibilité et l'inconscience extrêmes ne sont admissibles que chez les minéraux, dont la constitution n'a pas la complexité et la fragilité des êtres vivans, surtout des animaux, et n'exige pas de leur part une réaction motrice à forme complexe. De là, chez les animaux, la supériorité de ceux qui ont acquis des sensations plus nombreuses et plus variées, en correspondance avec la multiplicité et la variété des circonstances favorables ou défavorables. Mais, d'autre part, supposez un être d'une sensibilité exagérée, chez qui tout retentisse dans la conscience. L'être sera en entier absorbé par une continuelle réaction vers l'extérieur; il sera dans un état de surexcitation maladive d'où dérivera l'usure rapide du système nerveux. Toute son énergie se dépensera à jouir ou à souffrir : il ne lui restera même pas une portion d'énergie à convertir en pensées, en réflexions, en résolutions, pour comprendre et écarter le danger. Un tel être ne pourra vivre ou faire vivre ses descendans. Qu'il s'agisse des centres nerveux inférieurs ou du centre cérébral, l'excès d'impressionnabilité sera également nuisible. Si les centres inférieurs, par exemple ceux qui sont le siège des mouvemens réflexes, réagissent contre de trop faibles excitations, s'ils ne sont pas modérés par les « centres d'arrêt » et s'ils absorbent tout le courant nerveux, ils feront comme les nerfs malades et dépenseront toute l'énergie qu'ils tiennent emmagasinée contre les faibles excitations qui se jouent sans cesse autour d'eux : ils rendront un son intense et douloureux comme une harpe qui se plaindrait au plus léger souffle, ils réagiront par des mouvemens excessifs et convulsifs contre les moindres excitations. C'est ce qui a lieu quand, par l'ablation des centres supérieurs, on concentre toute l'activité dans les centres réflexes : les mouvemens réflexes s'exagèrent alors; chez le blessé dont la moelle n'est plus en communication avec le cerveau, les mouvemens réflexes des jambes deviennent, au moindre attouchement, de véritables convulsions. Il est donc nécessaire que le courant nerveux se répande de proche en proche dans tout l'organisme au lieu de se concentrer

sur un ou plusieurs points. D'autre part, il serait nuisible que toutes les impressions vinssent retentir dans le cerveau à un degré suffisant pour pénétrer dans la conscience : le cerveau n'a besoin d'être averti, de jouir, de souffrir, de percevoir, que quand il peut réagir par son pouvoir intellectuel et moteur de manière à écarter la cause d'un mal. A quoi servirait-il que les moindres influences nuisibles exercées sur les battemens de mon cœur fussent traduites et télégraphiées au cerveau sous forme de sensations conscientes? Je ne puis rien sur mon cœur. L'animal surtout, étranger à la médecine, ne peut rien par son cerveau pour guérir une altération plus ou moins durable du cœur. Aussi le cerveau des animaux est-il resté étranger aux mouvemens de cet organe, tandis qu'il n'est pas resté et ne pouvait rester étranger à tous les mouvemens des membres locomoteurs, à tous les dangers menaçans les organes externes des sens, les yeux, les oreilles, etc. Il en est résulté, en premier lieu, que certaines sensations possibles en elles-mêmes, par exemple les sensations électriques, ne se sont pas développées chez la plupart des animaux, auxquelles elles seraient demeurées inutiles; elles sont, au contraire, utiles à la torpille ou au gymnote. En second lieu, parmi les sensations utiles elles-mêmes, il s'est produit une échelle moyenne d'intensité répondant à l'utilité, avec un minimum et un maximum déterminés par l'utilité même. Les animaux chez qui s'est organisée une transmission aux centres cérébraux vraiment utile en ont retiré un avantage dans la sélection naturelle. Quand, au contraire, l'avertissement donné à la conscience du moi était inutile, il est resté passager et n'a pas développé d'organes appropriés à un service superflu. C'est donc une question de voies de communication.

Si l'on considère, et avec raison, l'animal comme une société de centres vivans, dont chacun a une sensibilité plus ou moins rudimentaire comme les segmens d'un ver coupé en deux, la même loi devient encore plus claire et prend la forme d'une loi sociale, administrative ou politique. Une certaine centralisation est nécessaire dans un état, mais, au-delà des justes limites, elle devient nuisible. Si le pouvoir central est averti de tout et chargé de tout, il ne pourra tout faire. Il faut donc que certaines relations demeurent particulières entre tels individus ou entre tels groupes sans s'étendre jusqu'au gouvernement central; il faut, en revanche, que ce dernier soit averti de tout ce qui est assez grave pour menacer la vie de l'ensemble. Pareillement, dans le corps vivant, une faible action n'excite que la réaction des centres secondaires les plus voisins de la périphérie; plus forte, l'action intéresse des centres de mouvemens réflexes plus nombreux et plus profonds; si elle devient violente, destructive, le cerveau et la conscience centrale sont aver-

tis, excités à réagir par un mouvement de tout le corps ou par une intervention de toute l'intelligence. Cette adaptation progressive de l'impression consciente à l'importance que devait avoir la réaction volontaire ne pouvait donc pas ne pas se produire en vertu des lois de la sélection naturelle. C'est celle-ci qui a fait la part du conscient et de l'inconscient.

La conscience a pour seconde condition une certaine *durée* dans le changement qu'elle perçoit. Aussi exige-t-elle un certain temps pour se produire. En général, tous les actes de l'esprit, toutes les opérations de la conscience ont une durée déterminée, depuis l'acte de discernement le plus simple (par exemple la perception de la différence entre l'obscurité et une lumière subite) jusqu'aux comparaisons plus complexes, aux jugemens, aux raisonnemens, aux volitions.

Les astronomes, chacun le sait, ont les premiers constaté que la durée de la perception est variable selon les personnes (1). Plus tard, les physiologistes instituèrent des expériences intéressantes pour mesurer la durée des « actes psychiques, » perceptions et volitions. On trouvera une excellente description de ces expériences dans *la Psychologie allemande* de M. Ribot. Par exemple, quelqu'un prononce une syllabe et une autre personne, placée derrière un écran, doit la répéter. On note le retard ; on en retranche le temps nécessaire à l'excitation nerveuse pour arriver au cerveau, puis le temps nécessaire aux muscles pour transmettre aux organes de la voix le mouvement venu du cerveau : ces deux temps ont été déterminés par des expériences antérieures. Le reste indique le temps nécessaire à la perception et à la volition (2). — Dans d'au-

(1) Pour le passage des étoiles au méridien, il faut noter le temps précis où l'étoile passe devant le fil de la lunette. Rappelons qu'en 1795, un astronome de l'observatoire de Greenwich, Maskelyne, constata que son aide notait toujours le passage des astres au méridien avec un retard de 5 à 8 dixièmes de seconde. Persuadé qu'il y avait de sa part une négligence incorrigible, il le renvoya. Plus tard, les astronomes s'aperçurent qu'il y avait toujours un retard dans la perception du passage de l'étoile, et que ce retard variait selon les observateurs, depuis 1 ou 2 dixièmes de seconde jusqu'à une seconde. L'erreur produite par ce retard, une fois calculée en moyenne pour chaque personne, produit l'*équation personnelle*, dont on tient compte dans les calculs.

(2) On a calculé que la vitesse du courant nerveux est de 30 mètres environ par seconde. Si on suppose une baleine ayant 30 mètres de long qu'on frappe d'un coup de harpon, il s'écoulera deux secondes entre le coup et le mouvement de la queue, plus une petite fraction de seconde nécessaire pour que la baleine *perçoive* le coup et *réagisse :* les assaillans, dans leur barque, auront donc plus de deux secondes pour s'éloigner. — Un Américain vient de se faire breveter pour une pile destinée à foudroyer les suppliciés, de telle sorte qu'ils n'aient pas le temps de souffrir. L'électricité, beaucoup plus rapide que le courant nerveux et que la pensée, pourrait produire, prétend-il, un effet mortel avant que la conscience eût le temps de s'en apercevoir.

tres expériences, le sujet est *prévenu* qu'il va recevoir un choc électrique *au pied droit* et qu'il doit immédiatement réagir de la *main droite*. Le temps nécessaire pour s'apercevoir du choc et réagir est alors d'environ un septième de seconde. — On recommence l'expérience en modifiant une des conditions : le sujet doit toujours réagir de la main droite, mais il ne sait plus quel pied recevra le choc; il faut donc qu'il discerne le pied droit du gauche. Dans ce cas, il y a un retard qui exprime le temps nécessaire à cet acte fort simple de discernement. D'autres fois, il s'agit de discerner une lumière rouge d'une lumière blanche, etc. La durée de l'acte intellectuel le plus simple, qui est le discernement d'une différence, est en moyenne de trois centièmes de seconde.

Tels sont les faits constatés par la psychologie scientifique et sur lesquels tout le monde est d'accord. Maintenant, comment interpréter cette nécessité d'un certain temps pour toutes les opérations de la conscience? C'est là le point plus délicat et plus controversé. Selon nous, cette nécessité du temps prouve que les opérations de la conscience sont toutes liées à des mouvemens dans un milieu résistant. S'il n'y avait pas à la fois concours et conflit de forces quand nous essayons de penser, de comparer, de vouloir, on ne verrait pas de raison pour que tous ces actes ne fussent pas instantanés, comme par le *fiat* omnipotent d'un moi solitaire et se suffisant à lui-même. Si le temps est nécessaire, c'est qu'il y a plusieurs forces en jeu, c'est qu'il y a des harmonies et des conflits de forces; s'il y a conflit de forces, c'est qu'il y a milieu résistant; s'il y a milieu résistant, c'est qu'il y a mouvement dans l'espace et non point seulement un changement dans le temps; donc tous les changemens psychiques sont liés à des mouvemens physiques et exigent le concours d'un certain nombre de centres nerveux. L'ancienne psychologie se figurait un *moi* absolument simple et identique, seul doué de sensibilité, agissant sur une machine brute comme un pilote sur un navire; la psychologie moderne, au contraire, reconnaît que nous sommes une société de cellules qui toutes ont vie et peut-être sensibilité à quelque degré. Tout acte de conscience implique un concert des cellules qui exige un certain temps pour se produire.

Outre l'intensité et la durée des excitations nerveuses, il y a une troisième condition indispensable, sinon à toute conscience, du moins à la conscience *distincte*. C'est une certaine discontinuité et un contraste entre les états successifs, lumière et ténèbres, plaisir et peine, repos et mouvement, etc. Mais il importe ici d'éviter une confusion qui, selon nous, vicie presque toute la psychologie contemporaine, celle de la conscience indistincte avec une entière inconscience. Cette erreur vient de ce qu'on ne discerne pas les

conditions de la sensibilité et celles de l'intelligence proprement dite. Nous pouvons *sentir* confusément, par exemple un malaise, — mais nous ne pouvons, au sens vrai du mot, penser que plus ou moins distinctement, par exemple, distinguer ce malaise d'un état de bien-être antérieur : penser, c'est toujours distinguer en même temps qu'unir. Il y a donc, en quelque sorte, une conscience purement sensible, qui peut être confuse, et une conscience intellectuelle, qui est nécessairement comparative, différenciée et contrastée. Au sortir d'une syncope, on n'éprouve guère que le sentiment général et confus de l'existence, sans distinction du moi et des autres objets, sans distinction de telle pensée, de telle sensation, de telle modification particulière. La sensibilité générale et continue, ou *cœnesthésie*, comme l'appellent les physiologistes, est le retentissement continu de la vie et de l'organisme ; sur cette basse profonde et monotone viennent se superposer des sons formant des harmonies diverses et relevées : c'est seulement avec ces harmonies que commence l'intelligence.

L'école anglaise, depuis Hobbes jusqu'à MM. Bain et Spencer, a eu le tort de prendre la conscience confuse pour une absence totale de conscience. Elle a cru que, là où il n'y a pas de distinctions tranchées, de différences et de contrastes, toute conscience disparaît. C'est là réserver arbitrairement le nom de conscience à ce que Leibnitz appelait « l'aperception » distincte et même séparée d'une chose : on dit en effet qu'on « aperçoit » une chose quand on la voit à part sous une forme tranchée et discontinue qui la met en contraste avec tout le reste. C'est ce qui fait dire à MM. Bain et Spencer que la conscience saisit seulement les contrastes, les différences dans le temps et dans l'espace. Déjà Hobbes avait écrit : « Sentir toujours la même chose revient à ne pas sentir. » Mais si, par hypothèse, un être depuis sa naissance jusqu'à sa mort éprouvait une douleur continue, comme celle d'une pression et d'un écrasement, une brûlure uniforme et monotone, une chaleur toujours la même telle qu'une céphalalgie continue, à qui persuadera-t-on qu'il ne *sentirait* rien, et que la brûlure reviendrait à la même chose qu'une absence de sentiment ? Nous l'accordons, un tel être ne *distinguerait* pas, ne *percevrait* pas son état ; il ne pourrait le *connaître ;* il ne *saurait* jamais ce qu'il éprouve, mais il ne l'éprouverait pas moins. Il n'y a pas besoin de comparer la fièvre ou la céphalalgie à autre chose pour la sentir. L'erreur de l'école anglaise vient de ce qu'elle a étudié exclusivement la conscience intellectuelle, dont elle a fait le type de toute conscience; en réalité, c'est seulement une forme ultime de la conscience dans laquelle les élémens primitifs, plaisirs et douleurs, se sont raffinés, subtilisés, neu-

tralisés mutuellement, de manière à produire des états d'équilibre apparent et d'apparente indifférence. Dans la conscience ainsi *intellectualisée,* les différences et les contrastes sont devenus évidemment nécessaires, d'autant plus nécessaires qu'il s'agit pour l'intelligence d'états presque indifférens au point de vue du plaisir et de la peine, par exemple un son ou l'absence de ce son, une couleur verte ou une couleur bleue, etc. Pour nous tirer de cette indifférence sensitive, il faut des différences intellectuelles plus ou moins tranchées : il faut un son succédant au silence, le bleu succédant au vert, etc. Mais c'est là un développement et, pour ainsi dire, une civilisation finale de la conscience : à l'origine, l'être vivant n'a pas encore besoin de tout cet appareil; il jouit ou il souffre, et quand il jouit, surtout quand il souffre, il n'a pas besoin de chercher un contraste et un repoussoir pour en être averti et pour sentir. Il est immédiatement en rapport avec lui-même; il a la conscience spontanée. L'école anglaise, en commençant l'étude de la conscience par le côté intellectuel, a commencé par la fin. C'est ce qui fait que M. Spencer a pu répéter après Hobbes : « Une conscience uniforme est une absence totale de conscience (1). » Nous sommes loin de nier la loi de contraste ou de « relativité » qui régit la vie mentale, mais c'est surtout dans le domaine de la pensée qu'elle se manifeste : c'est proprement la conscience intellectuelle qui est relative. On sent surtout un *état,* par exemple un plaisir, une douleur, une impression de froid, de chaud, etc. ; on pense des *relations,* par exemple une différence ou une ressemblance entre le froid et le chaud, entre un degré de chaleur et un autre, etc.; penser, c'est juger et conséquemment comparer; sentir, ce n'est pas nécessairement comparer. Assurément tout état présent, comme le plaisir de manger, est lui-même un changement par rapport à quelque état précédent, tel que la faim ; mais, pour le sentir, il n'est pas besoin de se rappeler ce qui a précédé, ni de penser au changement ou à la relation des deux états. Si je perdais la mémoire entre la faim et sa satisfaction, la nourriture ne cesserait pas d'être présentement agréable. On peut donc dire que les deux seules conditions de la conscience sensible sont une certaine intensité et une certaine durée des excitations nerveuses; quant à la variété et aux contrastes, c'est la condition propre de la conscience intellectuelle. Appeler inconscience la sensibilité pure sans réflexion intellectuelle, comme le font MM. Spencer et Maudsley, c'est abuser des termes, car il n'y a de vraiment inconscient que ce qui est vraiment insensible.

(1) Même doctrine chez M. Ribot.

## II.

Après avoir déterminé les conditions de la vie consciente, nous devons rechercher quels sont les élémens dont elle se compose et, parmi ces élémens, celui qui est le plus primordial : nous saurons ainsi, pour parler comme les Anglais, quelle est en quelque sorte « l'étoffe » dont notre conscience est faite. Les psychologues modernes, — tous ceux du moins qui sont animés de l'esprit scientifique, — s'accordent à considérer comme élémens de la conscience la *sensation* et la *réaction motrice* qui est toujours la suite de la sensation. L'objet du livre de M. Taine, c'est de ramener tous les faits mentaux aux sensations, et tous les faits physiologiques aux actes réflexes. Par là se substitue à la vieille doctrine des facultés de l'âme la distinction plus scientifique des phénomènes d'*irritabilité* et de *contractilité*, en d'autres termes, de sensibilité et de « motricité » : sentir les impressions du dehors et réagir par le mouvement, voilà toute notre vie.

Mais les psychologues contemporains, après s'être accordés sur ce point, se divisent bientôt quand il s'agit de répondre à la question suivante : — Dans la sensation même, est-ce l'élément affectif, plaisir ou peine, qui est primordial, ou est-ce l'élément représentatif et intellectuel ? De là deux camps : ceux qui accordent la primauté à la sensibilité et ceux qui l'accordent à l'intelligence. Cette dernière opinion est celle de la plupart des psychologues allemands, sauf de M. Horwicz. M. Wundt va jusqu'à faire d'une opération logique, le raisonnement, considéré sous sa forme inconsciente, l'élément primitif de tout le développement spirituel, y compris les plaisirs et les peines. Plaisir et peine sont pour lui des conclusions de raisonnement ; les prémisses, par exemple les rapports entre les vibrations sonores, sont inconscientes, et la conclusion seule, par exemple le plaisir de l'harmonie, apparaît dans la conscience. Pascal définissait les passions des « précipitations de pensées ; » M. Wundt définirait volontiers les sentimens des précipitations de raisonnemens. Les derniers élémens de la vie mentale sont, dit-il, « quant à la matière, des faits mécaniques, et quant à la forme, des raisonnemens inconsciens. » Le mécanisme et la logique seraient ainsi les deux aspects de toutes choses, l'un extérieur et l'autre intérieur, comme « le convexe et le concave, » pour rappeler une comparaison d'Aristote qui a fait fortune.

Pour M. Taine aussi il semble que la logique, qui ne fait qu'un avec la mécanique, soit le dernier mot des choses ; que tout se déduise d'une loi ou « axiome éternel, » qui est en même temps un mou-

vement éternel et comme l'éternelle pulsation du cœur de la nature, enveloppant une pensée encore inconsciente. N'est-ce point là diviniser la *loi*, c'est-à-dire le rapport, aux dépens des *termes* et de l'être? Peut-on admettre que le fond des choses soit simplement le mouvement, — un rapport, — et le raisonnement, — un rapport? Jouir et souffrir, agir et pâtir, n'est-ce pas quelque chose de plus fondamental que la logique? — Telle est la question de haut intérêt que ces doctrines soulèvent. Pour la résoudre avec quelque rigueur, il faut, selon la vraie méthode de la science, rechercher si l'élément primordial auquel se ramènent les sensations est d'ordre purement mécanique et logique, conséquemment insensible et inconscient, ou, s'il est d'ordre sensible et affectif, par conséquent conscient. Quelle est donc, si on interprète exactement les données de la psychologie scientifique, cette unité qui, multipliée et combinée de mille manières, produit la variété des sensations, de même que, *mutatis mutandis*, l'azote combiné avec l'oxygène en proportions diverses produit le protoxyde d'azote, le bioxyde d'azote, l'acide azoteux, l'acide hypoazotique et l'acide azotique?

La plupart des psychologues, avec MM. Spencer, Bain, Wundt et Taine, cherchent dans le toucher le type des sensations fondamentales. Les sensations du toucher, à leur tour, comprennent des sensations de contact, de température, de douleur. Les sensations de température, d'après certaines expériences, semblent se ramener dans leurs élémens primitifs à des sensations de contact. De fait, dit M. Taine, plus on s'approche d'une sensation vraiment élémentaire, plus la différence entre la sensation de température et celle d'un excitant mécanique semble s'évanouir. Par exemple, on distingue à peine la piqûre d'une fine aiguille et l'attouchement d'une étincelle de feu. Posez sur la peau un corps mauvais conducteur, comme un papier percé d'un trou de 2 à 5 millimètres de diamètre; à travers ce trou touchez la peau, tantôt avec un excitant mécanique, comme une pointe de bois, un pinceau ou un flocon de laine, tantôt avec un excitant calorifique, comme le rayonnement d'un morceau de métal échauffé; les deux sensations, ainsi limitées à ce minimum d'élémens nerveux, sont si semblables que souvent on prend une sensation de contact pour une sensation de température, et réciproquement (1). La sensation mécanique semble donc plus fondamentale que celle de chaleur. La sensation mécanique, à son tour, a son type dans ce que M. Spencer appelle le choc nerveux, c'est-à-dire le coup, le tres-

(1) Voir M. Taine, p. 226 et suiv., et Fick, *Anatomie und Physiologie der Sinnes-Organe*, p. 28, 30, 42, 43.

saillement produit par l'action mécanique d'un objet. Un choc ou un coup fort peut se décomposer en un ensemble de petits coups faibles qui sont, selon M. Spencer, l'élément primordial de la sensation. De même que, dans le monde extérieur, tout le mécanisme des choses paraît se réduire aux lois du choc, de même, dans le monde intérieur, toutes les sensations qui correspondent aux objets se réduisent, pour MM. Spencer et Taine, à la sensation du choc, tantôt extrêmement faible, tantôt plus forte, combinée de mille manières et retentissant de toutes les façons dans le cerveau, dans la conscience. Un bruit sans durée appréciable, une décharge électrique traversant notre corps, une vive lumière éblouissant nos yeux, tout cela offre en effet une évidente analogie avec un choc ou un coup, et nous exprimons le phénomène par les mêmes mots : « Je suis frappé. » Enfin le choc, à son tour, se ramène à la sensation de *résistance,* de mouvement contraire au nôtre, de force en opposition avec notre force. La *résistance,* ce conflit des mouvemens ou des forces, est, selon l'école anglaise, le fait qui se retrouve au fond de toutes les sensations. Ces idées sont d'accord avec ce que la physiologie nous apprend sur la nature de la décharge nerveuse, qui est probablement un mouvement ondulatoire, une série de pulsations. Quand nous écoutons un son grave, nous entendons les renflemens et diminutions successifs du son, qui produisent une série de pulsations. Un phénomène analogue a lieu dans tous les sens et dans tous les nerfs : c'est une série de pulsations et, par conséquent, de chocs successifs, semblables à ceux d'une onde qui bat le rocher du rivage.

Restent les sensations de douleur ou de plaisir qui peuvent se retrouver dans celles du toucher. Selon la théorie anglaise, généralement admise par les psychologues contemporains, les sensations de contact et de température portées à l'excès détermineraient la douleur, qui ne serait ainsi qu'une exagération et un retentissement des autres sensations dans l'organisme. C'est ici que nous nous séparons de la théorie courante. Sans doute une température excessive ou un contact trop fort détermine de la douleur, mais cette douleur n'est, selon nous, que l'amplification d'un élément pénible qui existait déjà en germe dans les sensations, mêlé sans doute à des élémens de plaisir. La douleur qu'on nomme *massive* n'est qu'une résultante et un composé complexe : dans notre état actuel, nous ne pouvons guère avoir de plaisir simple, ni de douleur simple, puisque tout notre corps souffre à la fois et que le cerveau reçoit des milliards d'excitations en une seule seconde. Tous nos plaisirs et toutes nos peines sont donc des émotions composées, des agglomérations de plaisirs et de peines ; le caractère agréable

ou pénible du résultat dépend de la proportion des élémens. Supposez que les deux aspects, l'un pénible, l'autre agréable, soient combinés en proportions à peu près équivalentes, le résultat final sera à peu près l'*indifférence*. Toutefois, même dans cet état, le tissu nerveux conserve et manifeste toujours sa double propriété : celle d'être *excité* (*irritabilité*) et celle de *retenir* les excitations (*retentiveness* de l'école anglaise), base de l'habitude et de la mémoire; il s'ensuit qu'un plaisir contre-balancé par une peine n'est pas équivalent, pour la conscience, à la pure absence de plaisir ou de peine. Comme l'équilibre intérieur est toujours plus ou moins instable et consiste moins dans un repos que dans une oscillation rapide entre des limites très rapprochées, le résultat du conflit est un état d'agitation ou, plus simplement, d'excitation qui, en lui-même, peut être légèrement pénible et agréable selon son rapport avec le développement général de la vitalité. C'est cet état d'excitation, état réellement dérivé et secondaire, que M. Bain et presque tous les psychologues anglais (même M. Spencer), ont pris pour un état primitif. M. Bain (1) soutient que nous pouvons avoir un sentiment sans plaisir ni peine : il cite la *surprise* comme exemple familier d'un sentiment qui enveloppe seulement une *excitation*, et qui peut être tantôt agréable, tantôt pénible, tantôt indifférent. Mais, outre qu'il y a dans la surprise un élément *intellectuel*, — à savoir la claire conscience d'un *changement* et la pensée d'une *cause* de ce changement, — le *coup* pur et simple de la surprise est lui-même un effet dérivé. On peut en dire autant du *choc*, auquel nous avons vu M. Spencer et M. Taine ramener tous les autres phénomènes mentaux, comme à une sorte d'excitation qui, en soi, serait indifférente sous le rapport du plaisir ou de la peine, et qui, en se combinant de diverses façons, produirait le plaisir ou la peine. Selon nous, c'est au contraire le plaisir et la peine qui, en se combinant, produisent l'état d'excitation; et quand l'excitation est vive, quand le changement est à la fois assez brusque et assez fort, il y a *choc*. Voilà pourquoi le choc, à notre avis, n'est pas primitif. Le vrai *coup* primitif, ce n'est pas celui dont parle M. Spencer et qui est tout mécanique, ce n'est pas non plus le *raisonnement* logique que M. Wundt place sous les sensations, c'est le plaisir et la douleur, c'est le désir favorisé ou entravé, qui ne *raisonne* pas et n'est pas non plus un simple *mécanisme*; c'est la vie même de l'être se sentant d'une manière immédiate dans son harmonie ou son opposition avec le milieu. Plus tard seulement, quand le sentiment de la « résistance » mécanique aura perdu par l'habitude tout caractère douloureux pour devenir presque

(1) *Mental and moral Science*, p. 217.

indifférent à la sensibilité, la pensée naîtra, la pensée en apparence indifférente elle-même, qui n'est pourtant, à nos yeux, qu'un raffinement de la sensibilité et de la motilité.

En un mot, la conscience du choc est la conscience d'un changement, et la conscience d'un changement est bien, nous l'accordons, le début de l'intelligence proprement dite, mais elle n'est pas le début de la sensibilité. La sensibilité, comme telle, est primitivement dans la conscience de l'*état* (bien-être ou malaise); le *changement* ne fait que lui donner la forme contrastée des plaisirs et peines distincts. Aussi, dans l'évolution des êtres et des espèces, il est clair que l'intelligence s'est montrée la dernière et qu'elle n'a été qu'un auxiliaire, un substitut de la sensibilité. Ce sont les modes de sentir les plus voisins de l'indifférence qui, chez les animaux, se sont développés les derniers, et ils ne se sont développés que pour servir d'instrumens au plaisir et à la douleur. L'animal n'a pas commencé par *voir* sa proie ou son ennemi : la vision est un raffinement ultérieur de l'organisme, comme l'ouïe, comme les sens aujourd'hui les plus intellectuels. De plus, chez l'animal, la vue, l'ouïe et tous les sens supérieurs qui agissent à distance ont pour but de remplacer la sensation immédiate de plaisir ou de douleur que l'animal éprouverait, soit au contact de la nourriture, soit au contact de ce qui le blesse ou le déchire. Si l'animal voit sa proie, ce n'est pas pour une contemplation platonique, c'est pour l'atteindre et la dévorer : on peut dire qu'il la dévore par les yeux avant de la dévorer avec sa bouche. On peut dire aussi qu'il fuit son ennemi par les yeux avant de le fuir par un mouvement de tout le corps. Les sensations supérieures sont pour lui des formules de mouvemens, soit vers un objet, soit à l'opposé d'un objet, et ces mouvemens sont, à leur tour, des formules de sensations soit agréables, soit désagréables. Pour nous-mêmes, que sont nos idées les plus abstraites, par exemple, celles de *vérité*, de *beauté*, etc.? Des symboles d'images dans lesquelles le son, image simple et pour ainsi dire aisément maniable, devient, comme dit M. Taine, un substitut d'autres images plus compliquées, plus lentes à évoquer : celles de la vue, du goût, de l'odorat, etc. L'évocation de ces images reste toujours possible pendant nos pensées les plus abstraites, et elle est toujours à son début quand nous prononçons des mots. Ces images, à leur tour, viennent se résoudre en sensations; dans la sensation même, il y a *affection* et *représentation*. Enfin, la représentation présuppose une affection, une modification quelconque capable de *représenter*, c'est-à-dire d'être rapportée à une cause, à un objet. Le rapport du sujet à l'objet implique évidemment que le subjectif existe d'abord sans ce rapport explicite : avant que le miroir vivant conçoive l'objet qu'il

reflète, il faut qu'il sente tout d'abord le reflet même sous forme d'une modification; c'est donc la modification quelconque, l'affection qui est primitive, non la représentation. Dès lors, la question reprend toujours la même forme : — Est-ce la modification indifférente (en supposant qu'il en existe), ou est-ce la modification non indifférente, plaisir ou douleur, qui est primitive? Nous avons vu ce qu'il faut répondre, et comment la théorie de l'évolution confirme notre analyse psychologique. Le caractère fondamental et primitif de l'émotion agréable ou pénible est encore prouvé par ce fait que l'émotion, par exemple la douleur, est ce qui disparaît en dernier lieu de la conscience. Quand on s'endort au milieu de quelque grande souffrance, physique ou morale, on finit par ne plus rien vouloir, par ne plus rien penser, par ne plus rien percevoir du dehors, mais la douleur occupe encore la conscience : elle reste et veille la dernière. On a vaguement conscience de souffrir, et c'est tout. Cela tient sans doute, comme on l'a justement remarqué, à ce que l'émotion agréable ou douloureuse n'a besoin, pour être fixée, d'aucune image, d'aucun signe; elle n'implique rien que ne puisse envelopper la conscience la plus élémentaire et la plus pauvre (1).

Il faut donc se figurer l'état mental le plus simple comme un état enveloppant quelque peine ou quelque plaisir rudimentaire, un bien-être ou un malaise vague. Dans cet état, le côté « émotionnel » domine avec la réaction motrice qui en dérive, et le côté intellectuel n'est pas encore séparé. Conséquemment l'inconscience, qui suppose l'indifférence, est quelque chose d'ultérieur par rapport à la sensibilité, et il n'est pas impossible de comprendre comment cet état s'est développé par une évolution naturelle. A l'origine, toutes les émotions étaient agréables ou pénibles, et elles le sont encore toutes, très probablement, chez les organismes inférieurs. Ces organismes élémentaires sont sollicités à agir par un besoin, et un besoin est une peine plus ou moins notable, tout au moins un malaise; la satisfaction du besoin est suivie de plaisir. Ce rythme du plaisir et de la peine, ce passage incessant du malaise au bien-être et du bien-être au malaise, est le fond de la vie mentale; il est en parallélisme avec le perpétuel mouvement d'organisation et de désorganisation essentiel à la vie. Mais peu à peu, par l'effet de l'habitude, le mouvement accompli d'abord sous une impulsion de peine ou de plaisir notable est devenu plus facile et s'est accompli sous une moindre excitation. En même temps, un mécanisme fonctionnant d'une manière automatique tendait à s'établir. Il en est résulté que l'élé-

(1) Voir M. Colsenet: *la Vie inconsciente de l'esprit*, p. 242, et M. Spencer, *la Conscience sous l'action du chloroforme*, dans la *Psychologie*.

ment de plaisir ou de peine allait diminuant, s'éliminant peu à peu au profit des élémens moteurs. La fonction, accomplie d'abord avec de grands écarts autour d'un point d'équilibre, comme une planche sur laquelle on se balance, a fini par se rapprocher de ce point d'équilibre et par devenir voisine de l'indifférence. Telle est, par exemple, chez les animaux supérieurs, la respiration. C'est un perpétuel passage du malaise à l'aise, que cependant nous ne remarquons pas en temps ordinaire. Suspendez votre respiration, vous accroîtrez le malaise et, par contraste, l'aise qui suit : vous rétablirez une opposition plus tranchée qui, pour être diminuée, subsiste cependant dans le rythme de la respiration normale. Ce qu'on appelle l'indifférence, selon nous, n'est que la neutralisation mutuelle d'une série aboutissant à la peine par une série aboutissant au plaisir. C'est un état dérivé, une composition de mouvemens extérieurs et d'émotions intérieures. La parfaite indifférence n'est qu'un instant de transition plus idéal que réel. Là où elle existe, elle révèle une habitude prise et transmise héréditairement, une organisation devenue automatique, comme pour les battemens du cœur. Il faut remarquer, en effet, qu'une loi de la nature fait disparaître peu à peu tout ce qui est inutile à l'accomplissement d'une fonction : si une fonction qui exigeait d'abord des alternatives marquées de plaisir et de peine trouve un mécanisme de mieux en mieux approprié qui l'exécute automatiquement, la nature fait l'économie des stimulans du plaisir ou de la douleur, par cette raison simple que le cerveau n'est plus le siège de changemens notables sous l'influence des mouvemens accomplis par l'organisme. Ainsi, à nos yeux, le mécanisme et la logique sont deux aspects relativement superficiels d'un fond qui est *sensibilité*. C'est seulement lorsque les peines sont réduites à un degré faible et qu'elles sont immédiatement compensées par un petit plaisir qu'elles produisent une pulsation voisine de l'indifférence. Alors l'élément *affectif* s'efface, et il reste une simple perception mécanique de résistance, de contact non douloureux, non agréable en apparence. C'est là un état dérivé; ce n'est pas, comme le croient MM. Spencer, Wundt et Taine, l'élément primordial de la sensation. Le conscient a ici la priorité sur l'inconscient et le mental sur la mécanique. Il n'est besoin d'insister sur l'importance de cette conclusion.

## III.

Avec la sensation, ce qu'il y a en nous de plus essentiel aux yeux de la psychologie contemporaine, c'est le mouvement réflexe. Un dernier problème se présente donc : est-ce encore la sensibilité et

la conscience que nous retrouverons sous l'acte réflexe, ou est-ce au contraire l'insensibilité et l'inconscience? En d'autres termes, n'y a-t-il qu'un pur mécanisme fonctionnant comme celui d'un automate quand, par exemple, le rat, privé de ses hémisphères cérébraux se met à fuir en entendant ou paraissant entendre la menace du chat; quand le pigeon, dans les mêmes circonstances, écarte la tête devant la menace du poing ou suit du regard la lumière qu'on lui présente. Rappelons d'abord les principaux faits de ce genre Kuss, ayant amputé la tête d'un lapin avec des ciseaux mal effilés qui hachèrent les parties molles de façon à prévenir l'hémorragie, vit l'animal, réduit à sa moelle épinière, s'élancer de la table et parcourir toute la salle avec un mouvement de locomotion parfaitement régulier. La moelle épinière semble une ligne de centres nerveux associés et néanmoins indépendans en une certaine mesure : chaque vertèbre paraît former comme un animal distinct. Landry et Vulpian ont divisé en plusieurs segmens la moelle épinière du cochon de lait en laissant intact le reste du corps; la communication avec le cerveau étant interrompue, la tête de l'animal ne sentait plus ce qui se passait dans les segmens séparés; ces segmens n'en continuaient pas moins de vivre et d'avoir leur excitabilité propre, leurs actions réflexes : quand on les irritait, ils réagissaient par des contractions musculaires, et cette excitabilité réflexe a pu durer de trois mois à un an. Qui ne connaît encore l'expérience célèbre de Pflüger? Ce dernier toucha avec de l'acide acétique la cuisse d'une grenouille décapitée, la grenouille essuya l'acide avec la face dorsale du pied correspondant. Pflüger coupa alors ce pied et appliqua de nouveau l'acide au même point; la grenouille essaya de nouveau de l'essuyer avec le même pied, et, n'y réussissant pas, puisque le pied n'existait plus, elle renonça à des efforts infructueux et sembla inquiète, agitée, « comme si elle cherchait un nouveau moyen. » Enfin elle se mit à essuyer l'acide avec le pied du côté opposé. Pflüger fut si vivement frappé qu'il en conclut que la moelle épinière, comme le cerveau, est capable de sentir et possède « des facultés sensorielles. » Des phénomènes réflexes de la moelle et du bulbe rachidien se produisent aussi chez l'homme indépendamment du cerveau : les plus familiers sont la toux, l'éternuement, le vomissement. On a vu, dit M. Vulpian, des fœtus sans cerveau qui criaient et qui suçaient le doigt qu'on leur mettait entre les lèvres. Chaque segment de la moelle paraît se comporter comme un petit cerveau. Si la moelle se trouve divisée au-dessous de l'origine des nerfs respiratoires, toute sensibilité consciente et toute motilité volontaire semblent abolies dans les parties du corps qui sont au-dessous de la section; mais quand alors

on chatouille la plante des pieds avec une plume, la jambe se relève sans que le patient s'en aperçoive, « à moins, dit M. Maudsley, qu'il ne voie le mouvement. » Hunter cite le cas d'un homme qui avait la moitié inférieure du corps paralysée, et dont les jambes exécutaient des mouvemens violens toutes les fois qu'on lui chatouillait les pieds; quand on lui demandait s'il sentait l'irritation, il répondait : « Non, monsieur, mais vous voyez que mes jambes la *sentent.* » — Là est précisément la question.

C'est cette conclusion qui est encore aujourd'hui l'objet d'intéressantes controverses. Et il n'y a ici que deux hypothèses vraiment rationnelles. Ou bien il existe jusque dans les plus simples réflexes, comme le croient Pflüger et Lewes, un minimum de sensation qui en est la condition vraie; et conséquemment il y existe, avec de la sensibilité, de la conscience rudimentaire. Ou bien, comme le prétendent MM. Maudsley, Wundt, Ferrier et Luys, tous les mouvemens accomplis par les centres nerveux inférieurs, une fois séparés des centres supérieurs, sont déterminés d'avance dans l'organisme par sa constitution mécanique et résultent simplement des propriétés mécaniques du système nerveux. Dans les deux hypothèses, remarquons-le, « l'inconscient » en soi de Hartmann, qui ne serait plus du pur mécanisme, mais de l'existence à la fois mentale et inconsciente, est une entité parfaitement inutile ; il est illogique d'imaginer un « esprit inconscient » qui règle sans le savoir les mouvemens de l'animal adaptés à un but : c'est là une hypothèse de métaphysique fantaisiste. Maintenant, des deux hypothèses vraiment scientifiques, quelle est la plus probable? C'est ce qu'il n'est pas facile de décider. Il nous semble que les deux peuvent être vraies à la fois, chacune dans son domaine, et que les réflexes ont une explication en partie mécanique, en partie psychique. M. Wundt, sans doute, a raison de dire qu'on peut imaginer un mécanisme assez parfait pour que la grenouille ou l'homme décapités continuent d'étendre la patte ou le bras sous une excitation. L'hypothèse mécaniste de Descartes est ici soutenable. Mais, d'autre part, en poussant à l'extrême cette hypothèse, on aboutirait à l'automatisme des bêtes; or, chez les bêtes, il y a évidemment sensation. Qu'est-ce donc qui nous assure que, dans les tronçons séparés d'un myriapode, qui continuent à marcher et à se défendre, il n'y a pas encore quelque sensation? Qui nous assure qu'il n'y a pas de même des sensations confuses dans la moelle épinière d'un vertébré quand cette moelle réagit, surtout si l'on considère l'animal total comme un composé de *vivans* et une société d'organismes? Ferrier, après avoir dit que des mouvemens réflexes parfaitement adaptés « peuvent être produits sans conscience par la moelle épinière, » ajoute cet aveu : « Il

n'y a pas, dans la physiologie des centres nerveux, un problème plus difficile que celui qui consiste à distinguer les phénomènes purement réflexes des phénomènes de *conscience*, d'intelligence, de sensation (1). »

Pour montrer que la conscience sensitive est répandue dans tout l'organisme et que le mécanisme réflexe a lui-même une « face *psychologique*, » on peut tirer argument, selon nous, du principe de l'évolution et de la sélection universelle. L'anatomie comparée, avec Geoffroy Saint-Hilaire, nous montre dans le crâne une vertèbre plus développée, partie antérieure de la colonne vertébrale, et le cerveau n'est de même que la partie antérieure de la moelle épinière : le crâne et le cerveau sont de simples produits d'une « différenciation » et d'une « intégration » progressives. De même, la substance grise, qu'elle soit celle du cerveau ou celle de la moelle, offre à l'anatomiste et au physiologiste des élémens histologiques semblables ; comment donc le biologiste et le psychologue pourraient-ils leur attribuer des propriétés absolument différentes? Quoi ! la substance grise du cerveau répondrait à de la sensation, à de la conscience, et tout d'un coup sensation et conscience cesseraient quand on descend les degrés du cordon nerveux ?

M. Jules Luys finit lui-même par dire : « J'ai été amené à considérer d'une façon générale le fonctionnement *dynamique* du cerveau comme n'étant qu'une *amplification* plus ou moins considérable du mode de fonctionnement des différentes régions de l'axe spinal. » Qu'est-ce que le fonctionnement « dynamique » du cerveau, sinon la sensation et la réaction motrice? La sensation et la volonté ne sont donc que « l'amplification » de ce qui se passe déjà dans la moelle. Les fonctions du cerveau se ramènent, selon M. Luys comme selon M. Vulpian, à des actions réflexes très compliquées; or ces actions réflexes du cerveau ont un revers mental, la sensation; donc, peut-on conclure, les actions réflexes de la moelle doivent avoir aussi un revers mental. « Le moral, disait Cabanis, est du physique retourné; » mais le physique, à son tour, et surtout le physiologique, est du moral retourné, car on peut soutenir tout aussi bien que c'est du côté de la sensation qu'est le véritable « endroit des choses, » et que les mouvemens sont de simples effets ou des rapports de sensations.

Cette théorie a l'avantage d'accorder aux deux autres tout ce qu'elles renferment de positif, sans admettre les mêmes exclusions. A ceux qui voient dans le cerveau, avec MM. Luys et Maudsley, un fonctionnement tout mécanique d'actions réflexes, on peut dire :

(1) *Les Fonctions du cerveau*, traduction de M. de Varigny, p. 29.

— Oui, tout se fait dans le cerveau selon des lois mécaniques, sans exception; mais, d'autre part, les lois mécaniques sont au fond les mêmes que les lois mentales, et la sensation est le *dedans* du mécanisme; c'est parce qu'il y a dans les élémens cérébraux plaisir ou douleur rudimentaire qu'il y a plaisir ou douleur dans la conscience totale du cerveau ; et c'est aussi parce qu'il y a de vagues sensations de peine ou de plaisir dans les élémens médullaires qu'ils réagissent sous les excitations.

Voici ce qui cause une légitime répugnance aux esprits scientifiques tels que M. Maudsley, dans l'hypothèse qui répand la sensibilité et la conscience tout le long de la moelle. C'est que les partisans de cette dernière hypothèse, comme M. de Hartmann, ont souvent voulu voir dans la réaction des centres inférieurs une *pensée* adaptant des moyens à des fins, une *volonté* poursuivant un but; ce qui les a obligés en même temps de supposer que cette volonté est inconsciente. Mais il n'est point nécessaire de tomber dans ces fantaisies. Il ne faut pas placer dans la moelle une « conscience médullaire » analogue à la conscience cérébrale, qui aurait l'*idée* d'un obstacle à écarter et la *volonté* de l'écarter; on n'y peut placer qu'une sensibilité diffuse et aveugle. Toute l'argumentation de M. Maudsley en faveur du pur mécanisme est viciée par la confusion de cette sensibilité avec la finalité intellectuelle. Il croit réfuter Pflüger en disant : « Le fait qu'un mouvement s'accomplit en vue de ce qu'on nomme un but n'implique pas nécessairement que ce fait soit volontaire, prémédité ou conscient (1). » Mais, c'est là ne pas comprendre la vraie question. Il ne s'agit pas de savoir s'il y a dans la moelle *raisonnement, préméditation, réflexion* consciente; il s'agit de savoir simplement s'il y a des sensations plus ou moins vagues dans les centres nerveux de la moelle : sous l'influence d'une irritation *sentie* comme *pénible*, ces centres réagiraient aveuglément, mais cependant de manière à faire fonctionner le mécanisme habituel des organes, qui aboutit, par exemple, à tel mouvement du pied ou de la main. « Le fait de *sentir*, dit M. Maudsley, implique-t-il ce que nous entendons par ces paroles : *Moi* je sens, *moi* j'ai conscience, il est impossible alors que le polype ou la moelle sans cerveau *sentent*. Sinon, il faut trouver un autre terme pour désigner l'irritabilité organique, cette soi-disant *sensation*, que l'individu comme tel n'a pas, mais que nous attribuons aux moindres particules de son protoplasme vivant. » — Nous répondrons que *sentir* n'implique nullement : « *Moi* je sens, » que la conscience immédiate d'une douleur n'implique pas la conscience réfléchie, que des cellules peuvent être *émues* d'une manière pénible

(1) *Physiologie de l'esprit*, tr. fr., p. 129.

sans que l'individu, comme individu, le sente. C'est probablement ce qui a lieu dans l'expérience de Goltz. Si on place dans le creux de la main étendue une grenouille privée de ses hémisphères cérébraux, elle s'y accroupit tranquillement; si alors, comme fit Goltz, on retourne la main doucement, la grenouille remue une patte, puis l'autre, de façon à ne pas tomber et à monter peu à peu sur le bord de la main qui s'élève; si on continue de tourner la main, la grenouille se trouve sur le dos de cette main et y reste immobile jusqu'au moment où, par un mouvement inverse, on la force à revenir sur la paume. Le sens musculaire et le sentiment de la pesanteur, excités dans ce cas chez la grenouille, produisent des mouvemens adaptés. Le *stimulus sensoriel* met alors en jeu le même mécanisme auquel aurait eu recours la stimulation *intellectuelle* et *volontaire*. Cette dernière stimulation, d'ailleurs, chez l'être normal, ne pourrait pas agir sans l'action des centres inférieurs : elle se bornerait à susciter ou à diriger cette action. Les centres inférieurs, au contraire, peuvent agir et réagir sans les centres de l'intelligence et de la volonté, pourvu qu'il y ait une excitation sensorielle; c'est ce qui a lieu chez la grenouille sans cerveau, et nous croyons que cette excitation sensorielle est une émotion agréable ou pénible ayant son siège dans la moelle. Si cette même grenouille, privée de ses hémisphères, est caressée légèrement entre les épaules ou au flanc, elle coasse avec une régularité machinale, *une fois* à chaque attouchement, tandis que l'animal à l'état normal ne coasse pas, ou au contraire le fait plusieurs fois; car ses hémisphères, selon la remarque de Maudsley, lui permettent à son gré d'arrêter ou de renforcer l'action réflexe. Mais les grenouilles mêmes qui ne veulent pas coasser lorsqu'elles ont le cerveau intact, le font facilement et régulièrement après l'ablation des hémisphères. De même, elles s'abstiennent toutes de coasser si l'irritation, au lieu d'être agréable, est douloureuse. Elles font alors des gestes de défense, ou parfois poussent un cri de douleur. Nous croyons qu'alors il y a parallèlement au mécanisme, une émotion de malaise plus ou moins vague. A en croire M. Maudsley, au contraire, « ces actions sont aussi complètement physiques que les mouvemens successifs du piston et des roues d'une machine à vapeur. » De même, selon lui, il n'est pas plus étonnant de voir les jeunes canards nager immédiatement dans l'eau, par un mécanisme réflexe, et les poulets se noyer, « que de voir le bois flotter et le fer s'enfoncer (1). » Parler ainsi, c'est n'apercevoir qu'un côté des phénomènes. Assurément il y a dans les actions réflexes un mécanisme et même, sous le rapport des actions et réactions *extérieures* entre les cellules, tout y est méca-

(1) *Physiologie de l'esprit*, tr. fr., p. 189.

nique; mais, en même temps, il y a *dans* les cellules un « côté psychique, » sensoriel, comme M. Maudsley lui-même est forcé de l'avouer à la fin. Et ce côté sensoriel n'est plus uniquement la simple excitation mécanique; il est cette excitation, *plus* un certain état psychique des centres nerveux secondaires, analogue à l'état que nous appelons sensation, émotion, plaisir ou déplaisir. Quand le cerveau est intact, les sensations se communiquent aux hémisphères et s'y centralisent; le cerveau enlevé, elles restent dispersées dans les centres nerveux secondaires; mais elles n'en subsistent pas moins, selon toute probabilité. M. Maudsley demande qu'on le lui démontre, et sans doute la preuve directe est impossible; l'est-elle moins quand il s'agit de prouver à un Descartes ou à un Malebranche qu'un chien frappé qui se plaint *sent* le coup de pied? De nous à l'animal nous raisonnons par analogie; la même analogie est encore valable, quoique affaiblie, de l'animal ayant ses hémisphères à l'animal privé de ses hémisphères, ou, si l'on veut, des centres nerveux cérébraux aux centres nerveux spinaux, qui, dans cette société de cellules qu'on nomme organisme, ne sont que des *vivans* d'ordre inférieur, soudés et subordonnés à des vivans d'ordre supérieur. Si les centres de la moelle étaient absolument mécaniques, sans aucun élément psychologique, cet élément manquerait aussi dans le cerveau, puisque le cerveau n'est que le prolongement de la moelle. C'est donc une exagération que de comparer les mouvemens réflexes *sensoriels* aux mouvemens d'un piston ou d'un morceau de liège qui, évidemment, sont étrangers à toute « stimulation *psychique*. » Non, les centres nerveux réagissent les uns sur les autres d'une manière à la fois mécanique et mentale, comme des gens qui, dans une foule pressée, se poussent et se donnent des coups de coude, et qui se trouvent tous à la fin portés dans une certaine direction, alors même qu'ils ne l'auraient ni *connue* ni *voulue*. Chacun en particulier n'a cherché qu'à éviter le malaise d'une pression extrême, et il se trouve pourtant que tous réalisent une sorte de manœuvre plus ou moins compliquée. De même, dans l'animal récemment décapité, des sensations sourdes se produisent comme d'habitude le long des cellules de la moelle; comme d'habitude, elles entraînent à leur suite des mouvemens; et alors commence la pure mécanique: comme d'habitude, ces mouvemens suivent la voie tracée; comme d'habitude, ils convergent vers le même point et produisent la contraction de la patte ou du bras que l'animal aurait produite s'il avait *connu* un danger et voulu s'y soustraire. Il n'a rien connu, encore une fois, ni expressément voulu; ses élémens ont vibré sous le coup de sensations plus ou moins aveugles, et la finalité apparente du résultat n'est que l'effet de l'harmonie organique réalisée dans son corps par la sélection naturelle.

Ainsi s'expliquerait l'expérience du docteur Robin. Après avoir ranimé par l'électricité la moelle épinière d'un homme qu'on venait de décapiter, il gratta avec un scalpel le sein droit; aussitôt le bras droit du supplicié se leva et dirigea la main vers l'endroit blessé. C'est là un mouvement de défense compliqué qu'un enfant ne sait pas faire et qui s'apprend par l'exercice. L'habitude de ce mouvement et de son adaptation à une fin était donc descendue dans la moelle du supplicié, où elle se réveillait comme les actions réflexes naturelles, probablement sous la stimulation d'une vague douleur répandue dans les cellules encore vivantes et vibrantes.

Le cerveau, disait avec raison le savant psychologue anglais Lewes, est l'organe principal et dominateur de toute la vie mentale; il a les fonctions les plus nobles, mais il n'exclut pas la part des autres ganglions à la sensibilité générale. Les sensations qui viennent des sens et des viscères, il les additionne, les combine, les modifie, et par un mode de transformation profondément mystérieux, les élabore en idées. Il est le *généralissime* qui contrôle, dirige et inspire les actions de tous les officiers subordonnés; mais supposer que ces subordonnés n'ont pas aussi leurs fonctions indépendantes, c'est une erreur. « Généraux, colonels, capitaines, sergens, caporaux, simples soldats, tous sont des individus comme le généralissime, avec un pouvoir inférieur et des fonctions différentes, selon leurs positions respectives. Mais si le commandant en chef est tué, l'armée a encore ses généraux; si les généraux sont tués, les régimens ont encore leurs colonels. Bien plus, par un effort énergique, un caporal peut faire tenir ferme à sa compagnie. C'est là la situation de l'animal à qui on a enlevé son cerveau; chaque partie séparée de l'organisme a encore son général, son colonel ou son simple caporal. » Malgré cette comparaison du corps vivant avec une armée, Lewes n'a pas expressément enseigné la doctrine des *sociétés d'organismes* formant un agrégat de cellules vivantes, qui, quand elles sont des cellules nerveuses, deviennent probablement capables de sensations plus ou moins vives. Il n'y a pas, dans le système nerveux, une seule et unique conscience, mais probablement un très grand nombre de consciences sensitives, qui communiquent ensemble à l'état normal et se transmettent l'irritation (1).

La vie, la sensibilité, la conscience même n'est pas cette chose une et indivisible qu'avait imaginée le spiritualisme traditionnel: elle est susceptible non-seulement de directions multiples, mais de diffusion, de concentration, de transmission et de déplacement.

(1) Sur les sociétés d'organismes et de consciences, outre les travaux de MM. Schaeffle et Lilienfeld, voir M. Espinas, *les Sociétés animales*, et M. Perrier, *les Colonies animales*.

Pourquoi, par exemple, lorsque nous diminuons la conscience d'une douleur par une lecture, par une attention vivement portée sur un autre objet, diminuons-nous la douleur même? C'est qu'alors nous distrayons une partie de l'énergie cérébrale et du mouvement cérébral, auparavant employés à transmettre les vibrations causées par un désordre de quelque organe : c'est une application du théorème de la conservation de l'énergie, c'est un déplacement de la force et une transformation de ses effets. Voilà pourquoi encore nous diminuons une douleur violente par les cris, les mouvemens, les convulsions de nos membres : toute la force cérébrale ainsi dépensée à produire du mouvement est autant de force dérobée à la sensation douloureuse. Parallèlement, la conscience se trouve déplacée en partie ; elle est partagée entre des efforts moteurs et des sensations douloureuses, au lieu d'être à celles-ci tout entière ; c'est comme un procédé indirect d'anesthésie. Il est très possible, comme on l'a remarqué, que l'anesthésie même ne supprime pas absolument la souffrance, ou plutôt *les* souffrances de l'organisme, mais les oblige simplement à rester élémentaires, cellulaires, moléculaires. Dans cette hypothèse, l'anesthésie ne permettrait pas aux sentimens de se fondre en un état général ; elle les laisserait divisés en une multitude indéfinie de petites affections locales qui ne se concentreraient pas en une conscience générale : ce serait comme une vaporisation de la souffrance.

Nulle part, en résumé, on n'est autorisé à admettre une complète disparition de la conscience, si on entend par là le sentiment immédiat et spontané de bien-être ou de malaise, de vie favorisée ou de vie contrariée. Ne confondons pas ce sentiment avec l'intelligence, encore moins avec la volonté poursuivant une fin. Toutes ces confusions restent au compte de ceux qui, comme M. de Hartmann, veulent voir partout des exemples de finalité, de volonté poursuivant un but. Nous, au contraire, nous plaçons au fond de la conscience une sensibilité qui n'est encore ni la pensée ni le vouloir proprement dit. D'une part, cette sensibilité est le seul élément d'ordre mental qu'il soit plausible de placer sous les actions réflexes. D'autre part, toutes les nuances intellectuelles dont l'ensemble forme le domaine de la pensée réfléchie sont, au point de vue de l'évolution, dérivées de la sensibilité et postérieures. Aussi, loin de dire avec Aristote que le plaisir est un « surcroît » qui s'ajoute à l'acte intellectuel « comme à la jeunesse sa fleur, » nous dirions plus volontiers que c'est l'intelligence qui est un surcroît et un épanouissement de la sensibilité. L'intelligence est de la sensibilité subtilisée qui arrive à saisir les changemens les plus délicats, même quand les états entre

lesquels ont lieu ces changemens ont perdu leur vivacité agréable ou pénible; nos pensées, ce sont des plaisirs ou des peines dont la pointe est émoussée et que nous effleurons en passant avec rapidité de l'un à l'autre, sans enfoncer; l'intelligence voit moins les choses que leurs rapports de succession et de simultanéité. Sortie de la sensibilité, elle finit par s'opposer à la sensibilité même. On peut lui appliquer ce que nous avons dit plus haut des effets produits sur la rétine par l'alternative de la dépense et de la réparation nerveuses. Lorsqu'on a d'abord vu, pendant longtemps, un objet où la lumière et l'ombre sont en un vif contraste, si ensuite on regarde l'ombre avec les yeux fatigués, on voit de la lumière; si on regarde la lumière, on voit de l'ombre; on peut ainsi avoir d'un objet une « image négative, » c'est-à-dire une image où les parties lumineuses paraissent en noir et les parties noires en blanc. Les physiologistes expliquent ce fait en disant que les nerfs qui avaient d'abord fourni la sensation de la couleur vive se trouvent émoussés, vibrent moins et donnent, par conséquent, une sensation faible, tandis que l'inverse a lieu pour les nerfs qui ont donné la sensation de la couleur sombre. Une loi analogue explique, selon nous, la genèse de l'intelligence; on peut dire qu'elle est une image négative des choses, dans laquelle ce qui était tout lumineux de plaisir, de douleur, de sensibilité, a pris la teinte de l'indifférence; au contraire, les rapports et les contours des choses y ressortent en pleine lumière et frappent presque exclusivement la conscience. L'intelligence demeure donc toujours plus ou moins superficielle : *circum præcordia ludit*. C'est la faculté de sentir, le sentiment au sens le plus général de ce mot, qui, à tous les points de vue, nous paraît la vraie caractéristique de l'existence mentale et peut-être de toute existence. La pensée, ou « représentation intellectuelle, » comme disent les Allemands, *Vorstellung*, et la volonté, *Wille*, n'en sont à nos yeux que les manifestations partielles. Au lieu de décrire le monde, avec Schopenhauer, « comme volonté et représentation, » volonté inconsciente et représentation consciente, il vaudrait peut-être mieux décrire le *monde comme sentiment*. Au lieu d'enseigner avec M. de Hartmann la « philosophie de l'inconscient, » on pourrait, avec plus d'avantage encore et de vérité, professer la « philosophie du conscient, » qui, sous l'action réflexe, comme sous la volonté et l'intelligence, retrouve la sensation, puis, sous la sensation même, le plaisir ou la douleur, conséquemment un état de conscience, nulle part l'inconscience et l'indifférence.

ALFRED FOUILLÉE.

LA

# BOTANIQUE DES CHINOIS

I. E. Bretschneider, *Early European Researches into the Flora of China*. Shanghai, 1881. — II. *Botanicon sinicum*. Londres, 1882; Trübner. — III. L'Abbé Armand David, *Voyage dans l'empire chinois*, 2 vol. in-18, avec cartes et gravures. Paris, 1875-1883; Hachette.

Depuis quelque temps, on parle beaucoup de la Chine; la plupart de ceux qui en parlent la connaissent mal. En général, nos compatriotes la tiennent en peu d'estime. Cependant, bien que les Chinois ne nous aient rien donné de plein gré, notre civilisation ne doit pas oublier ce qu'elle leur a emprunté, sous peine d'ingratitude. Mais il faut que nous nous moquions: étranger est toujours synonyme d'étrange. Les habitans du Céleste-Empire sont étonnans, nous les faisons grotesques; leurs mœurs sont extraordinaires, nous les faisons ridicules ou même criminelles. Nous admettons volontiers qu'ils noient leurs filles, qu'ils accommodent leurs alimens à l'huile de ricin, qu'ils peignent sur leurs étendards de guerre des images capables d'épouvanter leurs ennemis, et que, pendant une éclipse, ils frappent avec frénésie sur leurs gongs pour chasser le dragon en train de dévorer le soleil ou la lune. En revanche, plus d'un enthousiaste leur attribue les vertus de l'âge d'or, vante les merveilles de leur industrie et prend pour témoin de leurs qualités morales et économiques l'extension toujours croissante de leur population. Derrière ces contradictions, il y a surtout de l'ignorance. Le petit nombre d'Européens, missionnaires, explorateurs, diplomates ou savans, qui ont abordé l'extrême Orient ou déchiffré ses encyclopédies, ont seuls là-dessus des sentimens fondés, parfois discordans,

effet de l'humaine nature. Entre ces impressions disparates n'y aurait-il pas jour pour une appréciation moins personnelle, parce qu'elle ne part ni d'un chrétien découragé, ni d'un commerçant trompé, ni d'un voyageur aigri par les fatigues de la route et les lenteurs de ses guides, ou choyé par la toute-puissance d'un gouverneur de province, mais d'un naturaliste à même d'apprécier plus équitablement la science pratique d'un membre de la grande famille humaine à qui nous devons le thé, la rhubarbe, la soie, la pêche, l'igname, et tant d'arbres et tant de fleurs, depuis l'Ailante jusqu'à la Reine-Marguerite?

Je sais fort bien qu'on se fait une pauvre idée chez nous de la science d'un mandarin. On consent à dire, par habitude : les lettrés chinois, mais en ajoutant que toute la connaissance d'un lettré se borne à celle des hiéroglyphes de sa langue, et toute sa gloire à subir des examens. Ce lettré, en effet, s'instruit toute sa vie, et, en s'instruisant, il monte en grade; il entre enfin à l'Académie des *Han-Lin* (car la Chine a son Institut), et, après un persévérant travail de plusieurs lustres, il peut parvenir à connaître le sens actuel ou antérieur de tous les caractères de sa langue, caractères dont chacun, souvent depuis une origine plus qu'antique, contient en soi-même la définition de l'objet qu'il représente. Condamné par la nature même de son idiome à être lettré d'abord, s'il veut être ensuite savant, il peut, après ce travail préparatoire, lire les œuvres innombrables des annalistes, des géographes et des commentateurs qui ont décrit les productions de son sol ou les êtres importés, depuis deux mille ans, de l'étranger en Chine. Le grand catalogue descriptif de la Bibliothèque impériale de Pékin, rédigé par ordre de l'empereur et terminé en 1790, a deux cents volumes, et, malgré le nombre considérable d'ouvrages de botanique qu'il indique, il est forcément incomplet, puisque le dernier ouvrage de ce genre, le plus remarquable, porte la date de 1848.

L'auteur de cet ouvrage se nommait lui-même *Yü-lou-nung* (l'Agriculteur du Yü-lou); il était né dans le *Ho-nan* (la province située au sud, *nan*, du fleuve, *Ho*). Il était entré dans la vie publique en 1817. Après avoir pris ses degrés universitaires en se faisant recevoir gradué de première classe, il commença sa carrière comme secrétaire attaché à l'Académie des *Han-Lin* (la forêt de pinceaux). En 1819, il fut nommé examinateur principal dans le *Kuang-tung*. En 1831, il entra au Collège impérial des inscriptions. En 1832, il fut envoyé dans la province de *Hu-pei* comme directeur provincial d'éducation. Retourné en 1834 à Pékin, il y fut successivement appelé à divers emplois de marque, directeur du cérémonial d'état, sous-chancelier du grand secrétariat, vice-président du ministère des rites. Après quelques nouvelles charges

provinciales, nous le retrouvons dans la cour du Nord (*Pei-King*, que nous appelons *Pékin*), vice-président au ministère de la guerre, un an plus tard avec le même titre au ministère des finances. En 1840, il est élevé à la dignité de gouverneur général dans le *Hu-Kuang*, puis dans le *Ho-nan*, où il dut, en 1842, combattre les rebelles. Après plusieurs années dans lesquelles, suivant les lois de son pays, il passa comme gouverneur général d'une province à l'autre, il se retira en 1846, forcé à la retraite par l'état de sa santé, et mourut quelques mois après, laissant manuscrite une Encyclopédie de botanique accompagnée de dix-huit cents planches en partie dessinées par lui-même. L'édition en fut publiée par un continuateur qui la donna sous le nom posthume que l'empereur régnant avait accordé, comme un titre de gloire, à l'Agriculteur du *Yŭ-lou*.

Voilà quelle est la vie d'un lettré chinois. Examinateur, administrateur, financier, général d'armée, il rédige en même temps un traité qui, chez nous, aurait jadis rempli l'existence laborieuse d'un bénédictin. Sachons donner à ce Chinois le tribut d'éloges que mérite une telle puissance d'esprit. Tempérons cependant cet éloge par quelques réserves. Successivement placé à la tête de plusieurs grandes provinces, l'Agriculteur du *Yŭ-lou* put connaître par lui-même un grand nombre de plantes et de produits, satisfaire ainsi ses goûts personnels, et faire profiter ses contemporains d'observations nouvelles. Mais son rôle n'est pas celui qu'aurait en Europe l'auteur d'un ouvrage d'aussi grande envergure. Tout se transmet en Chine depuis l'antiquité; on n'y est pas plagiaire, parce qu'on y suit l'usage en reproduisant trait pour trait les documens d'une époque antérieure écrits ou dessinés. La dernière encyclopédie contient encore des chapitres de l'Encyclopédie primitive (en Europe, nous dirions légendaire) de l'empereur Chen-Nung.

Ce personnage a régné vers le XXVIIIe siècle avant Jésus-Christ dans l'*Empire du Milieu*. Ce terme, qui aujourd'hui désigne officiellement la Chine en Chine même, a été pour ses lettrés le prétexte d'un calembour qu'il faut bien croire intentionnel. Sous ce nom d'empire du Milieu (*tchoung-kouo*) il n'y a, en réalité, qu'une désignation géographique, celle du pays situé au milieu des deux fleuves qui coulent de l'ouest à l'est, des montagnes du Tibet vers la mer, pays dans lequel se concentrait à l'origine l'exercice d'une autorité unique et l'essaim d'une population encore peu nombreuse. Mais les Chinois sont orgueilleux, c'est leur moindre défaut, et le *tchoung-kouo* est, avec le travail des générations de lettrés, devenu pour eux ce qu'était pour les Grecs le sanctuaire de Delphes, ni plus ni moins que « le nombril de la terre. » A l'époque plus barbare, sinon plus naïve, où vivait Chen-Nung, le siège de l'empire fut tour à tour dans le *Chan-tung* méridional et dans le *Ho-nan* occidental. Or,

il existe à 13 *lis* au nord de la ville de *Lu-an-fou* une montagne appelée *Po-kou-chan* (en latin *centum frugum mons*), où l'empereur Chen-nung est encore adoré aujourd'hui dans un temple fondé au VI^e^ siècle de notre ère. Au pied de la montagne est une source nommée *Po-kou-tsui*, la fontaine des céréales (*centum frugum fons*) : c'est là que, d'après la tradition, le grand empereur Chen-nung (sorte de Triptolème oriental) enseigna à son peuple à labourer la terre et à semer le grain. De là vient que ses sujets reconnaissans le nommèrent *Chen-nung*, ce qui signifie : le divin agriculteur. C'est encore à ce grand initiateur qu'on a attribué les plus anciens documens sur les plantes médicinales. C'est le long d'un ruisseau qui traversait sa bonne ville de *Wen-hien* (aujourd'hui *Houaï-king-fou*, dans le *Ho-nan*), qu'il se plaisait à la récolte des plantes médicinales quelques siècles avant le sacrifice d'Abraham! Le bon Chen-nung avait si bien profité de ses herborisations et de ses expériences qu'il avait reconnu pour vénéneuses non moins de soixante-dix espèces de plantes sur trois cent soixante-cinq dont il composa la description en y joignant des prescriptions médicales. C'est là ce qu'en Chine on nomme un *Pen-ts'ao*. Ce terme correspond au sens qu'avait en Europe le mot *herbier* au moyen âge, à l'époque où tel livre de la renaissance s'appelait : *le Grant Herbier translaté du latin en françois*. Nous avons perdu déjà quelques-uns des livres du moyen âge; mais les Chinois possèdent encore le *Pen-ts'ao* de Chen-nung. Il paraît cependant qu'à l'époque où herborisait le divin agriculteur, l'écriture n'était pas inventée, et que la science se transmettait, parmi ses sujets, de génération en génération, par une tradition orale : ce qu'on nommait un *Pen-ts'ao* ne fut pas d'abord un livre écrit. La botanique en Chine a eu son Homère et ses rhapsodes, d'un caractère tout particulièrement utilitaire : chaque peuple a son génie.

Ce serait un curieux travail que d'établir par quelle filiation l'œuvre de Chen-nung est parvenue jusqu'à nous. Sans vouloir même essayer ici une tentative fastidieuse pour bien des lecteurs, il n'est pas hors de propos d'ajouter que l'empereur Chen-nung (nommé aussi *Yao-cheng*, en latin *medicinæ sapiens*), transmit assurément ses goûts à son successeur *Huang-ti* (nommé aussi *Yao-wang* ou *medicinæ princeps*), lequel ordonna à son ministre *Ki-Po* (nommé aussi *Yao-Tsu*, ou *medicinæ atavus*) d'examiner les vertus des plantes, de composer un *Pen-ts'ao* et d'y déposer des formules pour la guérison des maladies. De règne en règne, le *Pen-ts'ao* alla ainsi s'augmentant, jusqu'au temps du célèbre Confucius, qui, non content d'être le Solon de la Chine, en fut aussi le Pisistrate. De commentaire en commentaire, l'œuvre de Chen-nung et de ses successeurs parvint jusqu'à l'érudit Li-chi-

tchen, qui, au XVI^e siècle de notre ère, commença en 1552 la publication d'une compilation nouvelle, le *Pen-ts'ao-kang-mou*, qu'il termina au bout de vingt-six ans de travail, en 1578. Il écrivit jusqu'à trois fois le manuscrit de cet ouvrage avant d'en être satisfait et mourut avant de l'avoir publié. Cet honneur fut réservé à son fils, qui présenta l'ouvrage à l'empereur en 1596 et obtint immédiatement l'ordre (nous dirions l'autorisation) de l'imprimer. Or, le *Pen-ts'ao* de Li-chi-tchen, la plus grande autorité qu'il y ait en fait de botanique chinoise, commence par le *Chennung-pen-ts'ao-king*, c'est-à-dire par le *Pen-ts'ao* de l'empereur Chen-nung. Il ne faut pas sans doute s'étonner si, au travers de tant de copies et d'une telle suite d'années, l'œuvre de ce botaniste archaïque s'est altérée quelque peu, si elle a subi des suppressions ou des interpolations. L'œuvre homérique elle-même n'a pas échappé à de tels accidens. Mais il n'est pas plus permis de douter de l'existence de Chen-nung que de celle d'Homère : la vénération des Chinois est, pour le premier, la même que celle des Grecs pour le second, et dans un pays où tout repose sur la tradition, l'une des principales préoccupations de chacune des dynasties qui ont passé tour à tour sur le trône paraît avoir été de se retremper dans la source divine où puisait le fondateur de la monarchie, en s'identifiant avec son nom et son œuvre par une édition nouvelle du *Pen-ts'ao*, édition qui prenait une valeur politique en même temps qu'une valeur médicale, et qui affermissait la dynastie dans l'estime et dans le respect de ses sujets.

Il faudrait ici que nous pussions mettre sous les yeux de nos lecteurs la représentation de quelqu'une des illustrations des *Pen-ts'ao* chinois. Heureusement il y a peu de personnes qui n'aient eu l'occasion d'examiner de ces peintures du Céleste-Empire, figurant des fleurs et des animaux, avec quelques caractères expliquant leur nom avec leurs usages. On connaît ces images un peu grossières, dépourvues assurément de netteté dans les détails et de perspective dans l'ensemble, qui ont pourtant une valeur incontestable aux yeux du naturaliste. On s'est plaint, non sans raison, qu'elles ne suffisent pas pour la détermination scientifique. Il est évident qu'il ne faut pas attendre des naturalistes chinois la précision qu'en Europe nous avons de la peine à obtenir d'un dessinateur spécial : ce qu'on peut seulement exiger d'eux, c'est une représentation qui permette de reconnaître. A ce point de vue, les planches de leurs encyclopédies se divisent en deux catégories. Tantôt ils dépeignent un objet d'après le ouï-dire, sur des récits parfois un peu merveilleux ; la planche, en ce cas, n'a pas plus de valeur que celle qui, dans le fameux exemplaire illustré du Dioscoride de notre Bibliothèque nationale, nous montre un sapin sortant du chapeau d'un champi-

gnon. D'autres fois, ils ont dessiné ce qu'ils voyaient, et quand nous connaissons la plante, nous identifions sans peine la figure. Ce n'est pas un mince éloge à leur adresser, surtout quand on songe à la prodigieuse quantité des dessins qu'ils ont produits, et non seulement dans les multiples éditions du *Pen-ts'ao*. Dès la dynastie des *Liang*, au VI^e siècle de notre ère, il existait déjà deux volumes de planches destinés à l'illustration du *Rh'ya*, dictionnaire des termes employés dans les textes anciens, et attribué à Chou-Kung, lequel vivait vers 1100 avant Jésus-Christ. Ces dessins sont dus à l'érudit Kuo P'o, qui, vers la fin du III^e siècle, fixa à peu près l'état actuel de ce texte de l'antique science chinoise.

Un lecteur désireux de scruter davantage ce qui concerne les éditions successives de ce vieux classique pourra consulter le *Chinese Repository*, t. XVII, 1869, p. 169. Il y lira dans la préface écrite par Kuo P'o (le même qui s'est fait connaître par l'exposition de la doctrine religieuse du Tao) que le *Rh'ya* est « la fontaine de la science, le jardin des belles fleurs » (c'est-à-dire aussi des belles-lettres; la comparaison indique le goût des Chinois pour la botanique). Le même lecteur, que nous supposons doué d'une si honorable curiosité, devra examiner, s'il veut se faire une idée du nombre de plantes connues par les naturalistes chinois et désignées dans leurs livres, non-seulement les éditions successives du *Pen-ts'ao* et du *Rh'ya*, mais encore le *K'ün-fang-pu* (*Trésor de botanique*), publié en 1630 par Wang-siang-tsin, en trente livres seulement, et réédité en 1708, par ordre de l'empereur, en cent livres, sous le titre de *Kouang-K'ün-fang-pu* (*Nouveau Trésor de botanique*); le *T'ou-chou-tsi-tcheng* (1726), vaste *compendium* de la littérature chinoise, dont la partie botanique seule comprend trois cent vingt livres, et les ouvrages d'agriculture, et encore les traités de géographie, dans lesquels sont intercalés de longs détails sur les productions naturelles de chaque province. L'un d'eux a même perdu la forme géographique; nos botanistes l'appelleraient une *flore locale*. Ki-Han, qui était ministre d'état sous l'empereur Hui-Ti (290-307 après J.-C.), et qui avait gouverné la province de Canton, publia, en effet, un traité dont le titre signifie à peu près *Examen de la flore du sud*. Il mentionne en passant bon nombre de types d'une flore plus septentrionale. On y distingue plus de soixante-dix espèces parfaitement connues, et dans ce nombre plus d'une plante non spontanée en Chine, ce qui prouve que, dès cette époque reculée, on s'était occupé dans ce pays de l'introduction des végétaux utiles.

En effet, dès l'an 139 avant Jésus-Christ, le grand empereur Wu-Ti, le même qui ouvrit à l'est des relations avec le Japon, envoya à l'ouest un ambassadeur chez les *Youë-tchi*, peuple établi alors le long des rives de l'Oxus. C'est le même encore qui soumit

à ses armes le *Nan-Yüe*, c'est-à-dire le pays situé au sud du Yang-tzé-kiang, et même une partie de l'*An-nan*, ce qui prouve que les droits revendiqués par la Chine sur le royaume de Hué ne datent pas d'hier. L'ambassadeur de Wu-Ti, nommé Chang-Kien, après de cruelles vicissitudes, ne revint que vers l'an 126, mais se représenta les mains pleines de nouveaux trésors à la cour de son empereur, dont la reconnaissance l'éleva à la dignité de prince (*wang*). Cet illustre personnage écrivit une relation de son voyage, relation perdue aujourd'hui. C'est à lui que les anciens auteurs chinois attribuent l'introduction du Carthame, de la Fève, du Concombre, de la Luzerne, de la Coriandre, du Noyer, du Sésame. Depuis cette époque, l'introduction des végétaux utiles continua toujours, et même celle des végétaux d'ornement. Les plantes de l'Inde ont pénétré en Chine à la suite des prêtres du dieu Bouddha, qui, aujourd'hui encore, cumulent en Chine le métier d'herboriste avec les fonctions sacerdotales. Ils y eurent d'autant plus de mérite que, pendant plusieurs siècles, la Chine et l'Inde ne communiquèrent que par un grand circuit au nord du massif montagneux du Tibet, par la Bactriane et le pays de Caboul.

La propagation du mahométisme, à une époque plus récente, a marqué l'arrivée d'un autre groupe de plantes : le Dattier est venu de la Perse, le Fénugrec de l'Arabie. Quand les provinces de l'Asie méridionale eurent été définitivement conquises, elles fournirent un ample et nouveau tribut d'arbres utiles pour la teinture, la parfumerie ou l'ébénisterie, ou de végétaux d'un bel aspect. Dès que l'empereur Wu-Ti avait eu soumis le *Nan-Yüe*, il avait fait bâtir dans la capitale de ses états, la ville de *Tchang-Ngan* (1), le palais de *Fou-Li*, dans les jardins duquel il fit planter des arbres empruntés aux provinces du Sud, comme pour étaler sous les yeux étonnés de ses sujets du Nord quelques-unes des merveilles de ses nouvelles conquêtes. On put voir dans ces jardins, d'après la relation qu'il en fit écrire, les deux *Nephelium*, les deux *Canarium*, l'Aréquier, le Cannelier, le Bananier, l'Oranger à fruit doux, le Balisier, etc. Il est probable que la plupart de ces végétaux ne vécurent pas longtemps dans la vallée de la rivière *Weï*, mais leur perte a été depuis amplement compensée. Le Pois, l'Épinard, la Moutarde blanche, la Pastèque, l'Arachide, pour la plupart largement cultivés en Chine, y sont les résultats d'une introduction savamment poursuivie. Les lettrés avaient fait de ce moyen d'enrichir l'empire comme une science spéciale; dans une de leurs encyclopédies, publiée en 1735, à l'époque la plus brillante de leur civilisation dans les temps

(1) C'est-à-dire *Si-ngan-fou*, dans la province actuelle du *Chen-Si*.

modernes, seize livres sont consacrés à l'origine de différens végétaux. Les Chinois ont été chercher des plantes jusque dans le Nouveau-Monde. Nous ne parlons pas ici de la Pomme de terre ni du Tabac, qu'ils ont reçus de l'Europe, mais du Maïs, cultivé à Pékin de temps immémorial pour la nourriture des pauvres, et dont l'origine, longtemps controversée, est indubitablement américaine. M. Simon, qui a largement et utilement parcouru les provinces méridionales de la Chine, a pensé même que le Bambou, le Palmier à chanvre et le Taro avaient dû jadis aussi y être introduits. Quoi qu'il en soit de ces trois plantes, ne voilà-t-il pas à l'actif d'un peuple si longtemps et si injustement dédaigné une série d'efforts dont le résultat honorerait grandement, n'importe dans quel état de l'Europe, une société d'acclimatation? On peut dire assurément que, même dans les pays de notre Occident les plus favorisés de la nature, il n'a rien été fait, surtout rien poursuivi, qui approche de ce qu'a réalisé, en fait d'introductions utiles de végétaux dans l'orient de l'Asie, l'industrieuse persévérance de la race jaune.

Ces détails, qui prouvent avec quel goût les Chinois ont depuis une haute antiquité étudié et recherché les plantes, expliquent surabondamment comment, avec l'étendue du pays qu'ils habitent, ils ont pu rassembler dans leurs livres les noms de cinq à six mille espèces végétales. Ce chiffre approximatif nous est fourni par un savant spécial, M. le docteur Bretschneider, qui habite la Chine et spécialement Pékin depuis plus de quinze ans comme médecin de l'ambassade de Russie. Pendant ce temps, M. Bretschneider, fondé sur une connaissance laborieusement acquise de la littérature chinoise et sur d'obligeantes communications des savans de Saint-Pétersbourg, a profité des trésors contenus à Pékin dans la bibliothèque de la mission ecclésiastique pour donner à l'Europe des documens précieux sur l'histoire, la géographie, l'archéologie, et principalement l'histoire naturelle de la Chine. M. Bretschneider s'est appliqué à étudier, d'après les sources chinoises, les anciens rapports de la Chine avec les nations qui l'avoisinent à l'ouest, et jusqu'avec les Arabes. Si ces pages tombent sous ses yeux, il y reconnaîtra bien vite des détails empruntés à ses propres travaux. Dans un sentiment exagéré de modestie, ce médecin distingué a commencé par écrire, en tête de son plus récent mémoire, qu'il n'était ni sinologue ni botaniste. Il ne lui a manqué sans doute que d'être un peu plus l'un et l'autre pour nous donner la clé de la nomenclature et de la classification botanique en usage depuis un temps reculé chez les lettrés chinois.

Tout à l'heure nous regrettions de ne pas pouvoir mettre sous les yeux de nos lecteurs de ces dessins où maint artiste excelle à Changhaï ou à Canton. Les difficultés de la typographie nous

privent aussi de reproduire, pour illustrer le texte, quelques-uns de ces caractères d'aspect rébarbatif sans doute, mais dont l'étude jette un jour pénétrant sur l'intelligence d'une race profondément différente de la nôtre, et fait apprécier de quelle manière, tantôt pratique, tantôt poétique, cette race a conçu les diversités des végétaux. Il suffit, pour le saisir jusqu'à un certain point, que l'on soit instruit de l'importance que prend, dans la phrase chinoise, la place des mots : Malherbe eût certes été, — d'après Boileau tout au moins, — le premier des grammairiens du Céleste-Empire. Le sens, en effet, varie suivant la place, comme dans l'anglais moderne. Lorsqu'un Anglais dit *tree-ivy* (arbre-lierre, pour lierre arborescent), *silk-worm* (soie-ver, pour ver à soie), *worm-seed* (ver-graine, pour graine vermifuge), cet Anglais parle chinois. De là vient, pour le dire en passant, que de toutes les langues européennes, c'est la langue anglaise, la plus pauvre en accidens grammaticaux, que les Chinois apprennent le plus facilement et le plus volontiers. C'est la seule que connaisse l'ambassadeur actuel, M. le marquis Tseng, qui doit se plaire mieux à Londres qu'à Paris, et plus d'un Européen trouve dans la connaissance, même imparfaite, de la langue anglaise, le moyen de s'entendre avec un lettré chinois et de se faire traduire par ce lettré tel traité spécial qu'il désirerait connaître. Ces affinités linguistiques relatives entraînent une affinité politique, relative aussi, mais dont notre diplomatie devra tenir compte. C'est peut-être grâce à ces affinités que, dans les dépêches officielles, l'Angleterre est désignée par le caractère *yng* (équivalent, par la prononciation, à la première partie du mot *English*), et dont le sens spécial est celui d'*excellent*.

On va voir, par quelques exemples, comment la place des mots détermine le sens dans l'expression composée qui souvent désigne une plante au Céleste-Empire. Le ricin est nommé *pi-herbe*; ce *pi* est un insecte, une tique, à laquelle ressemblent en effet ses graines (1). L'avoine (*petit-cloche-froment*) est le froment à petite cloche, à cause de la forme de sa bale; la fève (*ver-herbe*) est l'herbe au ver, parce que son ovaire velu et boursouflé rappelle l'aspect d'un ver à soie. Le nom du *Lilium tigrinum*, *po-he* (cent ensemble), indique la multitude des bulbes écailleux qui se forment en terre à la base des hampes florifères de ce Lis. D'autres fois le nom est tiré de l'époque du développement. Le *Chimonanthus fragrans* est le prunier du douzième mois, parce que ses fleurs apparaissent en hiver; le *Jasminum nudiflorum* est la fleur du

(1) Le mot latin *ricinus* désigne à la fois la plante et l'insecte.

printemps. Certaines appellations sont empruntées à un usage, à une pratique religieuse, à une allégorie quelconque. La noix de bétel se nomme *pin-lang* (ce qu'on peut traduire approximativement par « Monsieur l'invité» ) parce que le premier acte de la civilité chinoise est de l'offrir à l'invité qui entre, en prononçant les mots: *pin-lang*. Il y a quelques-uns de ces mots qui indiquent l'origine; ils sont fort importans pour le botaniste géographe. Le Grenadier est « le goître du pays d'An, » allusion à la forme de ce fruit, originaire du pays d'An (au sud duquel est l'Annam, en chinois *An-nan*). La pastèque est *si-kua*, la courge d'Occident. Quelquefois le terme chinois consiste même dans la traduction ou la transcription du nom que porte la plante dans un autre idiome, notamment en sanscrit, ce qui s'explique par la propagation des doctrines religieuses. Ainsi le *Ficus religiosa*, dans l'Inde *bôdhidruma*, est en chinois *tao-chu*, c'est-à-dire, dans les deux langues, « l'arbre de la sagesse. » Ainsi encore le *sala*, l'arbre sacré sous lequel Bouddha avait quitté sa vie mortelle, devient en chinois *solo*. Mais ici l'infidélité de la transcription cache une transformation beaucoup plus considérable. Comme le vrai *sala*, le *Shorea robusta* du Coromandel ne peut croître en Chine, c'est le Marronnier chinois que les bonzes plantent autour des pagodes sous le nom de *solo*. Aussi l'appellent-ils encore : « le châtaignier du divin précepteur. »

Ce sont là des exemples fournis par la langue parlée d'appellations composées. Ce sont des *phrases* comme en écrivaient les botanistes descripteurs au temps de la renaissance. Mais beaucoup de plantes sont aussi désignées en Chine par des monosyllabes, et pour comprendre le sens qui se cache derrière les hiéroglyphes correspondans, il faut une habileté dont nos lecteurs se refuseraient à ce qu'on leur expliquât les secrets. Ils peuvent cependant entendre qu'un grand nombre de ces signes sont composés et, bien qu'ils s'énoncent par une seule articulation, ont en eux le sens d'une phrase. On n'est pas étonné de voir l'Armoise, aux feuilles digitées, exprimée par le signe de l'herbe et celui de la main; le Taro, dont les feuilles sont clypéiformes, par le signe de l'herbe combiné à celui du bouclier; le Jujubier, par celui de l'épine redoublé. Le thé a deux noms principaux : un nom vulgaire, *tcha*, un nom littéraire, *ming*. Le premier, originairement, comprenait le signe de l'herbe au-dessus de celui de l'or (herbe qui vaut de l'or); le second, le signe de l'herbe au-dessus de celui du développement (herbe dont les feuilles se développent dans l'eau bouillante). Le caractère du saule est plus difficile à comprendre. C'est un arbre au milieu des deux battans d'une porte, précédé du monogramme du soleil. Cet arbre, connu par sa vigueur, était l'emblème de l'im-

mortalité et de l'éternité, et quand on se tournait vers le soleil pour lui offrir le sacrifice à la porte d'une maison, on commençait par y ficher une branche de saule. Le sens du caractère du saule est donc : arbre solaire des portes.

En voilà certes assez (sinon trop) pour faire apprécier le génie propre des Chinois et le mode spécial suivant lequel leur intelligence déliée a compris les végétaux. Tout cela n'est point trop barbare. Il y a là des qualités d'observation indéniables, observation des caractères comme des origines. Il y a plus encore, c'est-à-dire la conception d'une classification générale. Le signe de l'herbe entre dans 1,902 combinaisons, et celui de l'arbre dans 1,358. Or, notre célèbre Tournefort a commencé par diviser l'ensemble du règne végétal en herbes et en arbres. D'autres signes sont spéciaux à des groupes de plantes : aux légumineuses, aux cucurbitacées, aux céréales, aux plantes textiles, aux champignons; et le second, qui accompagne ceux-là dans les caractères composés, joue le rôle d'attribut ou de déterminatif. Le mécanisme de la langue écrite permet au lettré chinois de définir par le genre et par l'espèce : c'est le principe même de la nomenclature linnéenne, comme l'a reconnu depuis longtemps le célèbre sinologue Pauthier. Le lettré chinois mérite donc vraiment le titre de savant. Il a eu le sentiment de nos généralisations scientifiques en histoire naturelle. Mais c'est surtout dans l'application qu'il faut étudier le génie industrieux de sa race.

L'horticulture chinoise nous offre une application large et nationale des connaissances laborieusement consignées dans les encyclopédies par le pinceau des spécialistes. Comme l'a écrit un médecin français, M. le docteur E. Martin, qui est resté plusieurs années attaché à notre ambassade de Pékin, le peuple chinois est certainement le créateur de l'art des jardins. Dès une haute antiquité, ses chefs ont eu la sage précaution de faire cultiver sous leurs yeux non-seulement les végétaux agréables à la vue, mais encore ceux qui pouvaient augmenter les ressources de la population. Leurs vastes enclos ont été souvent les pépinières des provinces, et, pour exciter l'émulation de leurs sujets, ils décernaient des récompenses, dans mainte occasion officielle, à ceux qui leur présentaient des fleurs ou des fruits nouveaux. Nos sociétés d'horticulture ne font pas mieux. Les annales de la dynastie des Tsing mentionnent des mandarins chargés de veiller sur les jardins de l'empereur, et tout spécialement sur les bambous. Le goût pour les fleurs, excité par une impulsion supérieure, donna à certaines plantes une valeur commerciale étonnante. Le Sambac, dont les fleurs ont à la fois l'odeur de la rose et celle de l'oranger, comme fondues dans l'arome du jasmin ordinaire, et servent à parfumer le thé, les liqueurs, les sirops, les confitures, a valu à Pékin, bien que ce ne

soit qu'un petit arbrisseau, jusqu'à 50 et 60 francs en monnaie de France, et même davantage. Une asclépiadée qui ne donne son parfum que la nuit, le *Pergularia odoratissima,* a coûté jusqu'à 20 et 30 onces d'argent, et chaque année le vice-roi de la province de *Tché-Kiang* en adressait plusieurs pieds à Pékin pour les appartemens de l'empereur. Pour profiter d'un goût aussi lucratif, l'horticulture chinoise n'a eu, du reste, qu'à mettre en œuvre les trésors d'une flore naturelle à laquelle nous devons les principales de nos fleurs d'ornement : l'OEillet de la Chine, envoyé dès 1702 à l'abbé Bignon, et décrit en 1705 par Tournefort; l'*Aster,* adressé en 1728 par le P. d'Incarville à Antoine de Jussieu, et qui, après plusieurs semis améliorateurs, reçut d'un comité d'amateurs, réunis au couvent des Chartreux, le nom de Reine-Marguerite ; notre Chrysanthème d'automne, qui a longtemps figuré sur les armoiries des empereurs ; le *Dicentra,* dont les calices roses éperonnés figurent un double bouclier protecteur; la Ketmie ou Rose de Chine; le Chèvrefeuille de Chine, dont le nom chinois signifie « fleur d'or et d'argent, » par allusion à ses variations de couleur; le *Begonia discolor,* vert en dessus, garni de nervures pourprées en dessous; l'Hortensia qui, introduit en Europe par lord Macartney, reçut du botaniste Commerson le nom de M<sup>me</sup> Hortense Lepaute, femme d'un horloger fort connu ; notre Camélia, que les Chinois nomment fleur de thé ; enfin, le *Nerine sarniensis,* qui, dans notre nomenclature, porte le nom de l'île de Guernesey, parce qu'un vaisseau qui rapportait en Angleterre des bulbes de cette élégante amaryllidée ayant échoué presque en vue de sa patrie, ces bulbes, portés par le flot sur les côtes sablonneuses de l'île, s'y fixèrent et s'y maintinrent à la faveur de la douce température que lui assure le courant venant du golfe des Antilles.

Telles sont, pour la flore herbacée au moins, les principaux élémens de ces jardins chinois dont on n'a vu que de mauvais spécimens au Trocadéro en 1878, et qui nous paraîtraient moins disgracieux et plus étranges à la fois dans leur cadre national. Il est vrai que le goût des Orientaux s'écarte ici beaucoup du nôtre. Nous sommes désagréablement affectés des soins qu'ils prennent pour diminuer la taille de tous les végétaux. Les missionnaires assurent qu'ils ont vu des cyprès et des pins qui n'avaient pas plus de deux pieds de haut, quoique âgés de quarante ans, et bien proportionnés de toutes leurs parties. C'est un moyen de s'assurer la possession d'un grand nombre de types dans un étroit espace, ce qui est précieux dans un pays où les jardins sont si recherchés et la propriété si morcelée. C'est aussi là, en Chine, un des effets du culte de la vie de famille, et si l'étranger demeure peu charmé devant cette nature rabougrie, arrêtée à plaisir dans son développement, il

pourra au moins en extraire la pensée morale qui a créé ces chefs-d'œuvre d'une patience infinie. A force d'énergie et de volonté, ils obtiennent partout où ils le veulent les plantes les plus rebelles, et dans la nature un peu faussée de leurs parterres, savent imiter en petit les lacs, les rochers, les rivières et même les montagnes. Mais ils ont aussi leurs jardins paysagers : c'est autour des tombeaux et surtout autour des pagodes, dans ces centres singuliers de civilisation, qui sont à la fois des lieux de prière, des magasins pour la récolte des simples, et des haras pour la conservation des quadrupèdes, le tout à moins de frais que chez nous. C'est dans ces jardins d'acclimatation de l'extrême Orient que l'on peut admirer dès l'entrée ces avenues de bambous dont les nœuds évidés laissent des niches pour les idoles; puis, en exemplaires magnifiques, le grand Thuya d'Orient dont le bois odorant et incorruptible sert à la construction des cercueils et donne, réduit en poudre, des bâtonnets aromatiques que l'on brûle devant les statues des divinités; le Sapin à longs cônes dressés, spontané dans le nord-ouest, que M. l'abbé David a nommé *Abies sacra;* le Chêne à feuilles de Châtaignier, qui porte du gui en Chine; le Gingko à feuilles d'Adiante; le Saule pleureur et le Cyprès funèbre, dont les feuilles claires se détachent sur le fond noir des pins, tous deux aux branches pendantes et d'un aspect lugubre; le *Pinus Bungeana*, qui acquiert des dimensions énormes, et dont le tronc avec l'âge blanchit si bien que l'on le croirait passé à la chaux. Nous ne pouvons que nous figurer l'effet de cette grande et sévère végétation, entremêlée de statuettes et de colonnettes de marbre et entourant les toitures en conques relevées de la pagode; mais il serait relativement facile à quelque grand propriétaire, curieux de végétation exotique et d'introductions nouvelles, d'offrir à ses concitoyens le spectacle de ces beautés naturelles. Il lui suffirait de se modeler sur les exemples donnés dans le domaine de Segrez par M. Alph. Lavallée, le président de la Société nationale d'horticulture. Les végétaux nécessaires (nous parlons ici du nord de la Chine) ne sont pas aussi difficiles à obtenir qu'on le penserait. Nous en avons vu la plupart dans les plantations créées depuis bientôt quarante ans par l'industrie persévérante de M. Oudin aux environs de Lisieux, sur un plateau où la douceur du climat maritime a conservé les bambous pendant l'hiver 1879-1880. Mais lorsque ce patriarche de l'arboriculture française nous promenait l'an dernier dans ses 30 hectares de pépinières, en nous racontant qu'un jour Alexandre Dumas, venu chez lui pour quelques heures, y était demeuré pendant un mois, nous ne soupçonnions guère qu'il serait enlevé quelques semaines après à l'affection des siens et qu'il ne pourrait lire ces lignes de souvenir.

Outre les grands arbres que nous venons de citer, le créateur d'un

jardin paysager chinois aurait à sa disposition soit des essences de taille à ombrager l'édifice central, comme l'Ailante et le *Cedrela sinensis*, la Sapinette de Mongolie, réservée aux princes de l'empire, le *Cunninghamia*, qui porte le nom de James Cunningham, le premier Européen qui rapporta un herbier recueilli en Chine (1698-1702), etc. ; — soit, parmi les arbres de deuxième grandeur : le *Paulownia*, dont le bois se prête si bien à recevoir le vernis, le Pistachier de Chine, cinq ou six espèces de Magnolia à fleurs d'un blanc pur, ou bien lactées à l'intérieur et violettes au dehors; le *Catalpa Bungeana*, des Légumineuses comme le *Sophora* et le *Gleditschia*, dont les fruits fournissent du savon; — soit des arbrisseaux à feuilles persistantes, entières comme les Lauriers-tins, les Fusains et les Houx dont le bois se sculpte si bien, ou à dents aiguës comme les Épines-vinettes; à fleur odorante comme le *Chimonanthus*, éclatante de pourpre comme le Cognassier d'Orient, ou de blancheur comme le Xanthocère à feuilles de Sorbier, savamment reproduit au Plessis-Piquet par un horticulteur bien connu, M. Malet, le maire de ce charmant village; — soit des sous-arbrisseaux florifères, comme le *Forsythia*, dont les fleurs jaunes précèdent les feuilles; le *Weigela rosea*, toute la tribu des Spirées, les *Deutzia*, les *Hydrangea*, dont l'Hortensia n'est qu'une espèce, etc. On laisserait grimper au tronc de ces arbres, ramper entre les branches de ces arbustes, se suspendre aux colonnettes des kiosques les guirlandes bleues de la Glycine, les sarmens de la Vigne vierge et de la Clématite de Mongolie, ou les rameaux du *Rosa Banksiæ*, surchargés de petites fleurs doubles d'un jaune pâle ; sur les rocailles on verrait, selon l'humidité de l'air, se fermer ou s'ouvrir les rosettes du *Selaginella involvens*, un véritable nid d'oiseau tout fait, et l'on ménagerait une grotte aux parois suintantes d'où tomberaient les frondes d'une délicate fougère, l'*Adiantum Capillus Junonis*, tandis que l'on émaillerait les parterres des fleurs blanches ou rosées de l'Anémone du Japon, des fleurs violettes du *Lespedeza* ou des fleurs jaunes de l'*Hypericum patulum*.

La seule difficulté réelle, pour cette belle entreprise d'imitation, serait de trouver des jardiniers. Il faudrait les faire venir de Chine avec les plantes. Il n'existe, en effet, dans aucun pays de l'Europe, des gens aussi habiles à multiplier et même à améliorer. Ils ont des procédés à eux. Nos jardiniers ignorent l'usage des planches à demi pourries, qu'on perce de trous remplis de terre pour assurer la germination et le bouturage, et qu'on brise quand la reprise du plant est assurée. Ils sont loin assurément de pratiquer la greffe d'une manière aussi hardie. Cette opération horticole est effectuée par les Chinois entre espèces fort différentes. Ils insèrent avec succès le Chrysanthème sur l'Armoise, le Chêne sur le

Châtaignier, la Vigne sur le Jujubier, le Pêcher sur le Plaqueminier. Ces faits, qui choquent les habitudes de nos horticulteurs et même les convictions de nos botanistes, rappellent ceux que racontait le bon Pline, souvent taxé d'ignorance ou d'hyperbole. Ici, ce ne seraient pas seulement des Romains qu'il faudrait appeler en témoignage; d'après un passage de *l'Agriculture nabatéenne* qui nous a été conservé, les jardiniers de l'ancienne Babylone avaient observé déjà le penchant de la Vigne à s'unir au Jujubier. D'ailleurs les succès des Chinois dans ces accouplemens étranges ont été constatés par des observateurs européens. « Ils entent le Cognassier sur l'Oranger, dit le P. Cibot, et obtiennent ainsi un fruit d'une forme oblongue, de la grosseur d'un petit melon, dont la couleur, la chair, les pépins, le goût et l'odeur tiennent de l'orange et du coing. »

Leur habileté horticole a un débouché que nous ignorons. On coupe le buis chez nous, on ne le cultive pas pour la fête des Rameaux. Les Chinois cultivent les plantes dans un dessein pieux. Les étangs et autres pièces d'eau, si abondantes dans un pays où le riz est la principale nourriture, leur servent à obtenir en abondance une magnifique nymphéacée, le *Nelumbium speciosum*, le Lotus de l'Inde, la plante sacrée des Hindous. Le dieu Bouddha est toujours représenté reposant sur la fleur du lotus, lequel symbolise la vigueur par sa racine, la force expansive par ses larges feuilles, l'esprit souverain par son odeur, l'amour par son éclat. Aussi l'usage est-il général d'offrir aux idoles les belles fleurs roses du *Nelumbium*; au reste, sa culture offre un double avantage, sa racine féculente et ses graines sucrées (les fèves d'Égypte) étant en usage dans la cuisine chinoise. Mais, après la fleur, le fruit. Celui d'une variété de Citronnier, le *Citrus cheilocarpa* du père Loureiro, que M. Clos, de Toulouse, et M. Heckel, de Marseille, ont observée accidentellement dans notre Midi, consiste dans la séparation des carpelles, qui se disjoignent dès la base du citron et se développent isolément, comparables aux doigts d'une main. Cette main est pour les Chinois celle de leur dieu : *Fo-chou-kan* signifie la main odorante de Bouddha. Un auteur assure que les jardiniers aident par des ligatures précoces jetées sur le fruit jeune à cette division lucrative du fruit : ils en sont bien capables.

Cette fusion de deux sentimens fort divers, la passion du lucre et la piété, n'a rien qui doive nous étonner profondément. L'amour naïf qu'ils portent aux plantes paraît en effet chez eux une forme du sentiment religieux, dévoyé faute d'aliment. Chaque plante peut être de leur part l'objet d'une sorte d'amour mystique, qui inspire certaines de leurs poésies. Les monumens de leur littérature nous représentent même, comme le rapporte quelque part M. d'Hervey de Saint-Denis, une extase que nos mœurs ne permettent guère de

comprendre et qui consiste à s'enivrer de la vue des plantes en cherchant à saisir, par une attention continue, les progrès de leur développement. On ne saurait donc s'étonner du degré d'habileté auquel un goût si exalté a dû conduire leurs horticulteurs. C'est surtout dans la culture de la pivoine arborescente, le *mou-tan*, que cette habileté et cette passion se sont révélées : greffe des rejetons de belle espérance sur la racine d'un vieux pied, abri contre les chaleurs au moyen de cabanes en paille qui rappellent celles de nos bains de mer, il n'est pas d'excentricité horticole qu'ils n'aient inventée pour s'assurer des races nouvelles de cette plante. Cet engouement a même été censuré par les sages de la nation. Quand le fondateur de la dynastie des Ming eut achevé de chasser les Mogols de l'empire, on vint lui présenter, pendant le voyage où il recevait les félicitations de ses peuples, des *mou-tan* d'une beauté ravissante. Aussitôt ce prince, comme s'il n'eût pas connu le *mou-tan*, demanda quelle espèce de fruit succédait à cette belle fleur, et, sans attendre la réponse, commanda que l'on lui en servît dans la saison. Le mandarin préposé à ce service comprit la leçon, et quelque temps après fit présenter à l'empereur, sous le nom de fruit de *mou-tan*, d'excellentes et magnifiques pêches.

Les empereurs ont du reste encouragé surtout la production, tant dans les potagers et les vergers que dans la grande agriculture. « J'aime mieux, a dit l'empereur Kang-hi dans ses *Observations d'histoire naturelle*, procurer une nouvelle espèce de fruits ou de grains à mes sujets que de bâtir cent tours de porcelaine. » Deux siècles avant lui, un prince de la dynastie des Ming avait publié un *Pen-ts'ao* des plantes bonnes à cultiver en temps de disette, après avoir consulté l'expérience des paysans et des fermiers. Mais l'enseignement agricole remonte en Chine encore bien plus haut, jusqu'au divin Chen-nung, qui sema le premier les céréales. C'est en mémoire de ce fondateur que tous les ans, à l'équinoxe du printemps, le Fils du Ciel, habillé de vêtemens jaunes et manœuvrant une charrue que traîne un bœuf de la même teinte, s'en vient, précédé du maire de Pékin et suivi d'un cortège de princes et de mandarins, semer officiellement *les cinq céréales*. Cela est décrit dans tous les livres qui traitent de la Chine; on s'est même évertué à déterminer les cinq céréales semées ainsi, sans comprendre la valeur idéale de ce nombre cinq, fondamental chez les Chinois. Ils ont les cinq élémens (l'eau, le feu, le bois, les métaux et la terre), les cinq fruits, les cinq facultés, les cinq félicités, etc. Le pied chinois (*wéi*) est divisé en cinq *tsun* ou pouces. Il ne pouvait y avoir, dans une cérémonie d'un caractère avant tout religieux, que cinq céréales. Effectivement l'empereur, ou du moins les laboureurs qui accompagnent le cortège officiel, n'en sèment ce jour-là que cinq.

D'après Ssu-ma ts'ien, l'Hérodote chinois, les cinq céréales que sema l'empereur Chen-nung étaient le riz, le blé, les deux millets et le soja. M. Bretschneider a été informé par le mandarin préposé au temple de l'Agriculture, dans la partie sud de Pékin, que dans la cérémonie des semailles on emploie aujourd'hui le riz, le blé, la sétaire ou millet barbu, le sorgho et le soja. Mais il importe de remarquer que, dans les livres chinois, on ne lit pas précisément les cinq grains, mais les *wu-ku*. Le caractère *ku* a une valeur générique. On pourrait traduire les « cinq genres de grains, » et c'est le cas de rappeler que le genre embrasse des espèces. Il y a trois espèces de riz, le riz humide, le riz sec (qui dans la culture se contente d'une humidité moindre,) et le riz glutineux, qui contient de la dextrine. Le genre du blé, *mai* en chinois, contient notre froment, notre orge et le sarrasin, le blé noir de nos paysans. Les deux groupes de millet, celui du millet barbu et celui du millet des oiseaux, contiennent aussi chacun plusieurs espèces, entre autres, dans le second, une espèce, le *mei-dz*, de Pékin, dont le grain bouilli dans l'eau est la nourriture du pauvre. Enfin, dans le groupe du soja, outre cette légumineuse dont M. Pailleux poursuit libéralement l'acclimatation, il faudrait comprendre aussi d'autres plantes de la même famille, notamment un haricot (*Phaseolus radiatus*), dont on réduit les grains en farine; cette farine, mêlée à du plâtre, constitue le fromage chinois, si favorable à l'élève des oiseaux-pêcheurs.

Bien entendu, il y a des plantes qui ne rentrent dans aucune de ces catégories, comme l'Amarante, dont les graines sont alimentaires, et comme la Canne à sucre introduite depuis longtemps. Il y en a bien d'autres dans la culture potagère. De tout temps, les Chinois ont déployé l'activité la plus ingénieuse pour s'assurer leur nourriture aux dépens du règne végétal, soit des plantes qu'on ne cultive pas (comme les algues, auxquelles ils demandent de la gélatine ou un condiment salé, comme notre Fougère-aigle, dont le jeune rhizome leur fournit de la fécule), soit surtout de celles qu'ils peuvent perfectionner dans leurs jardins. On trouve dans ces cultures domestiques non-seulement la plupart de nos racines comestibles (carottes, navets, radis, raiforts, oignons, ciboules) et de nos salades, mais quelques légumes spéciaux, comme la Baselle, qui joue le rôle de nos épinards, le Chou chinois, dont les graines fournissent de l'huile, le Colza, dont les jeunes pousses sont servies en marinade comme celles de la moutarde; des fruits analogues à nos melons et à nos concombres; des aubergines énormes; des tubercules comme ceux d'un *Stachys*, de la patate, laquelle se vend bouillie en plein vent, comme nos pommes de terre. On ne multiplie guère celles-ci que pour l'usage des Européens. Si le jardin contient un cours d'eau, ce qui est fréquent, on y cultivera selon le

degré de submersion, et quelquefois même à l'état sauvage, soit des Graminées aquatiques comme l'*Hydropyrum*, dont on mange le bourgeon terminal; soit des Nymphéacées comme le Nélumbo d'Égypte cité plus haut, ou l'*Euryale ferox*, la « Tête de coq » des Chinois, dont toutes les parties fournissent une fécule alimentaire; soit des Cucurbitacées comme la Pastèque, soit les rhizomes d'un *Typha*, les tubercules du Taro, ceux d'une Sagittaire ou ceux de l'*Heleocharis tuberosa*; soit encore une châtaigne d'eau spéciale, parfois d'un rouge écarlate, que l'on recueille en automne d'une manière pittoresque bien décrite par M. Fauvel, l'un des naturalistes qui ont le mieux vu la Chine. Hommes, femmes et enfans s'embarquent sur les canaux dans des baquets que l'on pousse avec un grand bambou tout autour des îlots nageans de la châtaigne, et qui chavirent assez souvent au grand amusement de tout le monde. Dans certains endroits on observera une culture singulière de champignons. Ces cryptogames sont fort prisés en Chine, et ce n'est pas seulement pour leurs propriétés nutritives. Un agaric, nommé *lin-tchi*, qui se ramifie en arrivant à l'air libre et qui est alimentaire, est d'un tissu assez sec pour se conserver à peu près tel qu'on le cueille quand on l'a choisi mûr. Aussi les anciens auteurs l'avaient-ils pris pour symbole de l'immortalité. Les bonzes en font la base de leur ambroisie, et de même que les prêtres de la doctrine du Tao, ils représentent leurs dieux avec un *lin-tchi* à la main. Un autre champignon voisin de nos morilles, un *Clathrus* auquel Sprengel a conservé son nom chinois de *mokusin*, est aussi fort recherché. La culture de ces cryptogames repose sur la connaissance des arbres qui les portent. Ce sont ces arbres que l'on met en terre, ou sinon des morceaux pourris de leur bois, en butant autour d'eux un talus qui se couvre de champignons aussi lucratifs et aussi innocens que ceux de nos halles.

Mais c'est surtout le verger chinois qu'il faut examiner, en distinguant les productions du Midi de celles du Nord. Les fruits du Midi nous intéressent moins : Dattiers, Papayers, Cocotiers, Manguiers, Mangoustans, Bananiers, Arbres à pain, Ananas, tous ces végétaux des tropiques n'ont rien de particulier à la Chine. Seulement, il importe de ne pas oublier que sur bien des points du *Yûn-nan*, comme la vérifié M. le docteur Thorel, l'un des survivans de l'expédition de Francis Garnier, il existe entre les vallées et les plateaux qui les dominent de telles différences d'altitude que, sur le marché d'une même ville, on peut acheter des fruits du Midi et des fruits du Nord. Les principaux de ceux-ci sont d'abord *les cinq fruits*, savoir : la pêche, l'abricot, la prune, la châtaigne et le jujube. L'arbre fruitier le plus important de la Chine est certainement le Pêcher, qui, selon toute apparence, en est originaire, comme l'a reconnu M. de

Candolle, et que sa floraison hivernale a fait le symbole de l'amour, si souvent cité dans les romans chinois, et aussi de la fidélité. L'un de ces romans, où deux botanistes à la recherche des simples rencontrent des déesses dans une grotte bientôt comparable à celle de Didon, s'appelle *la Grotte des pêchers*. Le plus célèbre des romans historiques de la Chine, en racontant la révolte des *Bonnets jaunes*, montre les trois amis qui s'unissent pour venger les maux de la patrie, échangeant leurs sermens non sur le sommet d'un Grütli quelconque, mais « dans le jardin des pêchers. » D'après une légende qui fait foi au Céleste-Empire, les fruits du pêcher *fan-t'ao* procurent l'immortalité aux heureux qui en mangent. Ces fruits sont allongés en pointe comme ceux qui sont peints sur les fresques d'Herculanum. L'abricot a moins de valeur, le type cultivé du moins, sauf la variété qu'on conserve à *Tian-Chan*, près de Pékin, pour la table de l'empereur; mais l'Abricotier sauvage a dans l'économie domestique un rôle qui nous surprend. On lit, à cet égard, dans l'*Histoire de la province de Chen-si*, des détails curieux. Un médecin charitable et très habile, qui vivait vers le milieu du XIV$^e$ siècle, ne recevait point d'honoraires pour ses ordonnances et ses remèdes. Attendri par la misère des paysans de son village et désireux de les soulager, il exigeait seulement de ses malades qu'ils plantassent chacun un Abricotier sauvage sur une colline nue et stérile qui appartenait à la commune. Au bout de quinze ans, la colline s'était insensiblement recouverte d'abricotiers. Le bon médecin assembla les gens du village et leur dit : « Les abricotiers qu'on a plantés à ma prière sur la colline de l'est la couvrent maintenant de leur ombre : que la commune se charge d'entretenir cette plantation. L'huile qu'elle en retirera suffira non-seulement pour payer un médecin et les remèdes aussi, mais encore pour soutenir les orphelins et les vieillards. » Et il fut fait comme le médecin le demandait : touchant emploi des noyaux d'abricot et de leur huile, dont l'usage est vulgaire en Chine.

On trouve encore dans les vergers chinois un grand nombre de fruits, ceux du Bibassier, plusieurs prunes, une bonne poire blanche et ronde comme notre bergamote, les baies du *Myrica rubra*, qui remplacent assez bien notre fraise et qu'on pourrait confondre avec des arbouses; mais, pour l'usage populaire, rien n'égale les kakis et les oranges. Les kakis (ce fruit nous vient surtout du Japon) sont nommés *cheu-dze* en Chine; ils sont produits par des *Diospyros*, comme ceux du *Diospyros Lotus*, qu'on suppose avoir été l'arbre des lotophages. Le *cheu-dze* est, à proprement parler, la figue des Chinois; à l'état frais, il a la couleur d'une orange; mais quand il est sec, il prend la forme d'un disque. On en réunit ainsi un grand nombre, qu'on enfile en chapelet : conserve très

sucrée et précieuse pour les voyages. Le *cheu-dze* est un des fruits dont l'acclimatation, déjà commencée par M. Dupont, paraît le plus utile à poursuivre. Quant aux oranges, il existe en Chine une grande variété de ces *fruits d'or* ou *kin-kü*, depuis les pamplemousses (*yus*) jusqu'aux mandarines nommées *kan*, c'est-à-dire *parfum*. Nous n'avons pas besoin de rappeler qu'on les fait confire.

Tel est l'aperçu simplement sommaire des ressources que l'admirable industrie de ce peuple a tirées des richesses naturelles de son sol en vue de l'alimentation. Encore n'avons-nous pas parlé du mauvais alcool des graines du sorgho, ni du thé, dont la culture a défrayé tant de publications, culture immense qui cependant ne suffit pas à la consommation, puisque, d'après le témoignage d'un missionnaire, depuis que le commerce en demande une si grande quantité, on y mêle une large proportion de plantes étrangères. Il est à espérer que les plantations de thé faites par l'administration anglaise sur les pentes de l'Himalaya obvieront à cette falsification, en attendant que l'on puisse introduire dans les régions montagneuses de notre Dauphiné, sinon le *Thea viridis* lui-même, du moins une autre espèce du même genre, à feuilles velues, habitant un climat plus rude entre la Chine et le Tibet, et que le même missionnaire a découverte pendant un voyage des plus pénibles dans la principauté de Moupin, régie par un de ces chefs indépendans, tyranneaux de leur localité, que les jeunes Chinois du pays instruits dans les écoles catholiques aux rudimens du latin appellent du nom de *regulus*. Le missionnaire dont nous rappelons ici les fatigues et les travaux n'est autre que le père Armand David, membre correspondant de l'Académie des sciences pour la section de zoologie, dont les recherches ont fourni à M. Blanchard des articles encore présens à la mémoire de nos lecteurs, et dont la science n'a d'égale que sa modestie. C'est dans les voyages de ce prêtre éminent (1), qui, s'il n'est pas devenu le martyr de la foi chrétienne, a été du moins celui de la science, qu'il faudrait apprendre, des yeux d'un témoin de bonne foi, bien des détails que la nécessité d'une exposition rapide empêche de retracer ici.

Il faudrait, en effet, un volume pour continuer cet hommage à l'activité chinoise, en appréciant les différentes cultures établies en vue d'un but industriel au milieu des céréales, dans cette immense plaine qui s'étend à l'orient de l'Asie entre les deux grands fleuves, et où les édits des empereurs ont fait abattre les arbres. On n'en trouve que sur les tombeaux, où ils sont soigneusement respectés, du moins jusqu'à un changement de dynastie. Indépendamment des cultures spéciales, comme les cultures médicales d'Aconit et

(1) Les deux premiers voyages ont été publiés dans les *Annales du Muséum*.

les champs, mortels aux abeilles, du Pavot à opium, de jour en jour plus envahissant, il faudrait étudier les plantes à huile, telles que l'Arachide, le Sésame, le Ricin (il s'agit ici d'éclairage); les arbres à vernis, tels que le *Rhus vernix* et l'*Elæococca,* dont le suc jouit de propriétés insecticides et s'unit au précédent pour constituer la fameuse laque admirée du monde entier; les arbres à suif ou à cire, sur lesquels ont tant écrit les anciens missionnaires et que multiplient les prescriptions de la religion bouddhique, car ce serait un péché grave de brûler sur les autels un suif de provenance animale. Consacrons du moins en terminant quelques lignes au Bambou, aux plantes textiles et aux plantes tinctoriales.

Le Bambou se voit partout en Chine, où il sert aux usages les plus divers. Il s'adapte particulièrement au climat, se plaît dans les parties chaudes et peut, dans les parties septentrionales, supporter une période plus réduite de végétation à cause de la rapidité de sa croissance. D'après les mesures qu'a prises Robert Fortune, qui fut envoyé, il y a une trentaine d'années, par le gouvernement anglais, pour étudier les ressources végétales du pays, la hauteur d'un tronc vigoureux de bambou y augmente en vingt-quatre heures de $0^{m},6$ à $0^{m},9$. Le tronc de cette Graminée, notamment de l'espèce qu'on plante auprès des pagodes, atteint en peu de mois 20 mètres de hauteur, privé de branches jusqu'au tiers. Le seul malheur de l'espèce, même sous le climat qui lui convient le mieux, c'est qu'elle meurt après sa floraison. Chose remarquable, tous les rameaux pris comme boutures à un Bambou meurent aussi, à ce qu'on affirme, quand le pied mère a fleuri et terminé sa vie. Dans sa jeunesse, le bambou qui sort de terre, semblable à une sorte d'asperge, constitue l'un des légumes les plus appréciés dans le pays. Quand ses pousses ont un an d'âge, on les fait macérer dans de l'eau de chaux, puis on les réduit en filasse ou en pulpe, selon qu'on veut en faire des cordes ou du papier. D'autres fois, en coupant les lanières de la plante dans le sens de sa longueur et en les tressant, on obtient les câbles dont on se sert pour haler les navires. Les feuilles, quand elles sont larges et fermes, sont employées à faire de jolis éventails. Mais les usages les plus importans sont ceux qu'on tire des troncs et des rameaux, selon leur grosseur. Le bambou fournit les petits bâtons qui tiennent lieu, dans le Céleste-Empire, de cuiller et de fourchette; il fournit aussi des mâts et des vergues; en unissant entre elles ses tiges, on en obtient même des voiles, et les annales de la Chine nous parlent d'un petit bateau creusé de toutes pièces dans le tronc d'un gros bambou. Tous les ustensiles de vannerie utiles à l'économie domestique peuvent se faire avec cette Graminée, paniers, treillages, claies, tamis; lignes et barrages pour prendre le pois-

son; même les charrues, les herses et autres outils agricoles. Ses longues tiges fistuleuses sont des tuyaux tout faits qui conduisent l'eau sur les terres ou dans l'intérieur des maisons, où mille objets sculptés en bambou attirent l'attention de l'étranger. M. Vidal a dressé une liste de ces usages multiples. M. Renard, jadis délégué du commerce français en Chine, avait rapporté une foule de curiosités fabriquées surtout avec le Bambou carré, dont il a orné sa retraite du parc d'En-bas dans la forêt de Rambouillet. Les voyageurs sont unanimes à nous représenter que, toute sa vie, comme l'a dit M. d'Hervey de Saint-Denis, le Chinois dépend du bambou; la mort même ne l'affranchit point de cette dépendance; on le porte au cimetière sur un brancard de bambous, et c'est encore le bambou qui, avec les pins, les sapins et les cyprès, jette sur sa dernière demeure l'ombre de ses rameaux.

Cette Graminée, nous l'avons vu, fait déjà partie des textiles, que nous ne faisons que rappeler. Mais c'est un textile médiocre. Le papier végétal, et celui qu'on nomme si improprement papier de riz, provient tant du Mûrier à papier, le *Broussonnetia papyrifera*, que d'une araliacée très voisine de celle qu'on cultive dans les jardinières sous le nom d'*Aralia japonica*, le *Fatsia papyrifera*. Le papier du *Fatsia* est fourni par la moelle de l'arbre, dont les cylindres sont découpés suivant une direction spiralée en plaques larges et minces qui sont ultérieurement égalisées et aplaties. Parmi les textiles proprement dits, on ne veut mentionner ici que le Chanvre, le Haricot-chanvre et le Cotonnier, auquel on doit les beaux tissus de Nankin. Une source moins connue du tissu fibreux est fournie par des Palmiers, par le *Chamærops*, que les voyageurs nomment le Palmier à chanvre, bien voisin du *Chamærops* qui donne en Algérie le crin végétal, et par un *Caryota*, le *kuang-lang-tsu* du sud de la Chine, dont le tronc contient aussi une moelle savoureuse. Dans le nord, l'*Hibiscus tiliaceus* est abondamment cultivé le long des cours d'eau, où il atteint une hauteur de 10 pieds, avec des feuilles de 1 pied 1/2 de diamètre, et sert à la confection des cordages. Il y a bien encore d'autres textiles en Chine; nous en parlerons d'autant moins qu'ils ont été plus vulgarisés; nous voulons parler des Orties de la Chine ou *Bæhmeria*, le *China-grass* et la *Ramie* (1), dont les feuilles fournissent une filasse apte au peignage et bien anciennement connue, s'il faut, avec M. de La Blanchère, lui rapporter le vers des *Géorgiques:*

Velleraque ut foliis depectant tenuia Seres.

(1) Voyez les *Recherches sur l'agriculture et l'horticulture des Chinois*, de M. d'Hervey de Saint-Denis, p. 172 et suiv.

En tout cas, ce n'est probablement pas, comme on l'a cru si longtemps, un ver à soie dont la riche toison venait sur les rives du Phase s'échanger contre les marchandises de l'Occident.

La soie est d'autant plus utile aux Chinois qu'ils possèdent pour la teindre un plus grand nombre de matières. Indépendamment des substances minérales, d'ailleurs presque exclusivement réservées aux peintres et aux dessinateurs, le nombre et la valeur des principes colorans qu'ils ont pu extraire du règne végétal sont d'une importance extrême. Ils lui ont même demandé des mordans. Ils retirent d'un arbrisseau, leur *kou-chou*, probablement le *Rhus sinensis*, un lait dans lequel on trempe le pinceau pour dessiner des enluminures ; aussitôt le dessin tracé, on applique sur la page une feuille d'or, qui se fixe sur les lignes imprégnées de ce lait. Les Chinois, qui ont tous les cheveux noirs, savent aussi teindre les cheveux des Européens qu'ils veulent déguiser ; des néophytes l'ont fait, à ce que l'on rapporte, pour leurs prêtres chrétiens, à l'aide d'un procédé étrange qui consiste à avaler pendant un mois ou six semaines un breuvage composé de sucs végétaux.

Les couleurs de teinture ordinaires ont été étudiées dans un mémoire spécial par M. O. Debeaux, qui accompagna, il y a déjà près de vingt ans, notre corps expéditionnaire en Chine, comme pharmacien-major. Ces couleurs sont le bleu, le vert, le gris, le noir, le rouge et le jaune. Le bleu est obtenu sur une large échelle agricole, de l'indigo dans le Midi, et dans le Nord du *Polygonum tinctorium*, dont les larges feuilles et les épis rouges ornent nos plates-bandes. Le vert est fourni par le *lo-kao*, c'est-à-dire par deux arbustes voisins de notre Nerprun, qui ont fourni à M. Natalis Rondot les élémens de recherches spéciales et qu'on a pu voir vivans en 1858 et 1859, à Lyon, dont la chambre de commerce s'était vivement intéressée à ce procédé, et à Blanquefort, près de Bordeaux, chez M. Delisse. Le gris est obtenu par des noix de galle recueillies sur diverses plantes ; pour la teinture en noir, le suc de ces galles est combiné avec celui de l'indigo ou avec des solutions ferrugineuses. Le rouge, une couleur officielle dans les cérémonies, est tiré de la Garance, du Carthame, des racines du *Tournefortia argusina*, Borraginée voisine de nos Héliotropes, qui émaille de ses fleurs les champs des environs de Pékin. Le jaune enfin est la nuance la plus importante ; on le demande non-seulement à la racine du Curcuma, mais encore à l'écorce bouillie du *Pterocarpus flavus*, aux fruits orangés du *Gardenia radicans*, aux fleurs du *Sophora*, à la gomme-gutte, à un Réséda, aux fleurs du safran. Le Curcuma seul donne le *kiang-hoang*, c'est-à-dire le jaune impérial. Nous avons vu

l'usage fait de cette couleur dans la grande cérémonie du labourage. Elle est, en effet, réservée à l'empereur, qui ne se montre en public que vêtu d'habits et entouré d'ustensiles rayonnant de cette teinte solaire, comme il convient au Fils du Ciel. Cela nous paraît bien puéril. Sachons cependant tenir compte des différences fondamentales établies dès l'origine de l'humanité entre des races aussi différentes par tous leurs usages, même par les conceptions de leur esprit. Admettons que nous devons les étonner autant qu'ils nous étonnent, et constatons qu'après avoir vaincu les difficultés de leur idiome, nous rencontrons un génie scientifique et industriel tout spécial, digne du plus réel intérêt, chez ce peuple qui a été plus d'une fois déjà l'ami sincère de la France. Certaines traces de cette amitié ont disparu, même du sol qui les portait. On ne trouve plus en Chine la vigne introduite par les premiers missionnaires, si ce n'est dans les jardins du cimetière catholique où reposent, respectées de tous, les cendres de ces savans prêtres qui étaient venus apporter tant de bienfaits. Les caractères nouveaux que l'empereur Kang-hi, leur élève, avait inventés pour écrire sous leur inspiration des traités scientifiques, ne sont plus guère compris que d'un très petit nombre de dignitaires. La Chine se plaît dans une immobilité apparente, et des malheurs encore récens lui ont fait éprouver, non sans raison, quelque éloignement pour les nations de « l'extrême Occident. » Cependant aujourd'hui on n'ignore pas qu'une certaine initiation est demandée par elle à l'Europe, et les mandarins qui gouvernent la province du *Yün-nan* n'ont pas dû oublier encore qu'au lendemain de nos désastres, des ingénieurs français les ont aidés à créer un arsenal de guerre contre les musulmans révoltés (1) et à exploiter les richesses métallurgiques de leur sol. L'ouverture de la voie du fleuve Rouge était alors également désirée par les négocians français et par les négocians chinois, et il est encore à espérer que les représentans des deux nations s'aideront de ces souvenirs pour cimenter sur de nouvelles bases, sur l'estime comme sur l'intérêt, une alliance profitable à chacune d'elles.

EUG. FOURNIER.

(1) Voyez Émile Rocher, *la Province chinoise du Yün-Nan*, 2 vol. Paris, 1879-1880. Ernest Leroux.

# REVUE DRAMATIQUE

**Comédie-Française : *les Maucroix*, comédie en 3 actes, de M. Albert Delpit. — Porte-Saint-Martin : *Froufrou* (reprise). — Odéon : *la Famille d'Armelles*, drame en 3 actes, de M. Jean Marras. — Vaudeville : *les Affolés*, comédie en 4 actes, de MM. Gondinet et Pierre Véron. — Palais-Royal : *Ma Camarade*, comédie en 5 actes, de MM. H. Meilhac et Ph. Gille.**

Après la première représentation des *Maucroix*, M. Émile Augier embrassa l'auteur : « Eh bien! mon cher enfant, lui dit-il, cette fois encore vous vous êtes jeté d'un quatrième étage, et vous êtes retombé sur vos pieds. » On connaît, en effet, les façons de M. Albert Delpit, son goût des situations escarpées, son habitude de s'en précipiter : il serait à craindre, pour tout autre, que de tels sauts ne fussent des chutes; sain et sauf, après chaque épreuve, notre ami et collaborateur salue le public galamment.

Quel est donc le point capital des *Maucroix?* La rivalité de deux frères, l'un légitime, l'autre bâtard. — Et c'est là ce qu'on trouve d'un ragoût si fort, pour un plat de M. Delpit? La matière n'est pas neuve, et, ces jours-ci, *le Bel Armand* nous donnait l'occasion d'écrire qu'on commençait à la trouver fade. — Oui, mais le sujet du *Fils naturel* était-il neuf quand parut *le Fils de Coralie?* L'auteur l'avait renouvelé et relevé d'un piment si particulier que le public se réjouit de s'en faire emporter la bouche; de même pour *les Maucroix*. Par une métaphore plus séante au caractère de M. Delpit, disons que ce jeune capi-

taine aime à se lever tôt, après avoir couché sur les positions conquises par les grands chefs, pour pousser hardiment leur conquête : d'un bond, il quitte la place marquée par la victoire des autres et plante la sienne plus avant ; sa devise est : *Plus ultra*. Voyez les précautions que prenaient naguère des écrivains comme M. Dumas fils, qui n'est pourtant pas timide, comme M. Augier, qui n'est pas poltron, pour nous présenter la mère d'un bâtard. Ils choisissaient une vierge, ils la prêtaient à l'amour une seule fois et la cloîtraient ensuite, pour toute sa vie, dans le repentir : Clara Vignot, du *Fils naturel*, et M^me^ Bernard, des *Fourchambault*, profitent l'une et l'autre de cette convention. Arrive M. Delpit ; il met face à face le capitaine Daniel et Coralie : « Ma mère, au moins dites-moi qui est mon père ! » La pauvre femme se tait ; selon le mot de Gavarni, c'est M^me^ veuve Tout-le-Monde, et son fils n'est le fils de personne. Des œuvres antérieures à celle-ci, qui ne voit le progrès? La convention est dénoncée ; le pathétique de la situation est porté à l'extrême.

Toujours en quête d'une nouvelle outrance, M. Delpit s'est avisé que, dans *le Bâtard* de Touroude, — comme dans *le Bel Armand* de M. Jannet, — les deux frères se haïssent par accident et se provoquent sans savoir qu'ils sont frères ; il s'est avisé que, dans *les Fourchambault*, quand Léopold soufflette Bernard, il ne sait pas que Bernard est le fils de son père : il a voulu montrer à son tour deux jeunes hommes qui se haïssent et se provoquent, mais sachant qu'ils sont frères et justement parce qu'ils le sont. Il s'est avisé que M. Duversy, chez Touroude, et le bel Armand, chez M. Jannet, n'avaient qu'à découvrir aux deux adversaires le secret de leur naissance pour que l'un au moins renonçât au combat ; il s'est avisé que M. Fourchambault, mieux partagé encore, ignorait que Bernard fût son fils et ne connaissait même pas l'injure qu'il reçoit de Léopold : il a voulu que les jeunes hommes qu'il mettrait sur la scène en vinssent presque aux mains devant leur père, — qui n'aurait pas contre leur fureur ce recours de leur révéler qu'ils sont frères, puisqu'ils le savent, et que c'est justement l'horreur de cette parenté qui les anime l'un contre l'autre... Et cela sans le prestige du recul dans un temps et dans un pays éloignés, sans le charme avantageux du costume, qui rendait de telles extrémités plus vraisemblables dans *les Mères ennemies* de M. Catulle Mendès ! Étéocle en redingote et Polynice en jaquette, à supposer que l'un et l'autre ne soient pas nés d'une même mère, tout près de s'entr'égorger du vivant d'Œdipe, et sous ses yeux, avant qu'Œdipe soit aveugle, voilà quel spectacle M. Delpit s'engage à nous offrir : après *les Maucroix*, on ne pourra plus empirer cette situation du bâtard et du fils légitime ennemis, pas plus qu'après *le Fils de Coralie*, on ne peut empirer la situation de la fille mère. C'est le privilège de M. Delpit de pousser jusqu'au

bout une donnée dramatique et d'en épuiser les ressources : où son cheval a passé le regain ne poussera pas!

Pour concevoir de tels projets, il suffit d'un téméraire; pour les mener à bien, il lui faut ce tour de main où se reconnaît le génie particulier du théâtre; il lui faut cette prestesse, qui est celle de la franchise et de l'énergie plutôt que de l'habileté : nulle habileté ne fera excuser cette situation, si la franchise et l'énergie ne la font admettre par force. On sait que ces qualités, M. Delpit les possède à l'excès : rarement il en donna des marques plus décisives que dans ce drame, intitulé comédie, mais qui n'est fait que d'essence tragique. Ce n'est pas seulement parce que l'ouvrage, distribué en trois actes, se tient dans un seul décor et tout juste dans l'espace de temps que l'action exigerait réellement, ce n'est pas seulement parce que la règle des trois unités y triomphe qu'il a l'aspect classique : c'est parce qu'il est net, sobre et nu, de façon à surprendre les amateurs les plus déclarés du genre. Point de petites roueries, de menues élégances, de lentes délicatesses; auprès des *Maucroix*, *le Supplice d'une femme* ou *Julie*, au lieu de paraître un drame, semble une étude psychologique trop patiente.

La scène se passe à Évian, dans un salon d'hôtel : le sol de ce salon, c'est le terrain de la place publique ou du vestibule où se réunissaient jadis les héros de la tragédie; M. Perrin l'a fait garnir de meubles par un tapissier moderne. Paraissent une jeune fille et un jeune homme : « Julien ! — Germaine ! » Germaine est la fille de M. Gérard, député radical et plusieurs fois millionnaire, qui ne veut marier sa fille qu'au possesseur d'une grande fortune et d'un grand nom. Julien a l'un et l'autre; ce jeune homme frêle et blond est le fils du marquis de Maucroix, chez qui Germaine a été reçue l'an dernier à Bayonne. Les deux enfans sont émus en se retrouvant; Germaine devine la cause de cette émotion et la dit avec ingénuité : « Mon ami, savez-vous que vous êtes amoureux de moi? Il n'y a pas de mal à cela, puisque je suis amoureuse de vous. Mon père est ici; je vais le présenter au vôtre; ils nous marieront. » Cependant les parens de Julien passent au fond de la scène : « Il est dommage, murmure le marquis de Maucroix, que ces enfans se soient revus! » Et Germaine reprend avec une confiance qui nous fait sourire : « Ce mariage sera trop facile ! »

Nous devinons que les espérances de nos amoureux seront traversées, et nous ne doutons pas qu'elles ne le soient par ces deux personnages auxquels ils cèdent la place : une dame en cheveux blancs et vêtemens de deuil, noble de visage et d'allures; un jeune homme, noir de cheveux et sombre de mine, décoré de la médaille militaire. « Encore cette jeune fille ! dit la dame en regardant Germaine, qui se retire. Vous me l'avez fait suivre de Lausanne à Vevey et de Vevey ici.

Henri, êtes-vous sûr de l'aimer? — Ma mère, répond le jeune homme, j'aime ou je hais à première vue. Il faut que cette jeune fille soit ma femme. — Vous devrez donc écrire à votre père pour avoir son consentement. — Mon père! » s'écrie le jeune Maucroix..; car c'est le fils légitime du marquis de Maucroix et sa femme que nous avons devant les yeux: sa femme abandonnée, voilà vingt ans de cela, parce que son caractère ne convenait pas à celui du marquis, abandonnée avec cet enfant, qui maintenant est un homme, connaît la faute de son père et se souvient des larmes qu'il a vu répandre à sa mère. La voix d'Henri sonne la rancune plutôt que la piété filiale: ne sait-il pas que son père fait porter par une maîtresse et par un bâtard ce nom et ces titres qui n'appartiennent qu'à sa mère et à lui? Ne sait-il pas qu'il y a de par le monde deux comtes de Maucroix, comme deux marquises? C'est trop d'un. Henri, sauf pendant la guerre de 1870, a toujours vécu dans le pays de sa mère, en Italie, tandis que le marquis, avec sa nouvelle famille, vivait à Bayonne; il n'a jamais rencontré ce prétendu frère dont la seule idée lui fait horreur. Mais voici que tinte la cloche des vêpres; la marquise sort et laisse Henri. Julien rentre et la conversation s'engage entre les deux jeunes gens, comme entre deux voyageurs à peu près du même âge et apparemment du même monde. Leurs caractères opposés se déclarent : « Je suis l'homme de l'action, dit Henri. — Et moi, répond Julien, je suis plutôt l'homme du rêve; » puis il ajoute, comme pour donner un premier gage des sentimens de conciliation qui l'animent : « Avouons, monsieur, que nous sommes incomplets l'un et l'autre, et que ce monde est triste où l'action n'est pas la sœur du rêve!.. »

Voilà donc les deux frères en présence et le public dans l'attente. Comment va se déchaîner le drame? Quelle étincelle mettra le feu aux poudres? Une étincelle électrique. Pour un coup de tragédie, s'en peut-il souhaiter de plus moderne? Un domestique apporte un télégramme : « Pour M. le comte de Maucroix. » Les deux jeunes gens se retournent à la fois et tendent la main; Julien a déjà pris la dépêche : « Pardon, monsieur, fait Henri en souriant; vous avez mal entendu. On a dit : Pour M. le comte de Maucroix. — Hé bien? — Eh bien! je suis le comte Henri de Maucroix. — Et moi, Julien de Maucroix! — Ah! s'écrie Henri avec fureur, ah! c'est vous le petit Julien! C'est vous le bâtard de mon père! Je vais avertir ma mère : elle ne peut pas rester dans cette maison! » Et il sort en poussant d'un coup de poing les deux battans de la porte; Julien demeure stupéfait, anéanti : « C'est un fou! murmure-t-il, » en passant sur la main sur son front, comme pour essuyer un cauchemar;.. et le public demeure étonné, ravi par la simplicité, la promptitude et la nouveauté de ce moyen, qui fait éclater une tragédie.

A peine Julien essaie-t-il de rassembler ses idées, sa mère paraît;

il s'élance vers elle : « Un jeune homme était là tout à l'heure, qui m'a dit que j'étais le bâtard de son père! » La mère porte la main à son cœur, renverse la tête en arrière et se tait; Julien comprend, il s'agenouille : « Mère, je te demande pardon! » Au lieu de pardonner, Hélène se confesse : il y a vingt ans, elle était jeune et libre; elle a rencontré le marquis de Maucroix marié, mais séparé de sa femme; elle l'a aimé; il lui a donné son nom pour qu'elle fût respectée; voilà toute l'histoire de leur faute et de leur fraude. Le malheureux Julien n'en retient qu'une chose : c'est qu'il n'est plus Maucroix, mais Julien tout court, et qu'il n'épousera pas Germaine. Ainsi s'achève cette exposition, qui ne peut que plaire par sa clarté, son ordonnance grave et nette, et se trouve marquée, vers la fin, d'un des coups les plus originaux que l'on pût espérer au théâtre.

Quand la toile se relève, — à peine s'il était besoin de la baisser, — nous revoyons Julien dans le même fauteuil et pleurant toujours. C'est maintenant son père qui vient l'embrasser et courbe le front devant lui. Mais il s'incline plus bas encore : « Vous êtes mon père et vous m'avez toujours aimé ; je ne vous juge pas et je vous aime. » Le marquis de Maucroix, si peu qu'il se soit occupé d'Henri, connaît la violence de son caractère, l'intolérance de ses idées, l'amertume de ses sentimens; il tremble que les deux frères ne se rencontrent de nouveau; il demande à Julien, qu'il a élevé, un sacrifice qu'il ne peut demander à Henri, pour qui, hélas! il est resté un étranger : « Si Henri t'insultait, n'oublie pas qu'il est ton frère aîné. » Survient Germaine : « Je ne sais plus si je suis riche, lui dit le jeune homme, et je ne m'appelle plus le comte de Maucroix; je m'appelle Julien; vous ne serez pas ma femme. — Je ne comprends pas très bien ce que vous me dites, reprend la jeune fille. Il est certain que je ne me marierai pas contre la volonté de mon père; mais jamais je ne serai la femme d'un autre que vous. » Germaine est un peu cousine de l'Hermine Sternay de M. Dumas : elle a peut-être avec autant d'honnêteté plus d'innocence, avec autant de fermeté plus de grâce. Elle est la lumière et le sourire de ce drame. C'est elle qui, dans le commencement de ce deuxième acte, ravive le plaisir du spectateur éveillé par le coup de théâtre du premier, et comment? Par un trait de présence d'esprit, de noblesse malicieuse et de courage décent, qui paraît tout simple, mais qu'il fallait trouver : ce n'est qu'un mot de situation, comme l'incident du télégramme n'est qu'un jeu de scène; mais de tels mots et de tels jeux, en leur place, prennent un prix extraordinaire, et celui qui les y met n'est assurément pas un écolier, ni surtout un écolier mal doué. Germaine est donc au milieu du théâtre, Henri à sa gauche, Julien à sa droite : Henri s'est présenté lui-même à la jeune fille comme le comte de Maucroix; tout en affectant d'abord de ne s'adresser qu'à Germaine, il crible de sarcasmes son rival; Julien s'ef-

force de se contenir. Henri parle insolemment de ces gens qui courent les villes d'eaux en s'affublant de noms et de titres volés ; les regards de Germaine vont de l'un à l'autre; elle ne sait pas pour quelle raison Julien supporte cette ironie en silence, mais elle sait qu'il n'est pas lâche, elle le plaint et veut le secourir ; elle sent qu'il appartient à elle seule de rompre le malaise de cet entretien ; alors, par une inspiration subite, avec une dignité de petite reine : « Au fait, messieurs, dit-elle, j'ai oublié de vous présenter l'un à l'autre : M. le comte de Maucroix ! — M. Julien ! »

La salle éclate en applaudissemens; mais ce n'est pas le temps d'applaudir, il faut écouter. Après avoir ajouté que Julien est son fiancé, Germaine se retire devant le marquis; voici le vieux gentilhomme entre ses deux fils. Il se tourne d'abord vers Henri : « Vous avez mal parlé tout à l'heure. Si ce jeune homme ne vous a pas répondu, c'est que je lui avais défendu de vous répondre. » Henri réplique avec une fermeté à peine respectueuse; on voit qu'il ronge son frein et prendra bientôt le mors aux dents. « J'aime qui m'aime, s'écrie-t-il et je suis du parti de ma mère... Ce jeune homme, mon frère ! La voix du sang ?.. Elle ne vous a pas fait m'aimer : pourquoi me ferait-elle le chérir ? » Il s'échauffe encore, il crie sa haine pour ce bâtard et pour « cette femme... » A ce coup, Julien bondit sous l'injure : « Vous insultez ma mère ! — Si vous n'avez quitté ce soir même le pays avec elle, je vous jetterai mon gant au visage ! — Je le ramasserai. — Enfin, je vous trouve ! — Il est du parti de sa mère, je suis du parti de la mienne. Guerre entre nous ! — Oui, guerre à mort ! — Un duel ! s'écrie le marquis, je saurai bien l'empêcher. — Allons donc ! la frontière est là, nous prendrons quatre soldats piémontais... » On voit comme le dialogue se précipite, comme les répliques se croisent à la façon cornélienne. On voit aussi, en ce point culminant du drame, l'originalité de la situation telle que M. Delpit l'a renouvelée. D'ordinaire, en cette conjoncture, la ressource du père est de crier à ses fils : « Vous êtes frères; » l'un des deux, au moins, met bas les armes, et le combat s'arrête avant de commencer, faute de combattans. Mais pour ceux-ci, qui se haïssent justement parce qu'ils sont frères, plus haut le père fera sonner la voix du sang et plus il exaspérera leur fureur : le sang crie vengeance contre le sang.

Le père est impuissant à sauver ses fils l'un de l'autre : c'est des mères que viendra le salut ; c'est la maîtresse qui va s'humilier devant l'épouse pour obtenir la grâce de son enfant, car nous savons qu'Henri de Maucroix est un redoutable tireur et « l'homme du rêve » succomberait devant « l'homme de l'action. » Hélène se résout donc à implorer sa rivale, la femme qu'elle offense depuis vingt ans. Voici que les cloches annoncent la fin des vêpres : Hélène attend la marquise dans

un silence que ce tintement fait plus sensible; heureux effet, entre la scène de tumulte qui précède et la scène pathétique qu'on attend, que celui de cet intervalle religieux.

La conception de cette scène des deux mères est hardie et haute; l'exécution, à mon sens, n'est pas sans défaut : j'y trouve un peu de rhétorique. Après un cri d'horreur qui sonne juste, et dès qu'elle sait pourquoi sa rivale est devant elle, la marquise de Maucroix, au lieu de répondre sur le sujet pressant qui l'amène, lui reproche en un long discours toute la suite de ses chagrins. Pour conclure, elle repousse la prière qu'on lui adresse; pas un moment elle n'a peur pour son fils, ni de la mort, ni même du sacrilège. Hélène supplie, s'agenouille, sanglote; au bruit de ses plaintes, Julien accourt; il la relève, il la caresse, il la console. La marquise regarde ce groupe d'une mère et d'un fils : « Je suis mauvaise chrétienne! » prononce-t-elle d'une voix grave. Elle étend la main vers Hélène : « Vous avez fait couler mes larmes, j'essuierai les vôtres. »

Comment tiendra-t-elle cette promesse? Nous sommes, dans le commencement du troisième acte, un peu distraits de cette pensée par deux jolies scènes entre Germaine et M. Gérard, entre Germaine et Henri. Il est difficile qu'une ingénue aimante, raisonnable et volontaire réponde avec une soumission plus malicieuse au père qui prétend contrarier son choix; il est difficile qu'elle éconduise un prétendant qui lui déplaît avec plus de prudence et d'esprit d'abord, avec plus de franchise et de dignité ensuite. Cependant le féroce Henri voit dans Julien un rival décidément préféré : sa rancune filiale se double et s'avive d'une rancune amoureuse. Quand sa mère veut le forcer de renoncer à son mauvais dessein, il se dérobe respectueusement à cette requête. La marquise, alors, use d'un moyen suprême; elle mande Julien devant elle : « J'ai une prière à vous adresser, monsieur. — Commandez, madame; vous avez essuyé les larmes de ma mère : quoi que vous ordonniez, vous serez obéie. » La marquise demande à Julien de s'enfuir sans attendre la dernière provocation d'Henri; Julien y consent. On peut trouver invraisemblable l'artifice de cette piété filiale, si subtile et si puissante qu'elle fait renoncer un jeune homme amoureux et brave à la réparation d'un outrage, qu'elle le décide à la fuite devant un rival, devant un adversaire déclaré, parce qu'ainsi le veut une étrangère qui a essuyé les larmes de sa mère. Mais les héros de M. Delpit sont ingénieux dans le sublime autant que brusques. On le voit bien tout à l'heure. De nouveau devant Germaine, devant le père de Germaine et devant le sien, devant la marquise, tous rassemblés à dessein, Julien subit l'outrage d'Henri : « Je quitte la place, » dit-il faiblement. « J'en étais sûr! s'écrie l'autre. Vous êtes un lâche! » Julien ne bronche pas; Germaine le regarde, toujours avec autant de

confiance, mais toujours avec plus de surprise; cet excès d'humilité, à la fin, étonne Henri lui-même : il jette un coup d'œil sur sa mère et comprend tout. Au moment où Julien va sortir, répétant qu'il préfère la retraite au combat, Henri lui barre le passage : « Il ment! crie-t-il avec éclat. Vous voyez bien qu'il ment! Julien, tu vaux mieux que moi. Embrasse-moi, mon frère. »

Mais Henri de Maucroix est extrême en tout : ce n'est pas assez pour lui de donner le baiser de paix à Julien; il veut lui donner son nom, la moitié de son patrimoine et Germaine. Un notaire présent assure que le marquis et la marquise de Maucroix peuvent légitimer ce fils. « Et ma mère! s'écrie Julien. Qu'est-ce que vous faites de ma mère? » La mère s'est sacrifiée à la cantonade, pendant que le reste des personnages se sacrifiait à l'envi sur la scène. Le marquis de Maucroix, dont la faiblesse ne se dément pas, a laissé partir sa maîtresse aussi facilement que naguère il avait abandonné sa femme. Hélène défend qu'on la suive, elle achèvera ses jours dans un couvent. Julien, pourtant, s'élance sur ses traces : « Je vous attendrai, » lui dit Germaine. Henri lui donne encore l'accolade et lui crie : « Au revoir! »

Nous attendrons pour blâmer ce dénoûment qu'un de ceux qui le déclarent mauvais en propose un meilleur. C'est la rançon de ces sortes de pièces, où la volonté de l'auteur force des élémens contraires, qu'elles ne peuvent ni mal finir ni tout à fait bien; il faut que le dramaturge les arrête en un certain point par un compromis avec la vérité. La seule question est de savoir si ce compromis est à ce point désagréable que, plutôt que de l'accepter, le public repoussera toute la pièce. Il est certain que, si Julien disparaissait avec sa mère sans espoir d'épouser Germaine, le spectateur serait furieux; il est certain, d'autre part, que si le drame s'achève le plus heureusement qu'il est possible, il est cependant malaisé d'imaginer comment se composera dans l'avenir le bonheur de la famille Maucroix. Plutôt que de nous offrir ce dénoûment tel quel, fallait-il que M. Delpit rejetât son drame dans le néant? Personne ne le soutiendra; plutôt que de les perdre, le public achète volontiers, au prix de la convention qui les termine, ces trois actes où brillent tant de beautés scéniques.

Par la même raison, je ne citerai même pas les chicanes amoncelées sur l'invraisemblance des conditions de ce drame; je n'entreprendrai ni de blâmer ni d'excuser le mépris que paraît professer l'auteur de certaines difficultés d'ordre matériel; plutôt que mépris, c'est, je crois, ignorance heureuse. M. Delpit traverse l'abîme sans vertige, comme le somnambule qui n'en voit pas le vide; s'il s'était embarrassé de tous les scrupules qu'on veut maintenant lui jeter dans les jambes, il ne serait pas sans doute allé jusqu'au bout : la belle avance pour les critiques!

On lui a reproché de n'avoir ni présenté ses héros ni expliqué leurs actes avec assez de détail; il me paraît au moins qu'il a dessiné d'un trait sûr, non-seulement le caractère de Germaine, mais celui des deux frères, qu'il tenait avec raison pour ses personnages principaux. S'il a marqué moins nettement ceux des mères et du père, c'est apparemment qu'il ne pouvait s'attarder à de trop minutieuses études : l'action le réclamait ; c'est aussi que la pénombre où demeurent ces silhouettes leur est plus avantageuse que nuisible : qui sait si, au grand jour, telle ou telle ne se fût pas évanouie? Du moins, ainsi négligées à dessein, laissent-elles plus de relief aux autres. D'ailleurs, à expliquer de certains actes, on risque d'éveiller la méfiance du public plutôt que de gagner sa confiance: mieux vaut ravir sa crédulité, l'emporter d'assaut en quelque sorte, que d'en faire minutieusement le siège.

Dans ce genre de pièces, l'auteur est un despote qui doit gouverner despotiquement le public : entre-t-il en explications, il perd la foi de ses sujets, et d'abord la foi en lui-même, il ruine son autorité; le régime parlementaire n'est pas bon aux empires. S'il faut absolument éplucher ce drame, plutôt que de reprocher à M. Delpit le peu de détails qu'il y donne, je lui reprocherai d'en donner quelques-uns qui manquent de nouveauté : la chute de cheval de Germaine à la porte des parens de Julien, la grande maladie dont Julien a gardé le souvenir, pendant laquelle son père l'a si bien soigné... De pareils traits feraient croire à l'exécution trop rapide d'un ouvrage qui, s'il exigeait d'être vivement mené, méritait de n'être improvisé en aucun point. Mais ce sont de petites taches dans ce tableau qui, par la nécessité du sujet, devait être traité en esquisse; c'en est une, en effet; il serait également puéril de le nier et de s'en plaindre : *Sint ut sunt aut non sint*, ont le droit de répondre les auteurs de tels ouvrages. C'est une esquisse composée avec largeur, brossée avec fougue, où plusieurs touches sont d'un maître, et dont l'ensemble offre aux connaisseurs en art dramatique un rare exemplaire de simplicité. C'est pourquoi la Comédie-Française a bien fait d'accueillir le jeune auteur du *Fils de Coralie* et du *Père de Martial*, et pourquoi la critique, même la plus sévère, a bien fait de traiter *les Maucroix* avec honneur.

Que dire de M^lle^ Reichemberg, sinon qu'elle est parfaite dans le rôle de Germaine? Elle est sérieuse et gaie, décente et mutine, réelle et poétique : c'est le personnage le plus exquis peut-être qu'elle ait créé dans la comédie moderne. Si l'on veut donner à un étranger l'idée de l'art le plus précis et le plus gracieux qui se puisse goûter sur la scène, il suffira de le mener voir M^lle^ Reichemberg. M. Le Bargy fait Julien : il est lui-même dans ce rôle et non l'imitateur de M. Delaunay; il se permet d'être sincère sans se relâcher de son excellente dic-

tion; il a beaucoup plu. M. Worms, par l'autorité de son talent, fait applaudir les violences d'Henri et par la virilité de son jeu les rend vraisemblables. Mme Dudlay représente la marquise avec noblesse, et Mme Broisat, dans le rôle d'Hélène, a de la sensibilité. M. Coquelin cadet nous donne, sous le nom de Gérard, une plaisante caricature de député. M. Silvain, sous les cheveux blancs du marquis, garde un peu trop de la philosophie du chœur antique.

Si quelqu'un a les nerfs trop tendus par les brusques péripéties des *Maucroix* et se plaint, après coup, de ce pathétique un peu sec, je l'enverrai à la Porte-Saint-Martin voir *Froufrou*, jouée par Mme Sarah Bernhardt; il y trouvera la détente qu'il cherche et reviendra trempé de larmes. Telle est la magie de cette extraordinaire et charmante personne, qui semble après tant d'erreurs, — je parle de ses voyages, — être enfin toute rendue à l'art français! Par sa grâce, un théâtre de féerie ordinaire et de mélodrame intermittent se trouve transformé en scène littéraire : les grands classiques, les maîtres modernes, les jeunes écrivains sont conviés à occuper la place qu'occupaient les machinistes; ce n'est pas le changement à vue le moins merveilleux qu'aient supporté ces planches. Mais un autre miracle est la métamorphose de *Froufrou*. Relisez les critiques de 1869, vous y verrez éclater comme un coup de tonnerre le succès de cette rare comédie; vous y verrez paraître, comme une comète inattendue, la renommée de Mlle Desclée. Mais partout les éloges et les réserves se distribuent de même façon : les trois premiers actes sont de comédie et de tous points excellens; Mlle Desclée s'y montre prodigieuse; le quatrième tourne au drame, et le cinquième y verse; Mlle Desclée y devient faible et meurt médiocrement. Allez maintenant à la Porte-Saint-Martin : il vous semblera peut-être, au commencement, que la comédie est moins légère et que le plus subtil s'en est évaporé; au troisième acte, vous la verrez s'enfler en tragédie et prendre une ampleur qu'on ne soupçonnait pas; les événemens dramatiques du quatrième ne vous causeront plus de surprise, et vous pleurerez au cinquième, comme les spectateurs de Racine pleuraient à *Iphigénie*. Est-ce à dire qu'on se soit trompé naguère, qu'il faille réformer le jugement et que ce dernier acte de *Froufrou*, voire le quatrième, aient plus de prix que les trois premiers? Non pas; aujourd'hui qu'après quinze années, il est assuré que *Froufrou* est un des ouvrages de ce temps destiné à nous survivre, il demeure acquis pour les gens de sang-froid que les trois premiers actes et certains morceaux du quatrième font l'originalité de cette pièce et lui mériteront l'honneur de durer; seulement il apparaît que l'équilibre de toute l'œuvre est mieux ménagé qu'on ne pensait : le jour où l'interprète se trouverait qui réunirait les dons et le talent de Mlle Desclée à ceux de Mme Sarah Bernhardt, quel effet ne produirait pas *Froufrou!* C'est que

Mlle Desclée était une artiste de genre, uniquement douée, agitée d'un démon nouveau, mais une artiste de genre; le temple de son génie devait être capitonné par un tapissier parisien; Mme Sarah Bernhardt s'est formée sous les portiques de la tragédie; elle a bien pu y introduire une grâce lyrique toute moderne et des façons nerveuses qui ne sentent pas l'ancien; pourtant l'art classique l'a sacrée, elle joue d'un autre style : la comédie parisienne, avec elle, s'élargit et s'élève.

On n'est pas impunément tragédienne, si rare comédienne qu'on puisse devenir. Mme Sarah Bernhardt joue les deux premiers actes de *Froufrou* avec un art à la fois très personnel et très consommé, mais qui se fait sentir; cette gaîté est voulue, cette insouciance est feinte, cette inconscience n'est qu'un étourdissement volontaire : on sent tout de suite le dessous tragique de la comédie et le frémissement de la lave qui jaillira tout à l'heure. Plutôt que Froufrou, c'est la Renée Mauperin de MM. de Goncourt, à qui parfois on l'a comparée. Renée Mauperin est définie par son ami Denoisel « une mélancolique tintamarresque; » elle essaie, par son tintamarre, d'étourdir sa mélancolie; c'est une âme fière, et, à vingt ans, déjà trempée d'amertume; elle a jugé la vie à l'école désabusée de Denoisel. Mais Froufrou!.. Ce n'est ni de sa petite cervelle ni des leçons de Brigard qu'elle tirerait un grain de mélancolie; elle n'a de commun avec Renée que certaines façons d'enfant mal élevée; elle n'est pas une philosophe qui secoue des grelots; elle est le grelot lui-même. C'est à la fois ce qui fait le charme propre du personnage et la valeur générale du type. Mais du milieu de la comédie, dès que le drame se lève, Mme Sarah Bernhardt lui communique une noblesse et une puissance nouvelles : quand Froufrou, au troisième acte, éclate en reproches contre sa sœur, ce n'est plus seulement une crise de nerfs, mais une crise d'âme qui nous émeut; la force de ce tragique moderne est incomparable. Me sera-t-il permis de regretter quelques jeux de scène un peu trop *yankees*, — le supplice d'un coussin déchiqueté pendant un quart d'heure par la main fiévreuse de l'héroïne, — un mouchoir réduit en charpie? Ces moyens, de même que certaine lutte avec M. Marais au quatrième acte, me paraissent d'une violence un peu grossière et trop indignes du reste : c'est que le reste, en deux mots, est admirable.

Ce quatrième acte, aussi bien, a maintenant un air de grandeur qui nous touche. Comme, en effet, ce palais vénitien convient à Mme Sarah Bernhardt, plutôt que la chambre d'hôtel de la rue du Petit-Musc! J'ai dit le succès du cinquième : il n'est produit par aucun moyen de mélodrame. Lorsqu'on a joué Phèdre, dona Sol, la Dame aux Camélias et Fédora, on a bien des manières de mourir : aucune n'est plus simple que celle-ci ni plus savante, aucune d'un art plus fin et plus pur,

aucune n'aura fait couler plus de larmes. Avec M. Marais, qui représente Sartorys et peut revendiquer sa part de cette première victoire, Mme Sarah Berhardt promet de belles soirées aux fidèles de l'art dramatique et des lettres. Elle a trouvé, cette fois, le bon moyen de narguer la Comédie-Française jusqu'au jour où son destin l'y ramènera triomphalement.

C'est encore une adultère que l'héroïne de M. Jean Marras, Mme d'Armelles, et qui déserte le foyer conjugal ; mais ce n'est ni à Venise ni rue du Petit-Musc qu'il convient de la loger : c'est dans la « Tour du Nord » d'un manoir romantique, et l'auteur n'y manque pas. Entre *la Famille d'Armelles* et *Froufrou*, ce n'est pas assez de la distance de l'Odéon à la Porte-Saint-Martin ; il semble que près d'un demi-siècle se soit écoulé entre les deux. Ce drame fut-il écrit en l'âge le plus noir du romantisme et par un lycanthrope forcené, jaloux du vicomte d'Arlincourt ? Est-ce la gageure d'un lettré qui a parié de faire représenter une pièce toute écrite en style d'oracle ? Cet ouvrage sibyllin me paraît plutôt sincère, et l'auteur, qui ne veut donner que dans le rare, n'est pas le premier venu.

Il est obscur et saugrenu à dessein, comme peu de gens parviendraient à l'être, d'une manière qui lui est propre, avec une suite extraordinaire : ce n'est pas d'un ignare assurément, ni d'un écrivain qui livrerait quelque chose au hasard, qu'on pourrait attendre deux actes et davantage où ne s'échangent pas vingt phrases naturelles. Le public a donc bien fait de supporter cet amphigouri et d'attendre avec une tolérance respectueuse la dernière scène : celle-ci ne laisse pas d'être frappante. On y voit le commandant d'Armelles barrer à son fils le seuil de la chambre où sa belle-fille coupable s'est réfugiée : dans cette chambre même autrefois, et pour une faute pareille, le commandant a tué sa femme, la mère de ce fils qui veut se faire justicier à son retour ; il révèle au jeune homme l'horrible secret, il lui dit l'inutilité du meurtre et les terreurs qui le suivent. Ce récit nous a payé de notre patience ; jusque-là quelques répliques seulement nous avaient été données en à-compte : « Vous me dites de mépriser ma femme, s'était écrié Octave d'Armelles : je ne puis pas la mépriser, puisque je l'aime ! Vous me dites de dédaigner mon rival : je ne puis pas le dédaigner, puisqu'elle me le préfère ! » Ici la pensée est forte et le style net : que M. Marras se néglige, qu'il s'abandonne à écrire tout un ouvrage de cette façon humaine, c'est un dédommagement qu'il doit à M. Chelles, à M. Cosset, à Mlle Tessandier.

Après tant d'émotions, *les Affolés*, au Vaudeville, pouvaient-ils nous divertir ? MM. Gondinet et Pierre Véron, dans cet ouvrage, ont voulu mettre en scène les gens du monde et les bourgeois maniaques de spéculation, tels qu'on les vit sur la place de Paris, voilà bientôt deux

ans. Si tous alors ne moururent pas, tous furent frappés, au moins dans la personne de quelque ami; le sujet devait paraître pénible au spectateur: il fallait, j'imagine, ou que l'ouvrage eût sur nous la prise d'une comédie sociale aussi gravement satirique que *les Effrontés*, ou qu'il se précipitât dans la charge et forçât par le fou rire la résistance de souvenirs fâcheux. Entre ces deux manières MM. Gondinet et Pierre Véron n'ont pas choisi; leur comédie, en ses trois premiers actes, est modérément gaie; vers la fin du troisième et dans le quatrième, elle est modérément pathétique. Le drame ne se décide que trop tard et pour émouvoir faiblement, après que d'agréables détails, en nombre infini, se sont égrenés vainement pour faire sourire. Que de mots d'une bonhomie aimable et d'un esprit ingénieux, qui sans doute eussent obtenu un meilleur sort dans un ouvrage d'un genre plus franc et d'une facture plus serrée! Malgré toute cette dépense des auteurs et malgré le talent de MM. Adolphe Dupuis, Berton et Francès, malgré les efforts de M^lle^ Legault, *les Affolés* n'ont été que mollement applaudis.

Peut-être il fallait que la gaîté du public s'épargnât pour *Ma Camarade*, la nouvelle pièce de MM. Meilhac et Gille, au Palais-Royal. C'est une comédie où s'entrelace une farce, mais l'une et l'autre combien spirituelles, combien gaies et combien françaises! La « camarade » de M. de Boisthulbé, c'est Adrienne, sa femme, une charmante petite Parisienne, en qui l'amour conjugal n'est pas éveillé. Comment le serait-il? Adrien de Boisthulbé, dans sa vie de garçon, n'a pas appris à éveiller l'amour. Sa femme ne voit donc dans le mariage qu'une camaraderie; et lui, qui cependant désire davantage, se décide à faire l'école buissonnière. Il y acquiert sans doute l'art de se faire aimer, et quand il revient au logis, Adrienne, préparée fort à point par la jalousie à le bien recevoir, ne se repent pas de l'accueil qu'elle lui fait : foin de la camaraderie et vive le vrai mariage!

Telle est l'idée de la comédie, où la farce est étroitement sertie, — plus étroitement peut-être qu'il ne paraît, car les auteurs eussent pu, à peu de frais, marquer davantage les points d'attache et rendre plus sensible au public le rythme de la pièce. La farce, ce sont les péripéties de la rupture de Cotentin, cousin de M^me^ de Boisthulbé, avec sa maîtresse, que Boisthulbé veut lui ravir, et de la chasse qu'Adrienne donne à son mari avec l'aide de Cotentin. Une scène du troisième acte, où l'on assiste à l'insomnie de ce vieux garçon, après que M^lle^ Sidonie l'a quitté, est un morceau de bouffonnerie des plus humainement comiques. Cotentin, resté seul, se couche, peste, rage, s'attendrit, se bat contre son oreiller et a honte de son trouble : « Que je suis bête, mon Dieu! que je suis bête! s'écrie-t-il. » Puis, se reprenant : « Au fait, dit-il, qu'est-ce que ça me fait d'être bête puisque je suis seul? »

Mais quelle analyse peut donner une idée de l'ouvrage, et quelle série de citations faudrait-il pour énumérer les traits dont il fourmille? Au moins, ce que j'en puis dire, c'est qu'il est varié à miracle; c'est que du lunch d'une femme du monde les auteurs nous mènent à la séance d'une tireuse de cartes; du souper d'un vieux garçon à un souper de joyeuses filles et de ce souper dans le boudoir d'une honnête femme; qu'ils passent du burlesque le plus franc à l'ironie la plus fine, que tous leurs personnages sont neufs et que chacun parle comme il doit parler. « J'étais au club, dit l'amoureux Des Platanes à M^me^ de Boisthulbé, lorsqu'on m'a remis votre lettre; je tenais la banque au baccarat; j'avais un sept, j'avais donné une *bûche* à gauche, une *bûche* à droite..; jusque-là je n'avais pas cru qu'il fût de plus grand bonheur que d'avoir un sept entre deux *bûches:* votre lettre me l'a appris! » N'est-ce pas le langage d'une sorte particulière et plaisante d'amoureux? Le meilleur est que, par toute cette comédie, pas un moment la gaîté ne cesse d'être naturelle et française. « Je vais donner vingt sous au cocher, dit le concierge au locataire qui se ravise au moment de sortir. — Non, ne lui donne rien. — Mais, monsieur, il me les demandera. — S'il te les demande, donne-les-lui; mais ne lui en parle pas le premier. » Cela ne coule-t-il pas de la bonne veine nationale? Le mot ne pourrait-il pas être de Pathelin ou d'un bourgeois de Molière? MM. Meilhac et Gille méritent le succès qu'ils remportent, et, — si bien jouée que soit la pièce par M. Daubray et M^lle^ Réjane, par M. Raymond, M^mes^ Mathilde et Lavigne, — c'est leur esprit surtout que nous remercions de notre plaisir. Tout au contraire de Cotentin, MM. Meilhac et Gille ne sont pas bêtes, et c'est tant mieux pour nous, puisque nous sommes là!

LOUIS GANDERAX.

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 octobre.

C'est la fatalité des situations dès longtemps gâtées ou compromises par les fausses politiques d'être sans cesse à la merci des surprises et des incidens malencontreux. Ces incidens, qui éclatent à l'improviste, ils peuvent sans doute avoir leur importance propre, particulièrement lorsqu'ils mettent en jeu la considération du pays, la dignité et la sûreté de ses relations avec les autres peuples; ils tirent surtout leur signification et leur gravité de l'ensemble de choses où ils se produisent, des circonstances qui les ont préparés, qui les ont rendus possibles et à peu près inévitables. Une fois qu'ils ont commencé à défiler, ils ne s'arrêtent plus, ils s'enchaînent et se multiplient, échappant à toute direction, prenant toutes les formes, jusqu'au jour où l'on se réveille au milieu de toute sorte de complications qu'on croit pouvoir encore dominer et dont on n'est déjà plus maître.

Pourquoi les tristes scènes qui ont marqué le passage du roi d'Espagne à Paris sont-elles devenues tout à coup une si grosse et si inquiétante affaire? Elles sont certainement par elles-mêmes pénibles et humiliantes pour une ville où un souverain étranger, le chef d'une nation généreuse, n'a pas rencontré l'accueil qui lui était dû, où il s'est trouvé des journaux pour souffler le mépris des plus simples lois de l'hospitalité, et une populace pour obéir à d'indignes excitations; elles ont créé un embarras aussi inutile qu'imprévu là où il n'y avait que des raisons de bonne intelligence et d'amitié entre deux pays. Elles ont un caractère de plus : elles ont eu surtout cela de significatif qu'elles ont dévoilé d'un seul coup et par un dernier incident le fond d'une situation, des incohérences de pouvoir, des divisions ministérielles, des conflits d'influences, des désordres intimes, des troubles d'opinion sur lesquels on se plaisait encore à se faire illusion; elles ont brusquement mis à nu ce point décisif que M. Jules

Simon précisait en peu de mots, il n'y a que quelques mois, dans un livre éloquent, le point où l'on peut se demander si, au dedans, il y a un gouvernement et si, au dehors, il y aura bientôt une France. C'est notre histoire d'aujourd'hui, à la veille de la rentrée des chambres, au moment où ministère et parlement vont se retrouver en présence pour des explications qui ne peuvent manquer d'une certaine solennité. Il faut savoir si la France est destinée à épuiser jusqu'au bout les déboires de la fausse politique qu'on lui fait, ou si le gouvernement, averti du péril, aura assez de résolution pour se redresser de son propre effort et tenter de réparer des fautes dont il a été lui-même le complice. C'est toute la question qui se débat dans cette crise nouvelle, que le passage du roi d'Espagne n'a pas seul créée, qu'il a du moins précipitée, et d'où il s'agit maintenant de sortir.

Il y a deux choses dans cette maussade situation faite à la France par les déplorables scènes qui ont signalé le passage du roi Alphonse à Paris et qui ne pouvaient manquer d'avoir un triste retentissement en Europe. Il y a une difficulté extérieure qui ne peut avoir rien d'imprévu, à laquelle il fallait s'attendre, après ce qui venait d'arriver, et il y a une question tout intérieure qui est née immédiatement des circonstances mêmes, qui devait naître fatalement.

La difficulté extérieure, si délicate qu'elle soit, n'a certes rien d'insoluble pour la raison d'une diplomatie bien intentionnée. Des manifestations de rues, des vociférations d'une multitude irresponsable ne sont pas l'opinion d'un pays, pas même d'une ville ; elles ne changent pas les relations traditionnelles de deux nations sensées qui se respectent, et le gouvernement français, il faut le dire, s'est hâté de faire ce qu'il pouvait, ce qu'il devait, pour couper court à tout malentendu, pour effacer les impressions pénibles qu'auraient pu laisser les injures de la rue. M. le président de la république lui-même, plus zélé peut-être à réparer le mal qu'à le prévoir et à le prévenir, n'a point hésité à se rendre auprès du souverain espagnol pour lui porter le désaveu des « misérables » qui déshonoraient le pays par leurs manifestations, le témoignage des sentimens de cordialité et de sympathie de la vraie France courtoise et hospitalière. M. le président du conseil, de son côté, n'a rien négligé, à ce qu'il semble, pour dégager le gouvernement de toute solidarité avec les manifestans du 29 septembre, et le jeune souverain, à son tour, a mis dans toute sa conduite comme dans son langage autant de tact que de modération. Il n'a pas prolongé son séjour autant qu'il l'avait projeté, il n'avait aucune raison de faire plus ample connaissance avec les démagogues parisiens ; il a su cependant se défendre de tout mouvement de mauvaise humeur, il n'a pas voulu brusquer son départ. Il a reçu avec un mélange de dignité et de bonne grâce toutes les explications qui lui ont été portées, qui étaient manifestement sincères, et il a montré qu'il se tenait pour satisfait en

acceptant de paraître au banquet que M. le président Grévy lui a offert à l'Élysée. Tout s'est donc passé aussi correctement que possible, et un instant la question diplomatique a pu paraître terminée avec le départ du roi. Après cela, que l'orgueil espagnol se soit un peu réveillé quand on a eu repassé les Pyrénées, quand on s'est retrouvé au milieu des effervescences du sentiment national offensé par les scènes de Paris, et que les têtes vives aient cru alors nécessaire de reprendre la querelle, d'exiger de plus amples réparations, cela se peut. Dans tous les cas, le gouvernement français avait évidemment agi avec une certaine habileté en allant au-devant de toutes les réclamations qui pouvaient lui être adressées, en désintéressant spontanément les légitimes susceptibilités de l'Espagne. Il avait fait tout ce qu'il pouvait, aux yeux mêmes de beaucoup d'Espagnols, et la meilleure preuve, c'est que le jour où le ministre des affaires étrangères de Madrid, M. le marquis de la Vega y Armijo, a voulu proposer au conseil d'aller plus loin, d'adresser à la France des réclamations nouvelles ou plus accentuées, il n'a pas été suivi par la plupart de ses collègues; il n'a réussi qu'à précipiter la crise ministérielle, qui, après avoir été longtemps en suspens, vient d'éclater à Madrid. C'est qu'en effet le gouvernement français, par la promptitude impatiente avec laquelle il a donné toutes les satisfactions possibles, avait d'avance enlevé toute raison sérieuse de prolonger un incident pénible entre les deux pays. Il aurait pu, si l'on veut, s'exécuter plus complètement encore ces jours derniers en mettant tout simplement au *Journal officiel* les paroles mêmes adressées par M. le président de la république au roi Alphonse sans renvoyer à la relation d'une agence sans mandat. Au fond, c'eût été la même chose. Le fait des satisfactions accordées à l'Espagne reste acquis, et le nouveau ministère qui se forme à Madrid ne songera pas vraisemblablement à raviver une querelle qu'il vaut mieux oublier dans l'intérêt des rapports essentiels des deux nations.

La situation se trouve donc, selon toute apparence, allégée d'un certain poids de ce côté; mais si la question diplomatique semble notablement atténuée, la question intérieure née de cette triste aventure du 29 septembre demeure entière avec ses complications et ses obscurités. Il resterait à savoir dans quelles conditions s'est produit cet incident, devenu un instant un si grave embarras pour le gouvernement, et ici c'est vraiment toute la politique du jour qui est en cause. Car enfin ceux qui ont accueilli par des outrages un hôte de la France ne sont pas sans doute les seuls coupables. Ces manifestans qui se retrouvent toujours dans la rue au premier signal révolutionnaire ont été excités et ont pu se croire encouragés. Ils ont eu directement ou indirectement des intelligences jusque dans les régions officielles. Ce n'est un mystère pour personne que le ministre de la guerre, —

celui qui était encore il y a quelques jours ministre de la guerre, — était en connivence suivie avec les promoteurs des manifestations, et par une coïncidence singulière, cet étrange chef de l'armée s'est trouvé justement malade le jour où le gouvernement a dû aller recevoir le roi d'Espagne. C'est un fait avéré que, jusqu'à la dernière heure, les intentions de M. le président de la république lui-même ont été mises en doute dans son propre entourage, parmi ceux qui étaient censés le mieux connaître ses pensées secrètes. C'est un fait encore plus certain que, le jour de l'arrivée du roi d'Espagne, aucune mesure sérieuse n'avait été prise; rien n'avait été prévu pour contenir ou dissiper les turbulens, pour épargner l'insulte à un jeune prince qui s'est confié à la courtoisie française. De telle façon que, si le pays s'est trouvé exposé à des complications aussi absurdes que périlleuses, si le gouvernement s'est vu réduit à présenter des excuses au roi d'Espagne, c'est sans doute en partie la faute de ces manifestans qui promettent un si aimable accueil aux princes de l'Europe, mais c'est assurément encore plus la faute de la politique qui n'a su rien prévoir ou qui, prévoyant tout, a laissé le scandale arriver.

Au dernier moment, il est vrai, en présence d'une aventure qui pouvait compromettre la France dans toutes ses relations comme dans sa considération, M. le président du conseil s'est aperçu de la gravité des choses; il a paru comprendre qu'avec tout cela on allait à quelque effroyable crise, et, c'est une justice à lui rendre, il n'a point hésité à agir en chef de cabinet. En même temps qu'il s'efforçait de prévenir ou de dissiper tout malentendu avec l'Espagne, il a voulu remettre un peu d'ordre dans le gouvernement. Il n'a pas craint de marcher droit sur le ministre de la guerre, qui, par son attitude, par ses relations suspectes, par cette maladie si opportune qu'il a eue le jour de l'arrivée du roi d'Espagne, semblait se complaire dans une espèce d'indépendance, au risque de créer des difficultés au gouvernement dont il faisait partie. Les derniers incidens n'ont-ils été pour le chef du cabinet qu'une occasion de se débarrasser d'un collègue compromettant ou depuis longtemps importun? Toujours est-il que cette occasion, M. le président du conseil l'a saisie avec une dextérité hardie. Il a résolument exécuté M. le général Thibaudin en l'obligeant à donner sa démission; il ne lui a pas laissé un jour de répit, et les malheureuses scènes de l'arrivée du roi d'Espagne ont eu du moins ce bon résultat de délivrer l'armée d'un chef qui, après être arrivé au pouvoir pour accomplir une iniquité à laquelle se refusaient ses compagnons d'armes, a semblé n'avoir d'autre préoccupation que de rester au ministère de la guerre avec l'appui et pour le bon plaisir du radicalisme.

Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que M. le général Thibaudin se prenait visiblement fort au sérieux et qu'il se croyait inexpugnable

dans sa forteresse. Il se disait, lui aussi, qu'on n'oserait l'atteindre, et il n'était sûrement pas disposé à s'en aller de lui-même. Aussi est-il resté quelque peu abasourdi sous le coup qui l'a frappé, et il a adressé comme testament à M. le président de la république une lettre au moins bizarre où, sous prétexte de se défendre, il justifie tout simplement l'exclusion dont il a été l'objet. Il prétend avec mélancolie qu'en le frappant pendant l'absence du parlement, « ses ennemis politiques » ont voulu le placer dans « l'impuissance calculée de soumettre ses actes aux représentans du pays. » De quels « ennemis politiques » parle donc M. le général Thibaubin ? Il n'a dû quitter la place que par la volonté de M. le président du conseil, qui a eu manifestement en cela l'appui des autres membres du cabinet ; mais s'il en était ainsi, si cet état d'inimitié politique dont parle M. le général Thibaudin existait entre le dernier ministre de la guerre et ses collègues, il est tout simple que la séparation ait été prononcée ; on ne pouvait pas vivre ensemble, et lorsque M. le général Thibaudin se plaint aujourd'hui d'être privé du droit d'aller défendre ses actes devant le parlement, quelle idée se fait-il donc de son rôle et des conditions parlementaires? Est-ce qu'il était au ministère de la guerre pour représenter une politique? Est-ce qu'on ne tomberait pas dans la plus complète anarchie le jour où le parlement aurait à décider entre le président du conseil et un de ses collègues?

Le fait est que M. le général Thibaudin aura été un ministre de la guerre passablement étrange. Compromis par la manière même dont il est arrivé au pouvoir, subi par l'armée, suspect à la plupart de ses collègues du cabinet, il n'a eu d'autre ressource que de chercher un appui parmi les politiques du radicalisme, qui se sont sentis heureux d'avoir par lui la main dans toutes les affaires militaires. Il a ouvert à ces singuliers auxiliaires les portes de son administration, il les a admis dans ses conseils ; il leur a permis de pénétrer dans ses archives, de chercher dans ses dossiers les moyens d'attaquer les plus vaillans serviteurs du pays. Il n'est pas une de leurs fantaisies devant laquelle il ne se soit arrêté ou qu'il ne se soit empressé de satisfaire. M. le général Thibaudin a certainement fait peu de chose, depuis dix mois, pour les vrais intérêts militaires dont il était le gardien et le défenseur ; en revanche, il a passé son temps à introduire la politique dans l'armée, à affaiblir le sentiment de la discipline et l'esprit militaire en favorisant parmi les officiers le dégoût de l'uniforme, en montrant que le premier des titres était de tout sacrifier à un parti. Récemment encore, quelques jours à peine avant sa sortie du ministère, il avait imaginé de mettre à la disposition du radicalisme, qui n'y regarde pas de si près, une des armes les plus décriées, les plus dangereuses du régime impérial. Il publiait une circulaire qui soumettait la gendarmerie à un service de police politique. Ces malheureux gendarmes,

qui sont les meilleurs, les plus fidèles et les plus utiles des serviteurs dans leur rôle modeste et pacifique, devaient désormais tout voir et tout savoir; ils devaient surveiller les ennemis du régime établi, faire connaître au ministre de la guerre « les causes générales ou locales de mécontentement, les mesures réclamées par les populations, les tentatives d'agitation contre l'ordre et les lois, etc. » Avec cette arme, avec cette police universelle, il n'est pas difficile de voir que le ministère de la guerre tendrait à tout absorber et serait à lui seul tout le gouvernement; M. le général Thibaudin et ses alliés du radicalisme n'auraient pas demandé mieux.— « Pauvre armée, dans quel état il l'a mise ! » disaient récemment non pas des réactionnaires, mais des républicains prenant lestement congé de M. le général Thibaudin. C'est fort bien; mais ceux qui parlent ainsi aujourd'hui ne devraient pas oublier qu'il y a quelques mois ils étaient les premiers à exalter le ministre prêt à livrer à leur passion de parti des princes qui étaient l'honneur de l'armée; ils devraient se souvenir un peu plus qu'ils ont fait eux-mêmes la fortune de M. le général Thibaudin, qu'ils n'avaient pas assez de violences de polémique contre les adversaires plus sensés qui ne voyaient dans le ministre des décrets sur les princes d'Orléans qu'un chef sans autorité, condamné d'avance à n'être qu'un instrument de parti.

On s'aperçoit un peu tard maintenant que, si M. le général Thibaudin a beaucoup fait pour ses amis les radicaux, il n'a rien fait pour l'armée, et on sent le besoin de remettre les intérêts militaires en de meilleures mains. On s'est adressé à M. le général Saussier, qui commande à Alger, à M. le général Lewal, qui commande à Toulouse, qui est un théoricien militaire éminent, et on a fini par choisir M. le général Campenon, qui a été un moment ministre avec M. Gambetta, qui est un vrai soldat; soit! M. le président du conseil a vigoureusement mené toute cette affaire, nous en convenons; seulement il faut s'entendre. Cette exécution sommaire de M. le général Thibaudin dans les circonstances présentes n'aurait manifestement aucune signification sérieuse si elle n'était pas dans la pratique, dans la réalité, comme elle l'est dans l'apparence, une rupture définitive avec le radicalisme, qui se hâte d'ailleurs de prendre pour drapeau le nom du dernier ministre de la guerre; elle ne serait qu'une équivoque de plus, un expédient puéril, si elle n'était pas suivie de l'affirmation résolue d'une république réellement modérée en face de la république révolutionnaire et agitatrice qui nous presse de toutes parts, à laquelle on a trop souvent prêté les mains. Comment l'entend M. le président du conseil? Que se propose-t-il de faire à l'ouverture prochaine des chambres, dans cette mêlée un peu désordonnée des partis à laquelle nous allons infailliblement assister? C'est là toute la question au lendemain de ces derniers incidens qui sont la crise peut-être décisive pour la politique régnante. M. le pré-

sident du conseil se méprendrait étrangement s'il se figurait se tirer toujours d'affaire avec une certaine habileté, s'il croyait qu'il n'y a qu'à serrer un peu les freins, à tempérer momentanément ce qu'il y a de par trop violent dans certaines mesures, à parler de modération, de conciliation, et à continuer la même politique. Il se tromperait parce que c'est justement cette politique qui a fait tout le mal, qui a créé la situation où nous nous débattons, où l'on n'est pas même sûr de rester maître du premier incident qui éclate.

Eh! sans doute, rien n'est plus facile en apparence que de se tenir dans un certain équilibre, de marcher plus ou moins longtemps entre des républicains violens qu'on redoute, mais dont on n'ose décliner l'onéreuse alliance, et les modérés qu'on préférerait, mais avec lesquels on craindrait de se compromettre. Avec cela, on n'arrive à rien, ou plutôt on arrive à tout perdre et à s'user dans une œuvre impossible. On se figure toujours qu'on n'ira pas trop loin, qu'on réussira à maintenir ce qu'on appelle la politique républicaine dans une certaine voie prudemment ou habilement tracée, et, au bout du compte, sous prétexte de concessions nécessaires, on finit par tout livrer. Un jour, pour faire provision de popularité, on invoque la raison d'état, on entreprend la campagne des décrets contre les congrégations religieuses, ou bien on suspend par autorité discrétionnaire les traitemens ecclésiastiques; un autre jour, on se jette dans les entreprises fastueuses pour capter le suffrage universel, on prodigue les ressources financières du pays jusqu'à épuiser le budget et le crédit. Tantôt c'est la magistrature qu'on détruit dans son indépendance sous prétexte de la réformer, qu'on abandonne à tous les ressentimens, à toutes les convoitises de parti; tantôt c'est l'armée qu'on laisse ébranler dans ses institutions, dans sa discipline, dans son esprit. Organisation militaire, représentation diplomatique, administration, finances, paix religieuse, tout y a passé par degrés. Et remarquez que toutes les fois qu'il y a eu quelque projet de destruction déguisé sous le nom de réforme, quelque atteinte méditée contre les institutions du pays, les chefs de la politique prétendue républicaine ont toujours tenu le même langage; ils ont dit et répété qu'il fallait encore une concession, que, sans cela, on ne sauverait rien, on allait tout compromettre. Les concessions ont été faites, et on n'a rien sauvé. On n'a cessé de se laisser aller à ce courant d'une opinion surexcitée ou factice, et le résultat de ce système, c'est précisément ce que nous voyons : c'est cette situation minée, affaiblie où nous sommes, où le radicalisme s'infiltre de toutes parts et fait son œuvre de désorganisation. Ce n'est pas nous qui le disons, ce sont les républicains eux-mêmes qui commencent à le dire tout haut, parce qu'ils ne peuvent plus fermer les yeux sur un mal croissant qui menace la république dans son existence. Le résultat, il est là sous toutes les formes, il éclate à tous les

regards. Que veut-on de plus? Il est évident aujourd'hui, qu'après quelques années de la politique régnante, la France est à peu près dans un isolement complet en Europe. Elle ne peut compter ni sur des alliances ni sur des amitiés. L'armée reste toujours sans doute par son courage à la hauteur des rôles qu'elle pourrait avoir à remplir; mais elle est sans cesse menacée de tant de réformes qu'elle ne sait plus ce qu'elle sera demain. Les finances sont en déficit croissant, et M. Tirard aura certes de la peine à guérir le mal ou à le pallier. La magistrature est plus que jamais livrée aux exécutions de M. le garde des sceaux. Voilà le dernier mot de la politique du jour. Si M. le président du conseil se flattait par hasard de pouvoir continuer ce système, même avec quelques atténuations nouvelles, il n'aurait évidemment rien fait, il n'aurait remédié à rien, et le renvoi de M. le général Thibaudin n'aurait d'autre valeur ou d'autre intérêt que d'être le dénoûment d'un conflit tout personnel.

Si M. le président du conseil, qui ne manque pas de résolution, accepte, au contraire, toutes les conséquences d'une rupture déclarée et définitive avec le radicalisme, il est clair qu'il doit changer de système pour se faire de nouveaux alliés. Les modérés ne peuvent le soutenir s'ils ne trouvent pas dans une politique suffisamment rectifiée des gages et des assurances pour leurs opinions. Ce serait de leur part une pure duperie de se prêter indéfiniment à ce jeu qui a trop souvent consisté jusqu'ici à leur demander un appui ou un vote de résignation pour des mesures qu'ils ne cessent de condamner, pour une politique dont ils n'ont cessé de signaler les dangers. La difficulté, dit-on, est d'accomplir cette évolution au milieu des passions du jour, dans un parlement livré à toutes les ardeurs, à toutes les divisions des partis. M. le président du conseil est exposé à perdre l'appui de certaines fractions républicaines assez avancées sans trouver une compensation suffisante dans le camp modéré et à n'avoir plus de majorité. C'est possible. Manœuvrer devant l'ennemi n'est jamais facile. Il n'est pas moins vrai que c'est aujourd'hui la seule tentative honorable, digne de séduire une ambition virile, que c'est sur ce terrain seulement qu'on peut combattre avec quelque profit, avec quelque chance de réparer une partie du mal qui a été fait depuis quelques années. Et puis, en définitive, que risque M. Jules Ferry, après le coup qu'il vient de frapper par l'exécution de M. le général Thibaudin? S'il n'a pas fait assez pour se créer la position d'un chef de ministère modéré, il a déjà trop fait pour pouvoir se promettre de rallier un jour ou l'autre les radicaux à sa cause. M. le président du conseil aura beau faire, il aura beau rappeler ses campagnes contre les congrégations ou pour l'enseignement laïque et se guinder dans son orgueil : il est désormais suspect. Le voilà, lui aussi, classé parmi les orléanistes, les cléricaux, les réactionnaires et les monarchistes !

Ils y ont tous passé, et M. Jules Simon, et M. Laboulaye, et M. Ribot, et M. Bardoux. M. Thiers serait maintenant plus que jamais le plus dangereux des monarchistes, et M. Dufaure serait un clérical. C'est bien entendu : il suffit, au dire des polémistes radicaux, de vouloir que la république reste un gouvernement régulier et modéré pour n'être plus républicain, — ce qui tendrait à établir que, dès qu'on a quelque bon sens, des lumières et même du talent, on est nécessairement orléaniste et réactionnaire. Tout ce que risque, en fin de compte, M. le président du conseil, en acceptant jusqu'au bout les conséquences de l'attitude de résistance qu'il a prise dans les derniers incidens, c'est de se trouver encore après tout en assez bonne compagnie.

Ce qui est certain, dans tous les cas, c'est que le moment est venu de faire un choix, de se décider. Qu'on y réfléchisse bien : les incidens qui se sont passés à l'arrivée du roi d'Espagne ont dévoilé une situation extrême et cruelle qui ne pourrait qu'être aggravée soit par la continuation de la politique suivie jusqu'ici, soit par une victoire plus complète du radicalisme. Qu'arriverait-il en effet si cette situation devait se prolonger ? Ces manifestations d'anarchie qui se succèdent, ces doctrines révolutionnaires qui sont publiquement proclamées à tout propos et que le gouvernement n'a pas toujours la force de prévenir ou de réprimer ne font qu'accroître l'isolement de notre pays en détachant de la France les sympathies des peuples eux-mêmes aussi bien que des cabinets, en éloignant trop souvent les étrangers de Paris. L'isolement diplomatique, qui est trop évident, est sans doute par lui-même un malheur pour la dignité, pour l'action légitime de notre nation dans le monde; mais il a d'autres conséquences encore. Il a ses contre-coups inévitables dans nos industries, dans notre commerce, dans le développement de nos intérêts économiques, dans le travail national. On le sent déjà, dit-on, à Paris, et on le sentira vraisemblablement bien plus encore : de sorte que tout se tient ici. Si l'on veut raviver les sources du travail et de l'activité nationale, toujours si féconde quand elle se sent libre, il faut tout faire pour rendre à un pays comme la France la position aisée et respectée qui lui est due dans le monde; si l'on veut en finir par degrés avec un isolement diplomatique tel que nous ne l'avons jamais connu, il faut qu'il y ait un gouvernement, et on ne peut avoir un gouvernement qu'en revenant sans faiblesse et sans équivoque à une politique de modération et de réparation qui seule peut relever une situation si malheureusement compromise. Voilà toute la question. C'est là ce qu'ont à méditer les représentans du pays qui vont revenir au Palais-Bourbon comme au Luxembourg, et cela, en vérité, a plus d'importance que de s'occuper de M. le général Thibaudin ou même de la revision de la constitution.

Ce ne sont point d'ailleurs les questions sérieuses qui manqueront au début de cette session extraordinaire, qui va s'ouvrir d'ici à sept

où huit jours, et au premier rang, on peut en être sûr, figurera cette affaire du Tonkin, qui occupe toujours l'opinion, qui ne paraît nullement terminée, qui passe sans cesse, au contraire, par des phases nouvelles. Sur tous les points de notre politique, sur cette affaire du Tonkin comme sur bien d'autres, il y aura, selon toute apparence, des luttes singulièrement animées. On se dispose visiblement à demander compte au gouvernement de ce qu'il a fait et de ce qu'il n'a pas fait, de sa diplomatie et de ses combinaisons de guerre, surtout peut-être du mystère dont il semble se plaire à envelopper toutes ces opérations lointaines dans lesquelles il s'est engagé sans trop consulter le parlement. Ce qu'il y a de plus saisissable dans l'obscurité calculée où l'on nous laisse, c'est que, depuis quelques mois, on négocie incessamment avec la Chine sans pouvoir arriver à s'entendre sur des questions qui ne sont rien moins que faciles à définir et à préciser. Tantôt c'est la France qui présente un mémorandum, tantôt c'est de Pékin que vient un autre mémorandum. Le chef du *foreign office*, lord Granville, intervient à son tour, examine en médiateur conciliant toutes ces propositions diverses, et, en fin de compte, on reste au même point. Le représentant de la Chine, le marquis de Tseng, s'en va de temps à autre se promener en Angleterre, en attendant de nouvelles instructions. Seulement, et c'est ici que survient une péripétie inattendue, tandis qu'on négocie avec une persévérance couronnée de peu de succès entre Paris, Pékin et Londres, le commissaire civil français envoyé au Tonkin procède à sa manière. Il a déjà signé, au mois d'août, avec le gouvernement de l'Annam, une convention, le traité de Hué, qui a du moins le mérite de nous débarrasser d'une difficulté, et voici que maintenant il exerce sa diplomatie dans des conditions passablement singulières. Il vient, à ce qu'il semble, de traiter directement avec les chefs des Pavillons-Noirs, de ces bandes qui ont été la première cause de notre expédition militaire au Tonkin ; il aurait réussi à désarmer ces Pavillons-Noirs, à les reléguer sur le haut du Fleuve-Rouge, en assurant à la France des positions désormais à l'abri des attaques et des incursions. Si le commissaire français a pu obtenir une paix assez sérieuse, rien de mieux assurément. C'est un résultat tel quel. Seulement on se demande ce que peut bien être un traité avec ces Pavillons-Noirs, qui ont promené dans leurs bourgades la tête du malheureux Rivière, et on peut de plus se demander quelle influence peut avoir cette convention d'un nouveau genre sur le règlement de nos différends avec la Chine. Le gouvernement français, en dépit de tout ce travail lointain de diplomatie, n'a pas moins envoyé récemment encore quelques bataillons d'Algérie destinés à fortifier le petit corps expéditionnaire du Tonkin, et la vérité est que, dans tout cela, dans les négociations comme dans les opérations militaires, il reste bien des points obscurs que le ministère sera nécessairement obligé

d'éclaircir. Il y est d'autant plus intéressé que, s'il n'y a pas une prévention absolue contre cette entreprise où se dispersent nos forces, il y a du moins un grand doute sur la manière dont elle a été conduite.

Les questions, les diversions, les incidens n'ont jamais manqué et ne manquent certes pas aujourd'hui dans le monde. Ils ne manquent ni dans les régions lointaines, ni sur le continent européen, ni chez les plus vieilles nations, ni chez les plus jeunes. Ils prennent toutes les formes et tous les caractères. Ils mettent en jeu tous les rapports des peuples, et, dans ce mouvement des relations universelles, ce qui vaut encore le mieux, c'est de chercher toujours ce qui peut rapprocher, non ce qui peut diviser des nations faites pour s'entendre. Quand survient une malheureuse affaire comme celle qui s'est s'élevée entre l'Espagne et la France, comment ne pas rappeler aussitôt tout ce qui fait des deux pays des alliés naturels, presque nécessaires? Lorsque entre la France et l'Angleterre il y a des nuages, des malentendus, des rivalités au sujet du Tonkin ou de Madagascar, tout cela est admissible sans doute entre de grandes nations indépendantes; ce n'est pas un motif pour qu'il y ait des mésintelligences invétérées là où il y a tant d'intérêts communs à défendre pour les deux pays. Quand l'Italie cède à ses ombrages, à sa mauvaise humeur contre la France jusqu'à se jeter à la poursuite de toutes les alliances comme si elle était menacée, elle a tort assurément, elle manque à sa vraie politique : il ne s'ensuit pas qu'on doive entrer en conflit, qu'il ne puisse y avoir un jour ou l'autre des rapprochemens utiles. Bien des Italiens sensés le croient et le disent eux-mêmes. Il a paru récemment dans cette *Revue* un article, — *Italie et Levant,* — librement pensé, écrit avec autant de feu que de compétence par un de nos chefs militaires, et cet article a provoqué en Italie une réponse, œuvre d'un homme également sérieux, qui est un officier distingué et est même, si nous ne nous trompons, au ministère de la marine à Rome. Ce n'est pas sur le dénombrement des forces navales respectives et sur des détails techniques qu'il faut insister; ce qui vaut mieux, c'est le sentiment conciliant et amical qui a inspiré cette réponse italienne. L'auteur défend vivement son pays de toute pensée de jalousie et d'inimitié; il ne craint pas d'avouer ses sympathies pour la France et de rappeler « qu'on peut difficilement trouver deux peuples entre lesquels il y ait une telle communauté d'idées, d'affections et de sang. » Si tous les Italiens parlaient ainsi, bien des nuages se dissiperaient et les intérêts des deux pays ne s'en trouveraient que mieux.

CH. DE MAZADE.

# LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE

Le 29 septembre, jour où le roi d'Espagne était attendu à Paris, le 3 pour 100 se tenait encore à 78.85, l'amortissable à 81.32, le 4 1/2 à 108.37. Après tout un mois passé dans une inaction à peu près complète, la Bourse se trouvait n'avoir perdu que 0 fr. 25 ou 0 fr. 30 pour chacun des trois types de rente, sur les cours de compensation du 1er septembre. Si la réception qui allait être faite au souverain espagnol ne donnait lieu à aucun incident fâcheux, on pouvait espérer une liquidation assez facile au niveau actuel, et s'il fallait prévoir ensuite un peu de réaction par suite des appréhensions que pouvait faire concevoir la prochaine rentrée des chambres, du moins était-il probable que les efforts des baissiers ne rencontreraient pas une résistance moins vive en octobre qu'en septembre.

On sait comment ces calculs ont été déjoués par l'événement. On a vu, en effet, les rentes tomber immédiatement de près d'une unité, et les grandes valeurs du parquet perdre sans résistance 40 ou 50 fr. dans les deux premières bourses du mois d'octobre.

Du 2 au 10 octobre, les cours ne se sont pas relevés, le 4 1/2 oscillant de 107.50 à 107.60, le 3 pour cent de 77.50 à 77.70, et l'amortissable de 79.30 à 79.50, après détachement d'un coupon trimestriel le 1er octobre. Cependant la situation politique subissait dans l'intervalle d'heureuses modifications, et bientôt les haussiers, que tant de déboires avaient accablés, se sont repris à espérer de meilleurs jours. La démission du général Thibaudin, remplacé par le général Campenon au ministère de la guerre, a rendu le cabinet plus homogène et plus fort et a facilité en même temps le maintien des bonnes relations du pays avec le dehors. Le différend franco-espagnol n'avait pas été clos, on l'avait redouté avec raison, par la démarche du président de la république; le cabinet Sagasta essayait, en mettant en jeu la susceptibilité nationale, de prolonger son existence. Mais les exigences outrées du ministre des affaires étrangères d'Espagne ont été désavouées par ses propres collègues; il en est résulté à Madrid une crise qui s'est dénouée rapidement par la formation d'un cabinet nouveau composé de libéraux et de membres de la gauche dynastique, favorables, pour la plupart, au rétablissement de relations cordiales entre les deux pays et les deux gouvernemens.

Enfin le ministère Ferry n'a pas été moins bien et moins heureusement servi par les événemens en ce qui concerne nos affaires dans l'extrême Orient. Des dépêches anglaises ont appris que les Pavillons-Noirs cédaient la place à nos troupes, que le delta était maintenant fortement occupé, et que le traité de Hué recevait sa pleine exécution avec le concours des mandarins annamites. La Chine elle-même modère ses prétentions, et n'attend plus pour traiter que l'issue de la lutte que doit engager dans quelques jours au parlement le parti radical contre le cabinet Ferry.

L'issue de cette lutte avait paru fort douteuse pendant quelques jours. Mais, depuis le milieu de la semaine, on est convaincu que le ministère l'emportera sans peine, et la Bourse a traduit à sa façon cette opinion par un mouvement de reprise assez vif, sur la solidité duquel on ne saurait se prononcer, mais qui a réparé en quarante-huit heures une partie du mal qu'avait fait la liquidation. Le 4 1/2 s'est relevé d'un demi-point et reste à 108.05, le 3 pour 100 a repris le cours de 78, l'amortissable se rapproche de celui de 80. Le Crédit foncier, que la baisse avait refoulé de 1,300 à 1,200 francs, a pu déjà revenir à 1,240 francs. Les actions des Chemins français ont également remonté; le Suez et la Banque de Paris, il est vrai, ne s'écartent pas beaucoup des plus bas cours cotés. La fin du mois est encore trop éloignée pour qu'on puisse parler d'une chasse au découvert qui rendrait le mouvement de reprise irrésistible. Il vaut mieux espérer que l'amélioration des cours réponde uniquement aux changemens favorables survenus dans la situation politique et se développera normalement si l'horizon politique achève de s'éclaircir et de se rasséréner.

Lorsque la chambre, après avoir repris ses séances, en aura fini avec les interpellations et les débats purement politiques et la lutte des partis, elle devra concentrer toute son attention sur les questions budgétaires, dont la solution est urgente. La commission du budget a déjà repris ses séances. Elle va recevoir communication des changemens que M. Tirard se propose d'apporter à la loi de finances de 1884. Le budget avait été établi d'après le nouveau système de M. Léon Say sur l'évaluation des recettes. Le rendement des impôts depuis le commencement de l'année n'a pas justifié pour toutes les catégories de recettes ce mode d'évaluation. L'enregistrement, le timbre et les douanes ont donné des moins-values qui atteignent déjà ensemble le chiffre de 45 millions environ. Il faudra donc ramener, pour 1884, les prévisions sur ces ressources de revenu à des chiffres plus faibles; il en résultera une insuffisance, un déficit que l'on peut évaluer à 60 millions.

M. Tirard ne proposera, pour parer à ce déficit, la création d'aucun impôt nouveau, ni l'augmentation d'aucun des impôts existans. Il est question cependant d'une réforme dans le régime des boissons. Mais

M. Tirard compte principalement sur d'importantes diminutions dans les dépenses des ministères et sur l'économie d'une dizaine de millions devant résulter d'une modification du régime des caisses de retraite pour la vieillesse.

L'événement financier de la quinzaine a été le succès de la souscription ouverte, le 3 octobre, par la Compagnie du canal interocéanique de Panama au milieu de circonstances tellement fâcheuses que toute autre opération financière eût été condamnée à l'échec le plus complet. La compagnie offrait au public 600,000 obligations; il lui en a été demandé 650,000 par plus de cent mille souscripteurs. On voit que la Bourse et la spéculation n'ont eu aucune part dans ce résultat vraiment étonnant de la confiance que manifeste la petite épargne à l'égard des entreprises de M. de Lesseps. Les souscriptions de 1 à 10 obligations sont intégralement servies. Les souscriptions portant sur plus de 10 obligations subissent une réduction de 15 pour 100. L'action de Panama devrait profiter du succès de la souscription; ce titre cependant n'a pu encore reprendre le pair.

Les obligations des chemins de fer français ont été plus fermes que les rentes et ne se sont point ressenties des émotions de la spéculation. Les actions, au contraire, ont assez fortement fléchi, non pas que l'on puisse redouter le rejet des conventions par le sénat, mais on sait que ces conventions mêmes ne sont pas aussi avantageuses aux actionnaires que la spéculation avait pu le supposer d'abord.

Les chemins de fer étrangers ont échappé à l'influence fâcheuse qu'exerçaient les événemens sur les valeurs françaises. Les Autrichiens et les Lombards sont restés immobiles; le Nord de l'Espagne et le Saragosse ont remonté parce que les recettes sont en progression constante, malgré la diminution du prix des places de voyageurs depuis le 1er septembre.

Le Crédit foncier reprend le terrain perdu. Les bruits relatifs à des pertes qu'imposeraient à cet établissement les embarras de certaines entreprises immobilières étaient mal fondés. Les titres des autres sociétés de crédit sont restés sans changement.

L'Italien a été constamment ferme et n'a perdu un moment le cours de 91 francs que pour le reprendre et le dépasser aussitôt. Les valeurs turques ont été délaissées. La démission du cabinet Sagasta a valu plus d'une unité de hausse au 4 pour 100 extérieur d'Espagne; mais ce fonds a reperdu un demi-point quand il a été connu que M. Camacho ne faisait point partie du nouveau cabinet.

*Le directeur-gérant :* C. Buloz.

# TABLE DES MATIÈRES

DU

## CINQUANTE-NEUVIÈME VOLUME

### TROISIÈME PÉRIODE. — LIII[e] ANNÉE.

SEPTEMBRE — OCTOBRE 1883

### Livraison du 1[er] Septembre.



### Livraison du 15 Septembre.

## Livraison du 1er Octobre.



## Livraison du 15 Octobre.



Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît.

